3,60€ mercredi 10 juillet 2024 **LE FIGARO** - N° 24 845 - **www.lefigaro.fr** - France métropolitaine uniquement **Première édition**

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



LÉGION D'HONNEUR

LA PROMOTION DU 14 JUILLET PUBLIÉE AVANT L'HEURE PAR LA GRANDE CHANCELLERIE **PAGES 12 À 15**



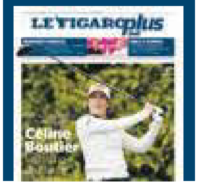
DOMINIQUE REYNIÉ

« NOS INSTITUTIONS, NOTRE SYSTÈME DE GOUVERNEMENT SEMBLENT DÉSORMAIS COMPLÈTEMENT DÉRÉGLÉS » **PAGE 26**

LE FIGARO PLUS GOLF

Pour tout savoir sur le Grand Chelem féminin organisé à Évian

NOTRE CAHIER SPÉCIAL



Impôts, taxes, retraites, smic... l'alarmant projet de la gauche

Abroger la réforme des retraites, rétablir l'ISF, alourdir les droits de succession, augmenter le smic... Le programme du Nouveau Front populaire coûterait plus de 200 milliards à la France.

Premier bloc d'élus à l'Assemblée nationale (182 députés sur 577), le Nouveau Front populaire réclame Matignon au président de la République. Son chef de file, Jean-Luc Mélenchon, promet l'application de *« tout son programme, rien que son programme »*. Sur le plan économique, celui-ci s'avère un empilement de mesures aussi coûteuses que démagogiques : du retour à la retraite à 60 ans au smic à 1 600 euros en passant par la semaine de 35 heures, voire 32 heures, le rétablissement de l'ISF ou encore la création d'une tranche d'impôts sur le revenu à 90 %, ce projet s'annonce funeste. *« C'est un délire total, c'est 1981 puissance 10, c'est l'assurance du déclassement, du chômage de masse et de la sortie de l'Union européenne »*, prévient Bruno Le Maire. Économistes et experts multiplient les signaux d'alarme, alors que Moody's et S&P menacent déjà de dégrader la note de la France.

→ XAVIER JARAVEL : « UN SMIC À 1 600 EUROS DÉTRUIRAIT DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE »

→ LES JEUX OLYMPIQUES, UNE PLANCHE DE SALUT POUR LA CROISSANCE

PAGES 30, 31 ET L'ÉDITORIAL



SARAH MEYSSONNIER/REUTERS

Le NFP revendique Matignon, Macron cherche une alternative à droite

La course de vitesse est engagée : alors que le Front populaire accentue la pression sur Emmanuel Macron pour nommer un chef de gouvernement issu de ses rangs, l'Élysée espère nouer une alliance avec la droite. **PAGES 2 À 8**

À Washington, un sommet de l'Otan sous haute tension

Derrière les apparences, l'ambiance n'est pas à la fête pour l'Alliance atlantique, qui fête cette année ses 75 ans. Les célébrations, qui devaient avoir lieu mardi soir avant l'ouverture du sommet de l'Otan à Washington, ne devaient pas pouvoir faire oublier les interrogations qui tiraillent les alliés. Trois quarts de siècle après sa création, l'Alliance compte 32 membres. Mais la guerre menace, deux ans et demi après le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les foyers de tensions et d'inquiétudes se sont multipliés, du Proche-Orient jusqu'en Indo-Pacifique.

PAGES 10 ET 11

ÉDITORIAL par Jacques-Olivier Martin

Suicide économique

Il fallait les entendre, dimanche soir. D'abord Jean-Luc Mélenchon annoncer qu'il appliquera tout le programme du Nouveau Front populaire et rien que le programme. Et François Hollande, entonnant quelques minutes plus tard le même refrain. Depuis quarante-huit heures, qu'ils soient rouges, roses ou verts, tous les membres de la coalition de gauche défendent sans ciller la mise en œuvre du bréviaire de l'horreur économique au motif qu'il serait le seul à même de redonner du pouvoir d'achat et de protéger les Français.

C'est pourtant tout le contraire qui nous menace. Ces propositions, que plus aucun pays de la planète n'ose envisager (c'est à souligner), conduisent à la faillite économique, financière, au chômage de masse et à l'appauvrissement général. Et que ceux qui balaient ces sombres perspectives regardent la réalité en face.

Prenons les blocages des prix. Parce qu'ils ne reflètent pas les coûts réels des producteurs et des vendeurs, ils provoquent des pénuries (les producteurs se détournent de la France) et laminent les marges des entreprises. Le smic à 1600 euros nets ? Intenable pour les petits commerçants et les artisans. L'indexation des salaires sur les prix ? Elle étouffe là encore les PME et entretient l'inflation. L'abrogation de la réforme des retraites ? Elle fait exploser la dette et les déficits (son coût, 56 milliards d'euros par an, est supérieur à la totalité des taxes foncières collectées en France). Quant à la hausse des impôts et au rétablissement de l'ISF, ils exacerbent le ras-le-bol fiscal, réduisent la compétitivité des sociétés, freinent les investissements, détruisent l'attractivité (plus de 2 millions de personnes travaillent dans une entreprise sous contrôle étranger) et donc nourrissent le chômage et poussent à l'exil des talents.

> Faillites, chômage, appauvrissement général

Jamais un projet économique n'a semblé aussi éloigné des besoins d'un pays qui doit, pour espérer rester une nation riche capable de financer son modèle social généreux, promouvoir le dépassement plutôt que l'assistanat, et protéger ses entreprises, les seules à même de créer des emplois, de produire du pouvoir d'achat, d'investir des dizaines de milliards dans l'innovation et dans la formation. Puisse la France ne jamais appliquer ce programme suicidaire ! ■

FIGARO **OUI**
FIGARO **NON**

Réponses à la question de mardi :
Êtes-vous satisfait du résultat des élections législatives ?

OUI	NON
15 %	85 %

VOTANTS : 238 769

Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr
Emmanuel Macron doit-il nommer premier ministre le candidat proposé par le Nouveau Front populaire ?

ILLUSTRAION FABIEN CLAIREFOND

M 00108 - 710 - F: 3,60 €

AND : 4,50 € - BEL : 3,70 € - CH : 4,60 CHF - D : 4,20 € - ESP : 4,30 € - GR : 3,70 € - LUX : 3,70 € - MAR : 37 DH - MTQ/GLP : 4,30 € - REU : 4,70 € - TUN : 11,00 TND **ISSN 0182.5852**



À l'Assemblée, la bataille des postes clés a déjà commencé

Wally Bordas

Certains macronistes sont prêts à s'entendre avec la gauche pour empêcher les anciens vice-présidents RN, Sébastien Chenu et Hélène Laporte, d'être reconduits au perchoir.

Il y a certaines choses qui ne changent pas. Après une journée ensoleillée, mardi, il aura suffi que François Hollande mette un pied au Palais Bourbon pour qu'un énorme orage s'abatte sur Paris. Un drôle de clin d'œil pour l'ancien président redevenu député de Corrèze, surnommé *« rain man »* durant ses années à l'Élysée. De courte durée, l'averse n'a cependant pas empêché la poursuite de l'étrange balai qui a animé l'Assemblée toute la journée. Car depuis le second tour des élections législatives anticipées, les 577 nouveaux députés arrivent, au compte-gouttes, à la Chambre basse. Les mises en scène sont souvent soignées et savamment préparées. Particulièrement pour la gauche qui, après sa première place surprise et sa majorité relative, revendique la victoire et souhaite imposer un premier ministre de cohabitation à Emmanuel Macron avant la fin de la semaine.

C'est pourtant séparément que les députés du Nouveau Front populaire ont fait leur arrivée officielle à l'Assemblée, mardi. Les Insoumis ont ainsi précédé les écologistes, avant que les socialistes n'arrivent plus tard dans la journée. À chaque fois, les mêmes sourires, les mêmes effusions de joie et les mêmes mots. La gauche veut *« gouverner »* ; elle est *« prête »* ; dispose d'un *« programme »* ; et tente désormais de s'entendre sur le casting.

Devant le Palais Bourbon, deux socialistes se rencontrent pour la première fois. Dominique Potier, député depuis 2012, et Florence Hérouin-Léautey, fraîchement élue de Seine-Maritime. Un monde les sépare. *« Tu te rends compte, il va falloir faire connaissance, on est trois fois plus qu'avant 2022 »*, lance, enjouée, la nouvelle parlementaire. *« Ne m'en parle pas, je suis trop heureux ! »*, répond, non sans émotion, l'élu de Meurthe-et-Moselle, qui, après avoir connu un groupe socialiste avec moins de 30 élus, pourrait cette fois compter jusqu'à 70 collègues.

Quelques minutes plus tôt, l'Insoumise Ersilia Soudais ne cachait pas non plus ses larmes de joie au moment de retrouver, après un mois de campagne difficile, ses amis du groupe LFI. Tous n'étaient d'ailleurs pas présents. Car pendant que les mélenchonistes affichaient leur unité de façade devant les caméras, Clémentine Autain, François Ruffin, Alexis Corbière ou Danielle Simonnet écrivaient une lettre pour acter la *« rupture »* avec LFI et annoncer qu'ils se tenaient *« à la disposition »* des groupes écologistes et communistes. Les enjeux du moment sont en fait là : quelles seront les compositions des futurs groupes de l'Assemblée nationale ?

Pendant que le va-et-vient des députés se poursuit d'un côté, les discussions en coulisses portent de l'autre côté presque exclusivement sur ces questions stratégiques. Il faut dire que l'identité du « premier-ministrable » du NFP dépend de ces tractations. Surtout que, lancées dans une course de vitesse pour tenter d'imposer une cohabitation à Emmanuel Macron, les forces de gauche savent que les troupes présidentielles tentent de trouver des solutions pour éviter de laisser le pouvoir au NFP. *« Il nous manque une vingtaine de députés et nous avons la majorité relative »*, veut croire un député Renaissance. De discrètes discussions ont donc lieu ici et là pour tenter de nouer des alliances d'un jour. Une députée LR : *« Il ne faut pas refaire la connerie d'être dans l'opposition systématique aux macronistes. Puisque nous avons l'occasion de prendre le pouvoir, alors allons-y ! »* Sauf que l'équation n'est pas aussi simple. Elle semble même *« inextricable »*, juge une élue macroniste. Peu importe l'alliance : aucune majorité absolue ne semble se dégager, ce qui signifie que n'importe quel gouvernement serait susceptible de tomber en étant renversé par une motion de censure.

Un îlot de stabilité

Dans ce contexte, l'Assemblée semble être le seul endroit où la situation s'annonce à peu près *« stable »*, puisqu'il est constitutionnellement impossible pour le président de dissoudre pendant au moins un an. Les postes clés du Palais Bourbon sont donc au cœur de toutes les tractations du moment. Et de toutes les discussions. Quels seront les différents présidents de groupe ? Dans le camp macroniste, Sylvain Maillard va assurer la transition à la tête des dé-

Le casse-tête des ministres députés dans l'attente de la démission du gouvernement

Célestine Gentilhomme

Vont-ils être écartés d'office de la course ? Parmi les dix-sept ministres élus députés dimanche soir, plusieurs espèrent encore rebondir en décrochant un poste stratégique à l'Assemblée nationale. Certains proches de Gabriel Attal le voient déjà ravir la présidence du groupe Renaissance, quand ceux de Gérald Darmanin imaginent le ministre de l'Intérieur chapeauter l'aile droite de la macronie. Mais aucun d'entre eux ne peut y prétendre d'ici le début de la nouvelle législature, le 18 juillet prochain. *« L'article 23 de la Constitution prévoit une incompatibilité absolue entre la fonction parlementaire et la fonction ministérielle »*, tranche Anne-Marie Le Pourhiet, professeur de droit public.

Toujours en poste après le maintien de Gabriel Attal à Matignon, les membres du gouvernement ne peuvent donc pour l'instant retrouver les bancs de l'Hémicycle. Leurs suppléants non plus, puisqu'il leur faut attendre une période de trente jours avant de reprendre le flambeau, comme le prévoit la Constitution. Ces dix-sept élus risquent surtout d'être privés des votes tactiques de la semaine prochaine : élection du président et des vice-présidents du Palais Bourbon, désignation des trois questeurs et des patrons des huit commissions permanentes… Des pièces manquantes d'autant plus problématiques que ces scrutins se jouent souvent à quelques voix près. Candidate à sa succession au perchoir, Yaël Braun-Pivet devrait se passer du renfort de ces poids lourds, qui représentent plus d'un dixième des forces du bloc central.

« La seule solution pour un ministre qui souhaiterait redevenir député serait qu'il présente sa démission, et que celle-ci soit acceptée », analyse le juriste Bruno Daugeron. En claquant la porte, le ministre aurait trente jours pour décider de son retour ou non à la Chambre basse, avant que le siège ne revienne définitivement à son suppléant. Mais la règle ne tranche pas

> **« De ce que je comprends, on peut rester ministre démissionnaire et député pendant un mois maximum, donc il faudrait trancher avant le 7 août »**
>
> **Une source gouvernementale**

clairement la possibilité pour le démissionnaire de retrouver dans l'immédiat son mandat. *« Cette histoire de délai n'est pas claire, on n'y comprend rien »*, souffle un directeur de cabinet d'un ministère de premier plan. *« Ce n'est pas absolument évident. À mon sens, un ministre peut reprendre son mandat de député bien avant l'expiration de cette période d'un mois »*, avance Guillaume Drago, professeur de droit public à l'université Panthéon-Assas.

En coulisses, certains poussent pour une démission collective de la trentaine de ministres avant la première séance du 18 juillet. Mais le scénario d'un « gouvernement démissionnaire », chargé d'expédier les affaires courantes, ne semble pas dans les plans du chef de l'État, qui a refusé lundi le départ du premier ministre. *« S'il ne démissionne pas le gouvernement avant jeudi prochain, c'est un problème. J'ai du mal à me dire qu'il peut se passer d'une dizaine de voix pour l'élection au perchoir »*, presse un membre de cabinet.

Une telle hypothèse plongerait les ministres députés dans une zone grise. À la tête d'administrations aux pouvoirs très limités, ces derniers pourraient-ils retrouver leurs sièges de parlementaire ? *« De ce que je comprends, on peut rester ministre démissionnaire et député pendant un mois maximum, donc il faudrait trancher avant le 7 août »*, veut croire cette même source gouvernementale. Sauf que l'équation n'est pas aussi simple. *« Même démissionnaire, un ministre ne peut pas être en même temps député. C'est une règle intangible de la Constitution »*, balaie Guillaume Drago.

Obligé de patienter à Matignon, Gabriel Attal pourrait difficilement quitter le navire pour rejoindre l'Assemblée nationale, même en cas d'une vague de démissions individuelles. *« Il est très coincé. On imagine mal un gouvernement d'affaires courantes sans premier ministre à sa tête. La seule solution serait que le secrétariat général du gouvernement assure l'interim, mais ce serait une grande nouveauté »*, décrypte Bruno Daugeron. ■

Les tractations pour Matignon

Loris Boichot et Tristan Quinault-Maupoil

Engagées dans une course de vitesse pour former un nouveau gouvernement, les troupes d'Emmanuel Macron s'inquiètent d'être prises de court par le Nouveau Front populaire (NFP). La succession des conciliabules à gauche met la pression sur la majorité sortante, qui s'étonne de l'attentisme du chef de l'État, qui a refusé lundi matin la démission de son premier ministre, Gabriel Attal.Le président de la République a certes reçu Gérard Larcher, mardi soir à l'Élysée, comme l'a annoncé *Le Figaro*. Relançant les interrogations sur les intentions du président (Les Républicains, LR) du Sénat. Mais le départ du chef de l'État, attendu mercredi à Washington pour le sommet de l'Otan, irrite ses soutiens. Lesquels voudraient le voir davantage conscient du danger d'être débordé par le NFP, bloc arrivé en tête des élections législatives en nombre de sièges (plus de 180 sur 577).

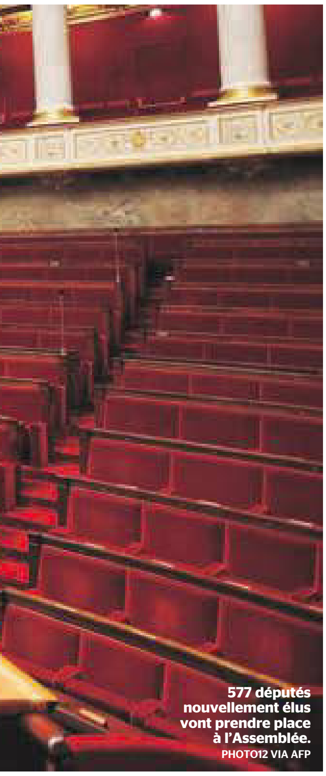
« Partir trois jours à Washington alors que chaque jour compte, c'est spéculer sur le fait que la gauche n'arrivera pas à se mettre d'accord pour proposer un premier ministre. S'ils y parviennent, la pression sera très forte à son retour », s'alarme un ministre. Convaincu, comme certains de ses collègues de « l'aile droite », que le président ne prend pas la mesure du risque d'une entente à gauche. Preuve de l'urgence, à leurs yeux, le numéro un des socialistes, Olivier Faure, s'est dit *« prêt »* mardi à *« assumer »* la fonction.

À l'Élysée, l'état-major d'Emmanuel Macron fait mine de rester en surplomb. *« Il faut changer de logique. Le président est dans un rôle d'arbitre. C'est aux chefs de parti de s'organiser »*, rétorque-t-on dans l'entourage d'Emmanuel Macron. Ce qui n'empêche pas le cabinet du chef de l'État d'estimer que *« tout le monde est face à ses responsabilités : si les LR ne rejoignent pas le bloc central, cela revient à servir de marchepied au NFP. On ne peut pas dire que le NFP serait une catastrophe pour le pays et refuser de nourrir la dynamique du bloc central »*.

Accepter des concessions

Depuis qu'aucune majorité claire n'est sortie des urnes, dimanche, aile gauche et aile droite du camp présidentiel se divisent sur le périmètre d'une éventuelle coalition pour gouverner, même si tous s'accordent sur la ligne ni-Insoumis, ni lepénistes. De Gérald Darmanin à Bruno Le Maire, en passant par Édouard Philippe, plusieurs figures de son camp prient le chef de l'État de rechercher au plus vite un accord avec la droite. En acceptant des concessions. *« Il faut assumer que le cœur du pouvoir, Matignon, ne revienne pas à quelqu'un du bloc central. Il faut être capable de s'effacer »*, prône-t-on à la direction d'Horizons, le parti d'Édouard Philippe. *Les gens ont besoin de savoir qu'on ne remet pas un macroniste à Matignon. Il faut une respiration. »* Quitte à obtenir, en échange, le soutien de la droite pour conserver la présidence du Palais-Bourbon. À condition, là encore, de s'atteler sans tarder à de véritables tractations, alors que la nouvelle législature commencera officiellement le 18 juillet. *« Il y a des choses dont on peut discuter jusqu'à cette date et pas après. Prendre son temps empêche une négociation globale qui puisse prendre en compte les postes clés à l'Assemblée »*, relate un cadre macroniste.

Certains noms de premiers ministres potentiels sont évoqués par ces transfu-



577 députés nouvellement élus vont prendre place à l'Assemblée. PHOTO12 VIA AFP

putés Renaissance en attendant le retour des futurs-ex-ministres Gabriel Attal et Gérald Darmanin, tous deux prétendants. Laurent Wauquiez devrait lui, sauf surprise, prendre la présidence du groupe LR.

Qui pour présider cette Assemblée nationale morcelée en trois blocs ? *« Il faudrait déjà savoir qui est dans la majorité et qui est dans l'opposition »*, anticipe un fin connaisseur du Palais Bourbon. Or, si la gauche semble numériquement majoritaire, elle peut devenir minoritaire si plusieurs des oppositions se liguent contre elle. Pour les différents candidats au perchoir, il va donc falloir nouer des alliances de circonstance d'ici au jeudi 18 juillet – date de début de la XVII[e] législature – afin de rafler la mise. Yaël Braun-Pivet, la présidente sortante, a d'ores et déjà annoncé qu'elle serait candidate. *« Cela ne peut évidemment pas être elle ! Elle croit vraiment que, après ces législatives, tout peut continuer comme avant. Les macronistes ne sont plus majoritaires »*, corrige la communiste Elsa Faucillon.

« Continuer le barrage »

D'autres noms circulent depuis quelques jours. Dont celui de François Hollande à gauche. *« Cela n'arrivera pas »*, prédit le mélenchoniste Hadrien Clouet, qui estime que le président Insoumis sortant de la commission des finances, Éric Coquerel, a un meilleur profil. *« Il est armé pour pouvoir le faire, ce serait un très bon candidat »*, juge-t-il. *« Je serai où je suis utile »*, répond l'intéressé. *« Clairement, si nous sommes majoritaires, je préfère gouverner, même si je n'exclus évidemment rien »*, ajoute-t-il. L'écologiste Sandrine Rousseau, elle, a avoué qu'elle *« aimerait bien »* devenir présidente de l'Assemblée. Mais sa collègue Cyrielle Chatelain, patronne des députés Verts, semble avoir la préférence de nombreux élus.

Plus à droite, Naïma Moutchou, ancienne vice-présidente de l'Assemblée, est également citée par certains députés. Sa bonne entente avec les élus de toutes les sensibilités est louée. *« Je sais ce que signifie la fonction. Mon expérience pourrait compter pour conduire un hémicycle qui s'annonce très tendu »*, se contente de répondre cette proche d'Édouard Philippe. Quant au centriste Charles de Courson, doyen de mandat de l'Assemblée, il n'écarte rien non plus. Selon nos informations, les deux vice-présidents RN, Sébastien Chenu et Hélène Laporte, pourraient en revanche pâtir de cette nouvelle Assemblée. Eux qui avaient réussi à arracher cette fonction – dans un mode de scrutin proportionnel – avec l'aide des macronistes en 2022 seraient cette fois-ci laissés-pour-compte.

« Difficile de faire le "front républicain" hier et d'accepter aujourd'hui de leur donner des gages », prévient un stratège macroniste. Avant d'expliquer : *« Ils se sont fait voler les élections législatives et ils vont se faire voler leurs postes. C'est d'ailleurs comme ça qu'ils le diront, et ils n'auront pas tort. »* Cyrielle Chatelain avait d'ailleurs tenu le même discours il y a quelques jours, invitant à *« continuer le barrage »* contre le RN *« dès la rentrée parlementaire »*, en empêchant les nationalistes d'obtenir des postes importants. Cet élu de gauche, catégorique, ne dit pas autre chose : *« Il est hors de question qu'un député RN réaccède à la vice-présidence de l'Assemblée sous notre majorité. C'est une question de principe. »* Le ton est donné. ■

divisent le camp Macron

ges de la droite. Ainsi du président LR des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, qui a plaidé dès l'entre-deux tours des législatives pour *« un gouvernement de sursaut national »*. Ou de la députée (UDI) Valérie Létard, poussée par l'ancien ministre Jean-Louis Borloo.

En réunion des députés Renaissance, mardi matin, deux lignes se sont affrontées, comme aux plus grandes heures des déchirements du camp Macron. Les partisans d'un accord avec la gauche en priorité, les thuriféraires d'un pacte avec la droite de l'autre, et les adeptes du « en même temps ». *« C'est évident qu'on peut travailler avec les sociaux-démocrates*, explique Sacha Houlié, figure de l'aile gauche de la majorité sortante. *Il faut se mettre d'accord sur la ligne politique. Si l'accord politique n'est pas clair, j'en tirerai toutes les conséquences en ne siégeant pas dans le groupe Renaissance. »* Dans son sillage, certains de ses collègues doutent de pouvoir accorder leur confiance aux LR, après l'épisode de la réforme des retraites, adoptée par 49.3 en mars 2023. *« Ils n'ont aucune fiabilité »*, pointe le député (Mouvement démocrate, MoDem), Erwan Balanant. Sur le versant droit de Renaissance, le député Charles Rodwell promet de *« voter »* une *« motion de censure »* contre *« un gouvernement qui s'engage à appliquer le programme du NFP »*.

Entre lundi soir et mardi matin, les dirigeants du camp Macron ont en revanche renoncé à rédiger une « déclaration de principes », potentiel socle d'un accord de coalition. Ils préfèrent attendre que le paysage se stabilise. Le patron de Renaissance et ministre des Affaires étrangères, Stéphane Séjourné, a énuméré mardi les *« lignes rouges »* d'une éventuelle alliance, dans une tribune au *Monde* : *« Soutien à l'Europe et à l'Ukraine, aucune compromission sur la laïcité et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, accélération de la transition écologique, la sécurité comme priorité gouvernementale, et le maintien de la politique d'attractivité économique »*.

Que chercher au juste? Au moins 289 députés, seuil de la majorité absolue dont chaque bloc est très loin ? Ou bien un nombre d'élus suffisant pour éviter au gouvernement d'être renversé ? *« Il ne faut pas chercher une majorité de coalition, mais une majorité qui permette d'éviter la censure »*, explique, à droite, le sénateur (LR) Philippe Bas. Dans le même temps, des ministres poussent Emmanuel Macron à accepter la démission présentée par Gabriel Attal. D'abord, pour que ceux qui sont élus députés puissent prendre part au vote sur les postes clés, dès le 18 juillet. *« Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir 18 ministres élus qui ne siègent pas à l'Assemblée la semaine prochaine »*, dit un conseiller du gouvernement. *« Il n'y a pas de volonté de faire traîner les choses ou de capturer le pouvoir. L'idée c'est d'avancer »*, assure l'entourage du chef de l'État. L'inverse de ce qu'exprime Jean-Luc Mélenchon : *« Le président de la République, c'est lui qui bloque la situation aujourd'hui, pour garder le pouvoir le plus longtemps possible »*, a lancé l'Insoumis en entrant mardi à l'Assemblée nationale avec ses troupes.

En fin de journée, le NFP a mis en garde *« solennellement »* le chef de l'État contre un maintien prolongé de Gabriel Attal à Matignon. Certains conseillers du pouvoir exécutif préviennent d'un risque réel de motion de censure adoptée dès l'ouverture de la législature. Un gouvernement démissionnaire, chargé des affaires courantes, ne s'exposerait pas à un tel couperet. ■



CONTRE-POINT

PAR **GUILLAUME TABARD**

Matignon, arrière-pensées à gauche

Pour s'en réjouir ou pour le déplorer, tous les acteurs de cette séquence post-dissolution soulignent un déplacement du centre de gravité du pouvoir de l'exécutif vers le législatif. Pourtant, aucun des scénarios sur la table ne répond à l'une des marques des démocraties parlementaires : l'identification d'un chef de gouvernement.

La gauche a proclamé unilatéralement sa victoire mais est encore incapable de dire qui la conduira. Question seconde disent les dirigeants du Nouveau Front populaire. Il y a deux ans pourtant, Jean-Luc Mélenchon avait fait campagne au nom de la Nupes sur le thème *« élisez-moi premier ministre »*. Une preuve qu'à ses yeux la crédibilité électorale passait par une incarnation. Si cette question du postulant à Matignon a été différée, c'est qu'elle embarrasse le NFP, cartel électoral conclu à la va-vite et surpris lui-même par son succès.

Cette campagne inattendue a révélé que le Rassemblement national n'était pas prêt à gouverner. Mais elle a montré que la gauche ne l'était pas non plus. On n'efface pas d'un trait de crayon des années de divergences idéologiques et de détestations personnelles. De la rivalité-jalousie Mélenchon-Ruffin à LFI à la guerre Faure-Mayer-Rossignol au PS, on a constaté ces derniers temps que des fractures traversaient même chacune des formations. Et, des attaques du Hamas du 7 octobre au lendemain de ces législatives, le clivage s'est renforcé entre ceux qui jugent inquiétants Jean-Luc Mélenchon et ses Insoumis, lesquels seraient en conséquence bien inspirés de ne pas se mettre en avant, et ceux qui rappellent que sans LFI, il n'y aurait jamais eu de dynamique de gauche dans le pays.

C'est ainsi que la question du premier ministre a été éludée et renvoyée au plus tard possible. Pour noyer le poisson, les Insoumis ont défendu la mise en avant d'une équipe complète, ministres et fonctions à l'Assemblée compris, histoire de banaliser, dans l'espoir de le récupérer pour eux, le fauteuil de Matignon. Mais arrive le moment où il faut trancher. Il est difficile de sommer Emmanuel Macron de *« se tourner immédiatement vers le Nouveau Front populaire pour lui permettre de former un gouvernement »* et de tarder à dire qui l'incarnera.

Voici donc une course-poursuite engagée entre les socialistes et les Insoumis. Patron du PS, Olivier Faure se dit *« prêt »* à succéder à Gabriel Attal quand les amis de Jean-Luc Mélenchon poussent la candidature de Clémence Guetté. Les premiers espèrent prendre les seconds à leur piège. Puisque LFI avait décrété que le poste devait revenir à celui qui avait le groupe le plus important de la coalition, le PS se bat pour l'être. Cela se jouera à quelques sièges. On le voit : on n'est pas dans la fraternité mais dans le rapport de force ; pas dans l'élaboration d'un consensus mais dans les petites tractations pour être le premier.

S'accorder sur un nom, ils y parviendront toutefois. Mais cet accord ne vaudra pas nomination. Être arrivé en tête oblige à proposer une solution mais ne suffit pas à l'imposer. Et gageons qu'avant de se résoudre à cette expérience, le chef de l'État cherchera jusqu'au bout une hypothétique coalition alternative. Laquelle d'ailleurs n'a pas non plus de premier ministre à proposer. ■

Laurent Wauquiez en passe de s'imposer à la tête d'un nouveau groupe LR

Claire Conruyt et **Emmanuel Galiero**

Mercredi, les députés sortants réélus et les nouveaux entrants seront invités à choisir le nouveau président des Républicains à l'Assemblée.



Élu député de la première circonscription de la Haute-Loire, Laurent Wauquiez faisait, mardi, son retour à l'Assemblée nationale. SARAH MEYSSONNIER / REUTERS

Réalités et perspectives. Les députés Les Républicains se sont retrouvés mardi après-midi pour la première fois depuis leur élection. Deux jours après leurs victoires respectives aux législatives, le signe d'une stabilité de la droite à l'Assemblée, les sortants réélus avaient des choses à se dire sur la situation politique du pays et sur la manière dont le nouveau groupe devra fonctionner après l'élection d'une nouvelle présidence, prévue mercredi. Au *Figaro*, Olivier Marleix, président de groupe sortant, a expliqué pourquoi il ne souhaite pas gêner les ambitions de Laurent Wauquiez pour ce poste stratégique *(lire ci-dessous)*.

Absent de cette réunion réservée aux élus sortants, le député de Haute-Loire fraîchement élu s'est appliqué à passer des coups de fil tous azimuts pour féliciter, encourager, sonder les cœurs et les reins, puis vérifier, sans doute, la résonance de sa candidature au sein du groupe. Selon nos informations, Wauquiez a proposé des perspectives pour le groupe, que ce soit sur les axes forts des politiques à défendre ou sur le fonctionnement de l'équipe, dans lequel il souhaiterait consolider la collégialité, le collectif, la place faite aux jeunes et un travail étroit avec le Sénat. « *Une chose est sûre : il veut repartir sur des bases claires. Quitte à repartir avec moins d'élus* », glisse un parlementaire.

Parallèlement en coulisses, Aurélien Pradié, député réélu du Lot, continue de faire de l'agitation, appelant les uns les autres en espérant fédérer et créer son propre groupe. « *Il harcèle tout le monde*, rapporte-t-on dans les couloirs de l'Assemblée. *Il dit qu'il ne siégera pas chez LR, et jure qu'il a déjà 15 élus pour faire un groupe. Mais c'est du bluff, ce n'est pas possible.* » Entre deux tractations, le jeune député du Lot ne cache pas sa volonté d'aller de l'avant : « *Je vous invite à sortir de votre bouche le mot "Les Républicains". C'est une vieille histoire*, a-t-il déclaré sur BFMTV. *Je ne me satisferai pas ni de voir le NFP accéder aux responsabilités, ni de voir le pays s'effondrer. Le monde a changé (…). La seule voie possible, c'est la cohabitation.* »

Atmosphère de retrouvailles

Un élu glisse : « *C'est malin, il prend le contre-pied de Laurent Wauquiez qui s'est montré beaucoup plus ferme sur le "non" à toute alliance avec le camp Macron.* » Il se murmurait mardi que certains élus seraient prêts à le rejoindre, telle Virginie Duby-Muller (Haute-Savoie) ou Raphaël Schellenberger (Haut-Rhin). Quant à Stéphane Viry (Vosges), il préférerait siéger en indépendant. Au sein des LR sortants réélus, on sait aussi que certains, tels Nicolas Forissier (Indre) plaident depuis longtemps pour un pacte de gouvernement avec la macronie.

Si le nom de Laurent Wauquiez n'a pas été évoqué durant cette réunion de groupe organisée dans une atmosphère de retrouvailles, ce dernier était bien présent, mardi à l'Assemblée, où sa grande silhouette n'est guère passée inaperçue dans la cour d'honneur, puis jusque dans les bureaux des LR, où l'on a pu croiser aussi Michèle Tabarot, souriante, en grande conversation avec Véronique Louwagie, toutes deux réélues dans les Alpes-Maritimes et l'Orne. Lors des échanges, les élus ont insisté sur la nécessité de « *bloquer* » la gauche. Certains ont évoqué la possibilité d'un pacte législatif appuyé sur une dizaine d'urgences mais sans participation gouvernementale, d'autres se sont dits plus favorables à un pacte de gouvernement. Olivier Marleix a même défendu l'idée de proposer à Emmanuel Macron de nommer un premier ministre issu de la droite LR mais certains ont jugé cette solution « *cocasse* ».

Mardi, en tout début de soirée, il était prévu que le président du Sénat, Gérard Larcher, rencontre Emmanuel Macron. « *Sans doute pour évoquer la situation politique catastrophique dans laquelle le chef de l'État nous a plongés* », murmurait-on, au Palais du Luxembourg. Si certains poussent pour une forme d'accord de gouvernement avec Emmanuel Macron, un poids lourd du Sénat tranche : « *Nous l'avons redit en réunion de groupe, ce matin : nous refusons toute coalition. Arithmétiquement, cela n'a pas de sens car, avec les macronistes, nous serions 200-220 à l'Assemblée. Et politiquement, nous ne tenons à gouverner ni avec la macronie, ni avec la gauche.* » Et d'ajouter : « *Céder à la coalition serait en plus donner le monopole de l'opposition à Marine Le Pen.* »

Une bouffée d'oxygène

Cette première réunion des parlementaires, accessible en visioconférence, avait été sollicitée par le benjamin des députés, Antoine Vermorel, et le doyen, Michel Herbillon, au lendemain d'une séquence difficile pour la droite, vécue comme « *historiquement compliquée* », selon l'aveu même de plusieurs élus. « *C'est la première fois que je vis une élection avec autant de stress, de pression et d'incertitude* », confie Éric Pauget, finalement vainqueur dans sa circonscription à Antibes, après quelques frayeurs au premier tour. Résultat des européennes, brutalité de la dissolution, rupture avec Éric Ciotti parti dans une alliance avec le RN, premier tour à hauts risques… Pour beaucoup de candidats LR, la coupe était pleine et les résultats de dimanche sont tombés comme une bouffée d'oxygène. Et dans la foulée de ces épreuves en cascade, certains observent l'implication de Laurent Wauquiez comme le signe avant-coureur et encourageant d'un rebond.

Mardi, un député se disait confiant sur la capacité pour l'élu de Haute-Loire de trouver une majorité favorable au sein du groupe. « *Laurent est très déterminé. Le voir nous rejoindre dans la bataille nous a rassurés. Il vient de franchir une étape et il est le seul capable de s'imposer et de rallumer la flamme de l'espoir. Il nous faut une voix qui porte. La raison va l'emporter. Si l'on croit que la droite a vocation à jouer un rôle dans notre pays, il n'y a pas d'autre solution.* »

En prenant la tête du nouveau groupe LR mercredi, au cœur d'une Assemblée nationale agitée par d'innombrables calculs, Laurent Wauquiez voudra sans doute envoyer un message de détermination et de clarté. « *Il est prêt* », assure un proche. ■

Olivier Marleix appelle Macron à « nommer un premier ministre issu de LR »

LE FIGARO. - Laurent Wauquiez semble intéressé par la présidence du groupe LR à l'Assemblée. Quelle est votre position ?

OLIVIER MARLEIX. - Depuis deux ans, j'ai beaucoup plaidé pour que Laurent Wauquiez s'engage davantage dans les combats des Républicains, y compris le débat parlementaire. Il a fait le choix d'être à nouveau député et je ne serai évidemment pas candidat contre Laurent Wauquiez pour la présidence du groupe LR s'il souhaite en prendre la tête. Il aura là l'occasion de parler à tous les Français.

Dans quel état votre groupe se trouve-t-il au lendemain de ces législatives ?

Nous avons traversé une campagne extrêmement difficile mais nous n'avons pas mené ce combat pour rien. Nous avons mesuré le rejet de la politique d'Emmanuel Macron et le refus d'une majorité de Français de donner les clés au Rassemblement national. Comme ce fut déjà le cas à la présidentielle de 2022, quand Marine Le Pen était annoncée à 48 % au second tour et qu'elle a fini à 41 %. On prévoyait cette fois une possible majorité absolue pour le RN et ils finissent derrière le Nouveau Front populaire et le camp présidentiel. Tout cela nous oblige, nous, la droite républicaine, à tracer notre route, à continuer d'être ceux qui n'ont jamais transigé sur leurs valeurs pour le redressement de la France.

Aurélien Pradié réfléchirait à créer son propre groupe. Y parviendra-t-il ?

Je crois comprendre qu'Aurélien Pradié a quitté Les Républicains.

Trois blocs existent à l'Assemblée : le RN, la gauche et le camp présidentiel. Les Républicains doivent-ils imposer une coalition à droite à Emmanuel Macron ou doivent-ils rester indépendants ?

La réalité est encore plus complexe. Il y a un bloc de gauche qui est très fort. La plus grande priorité est donc de ne pas laisser s'installer un gouvernement avec l'extrême gauche : un gouvernement du NFP sous tutelle de Jean-Luc Mélenchon, c'est impossible. Nos électeurs ne nous le pardonneraient pas. Ensuite, le centre de gravité de la France est à droite. Clairement. Je crois donc, à titre personnel, que le président Macron devrait nommer un premier ministre issu des Républicains. Je ne parle pas de débauchage individuel, mais d'un premier ministre capable de composer une majorité incluant ceux qui se réclament de la droite, du centre et des valeurs républicaines.

On entend, à ce sujet, circuler le nom de Gérald Darmanin…

Je parle d'un premier ministre des Républicains. Gérald Darmanin n'en fait pas partie. Il ne parviendrait pas à rassembler. Ce doit être un homme politique issu des LR, validé par notre groupe, qui porte nos convictions. Le pays est à droite et le chef de l'État a le devoir de répondre aux exigences des Français sur ces sujets qui créent la colère : le pouvoir d'achat des classes moyennes, la demande d'autorité, la réindustrialisation du pays, la stabilité fiscale, la reconstruction des services publics.

Un premier ministre de droite serait une manière d'acter une coalition avec la droite ?

Charge au premier ministre de composer un gouvernement qui rassemble : la droite, le centre et ceux qui se reconnaissent dans les valeurs républicaines.

Jusqu'au Parti socialiste, par exemple ?

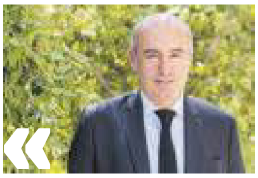
C'est au premier ministre de tracer les contours et de porter une politique. Composer un gouvernement qui ne serait pas censuré sur un texte de rétablissement de l'autorité, par exemple. Il y aurait une majorité à l'Assemblée pour voter des textes de fermeté.

Vous avez un nom en tête ?

Non. Cela ne pourrait se faire qu'avec notre assentiment. Ce serait un choix du président de la République mais qui ne peut choisir qu'un dirigeant des LR validé par notre groupe.

En avez-vous parlé avec Laurent Wauquiez qui ne semble pas tout à fait sur cette ligne ?

Bien sûr, nous nous parlons. Peut-être a-t-il acté que le président de la République ne s'est jamais résolu à ce geste envers la droite. Plaçons-le devant ses responsabilités. C'est une question préalable qu'il faut trancher. Au chef de l'État de voir s'il est prêt pour cela. Jusqu'à présent, j'ai toujours constaté qu'il refusait cette idée de laisser les clés à LR. Ce serait pourtant répondre aux attentes d'un pays qui est à droite.



F. BOUCHON/LE FIGARO

« J'ai une confiance absolue en les capacités de Laurent Wauquiez »

Olivier Marleix Président du groupe LR à l'Assemblée nationale

Et s'il refuse ?

Alors, nous devrons faire ce que l'on fait depuis deux ans : voter les textes conformes à nos convictions et rejeter ceux qui ne le sont pas. On n'a pas si mal réussi depuis deux ans. J'ai été élu au lendemain de la trahison de mon prédécesseur, Damien Abad, et d'une présidentielle qui aurait pu nous faire totalement disparaître. Tout cela, en ayant deux forces politiques à la manœuvre : d'un côté, Emmanuel Macron et de l'autre, Marine Le Pen. Mon sujet était donc de réaffirmer la crédibilité et les valeurs de la droite. Nous l'avons fait en votant la réforme des retraites, la réforme de l'assurance-chômage, les 15 heures d'activité pour le RSA et en imposant un bras de fer au moment du texte sur l'immigration. Nous avons fait preuve de sérieux et ce bilan a d'ailleurs pu servir de base solide pour nos députés sortants réélus. Nous continuerons d'être guidés par cela.

Quel avenir voyez-vous pour Éric Ciotti et son groupe de députés ?

Éric Ciotti n'a pas réussi son opération. Il est parti seul et se retrouve presque tout seul.

Il affirme que, malgré son « alliance avec le RN », il restera indépendant…

C'est l'indépendance qu'avait l'Autriche en 1938.

Comment envisagez-vous la bataille juridique qui se profile chez LR ?

Tout cela est secondaire. Éric Ciotti est parti, seul. Les péripéties judiciaires seront réglées. Mais le sujet, c'est l'avenir de notre projet politique. La marque Les Républicains est usée. Elle a souffert. Il faut maintenant rendre audible et compréhensible les idées qu'on veut porter pour le pays, en vue de 2027. Ma disponibilité nouvelle me permettra de m'y employer. Comment réconcilie-t-on les Français ? Comment rétablir notre souveraineté industrielle ? Comment mieux rémunérer le travail ? Comment faire cette révolution pénale pour répondre à la demande d'autorité et au sentiment d'un laxisme judiciaire ? Je veux aussi prendre à bras-le-corps le sujet de la probité des élus : c'est un sujet qui reste essentiel au rétablissement de la confiance. Enfin, comment reconstruire l'influence de la France dans le monde ? Ce sont des sujets qui méritent mieux que ce que propose le RN aujourd'hui, qui agrège des votes tellement contradictoires. Le RN est porteur d'illusions et c'est ce qui est tragique : une personne sur deux qui vote RN le fait sans vraie espérance, sans croire en l'utilité profonde de son vote.

Qui pour reprendre la présidence du parti LR ? Pourriez-vous être candidat ?

La question ne se pose pas encore.

Avez-vous un conseil à donner au futur président de groupe ?

Je connais Laurent Wauquiez depuis ses premières années d'engagement en Haute-Loire. C'est un ami, j'ai une confiance absolue en ses capacités.

Avez-vous des regrets ?

Les jeux d'ego. C'est ce qui a tué la droite et ce qui la rend illisible depuis 2016. Je suis assez fier de montrer aujourd'hui l'exemple, de montrer que la vie politique peut être faite aussi de démarches collectives. L'exemple est trop rare, peut-être, mais puissent d'autres me suivre. ■

Allergies, cholestérol, diabète…
Et si on testait tous les autotests moins cher ?



3€,49

Alors que c'est autorisé dans d'autres pays européens, on nous interdit toujours de vendre tous les autotests. Pourquoi ? Parce qu'on vous les vendrait moins cher ?

Oui, d'ailleurs, on l'a prouvé pendant la période du Covid, en vous vendant les tests antigéniques. Si on nous donnait enfin le droit de vendre tous les autotests dont vous avez besoin, et pas uniquement les tests de grossesse, on les vendrait évidemment à prix E.Leclerc. Comme ce test Clearblue® à 3,49 €.

parapharmacie E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

Pierre Lepelletier

Le nom d'Olivier Faure est évoqué par les socialistes pour devenir premier ministre. L'intéressé se déclare « prêt à assumer cette fonction ».



SARAH MEYSSONNIER / REUTERS

Les élus du Parti socialiste à leur arrivée à l'Assemblée nationale, mardi. Au premier plan, l'ancien président de la République François Hollande.

À gauche, la course de vitesse pour Matignon s'engage entre les socialistes et la France Insoumise

Les heures passent et l'ambition ne change pas. Trois jours après avoir obtenu, à la surprise générale, une majorité relative aux élections législatives anticipées, le Nouveau Front populaire souhaite récupérer les clés de Matignon et proposer un gouvernement. Problème : la coalition, montée en urgence après l'annonce de la dissolution, n'a toujours pas désigné de « premier-ministrable ». Déjà, lors des négociations pour l'accord, le sujet avait été renvoyé aux calendes grecques tant les partis s'écharpaient à l'évocation du moindre nom. Rien de trop grave à l'époque puisque, loin d'imaginer qu'elle pouvait l'emporter dans les urnes, la gauche se voyait avant tout comme un bloc de *« résistance »* à l'hégémonie annoncée du Rassemblement national. Projet qui a fonctionné bien au-delà de leurs espérances, mais qui les place désormais face à l'urgence.

Car la gauche n'a qu'une seule crainte : qu'Emmanuel Macron profite de ces interminables négociations internes au NFP pour prendre le cartel de vitesse en allant construire une autre offre avec la droite. *« Il obtiendrait une majorité relative avec quelques dizaines de sièges en plus. Il peut nous la faire à l'envers »*, s'inquiète un écologiste. *« Il n'aurait aucune légitimité politique et démocratique à imposer quoi que ce soit »*, rétorque un responsable du NFP. *« Nous mettons solennellement en garde le président de la République contre toute tentative de détournement des institutions »*, ont insisté les forces du Nouveau Front populaire dans un communiqué, soupçonnant *« un coup de force démocratique »*.

Toutes les composantes du Nouveau Front populaire ont beau s'entendre sur l'indispensable *« pression »* qu'ils doivent maintenir sur le chef de l'État, en s'accordant le plus rapidement possible sur une personnalité pour les représenter, les discussions continuaient de patiner mardi. Le premier secrétaire du PS, Olivier Faure, a voulu donner un sérieux coup d'accélérateur mardi après-midi en déclarant qu'il était *« prêt à assumer »* la fonction. Les socialistes sont persuadés qu'ils parviendront, au bout du compte, à imposer leur chef au reste de la gauche. *« C'est le seul en capacité »*, assure Pierre Jouvet, eurodéputé devenu, au fil du temps et des accords, le négociateur en chef pour le PS.

Une fois n'est pas coutume, Olivier Faure peut même compter sur le soutien de ses opposants internes, à commencer par la maire de Vaulx-en-Velin, Hélène Geoffroy, qui l'a poussé à prendre ses *« responsabilités »* lors d'un bureau national lundi. *« La situation est tellement importante dans le pays, donc on ne va pas se bagarrer à l'intérieur du parti. Il est premier secrétaire du PS, donc il est légitime »*, confirme également Kamel Chibli, vice-président de la région Occitanie, proche de Carole Delga, farouche opposante à la direction.

Plan B : un vote

Pour l'imposer, le parti de la rose compte notamment sur le fait de constituer le plus grand groupe de gauche dans l'Hémicycle. *« Ça se jouera de quelques sièges avec les Insoumis »*, pronostiquait un député PS réélu, alors que les deux forces sont pour l'instant données autour de la barre des 70 élus. Si le PS est devant LFI, ses dirigeants comptent bien prendre au mot Jean-Luc Mélenchon, qui a répété tout au long de la courte campagne que ce serait *« le groupe majoritaire »* de la coalition qui devrait, *« par tradition »*, proposer un nom pour Matignon.

Les tractations se sont donc prolongées toute la journée de mardi pour essayer d'arracher le renfort de certains élus de gauche, dont les Ultramarins, qui ne sont pour l'instant affiliés à aucun groupe. Sans oublier quelques individualités de l'aile gauche du camp présidentiel, qui pourraient constituer un précieux contingent. *« Nous sommes clairs, mais pas sectaires. Si certains macronistes de gauche veulent se retrouver sur les bases du Nouveau Front populaire, nous serons ouverts »*, a d'ailleurs assuré Johanna Rolland, la maire de Nantes, numéro deux du PS, sur France 2 mardi matin.

S'ils ne parviennent pas à dépasser leurs alliés Insoumis au Palais Bourbon, les socialistes assurent avoir un plan B. Ils demanderont un vote au sein de la coalition du Nouveau Front populaire pour désigner le premier ministre. Un scrutin qu'ils sont certains de remporter, car, selon eux, le soutien des écologistes et des communistes leur serait assuré face à un Insoumis. *« Le point de centralité doit être le Parti socialiste. Il y a besoin de rassurer. Or le PS a le premier groupe au Sénat, est à la tête de nombreuses grandes villes, de collectivités… »*, souligne un cadre du parti de la rose qui tient à rappeler qu'Emmanuel Macron *« n'acceptera jamais de désigner un premier ministre LFI »*.

Pour les Insoumis, pas question de parler d'un quelconque vote. Ces derniers réaffirment encore et encore qu'ils décrocheront le groupe de gauche le plus important, malgré le départ annoncé des quelques députés « frondeurs » réélus, dont certains malgré la « purge » lors des investitures, comme François Ruffin, Alexis Corbière ou Danielle Simonnet. Les mélenchonistes considèrent donc que le poste de premier ministre leur reviendra, de droit.

Dès lundi, les mêmes faisaient d'ailleurs fuiter un premier nom, celui de la députée LFI Clémence Guetté. À 33 ans, la coordinatrice du programme de La France insoumise fait partie de la garde rapprochée de Jean-Luc Mélenchon. Ne pas pousser davantage pour Manuel Bompard, le coordinateur national, ou Mathilde Panot, la présidente du groupe, démontrerait, selon certains à gauche, que les Insoumis ont abandonné l'idée de décrocher Matignon.

Reste à savoir également l'attitude des deux autres partis de gauche minoritaires : les Écologistes et le Parti communiste. *« On ne peut avoir aucune confiance en un écologiste, alors qu'un communiste tient toujours parole »*, racontait un cadre socialiste lors de l'entre-deux-tours. Chez les Verts, certains misent à bas bruit sur une neutralisation entre le PS et LFI lors des négociations pour apparaître comme le trait d'union. Des anciennes figures des écologistes sont même évoquées dans les discussions, comme Cécile Duflot, l'ancienne ministre du Logement retirée de la vie politique.

Même si les discussions devraient durer encore plusieurs jours, tout le monde se disait plutôt serein à gauche quant à l'issue. *« Depuis la dissolution, nous avons franchi les étapes les unes après les autres, donc il n'y a pas de raison »*, rappelle un parlementaire écologiste. ■

Gilles Pennelle, directeur général du RN, fusible de l'échec des législatives

Paul Laubacher

Il fallait bien réagir à la défaite surprise du Rassemblement national (RN) aux législatives. Un homme a donc démissionné de son poste, 24 petites heures seulement après le second tour : Gilles Pennelle, directeur général du parti depuis que Jordan Bardella en a pris la tête en novembre 2022, quitte ses fonctions, comme l'ont expliqué plusieurs sources au *Figaro*, confirmant une information du *Monde*. Contacté, l'intéressé restait injoignable mardi.

Il y a deux façons de présenter cette démission. La première, plus officielle, est d'expliquer que Gilles Pennelle, élu eurodéputé le 9 juin dernier, ne peut pas cumuler son mandat au Parlement européen avec son engagement au sein du parti. La seconde, plus officieuse – et sans doute plus vraie –, est plus simple à comprendre : il sert de fusible. Le conseiller régional de Bretagne, chef de file du RN dans cette région, paye le *« fiasco du plan Matignon »* qu'il a chapeauté, et donc les résultats décevants enregistrés dimanche dernier.

Victimes du front républicain qui s'est constitué dans l'entre-deux-tours pour leur « faire barrage », Marine Le Pen et Jordan Bardella n'ont fait élire « que » 126 députés, contre près de 90 dans l'Assemblée sortante. Même en comptant les 15 élus de leur « alliance » avec Éric Ciotti, les deux figures nationalistes s'imaginaient décrocher au moins une majorité relative. Si ce n'est atteindre le seuil de 289 députés, qui leur aurait ouvert les portes de Matignon en leur assurant une majorité absolue. La désillusion n'en a été que plus dure. Pour Jordan Bardella, c'est un premier échec politique, et personnel. *« J'assume ma part de responsabilité tant dans la victoire aux élections européennes que dans la défaite »*, a reconnu le président du RN, lundi, devant le siège de son parti.

Depuis, de nombreux cadres cherchent à comprendre les causes de cette contre-performance. Il y a bien sûr les désistements réciproques entre la gauche et le camp Macron, qui ont fonctionné à plein. Mais, comme le souligne un cadre, *« ce front républicain, il a été alimenté par nos dysfonctionnements »* : un programme législatif non finalisé, présenté tardivement, et des dizaines de candidats investis par le RN qui ont envenimé la campagne par leurs propos polémiques, voire racistes et antisémites.

En apparence, Gilles Pennelle est pour l'instant le seul à porter sur ses épaules le résultat de son parti. L'homme de 61 ans, qui a adhéré au Front national en 1987, occupait jusqu'ici le poste stratégique de « directeur général » – longtemps baptisé « secrétaire général » – où il avait particulièrement la charge des fédérations, de la formation et des élections. Plusieurs cadres RN ont contesté, dès le début, sa nomination par Jordan Bardella. Trop *« identitaire »*, trop *« radical »* pour la nouvelle image du parti, estimaient-ils, en rappelant son passé sulfureux dans un groupuscule néopaïen. Mais le jeune président du RN avait trouvé en Gilles Pennelle un homme de confiance pouvant occuper un poste que personne ne voulait.

Un « chef est là pour cheffer »

Est-il le seul responsable du fiasco du « plan Matignon », censé préparer les investitures du parti en cas de dissolution, et cible de toutes les critiques depuis dimanche ? *« On paye aujourd'hui la structure locale faite par Nicolas Bay »*, se défausse un cadre RN, pointant du doigt l'ancien vice-président du RN qui a décidé de rejoindre Éric Zemmour lors de la présidentielle de 2022. À la demande de Jordan Bardella, Gilles Pennelle a pourtant remanié le maillage territorial lepéniste : pas moins de 42 délégués départementaux nouveaux ont été nommés, *« des anciens méritants et des néocadres prometteurs »*, jugeait-on à la direction du RN. Dans l'organisation du parti, les délégués départementaux sont une aide précieuse : ils structurent l'activité militante et ce sont eux qui aident à trouver et valider des candidats à l'investiture dans les circonscriptions, sauf en cas de parachutage à l'initiative du siège parisien.

Le RN est un parti ultra-jacobin. Jordan Bardella a l'habitude de dire qu'un *« chef est là pour cheffer »*. Le « plan Matignon », préparé à la demande du président du RN, était un « super fichier Excel » regroupant les candidats « pré-investis ». Gilles Pennelle n'était pas le seul à travailler sur ce plan ni à valider les pré-investitures. Pour cela, il y a la commission nationale d'investiture, composé de 16 personnes et présidée par Jordan Bardella lui-même. Sa composition reflète les nouveaux équilibres du RN. Marine Le Pen y siège, tout comme Philippe Olivier, Sébastien Chenu, Edwige Diaz, Louis Aliot ou encore David Rachline. *« On se focalise sur les candidats sulfureux mais il y a eu aussi des parachutages malheureux avec des candidats qui n'avaient pas les bons profils dans les bons territoires »*, observe un cadre. Manière de souligner que, si nombreux ont-ils été, aucun ne faisait partie du « plan Matignon ». ■

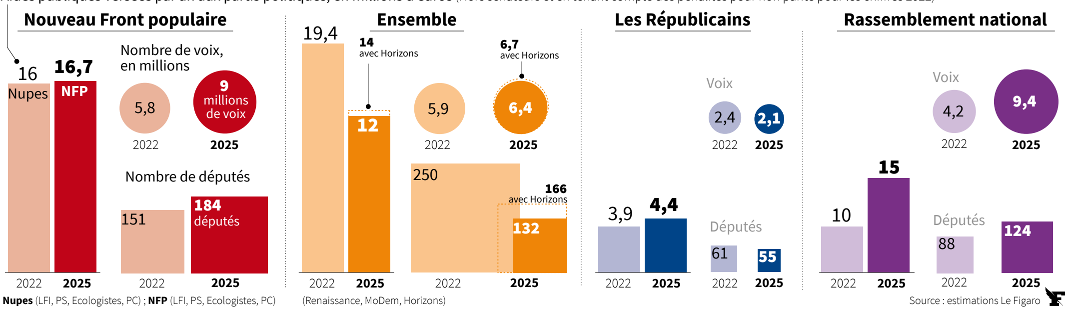
Financement des partis : le RN grand gagnant, la macronie amputée de millions d'euros

Martin Lagrave

Les subventions versées aux mouvements politiques dépendent essentiellement du résultat des élections législatives.

Les gagnants et les perdants du financement public des partis

Aides publiques versées par an aux partis politiques, en millions d'euros (Hors sénateurs et en tenant compte des pénalités pour non parité pour les chiffres 2022)

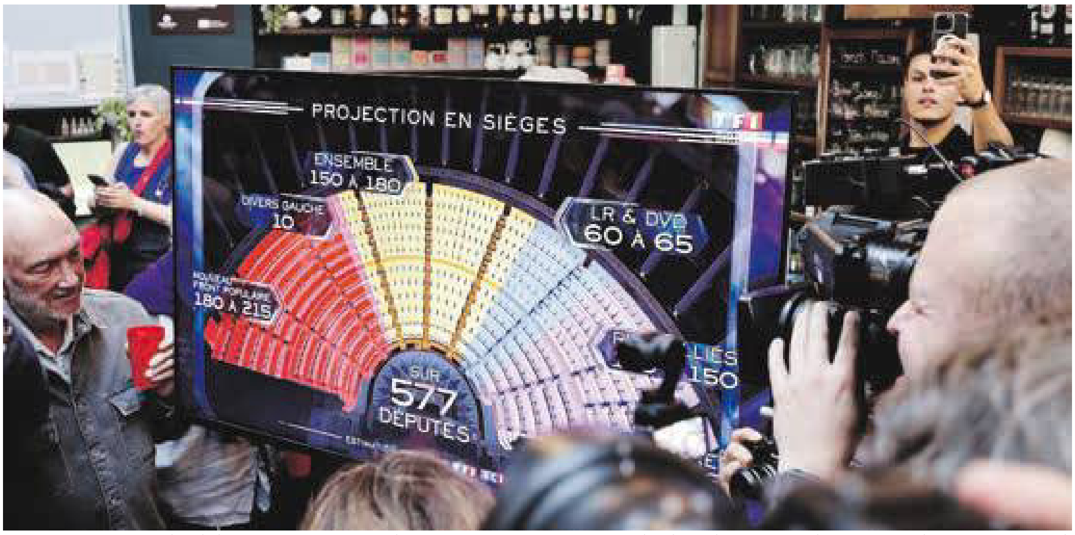


Au lendemain des législatives, les états-majors et surtout les trésoriers des partis politiques sont déjà tournés vers 2025. En se rendant aux urnes, les 30 juin et 7 juillet, les électeurs n'ont pas seulement déterminé les nouveaux rapports de force au sein de l'Hémicycle. Ils ont aussi grandement modifié le montant des subventions publiques accordées aux partis politiques.

La règle est claire : au premier tour, dès lors qu'un parti récolte au moins 1 % des suffrages dans 50 circonscriptions, chaque voix lui rapporte environ 1,10 euro (montant variable en fonction de la participation), et ce, de manière fixe tous les ans. Puis, une fois le second tour passé, chaque parlementaire élu - député ou et sénateur - débloque l'autre volet d'un montant de plus de 37 000 euros par élu et par an jusqu'au prochain renouvellement. Une manne financière qui s'élève à 66 millions d'euros pour l'année 2024.

Le grand gagnant de ce redécoupage budgétaire anticipé est sans conteste le Rassemblement national (RN), même si le pactole du parti à la flamme est bien moins élevé qu'espéré. Avec près de 9,4 millions de suffrages récoltés le 30 juin, le RN devrait recevoir toutefois plus de 10,3 millions d'euros du financement public au titre de la première fraction. La déception du second tour, avec « seulement » 124 députés élus, liée aux plusieurs centaines de désistements du « front républicain », a contraint les cadres du RN à revoir leurs projections financières. Le contingent d'élus ajoute néanmoins environ 4,5 millions d'euros à la caisse - contre 9 millions envisagés - portant l'enveloppe totale à près de 15 millions d'euros par an. Le parti de Jordan Bardella, qui ne comptait que 2 députés en 2017, est désormais le plus grand bénéficiaire des subventions publiques.

Pour la coalition Ensemble, c'est la déconfiture. Renaissance et ses alliés (MoDem et Horizons), qui se partageaient près de 19,5 millions d'euros par an depuis 2022, vont perdre gros. Amputés d'une centaine de députés, les trois partis du camp Macron ont certes récolté plus de voix qu'en 2022 - du fait d'une participation record - mais un pourcentage moindre : 20 % des suffrages exprimés contre plus de 25 % en 2022. Pour l'année 2025, Renaissance et le MoDem se partageront donc environ 12 millions d'euros. Les trésoriers des deux formations étudieront dans les prochains jours les voix récoltées par chacun des deux partis pour répartir équitablement la dotation. Horizons, qui est cette fois, parti sous ses propres couleurs, percevra 2 millions d'euros.



STÉPHANE DE SAKUTIN/AFP

Des supporteurs du Parti socialiste, à l'annonce des premiers résultats du second tour des législatives, dimanche, à Paris. Pour le premier tour, chaque parti récoltant au moins 1 % des suffrages dans 50 circonscriptions reçoit 1,10 euro par voix et par an. Au second tour, plus de 37 000 euros par élu et par an.

Pénalités pour non-respect de la parité

Pour la coalition des gauches, si l'enveloppe globale devrait rester similaire - 16 millions d'euros en 2022 contre 16,7 millions prévus en 2025 - le changement du rapport de force interne modifie aussi la donne financièrement. Ainsi, si LFI revendique pour l'heure 78 députés, ce chiffre devrait diminuer d'ici le 18 juillet - date limite pour constituer les groupes parlementaires - notamment avec le départ des « frondeurs » comme François Ruffin, Alexis Corbière ou encore Clémentine Autain. Le Parti socialiste devrait au contraire, élargir son groupe grâce au possible rattachement de députés « divers gauche ». Le parti à la rose juge même crédible de doubler les Insoumis et devenir la première force de gauche dans l'Hémicycle. Là encore, les argentiers des formations du Nouveau Front populaire sont d'ores et déjà en train d'évaluer les voix récoltées par leurs candidats respectifs pour estimer leur part du gâteau.

Pour les Républicains (LR), la situation financière se dégrade mais la catastrophe est évitée, notamment grâce au « front républicain ». En 2022, le parti pouvait compter sur près 4,5 millions d'euros grâce à son score des législatives et ses 62 députés. Toutefois, le parti d'Éric Ciotti perdait 1 290 000 d'euros chaque année pour non-respect de la parité lors des élections. Ces législatives anticipées auraient pu très sévèrement affaiblir le parti, notamment à cause de la concurrence des troupes ciottistes alliées au RN. Finalement, les désistements massifs de candidats lors du second tour ont grandement profité aux Républicains. En plus des 2 millions de voix recueillies au premier tour, le parti compte plus d'une cinquantaine de députés. En 2025, la formation de Laurent Wauquiez devrait toucher 4,3 millions d'euros (hors pénalité) et pourra aussi compter sur son grand nombre de sénateurs (133) pour récupérer près de 5 millions d'euros supplémentaires.

L'agitation de deux campagnes menées successivement s'estompant peu à peu, les partis vont désormais pouvoir se tourner vers la prochaine échéance majeure : l'élection présidentielle de 2027. Les décisions d'Édouard Philippe ou encore d'Éric Ciotti d'avoir mené une campagne sous leur propre bannière attestent de cette volonté d'indépendance financière. Une manière d'aborder plus sereinement le coût faramineux d'une éventuelle campagne élyséenne, souvent autour d'une quinzaine de millions d'euros rien que pour le premier tour. ■

En Corse, les nationalistes connaissent leur première défaite depuis dix ans

Antoine Giannini

Poing levé vers le ciel, grand sourire, François-Xavier Ceccoli, le candidat divers droite de la deuxième circonscription de Haute-Corse, savoure sa victoire dimanche soir, sur les épaules de ses soutiens. La scène de liesse est à la hauteur de la secousse sismique ressentie par la majorité territoriale nationaliste. Avec ce succès de plus de 4 000 voix, face à Jean-Félix Acquaviva, le député sortant autonomiste, l'ingénieur de 55 ans vient de mettre fin à dix ans de victoires électorales des autonomistes, depuis leur accession à la tête de la région en 2015. Un tremblement de terre dans le paysage politique insulaire qui met fin aussi à l'hégémonie du mouvement Femu a Corsica (Faisons la Corse), dirigé par Gilles Simeoni, le président de la collectivité de Corse. Au point que la réélection de Michel Castellani (Femu a Corsica) et de Paul-André Colombani (Parti de la nation corse), deux députés sortants autonomistes, est presque éclipsée par cet échec.

Les autonomistes avaient pourtant tout remporté pendant cette période dorée, parvenant à envoyer trois députés et un sénateur à Paris. Tout en conservant la mairie de Bastia arrachée à la dynastie Zuccarelli en 2014. En prime, les autonomistes gèrent aussi la collectivité de Corse, mammouth institutionnel qui réunit les deux ex-conseils départementaux et l'ancienne collectivité territoriale de Corse. L'élection dans la deuxième circonscription de Haute-Corse était donc remplie de symboles. Fief familial et politique de Gilles Simeoni, ce territoire au cœur de l'île, à forte consonance rurale, avait donné ses voix à Jean-Félix Acquaviva depuis 2017. L'homme n'est pas n'importe qui. Cousin de Gilles Simeoni, il est la cheville ouvrière des négociations sur l'autonomie menées avec le gouvernement depuis l'agression mortelle en prison du militant indépendantiste corse Yvan Colonna, condamné à perpétuité pour l'assassinat du préfet Claude Erignac.

Ce membre du premier cercle de Gilles Simeoni a pourtant concentré toutes les critiques émises par les opposants à la majorité territoriale : *« Acquaviva doit tomber en premier,* avait lancé lors d'un meeting de campagne, François-Xavier Ceccoli. *Et, derrière, c'est Simeoni qui tombera »*, renchérissait ce producteur de clémentines, président de la fédération LR de Haute-Corse, qui se voit aujourd'hui comme le premier opposant aux nationalistes. Si le maire de San Giuliano, un village de plaine orientale, a su fédérer, il a pu aussi compter sur la volonté affichée par l'opposition, de sanctionner l'action de Gilles Simeoni depuis dix ans.

« Changer de politique »

Le bilan de l'ancien avocat est largement critiqué, accusé de surfer avant tout sur la symbolique, par ses opposants. Et les attaques les plus virulentes viennent de son propre camp. Depuis les élections territoriales de 2021, les différents mouvements nationalistes partent divisés à travers les différentes élections. Eux qui affichaient leur union depuis 2015, sous une seule et même bannière. Ses anciens partenaires de l'assemblée de Corse le tiennent pour responsable de cette rupture : *« On ne peut pas tirer des enseignements de cette défaite, uniquement sur la stratégie de 2021,* se défend Gilles Simeoni. *Cette stratégie a été une réponse à des difficultés internes dans la majorité élue en 2015. Chacune des composantes de cette majorité avait sa responsabilité. »*

Le président du conseil exécutif de la collectivité de Corse prend tout de même sa part de la défaite : *« Il y a eu un choix de M. Ceccoli de concentrer des attaques véhémentes contre le Conseil exécutif et la majorité territoriale. Après sa victoire, on peut considérer que ces attaques ont été, en partie, entendues par les électeurs. Il faudra que le Conseil exécutif, la majorité territoriale et moi-même en tirions les conséquences. »*

Le constat est encore plus dur du côté des indépendantistes alors qu'un tiers des électeurs corses ont porté leurs suffrages vers le RN, fortement opposé à l'autonomie : *« Les législatives ont globalement sanctionné le Mouvement national,* lance Paul-Félix Benedetti, leader de Core in Fronte, qui compte six élus à l'assemblée de Corse. *Depuis neuf ans, il n'y a pas eu les attendus et les traceurs d'une politique nouvelle pour la Corse. Ceux qui sont au pouvoir doivent faire une rétrospection de leurs échecs. Nous devons changer de politique. »*

De quoi galvaniser le camp d'en face. À commencer par les soutiens de François-Xavier Ceccoli : *« C'est l'espoir du changement qui renaît,* affirme Pierre Alessandrini, directeur de campagne du nouveau député. *Après tant de défaites et de déceptions. Ça fait du bien ! »* Et le prochain objectif n'est même plus caché. Ange Santini, maire de Calvi et pilier de la droite insulaire, avait donné le ton lors d'un meeting de soutien à François-Xavier Ceccoli : *« Nous allons même faire tomber le bastion de la collectivité de Corse en 2028 ! »* ■

Plongée dans la mécanique du «front républicain»

Guillaume Tabard

Au second tour, le RN a progressé de 6 points tandis que ses adversaires en gagnaient 20, profitant de larges reports de voix.

Pour le Rassemblement national, c'est 2022 à l'envers. Si, il y a deux ans, l'élection de 89 députés sous son étiquette avait été une surprise, c'est parce que personne n'avait imaginé qu'ils puissent bénéficier d'importants reports de voix au second tour. Cette fois, c'est l'inverse. S'ils n'ont obtenu «que» 143 élus, loin des prévisions, c'est parce que personne n'avait imaginé qu'ils seraient victimes d'un nouveau «plafond de verre». Ainsi, en 2022, les candidats RN avaient 20,4 points d'un dimanche l'autre. Dimanche dernier, leur progression n'a été que de 6,1 points. De la dynamique on est passé au barrage, et ce sont ses adversaires de second tour, toutes sensibilités et toutes configurations confondues, qui ont gagné 20,25 points, bénéficiant ainsi de larges reports de voix voulant empêcher la victoire du parti de Jordan Bardella.

Avant l'impact de ce «front républicain» réactivé, le Rassemblement national a paradoxalement pâti de son succès du premier tour, passant de 18,34 % à 33,15 %. Ce saut de près de 15 points est colossal. Devenant un vote de premier choix, le RN s'est privé des réserves d'un vote de second choix. Il y a ensuite un effet triangulaires. De 8 en 2022, elles sont passées à 88. Or, l'offre étant plus large, le vivier des voix nouvelles est moindre. Dans ces cas, le RN s'est cependant retrouvé quasi bloqué à son score de premier tour. Les candidats lepénistes n'ont gagné que 1,32 point face au NFP et Ensemble et 3 points quand ils affrontaient la droite et à la gauche, quand leurs adversaires progressaient respectivement de 8 et 9,3 points. Le parti de Jordan Bardella n'a ainsi décroché que 10 victoires sur 88 triangulaires. Mais contrairement à l'idée reçue, ce n'est pas le «risque» de sa victoire qui a provoqué un sursaut de mobilisation contre ; c'est au contraire quand il a gagné qu'il a obtenu davantage de voix nouvelles : près de 9 points gagnés pour le sortant Jorys Bovet à Montluçon (Allier), près de 6 points pour Gérault Verny qui a ravi la circonscription d'Aix-en-Provence à Ensemble.

L'effet «barrage»

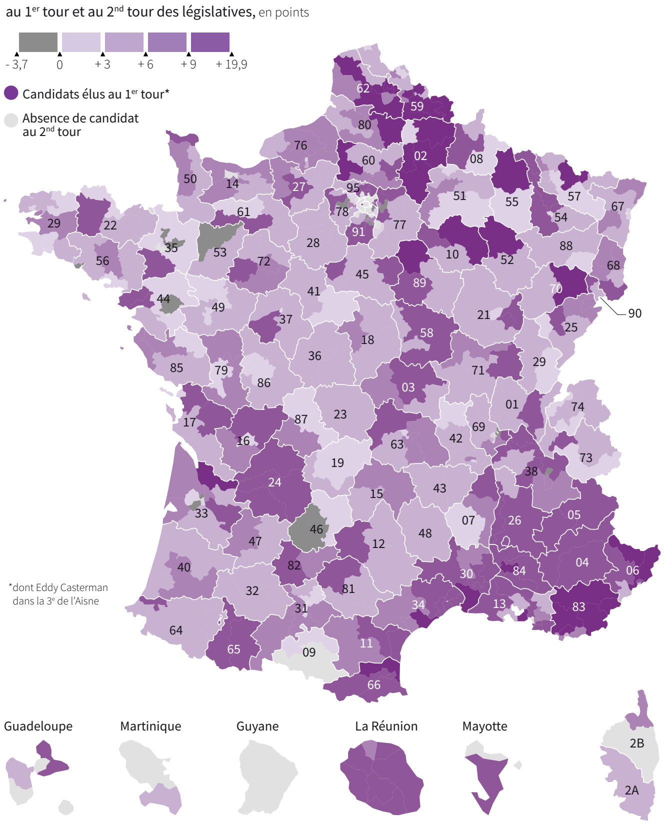
En duel, c'est face à la gauche que le Rassemblement national s'est le mieux défendu. Sur 159 face-à-face avec elle, il en a gagné 62 (38 % des cas). Dans cette configuration, les reports de voix se sont faits dans une proportion de deux contre un en faveur du Nouveau Front populaire. Dans ces circonscriptions, le candidat NFP a progressé de 20,9 points d'un tour à l'autre et celui du RN de 9,87 points. C'est très loin de 2022 où le RN avait emporté 33 de ses 59 duels avec la Nupes, engrangeant 22,9 points d'un tour à l'autre. Des poussées plus fortes ont cependant permis les victoires de Joseph Rivière à La Réunion (+19,87 pts), de Marc Chavet dans l'Ain, dans l'ex-circonscription de Damien Abad, ou celle, d'un cheveu (50,59 %) de Guillaume Bigot dans le Territoire de Belfort (+12,73 %). À l'inverse, le sortant Grégoire de Fournas a perdu d'un cheveu également alors qu'il avait dix-huit points d'avance au premier tour.

L'effet «barrage» a davantage joué lorsque le RN affrontait Ensemble. Il n'a gagné dans ces configurations que 5,44 points contre 26 points aux candidats de l'ancienne majorité. Face à Élisabeth Borne, Nicolas Calbrix a progressé de 7,38 points, mais de bons reports de la gauche ont permis à l'ancienne première ministre de quasiment doubler son score (27,43 points gagnés après un premier tour à 29,83 %). Sursaut plus spectaculaire encore, Marc Fesneau, distancé de 10 points au premier tour dans la 1re du Loir-et-Cher et qui dépasse les 60 % au second (près de 35 points gagnés). Pour des sortants arrivés très haut au premier tour, une forte mobilisation anti-RN n'a pas empêché la réélection, à l'instar de Caroline Parmentier dans le Pas-de-Calais (5 points de gagnés contre 25,58 pour ses adversaires, mais nette victoire après un premier tour à 48,85 %). Au total, 22 victoires RN sur 129 duels avec les macronistes (17 %).

C'est dans les duels avec la droite que le RN a le moins progressé (4,16 points), les candidats LR gagnant plus de voix que ceux de la gauche mais moins que ceux d'Ensemble (23,36 points). À l'arrivée, la victoire pour 10 représentants lepénistes sur 61 circonscriptions concernées (17 % des cas seulement). Une progression plus forte (18,35 points) a permis au RN Anchya Bamana de battre le sortant LR Mansour Kamardine. De retour à l'Assemblée, Laurent Wauquiez a bénéficié d'un apport de 24,81 points lui garantissant une large victoire (61,61 %) sur Alexandre Heuzey qui n'avait qu'un point de retard au premier tour, mais n'a progressé de 4,21 points. Sursaut plus spectaculaire encore pour le président sortant du groupe, Olivier Marleix, distancé de plus de 12 points au premier tour, mais l'ayant emporté haut la main au second grâce à une progression de 31,33 points. ■

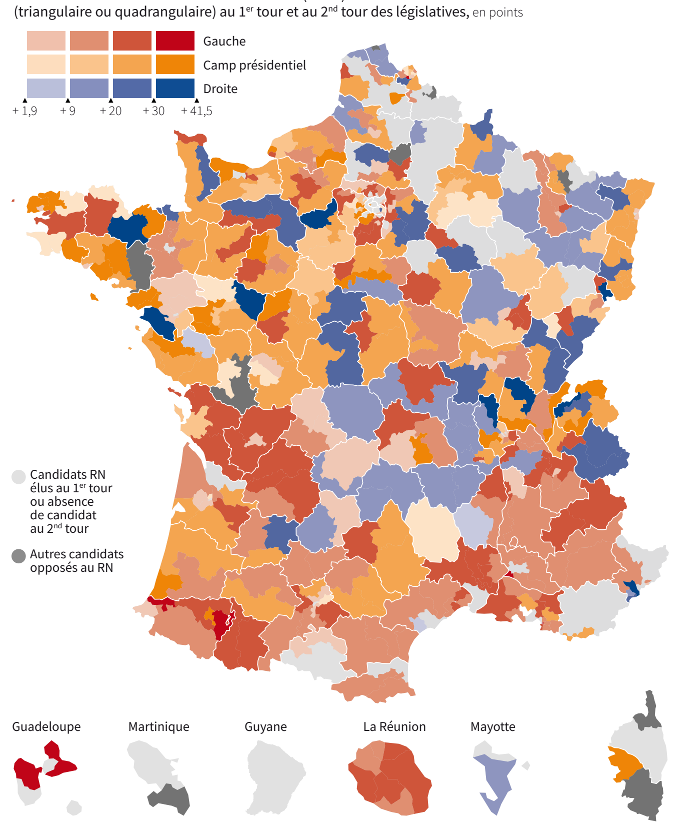
Le RN a progressé en moyenne de 6 points...

Différence entre le score du RN et de ses alliés au 1er tour et au 2nd tour des législatives, en points

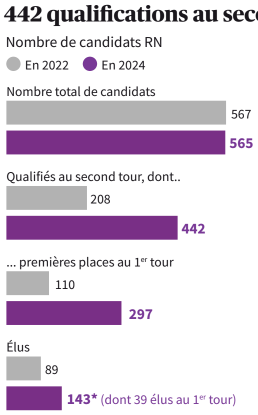


.... quand ses adversaires en ont gagné 20

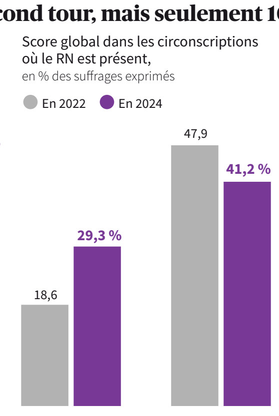
Différence entre le score du concurrent du RN (duels) ou du meilleur concurrent du RN (triangulaire ou quadrangulaire) au 1er tour et au 2nd tour des législatives, en points



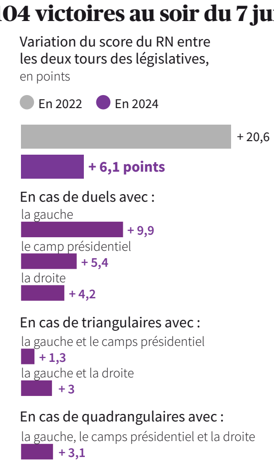
442 qualifications au second tour, mais seulement 104 victoires au soir du 7 juillet

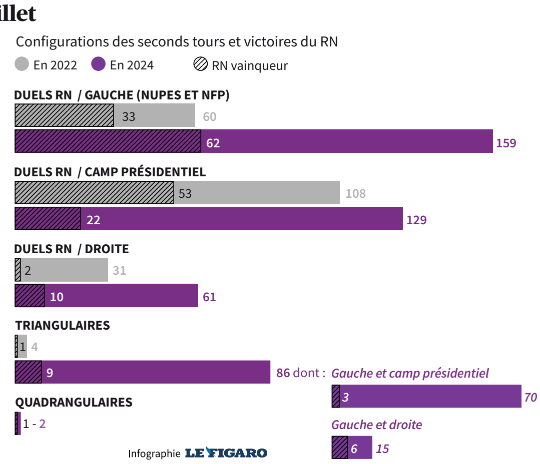


*dont Eddy Casterman candidat dans la 3e de l'Aisne



* au niveau national : 17,3 % en 2022 et 32,1 % en 2024





Sources : ministère de l'Intérieur et FIG DATA

Infographie LE FIGARO

Le plaidoyer des juges pour l'État de droit

Paule Gonzalès

Estimant qu'il est sans cesse contesté, le Conseil supérieur de la magistrature demande le dialogue au pouvoir politique.

Alors que le monde politique est en surchauffe, deux jours après des élections législatives inédites, le rapport annuel du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) en appelle à la préservation de l'État de droit, en danger selon eux. Respect des décisions de justice, lois nationales, traités internationaux, droit de l'Union européenne… Les deux présidents du CSM, Christophe Soulard et Rémy Heitz, insistent : la victoire de la gauche ne change rien à leur inquiétude. *« Le respect de l'État de droit ne peut se résumer à une élection »*, souffle un membre du CSM.

Christophe Soulard cite le discours du président de la République, le 1er février, devant l'École nationale de la magistrature, évoquant *« les vents mauvais »* qui soufflent sur l'État de droit. Rémy Heitz, lui, rappelle son discours de rentrée solennelle, en janvier, appelant une fois de plus les politiques à renforcer *« l'indépendance de la justice par une réforme constitutionnelle du parquet, déjà votée en termes équivalents par l'Assemblée et le Sénat. Pour cela, il faut une volonté et une majorité »*, rappelle le plus haut magistrat de France.

Au cœur de l'alarme du CSM qui nomme les magistrats et qui les juge pour leurs manquements, un constat répété : *« L'autorité des décisions et même la légitimité des juridictions nationales et européennes sont désormais remises en cause. » « Le droit et le juge seraient-ils devenus les ennemis de la démocratie ? Un tel questionnement ne peut être balayé d'un revers de manche »*, estime le CSM. Il considère que *« cette contestation qui dépasse largement nos frontières ne saurait être simplement disqualifiée comme une forme d'hostilité populiste à l'État de droit »*. Elle traverse quasiment tous les courants politiques ou presque. Et les exemples de tentatives de déstabilisation de la justice ailleurs en Europe *« n'épuisent pas la critique de la nouvelle place du juge dans la démocratie »*, insistent les sages. Autant donc y faire face.

Celles qui cristallisent toutes les critiques sont les hautes juridictions : le Conseil constitutionnel, le Conseil d'État et la Cour de cassation, à qui il est



De gauche à droite **: Christophe Soulard, Gérard Larcher et Rémy Heitz, respectivement premier président de la Cour de cassation, président du Sénat et procureur général de la Cour de cassation, avant une audience solennelle de la Cour de cassation, le 12 janvier, à Paris.** DIMITAR DILKOFF/AFP

reproché d'abandonner la souveraineté juridique de la France aux juridictions européennes et aux traités internationaux. Or *« le contrôle a priori puis a posteriori de la loi par le juge constitutionnel n'est pas né de l'hubris des juges »*, rappelle le CSM. Il insiste sur le rôle même du constituant qui, tour à tour, a fait le choix *« de proclamer des droits fondamentaux, contribuant ainsi à l'extension des compétences du juge constitutionnel »*, de garantir *« la primauté du droit international sur le droit interne »*, et de *« ratifier des conventions internationales obligeant la France »*, lesquelles *sont « directement invocables devant les juridictions françaises, en particulier la convention européenne des droits de l'homme »*.

À cela s'ajoute l'usage législatif comme arme politique. Ce qui entraîne *« la multiplication des lois d'affichage et pas forcément utiles parce qu'elles ne changent rien au fond du droit, comme la création de l'homicide routier. Ce que nous voyons c'est ainsi une sédimentation et une complexification du droit. Il n'y a pas un ministre qui ne veuille sa disposition pénale »*, soupire un bon connaisseur de la Chancellerie.

« Pression de l'opinion publique »

« La loi s'est en effet banalisée. Elle est devenue un instrument de gouvernement à courte vue qui ne s'impose plus en majesté et dans la durée », insiste le CSM dans son rapport annuel. *« Elle est donc amenée à varier en fonction de l'actualité, quand ce n'est pas sous la pression de l'opinion publique ». « Aujourd'hui, non seulement, le juge interprète la loi, mais de plus en plus souvent il la juge, ce qui le conduit à l'écarter ou à la censurer, voire à la brider ou à la contraindre »*, cite le CSM en reprenant l'analyse de Jean-Marc Sauvé, ancien vice-président du Conseil d'État, à l'occasion des États généraux de la justice en 2021.

Enfin, le Conseil supérieur de la magistrature insiste en ces temps de malaise social sur le fait que *« le juge, comme d'autres acteurs, se retrouve bien souvent malgré lui sommé de répondre à une partie de la détresse, de la colère et du sentiment de déclassement qu'exprime une partie de la population »*. Alors *« qu'il était chargé de trancher les litiges par l'application quasi mécanique d'une règle de droit »*, le juge est parfois amené à juger la loi qui est devenue trop confuse. Un *« changement de paradigme qui modifie notre conception traditionnelle de la séparation des pouvoirs, provoque un procès en illégitimité à l'encontre du juge chaque jour plus intense »*.

Pour sortir de *« la crise actuelle »*, le CSM prône le *« dialogue »* auquel il *« entend participer pleinement »*. En 2023, il l'a amorcé poliment avec les présidents de la commission des lois du Sénat et de l'Assemblée nationale. Il sera plus aisé encore avec le futur gouvernement de gauche, trop préoccupé à tenir la mécanique de l'État pour ne pas laisser faire les juges. ■

Le Vatican retarde l'idée d'ordonner des diaconesses

Jean-Marie Guénois

Le document de travail du prochain synode, réformant la gouvernance de l'Église, insiste sur le rôle des femmes mais recule sur leur ordination.

Le diaconat féminin devra attendre dans l'Église catholique. Le diaconat est le premier niveau d'ordination. Il peut être permanent pour des hommes mariés, ou transitoire en vue de l'ordination presbytérale qui conduit à la prêtrise. Il est réservé aux hommes célibataires mais, depuis l'élection du pape François, en 2013, l'idée d'ordonner des femmes diacres a fait son chemin. Au point d'être une proposition phare d'un synode mondial de réforme de l'Église, dont la première session a eu lieu en octobre 2023. Mais le « document de travail » – support officiel des débats et des votes de la seconde session de ce synode, prévue en octobre prochain à Rome –, publié ce mardi, repousse encore la perspective.

« Alors que certaines Églises locales demandent l'admission des femmes au ministère diaconal, d'autres réaffirment leur opposition. Sur ce sujet qui ne fera pas l'objet des travaux de la session, assure le texte, *il est bon que la réflexion théologique se poursuive, avec les temps et les modalités appropriés. »* Un *« groupe d'étude »* ad hoc va encore réfléchir à la *« maturation »* de ce projet, qui reprendra les résultats de deux *« commissions »* successives, lancées par François, sur le diaconat féminin mais qui n'avaient abouti à rien.

Pour compenser ce report, qui va beaucoup décevoir dans les franges réformistes de l'Église catholique, le document de travail critique le *« machisme »* qui peut prévaloir dans certaines cultures ecclésiales mais aussi le fait que la *« participation des femmes »* soit *« sous-utilisée »*. Il affirme *« la nécessaire participation des femmes à la vie et au leadership de l'Église »*. Notamment dans les *« processus décisionnels »* et *« aux postes de responsabilité dans les diocèses »* – en respectant toutefois les *« réglementations existantes »* –, mais aussi dans les *« séminaires et les facultés de théologie »* et dans les tribunaux ecclésiastiques avec *« l'augmentation du nombre de femmes juges »*. Le texte va même jusqu'à suggérer un *« langage plus inclusif »* dans les documents officiels de l'Église.

En un mot, c'est le principe de *« coresponsabilité »* qui doit désormais guider l'Église, entre hommes et femmes mais aussi entre clercs et laïcs, avec la proposition de créer une *« ministérialité laïque »* stable, qui reconnaîtrait une responsabilité officielle décisionnelle à des non-prêtres. Ils sont les *« ministres du culte »* même si les laïcs peuvent déjà, dans certains cas, être *« ministres extraordinaires »* du catéchisme, du baptême, du mariage, de l'enterrement. Dans ce registre, le synode envisage de créer un *« ministère de l'écoute et l'accompagnement »* qui serait confié à des personnes chargées d'accueillir et d'écouter ceux qui en auraient besoin pour *« ne pas réserver l'engagement de l'écoute aux seuls ministres »*.

Donner plus de responsabilités aux laïcs, dans lesquels sont inclus *« les marginaux et les minorités »*, est la seconde tendance dominante de l'*« instrumentum laboris »*, nom du document synodal romain. L'orientation générale du synode est très claire : réformer la gouvernance de l'Église, en la voulant *« moins bureaucratique, plus relationnelle »* et en opérant une *« véritable conversion et réforme de ceux qui détiennent l'autorité »*. En somme, passer *« d'un mode pyramidal d'exercice de l'autorité à un mode synodal »*. Le mot Église « catholique » n'apparaît que sept fois dans la centaine de pages du document alors que le mot Église « synodale » est mentionné 43 fois.

> **« La participation de tous aux processus de décision apparaît comme le moyen le plus efficace de promouvoir une Église véritablement synodale »**
>
> **Document synodal romain**

Ce qui signifie concrètement *« une réévaluation du ministère ordonné »* où, plus que les prêtres, c'est *« la figure de l'évêque »* qui est visée. Le document attaque la perception *« monarchique »* du *« ministère épiscopal (…) conçu comme un cumul de prérogatives »*, en fixant un objectif : *« La participation de tous aux processus de décision apparaît comme le moyen le plus efficace de promouvoir une Église véritablement synodale. »*

Certes, le droit canonique protège l'évêque dans son pouvoir de *« décision »* comme *« autorité compétente »*, concède le document, mais le synode veut mettre fin à des décisions prises sans consultations suffisantes de la base : *« Dans l'Église, l'exercice de l'autorité ne consiste pas à imposer une volonté personnelle arbitraire, mais à exercer un ministère au service de l'unité du peuple de Dieu. »*

Ainsi en résulte cette proposition très importante, qui sera discutée et votée à l'automne prochain à Rome : modifier le code de droit canonique qui *« sous-estime la valeur de la consultation »* en considérant que les votes des conseils qui entourent les évêques sont des *« votes uniquement consultatifs »*. Ce qui reviendrait à rendre *« obligatoire »* pour l'évêque la nécessité de tenir compte des avis des conseils pour ne pas gouverner seul.

Deux autres conditions sont avancées pour mieux contrôler à l'avenir le pouvoir de l'évêque. D'une part, *« la culture et la pratique de la transparence et "l'accountability" »* – autrement dit « rendre compte ». Elle est *« nécessaire »* ponctue le texte. L'évêque devra ainsi *« rendre compte de son ministère à la communauté »*. Ce qui serait une façon de lutter, assure le document, contre le *« cléricalisme »* : *« Le manque de transparence et d'obligation de rendre des comptes alimente le cléricalisme, reposant sur l'hypothèse implicite que les ministres ordonnés ne sont redevables à personne dans l'exercice de l'autorité qui leur est conférée. »*

L'autre condition imposée, *« cruciale »*, selon le document, touche la composition des conseils entourant l'évêque, à qui échapperait le pouvoir actuel de nommer les membres : *« Il est préconisé que la majorité des membres ne soit pas nommée par l'autorité (évêque ou curé), mais soit choisie d'une autre manière, permettant de représenter la réalité de la communauté ou de l'Église locale. »*

Dernier axe de cette réforme fondamentale pour la gouvernance de l'Église : *« Il est proposé de reconnaître les conférences épiscopales comme des entités ecclésiales dotées d'une autorité doctrinale. »* Ces conférences épiscopales pourront s'organiser en assemblée régionale ou continentale. Elles pourront *« revaloriser l'institution de conciles particuliers, provinciaux ou pléniers »*.

Cette *« décentralisation salutaire, préconisée par le pape François et demandée par de nombreuses conférences épiscopales »*, conclut le document, donnera à *« l'évêque de Rome »* la responsabilité d'être *« le garant de la synodalité »*, en *« veillant à ce que l'Église grandisse dans un style et une forme synodale »*. ■

La cohésion des alliés à l'épreuve des populismes

Nicolas Barotte

Le sommet de l'Alliance atlantique s'est ouvert mardi à Washington et s'achèvera jeudi dans un contexte où les foyers de tensions

L'anniversaire s'annonce morose. Derrière les apparences, l'ambiance n'est pas à la fête pour l'Alliance atlantique qui fête cette année ses 75 ans. Les célébrations qui devaient avoir lieu mardi soir avant l'ouverture du sommet de l'Otan à Washington ne devaient pas pouvoir faire oublier les interrogations qui tiraillent les alliés. Le président américain Joe Biden, 81 ans, accueillera quelques-uns de ses pairs au Mellon Auditorium où avait été signée le 4 avril 1949 la fondation de l'Otan. Trois quarts de siècle après sa création, l'Alliance compte 32 membres. Mais la guerre menace, deux ans et demi après le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les foyers de tensions et d'inquiétudes se sont multipliés du Proche-Orient jusqu'en Indo-Pacifique. Les armées alliées sont confrontées à des questionnements vertigineux sur leur préparation militaire. La solidité politique de l'Alliance est fragilisée par les crises des démocraties occidentales et la pression des populismes.

« Nous vivons des temps incertains », a convenu vendredi dernier le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg. Il cédera la place dans quelques semaines au Néerlandais Mark Rutte. *« L'Otan est un pilier de stabilité dans une période dangereuse. Il est extrêmement important de faire en sorte qu'il reste ainsi. Bien sûr, en démocraties vous ne pouvez jamais donner de garanties »*, a-t-il admis. Unis pour se défendre, les alliés sont-ils d'accord sur l'issue de la guerre en Ukraine ? Sur leur stratégie vis-à-vis de la Russie ? Sur les *« valeurs »* qu'ils souhaitent défendre contre les régimes autoritaires, comme le clame l'organisation ?

« Les alliés sont d'accord pour dire que leur sécurité et leur avenir se jouent en Ukraine. Mais quand on leur demande ce que doit être la victoire de l'Ukraine, ils n'ont pas la même définition, a expliqué Kristi Raik, directrice déléguée du think-tank ICDS lors d'un briefing la semaine dernière. *Berlin et Washington craignent les conséquences déstabilisatrices d'une défaite russe. » « L'Otan se veut une communauté de valeurs. Mais c'est une fiction*, commente de son côté Amélie Zima, spécialiste des questions de défense à l'Ifri. *Il y a un hiatus entre ce que l'alliance entend être et ce qu'elle est vraiment »*, poursuit-elle. Mais cette ques-

« L'Otan est un pilier de stabilité dans une période dangereuse. Il est extrêmement important de faire en sorte qu'il reste ainsi. Bien sûr, en démocraties vous ne pouvez jamais donner de garanties »

Jens Stoltenberg Secrétaire général de l'Otan

tion des valeurs ne figure pas à l'ordre du jour du sommet de l'Otan.

« C'est l'éléphant dans la pièce, mais c'est aussi un sujet dont il est difficile de parler entre alliés », explique Camille Grand, ancien secrétaire général adjoint et spécialiste des relations internationales à l'European Council on Foreign Relations (ECFR). *« L'Otan est assez agnostique en la matière »*, dit-il en citant les exemples passés : dans son histoire, l'Otan s'est accommodée de régimes autoritaires au Portugal ou encore en Grèce, elle a toléré les dérives turques ou les positions prorusses de la Hongrie. C'est ce qui avait poussé Emmanuel Macron à juger en 2019 que l'Otan était en état de *« mort cérébrale »*. *« Les choix politiques peuvent avoir des conséquences importantes »* sur les orientations de l'Alliance, admet Camille Grand. *« La montée des populismes (en Occident) est un problème mais je ne dirais pas que la cohésion de l'alliance est en danger*, nuance Ben Schreer de l'IISS (International Institute for Strategic Studies). *Mais cela ne va pas faciliter les choses : si la volonté collective de soutenir l'Ukraine est remise en cause, de nombreuses questions vont être posées. »*

À quatre mois des élections américaines, l'horizon politique est incertain à Washington avec la possible élection de Donald Trump. Dans le camp républicain, la Chine est perçue comme une menace bien plus préoccupante que la Russie. L'Otan n'est plus la seule priorité. Les Européens sont sommés de prendre en charge, enfin, leur sécurité. Depuis le début du conflit en Ukraine, le réarmement est à l'œuvre avec 23 pays qui dépensent désormais au moins 2 % de leur PIB pour leur défense, comme requis depuis 2014.

Politiquement, les Européens cherchent leur leadership. En France, le président de la République Emmanuel Macron est affaibli, sans majorité parlementaire pour le soutenir. Il voulait être le chef de file des soutiens à l'Ukraine… Quelles sont désormais ses marges de manœuvre ? L'Allemagne revendique son rôle de premier soutien à l'Ukraine. Mais elle est entravée par une coalition à trois partis et une aversion historique à la guerre. Son ministre de la Défense, Boris Pistorius, a dû admettre cette semaine que son budget n'augmenterait pas autant qu'espéré, malgré le contexte. En Italie, la populiste Georgia Meloni affiche des positions résolument atlantistes. Mais son pays ne dépense que 1,49 % de son PIB pour sa défense. En Europe, la tentation est forte de chercher à contractualiser le soutien américain dans une forme de relation directe, plutôt

« Trump voudrait-il négocier un projet de paix qui contredit les positions européennes ? Ou négocier en position de force avec la Russie ? Quoi qu'il en soit, Trump 2 serait plus compliqué que Trump 1 »

Camille Grand Spécialiste des relations internationales à l'European Council on Foreign Relations

qu'au sein de la communauté transatlantique. *« Pour beaucoup d'Européens, l'Otan ce sont les États-Unis »*, souffle un expert. Au grand regret des pays du flanc est de l'Europe, les alliés ne devraient pas



Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg *(à gauche, au premier plan)*, a rencontré le secrétaire américain à la Défense,

L'hypothèque Trump-Biden pèse sur le sommet de l'Otan

Adrien Jaulmes
Correspondant à Washington

Au lieu de célébrer en fanfare le 75e anniversaire de l'Otan, le sommet de l'organisation s'est ouvert mardi à Washington dans une atmosphère inquiète. La réunion des représentants des États membres dans la capitale américaine devait être un moment de triomphe pour Joe Biden, qui aura réussi au cours de son mandat à renforcer et élargir la vieille alliance transatlantique. À la place, le président américain apparaît devant ses homologues comme un président fragilisé, dont chaque intervention sera scrutée attentivement. Sa candidature à un second mandat remise en cause au sein de son propre parti, qui perd confiance en sa capacité à remporter l'élection de novembre, le legs diplomatique de Biden risque de ressembler à un sursis plus qu'à un succès durable.

Comme la mauvaise fée des contes, celui qui n'a pas été invité sera aussi présent dans tous les esprits au cours du sommet : Donald Trump, dont les chances de réélection n'ont jamais été aussi grandes, et dont le retour au pouvoir pourrait précipiter le déclin prochain de l'Alliance.

L'Otan est le grand succès de politique étrangère de Joe Biden. Le président démocrate, qui avait annoncé lors de son investiture en 2021 que l'Amérique était de retour, a réussi à redonner vie à l'Alliance atlantique. Il y a été aidé par Trump, qui avait pendant son mandat incité par ses menaces les États membres à augmenter leurs dépenses militaires anémiques. Puis par Vladimir Poutine, dont l'invasion de l'Ukraine en février 2022 a forcé le réveil stratégique d'une Europe assoupie. Justifiant son attaque contre son voisin par la menace qu'aurait constitué l'expansion de l'Otan jusqu'à ses frontières, le président russe a précipité ce qu'il prétendait vouloir éviter. Depuis, l'entrée dans l'Alliance atlantique de la Finlande, restée non alignée pendant la guerre froide, et de la Suède, dont la neutralité remontait aux guerres napoléoniennes, sont venues confirmer que l'organisation continue de représenter la meilleure garantie de sécurité collective pour l'Europe, ainsi qu'une alliance capitale pour les États-Unis.

Même les membres dont la politique est parfois ambiguë, comme la Hongrie et la Turquie, qui se sont opposées à l'admission des deux nouveaux membres et mènent une diplomatie fréquemment en porte à faux avec celle de l'Alliance, n'ont jamais fait mine de vouloir la quitter.

Mais le succès même de l'Otan pose de nouveau la question de ses limites. Les dirigeants des États membres arrivent à Washington avec l'intention de renforcer leur soutien à l'Ukraine, sans toutefois vouloir prendre le risque de l'admettre dans leur alliance, en tout cas aussi longtemps que dure la guerre.

« Nos partenaires en Europe considèrent que les défis qui se posent en Asie les concernent, tout comme nos partenaires en Asie considèrent que les défis qui se posent en Europe les concernent »

Antony Blinken Secrétaire d'État américain

La définition de cette politique risque d'être difficile à formuler. En attendant, les membres de l'Otan devraient approuver une initiative visant à coordonner les livraisons d'armes et la formation des forces ukrainiennes. Des responsables américains ont déclaré que l'Ukraine devrait également recevoir de *« bonnes nouvelles »* lors du sommet concernant sa demande de systèmes de défense aérienne Patriot supplémentaires.

La question de la position de l'Otan vis-à-vis de la Chine doit aussi être abordée. L'aide économique et technologique chinoise à la Russie et son alliance avec Moscou place l'organisation devant un dilemme. L'assistance chinoise *« permet à Moscou d'infliger davantage de morts et de destructions à l'Ukraine, de renforcer ses capacités industrielles de défense et d'échapper à l'impact des sanctions »*, a déclaré lors de sa dernière visite à Washington le secrétaire général sortant de l'Otan, Jens Stoltenberg. Pour la troisième année consécutive, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et la Corée du Sud assisteront au sommet de l'Otan. Les États-Unis, préoccupés par la coordination stratégique de plus en plus étroite de leurs adversaires, Russie, Chine, Iran et Corée du Nord, rassemblés par une commune opposition à Washington, souhaiteraient voir plus de liens entre leurs alliances européennes et asiatiques. *« Nos partenaires en Europe considèrent que les défis qui se posent en Asie les concernent, tout comme nos partenaires en Asie considèrent que les défis qui se posent en Europe les concernent »*, avait déclaré la semaine dernière le secrétaire d'État Antony Blinken.

Mais cette extension de l'Alliance n'est pas approuvée par tous les membres. La France s'est opposée à la nomination d'un représentant de l'Otan au Japon. Certains pays mènent une diplomatie assez différente de celles de leurs alliés. Le président hongrois Viktor Orban, que les hasards du calendrier ont placé à la tête de la présidence tournante de l'Union européenne, a fait l'un des premiers voyages de son mandat à Moscou, puis à Pékin. Orban a fustigé les Occidentaux et les Américains comme les principaux responsables de la guerre en Ukraine par leur prétendue intransigeance. Il a aussi appelé à un cessez-le-feu, qui serait en l'état une victoire russe.

Si la petite Hongrie ne menace guère la solidité de l'Alliance, la montée de partis populistes en Europe, notamment en Allemagne et en France, hostiles à l'Otan et favorables à Moscou, introduit une dose plus forte d'incertitude, même si la défaite électorale du RN a diminué cette inquiétude.

Mais la principale menace pour l'avenir de l'Alliance atlantique vient de son membre le plus puissant. L'hypothèse de plus en plus plausible d'un retour de Trump au pouvoir fait planer le risque d'un renversement stratégique historique de la politique américaine. En coulisse, les diplomates européens s'efforcent déjà de multiplier les contacts avec les équipes du candidat républicain. Certains tentent de se rassurer en rappelant que Trump n'a pas quitté l'Otan lors de son premier mandat, et qu'il a même contribué à son renforcement en incitant les membres à augmenter leurs budgets de la défense. D'autres espèrent que ses discours relèvent de la provocation et ne seront pas suivis d'actes.

Mais ces raisonnements optimistes obligent à écarter les déclarations répétées et les actions de Trump. Celui-ci traite régulièrement l'Otan et ses membres de resquilleurs. Dans un curieux paradoxe, alors que les partis souverainistes en Europe considèrent l'Alliance atlantique comme un instrument de domination des États-Unis sur le continent, les isolationnistes du courant Maga voient l'organisation comme un parasite bénéficiant sans contrepartie de la défense américaine.

et d'inquiétudes se sont multipliés.

parvenir, à Washington, à revoir à la hausse leurs objectifs de financement. *« Il n'y aura pas d'accord pour aller au-delà des 2 % du PIB »*, estime Ben Schreer, l'expert de l'IISS. L'objectif avait été fixé en 2014, après l'annexion de la Crimée par la Russie. Une décennie plus tard, les enjeux ont radicalement changé.

Pendant ce temps, le premier ministre hongrois, Viktor Orban, revient de Moscou et Pékin… La Hongrie a obtenu d'être exemptée du soutien à l'Ukraine. *« La bonne nouvelle, c'est qu'elle a clairement déclaré qu'elle ne bloquerait pas les efforts de l'Otan »* pour l'Ukraine, a assuré la semaine dernière le secrétaire général Jens Stoltenberg. *« Cela crée un précédent très problématique »*, estime pour sa part l'Estonienne Kristi Raik, à l'ICDS. Son pays appartient à la liste de ceux qui s'inquiètent le plus de la menace russe.

Pour le gouvernement estonien et nombre d'experts militaires, la Russie pourrait être en mesure de menacer un pays de l'Otan dans un délai de trois à quatre ans. *« Il y a une sorte de phasage avec les élections américaines »*, observe une source militaire française haut placée. Moscou profiterait d'un deal avec Donald Trump pour s'offrir un répit et régénérer ses forces.

« Trump voudrait-il négocier un projet de paix qui contredit les positions européennes ? Ou négocier en position de force avec la Russie ? Quoi qu'il en soit, Trump 2 serait plus compliqué que Trump 1 », continue Camille Grand, de l'ECFR. Comme en écho, *« il apparaît que les Européens se sont ressaisis en matière de défense »*, souligne-t-il. Des interrogations existentielles taraudent l'Alliance. Paradoxalement, cette tension pourrait favoriser le renforcement d'un pilier européen au sein de l'Otan, permettant aux Européens de prendre en main leur destin. Mais c'est aussi au niveau de l'Union européenne, plus qu'au sein de l'Otan, que se joue la définition d'une communauté de valeurs. ■



REUTERS/KEVIN LAMARQUE

Lloyd Austin *(à droite)*, lundi, à Washington, la veille du sommet de l'organisation.

Mais les déclarations du candidat sont trop récurrentes pour être ignorées. Au cours de la campagne des primaires, Trump a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de défendre des États membres de l'Otan qui n'auraient pas atteint les 2 % de budget de la défense requis par l'organisation, et qu'il *« laisserait la Russie faire ce qu'elle veut »* avec eux.

Par l'intermédiaire de ses alliés au Congrès, Trump a aussi bloqué pendant six mois l'aide militaire américaine à l'Ukraine, avec de graves conséquences militaires sur le terrain

Par l'intermédiaire de ses alliés au Congrès, Trump a aussi bloqué pendant six mois l'aide militaire américaine à l'Ukraine, avec de graves conséquences militaires sur le terrain. Cette aide a repris après le vote d'une partie des républicains en mai dernier, mais le courant Maga demeure fort au sein du parti. Et même si une majorité d'Américains continue de soutenir l'aide à l'Ukraine, Trump n'a pas donné signe qu'il ait changé de vision. Méfiant envers les alliances en général, il nourrit une rancœur particulière contre les Européens, qu'il accuse de concurrencer l'économie américaine tout en faisant payer le contribuable américain pour leur défense. Son admiration pour Vladimir Poutine, et son dédain pour Volodymyr Zelensky reviennent régulièrement dans ses discours.

Même son propre parti doute suffisamment de ses intentions pour avoir fait adopter en décembre 2023 un texte empêchant le président américain de sortir de l'organisation sans un vote aux deux tiers du Sénat ou un vote du Congrès. Mais même sans sortir de l'Alliance, le président des États-Unis conserve le pouvoir de décider d'appliquer ou non l'article 5 de la charte de l'Otan, qui veut que chaque pays de l'alliance vienne au secours d'un État membre en cas d'attaque. ■

L'Alliance prend la main sur l'aide à l'Ukraine pour la pérenniser

Les provocations sont censées intimider les alliés. À la veille du sommet de l'Otan, qui devait commencer mardi soir à Washington aux États-Unis pour s'achever jeudi, la Russie s'est livrée à une démonstration de force meurtrière et elle a distillé ses insinuations. Face à la tragédie, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a réclamé une réponse *« plus forte »* des Occidentaux aux attaques russes. Il réclame des alliés le droit d'utiliser des armes occidentales pour frapper en riposte le territoire russe. *« Ou bien ils verront d'autres frappes »*, a-t-il dit alors qu'il était reçu en Pologne.

Une salve d'une quarantaine de missiles s'est abattue, lundi, sur l'Ukraine et notamment sur un hôpital pour enfants à Kiev, tandis que le FSB affirmait avoir déjoué une tentative de détournement d'un bombardier stratégique par les Ukrainiens aidés par les alliés. La stratégie d'influence de la Russie vise à décourager les opinions publiques et leur faire craindre une dangereuse escalade. Et pour défier l'Occident encore un peu plus, le président russe a reçu, mardi à Moscou, le premier ministre indien, Narendra Modi. Contre la stratégie d'intimidation, les 32 alliés accueilleront le président ukrainien, Volodymyr Zelensky. Ils s'efforceront de pérenniser leur soutien et le rendre résilient aux secousses politiques. Même si elle ne gagne pas la guerre, l'Otan ne veut pas voir l'Ukraine se résigner.

L'année dernière, les conclusions du sommet de Vilnius avaient déçu l'Ukraine. Si une perspective d'adhésion avait été fixée, Volodymyr Zelensky n'avait retenu qu'une phrase : son pays serait admis dans la communauté transatlantique quand les alliés le décideront. Or les États-Unis comme l'Allemagne y sont toujours opposés pour l'instant… Cette année, les avis n'ont pas changé. L'Ukraine ne sera pas invitée à rejoindre l'Otan. Mais les alliés veulent éviter d'exposer leurs divergences en insistant sur *« le pont vers l'adhésion »* sur lequel serait engagé l'Ukraine.

« Il faut montrer que ce n'est pas tout ou rien », explique Camille Grand, ancien secrétaire général adjoint de l'Otan et chercheur à l'ECFR. *« Il faut montrer que cette trajectoire est irréversible »*, dit-on à l'Élysée. Il faut surtout la rendre résistante aux aléas politiques et surtout à Donald Trump, ajoute-t-on, à quelques mois de l'élection américaine. Si le soutien à l'Ukraine *« devient un engagement de l'Otan, plutôt que de reposer en priorité sur un accord bilatéral entre Washington et Kiev, il devient plus difficile à remettre en cause »*, explique Alessandro Marrone, spécialiste des questions internationales à l'Istituto Affari Internazionali.

Près de deux ans et demi après le début de la guerre, l'Alliance se prépare à prendre en charge la coordination de l'aide à l'Ukraine. Jusqu'à présent, celle-ci était supervisée par le groupe de Ramstein, du nom de la base américaine en Allemagne où se tenaient les réunions. Cette coalition de 50 États, menée par les États-Unis, permettait de recueillir les besoins ukrainiens et de se répartir les efforts en matière d'artillerie, de défense aérienne, de chars, d'avions, de soutien cyber… L'Otan se tenait à l'écart pour ne pas donner le sentiment d'être partie prenante du conflit. Cette précaution, devenue artificielle, va être levée. *« L'enjeu est de "natoiser" le groupe de Ramstein et de remplacer les coalitions des volontés par quelque chose de plus structuré. Jusqu'à présent, les Occidentaux ont systématiquement fait trop peu trop tard »*, observe Guillaume Lasconjarias, spécialiste des questions internationales à la Sorbonne.

« L'enjeu est de "natoiser" le groupe de Ramstein et de remplacer les coalitions des volontés par quelque chose de plus structuré. Jusqu'à présent, les Occidentaux ont systématiquement fait trop peu trop tard »

Guillaume Lasconjarias
Spécialiste des questions internationales à la Sorbonne

Désormais l'administration de l'Otan se chargera de ces missions, même si ce terme spécifique a été biffé par l'Allemagne, comme s'il était trop engageant. L'Alliance va mettre en place une « assistance pour la sécurité et l'entraînement de l'Ukraine » (NSATU). À Washington, les États membres discuteront des détails techniques et notamment de la façon d'associer les pays non-membres de l'Otan. *« La crise dans la livraison des obus à l'Ukraine et l'incapacité des Européens à se substituer au plan d'aide américain se sont révélées être un signal d'alarme pour les Occidentaux »*, ajoute Guillaume Lasconjarias.

Les alliés s'apprêtent aussi à prendre l'*« engagement »* de livrer pour 40 milliards d'aide militaire par an à l'Ukraine. À ce montant s'ajoute le prêt de 50 milliards de dollars promis par les pays du G7 et garanti par les intérêts des avoirs russes gelés. Les pays industrialisés ont dû longuement négocier entre eux pour s'entendre sur l'utilisation de ces fonds.

À défaut de définir des garanties de sécurité plus précises, l'Otan inscrit son soutien à Kiev dans la durée. À l'issue du sommet, une vingtaine de pays de l'alliance auront signé des accords de défense avec l'Ukraine. Mais pour quelle finalité ? Pour les états-majors, une issue militaire sur le terrain est peu probable. Le front est figé, malgré des combats localisés. *« Nous sommes au bout de ce que nous pouvons livrer et les perspectives de gains territoriaux sont faibles »*, estime une source militaire française.

Seul compte d'assurer la continuité de livraison de munitions et de moyens de défense antiaériens. Lundi, le premier ministre polonais, Donald Tusk, n'a pas exclu utiliser les systèmes se trouvant sur son territoire pour abattre des missiles russes dans le ciel ukrainien, s'ils se dirigent vers l'Europe. *« Nous sommes ouverts à cette idée, d'un point de vue logique ce serait efficace »*, a-t-il estimé. Les États-Unis comptent, de leur côté, profiter du sommet pour annoncer une nouvelle livraison de Patriots. Ces systèmes sont indispensables pour protéger les villes ukrainiennes et les infrastructures critiques, qu'il s'agisse de centrales énergétiques ou de bases aériennes. Avant l'hiver et l'arrivée des chasseurs F16, ils permettront de rétablir le rapport de force. ■ **N. B.**

La tournée d'Orban chez les ennemis

Albert Kornél

À Kiev le 2 juillet, Viktor Orban a suggéré à Volodymyr Zelensky d'œuvrer à un cessez-le-feu et des négociations de paix, tandis que le président ukrainien a renouvelé son ambition d'une *« paix juste »*. À Moscou trois jours plus tard, le dirigeant hongrois a recueilli les exigences de Vladimir Poutine, lequel a réitéré qu'il envisagerait de mettre un point final au conflit… une fois que l'Ukraine lui aura cédé ses quatre provinces orientales partiellement occupées.

« Les positions sont très éloignées l'une de l'autre », n'a pu que constater Viktor Orban, qui ne s'est pas arrêté pour autant en si bon chemin. À Pékin lundi, de concert avec le président Xi Jinping, il a appelé la communauté internationale à créer les conditions de la paix entre la Russie et l'Ukraine. Une critique en creux du rôle de l'Otan qui fournit des armes à l'Ukraine et *« attiserait »* le conflit.

Le premier ministre hongrois n'a sans doute pas oublié ce qu'il rappelle lui-même régulièrement : la Hongrie est un petit pays d'à peine 10 millions d'habitants, qui ne pèse rien face à ceux qu'il appelle les *« big boys »*. Pour gonfler sa stature, il a profité de la présidence hongroise du Conseil européen pour endosser le rôle de chef des Européens. Le logo de la présidence hongroise - le fameux Rubik's Cube - accompagne chacune de ses déclarations publiées sur les réseaux sociaux, et c'est en tant que tel que Vladimir Poutine s'est très opportunément adressé à lui.

Les Européens, qui vraisemblablement n'étaient pas au courant, sont ulcérés, mais le dirigeant hongrois n'en a cure. *« On ne peut pas faire la paix dans un fauteuil confortable à Bruxelles. Même si la présidence tournante de l'UE n'a pas de mandat pour négocier au nom de l'UE, nous ne pouvons pas rester les bras croisés et attendre que la guerre se termine miraculeusement »*, a-t-il rétorqué, après l'avalanche de critiques, par exemple de Josep Borrell, chef de la diplomatie européenne, ou encore d'Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission.

« Avec ce voyage triangulaire à Kiev-Moscou-Pékin, Orban veut maintenir sa stature internationale »

Botond Feledy Politiste

Viktor Orban semble convaincu qu'étant *« l'un des derniers pays qui peut parler avec tout le monde »*, la Hongrie, peut être un *« outil »* pour la paix en Ukraine. Il est vrai que Budapest est en contact étroit avec Moscou et Pékin, mais dans une relation très asymétrique, et d'autre part, elle a perdu la confiance de ses alliés traditionnels de l'UE et l'Otan. Bien peu donnent donc à Viktor Orban ce crédit de missionnaire pour la paix.

« Avec ce voyage triangulaire à Kiev-Moscou-Pékin, Orban veut maintenir sa stature internationale : l'oracle aux yeux des radicaux et l'enfant terrible aux yeux des alliés », considère le politiste Botond Feledy. *« Il s'attend à la victoire de Trump aux élections américaines et à ce que le nouveau chef de la Maison-Blanche mette fin à la guerre en Ukraine. Il veut partager le crédit pour cela, et marquer des points auprès de Trump. »*

On ne sait pas ce que pense l'intéressé de cette initiative diplomatique, mais son fils, Donald Trump Jr., lui, s'en est réjoui : *« Le premier ministre Orban, comme mon père, souhaite que la PAIX soit ramenée dans le monde. (…) Loués soient les artisans de paix. »* Il serait surprenant que le maître de Budapest s'arrête sur sa lancée. Présent au sommet de l'Otan cette semaine à Washington, en profitera-t-il pour aller s'afficher une seconde fois cette année avec Donald Trump et débriefer avec lui sa grande tournée internationale ?

Mis progressivement à l'écart de son environnement politique initial, au centre-droit de l'échiquier, Viktor Orban est en train de se recréer un espace à l'international pour retrouver des leviers d'influence. Cela passe par ses relations spéciales avec Vladimir Poutine, Xi Jinping et Donald Trump. Mais aussi par le Parlement européen. Snobé par l'Italienne Giorgia Meloni, qui lui a refusé l'entrée dans son groupe des Conservateurs et réformistes à l'issue des élections européennes en juin, il a mis sur pied la troisième faction du Parlement européen, Les Patriotes pour l'Europe, qui sera dirigée par le président du RN Jordan Bardella.

Le journal pro-Fidesz *Magyar Nemzet* se pâme devant cette séquence diplomatique, absolument inédite pour un dirigeant magyar, et titre en gros sur une pétition pour décerner à son champion le prix Nobel de la paix… lancée sur une obscure chaîne *Telegram* russe. Pendant ce temps, la Russie continue d'avancer en Ukraine. Lundi, au moment où Viktor Orban se trouvait à Pékin pour louer la paix, à la veille d'un sommet de l'Otan à Washington, elle a lancé une salve d'attaques meurtrières contre la capitale ukrainienne. ■

Légion d'honneur : 521 personnalités distinguées

Stéphane Kovacs

La publication de cette promotion a été exceptionnellement avancée en raison du contexte politique.

En raison du calendrier politique, la promotion de la Légion d'honneur dite «du 14 Juillet» a exceptionnellement été publiée au *Journal officiel* dès ce mardi. Avec ces 2 grands-croix et 4 grands officiers, 13 commandeurs, 54 officiers et 448 chevaliers, elle vient récompenser 521 personnes civiles engagées au service de l'intérêt général et du rayonnement de la France.

«Une promotion, cela représente plusieurs mois d'étude par les différents ministères, fait-on valoir à la Grande Chancellerie. *Comme il y aura probablement un changement de gouvernement, publier la liste maintenant permet d'aller jusqu'au bout de tout le travail entrepris.»*

Deux personnalités rejoignent le cercle prestigieux des grands-croix, plus haute dignité de la Légion d'honneur : Bernard Esambert, président de l'Institut Georges Pompidou, et Joëlle Kauffmann, ancienne gynécologue et militante féministe. La mathématicienne Claire Voisin est promue commandeur, tout comme Philippe Da Costa, président de la Croix-Rouge, l'acteur Jean Reno, l'animateur Michel Drucker ou encore Ross McInnes, président du groupe industriel et technologique Safran. Du côté des personnalités politiques, l'ancienne première ministre Élisabeth Borne et l'ex-ministre des Affaires étrangères Catherine Colonna rejoignent aussi ce grade.

Du côté des cultes, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France, Yonathan Arfi, est nommé chevalier. Le monde de la culture compte de nombreuses nominations, notamment au rang de chevalier. Parmi eux : l'actrice Virginie Efira, le chorégraphe Benjamin Millepied ou l'auteur et réalisatrice Marjane Satrapi. La journaliste et essayiste Caroline Fourest ainsi que le médecin et animateur de télévision Michel Cymes sont également nommés chevaliers, tout comme les résistants Suzette Champavier, Léon Roux et René Brunet. L'écrivain Amin Maalouf, secrétaire perpétuel de l'Académie française, est fait officier.

La promotion du 1er janvier et celle du 14 Juillet sont les deux promotions civiles annuelles de la Légion d'honneur, qui compte quelque 79 000 membres – soit environ 0,1 % de la population. La parité hommes-femmes dans les promotions civiles est appliquée depuis 2007. Deux promotions militaires sont également publiées, l'une en juin-juillet pour l'armée d'active, l'autre en octobre-novembre pour les militaires de réserve et les anciens combattants.

Fondée en 1802 par Napoléon Bonaparte, la Légion d'honneur est la décoration nationale la plus connue. Selon une étude Ifop menée en avril 2024, 9 Français sur 10 la connaissent et, parmi eux, 8 sur 10 en ont une bonne image et la jugent valorisante. ■

Présidence de la République

À la dignité de grand-croix

Bernard Esambert, président de fondations et d'associations. Joëlle Kauffmann, née Brunerie, ancienne médecin gynécologue, militante féministe.

À la dignité de grand officier

Edwige Bonnevie, née Tourne, ancienne déléguée générale d'un établissement public national en faveur du développement technologique. Bernard Hayot, ancien président-directeur général de société, président de fondation. Yannick Lallemand, ancien aumônier militaire. Simone Long, née Gartich, première vice-présidente nationale honoraire et première vice-présidente régionale d'une association d'aide humanitaire.

Grande Chancellerie de la Légion d'honneur

Au grade d'officier

Nicolas Frizon de Lamotte de Règes, ancien haut fonctionnaire, président d'une section locale d'une association de décorés. Brigitte Sénut, paléontologue, professeure émérite au Muséum national d'histoire naturelle.

Au grade de chevalier

Claudine Astier, née Merlin, médecin généraliste. Florence Bergeaud-Blackler, née Bergeaud, anthropologue, chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique. Daniel Cerdan, ancien officier, président départemental d'une association de personnels de la gendarmerie. Lucienne Forestier, née Gaillard, ancienne présidente départementale d'une association patriotique, combattante volontaire de la Résistance. Mario Gervasi, président d'une association de parachutisme et d'une délégation régionale d'une association culturelle. Patrick Lemoine, psychiatre et écrivain. Serge Lie Pao, président départemental et trésorier national d'une association de décorés. Anne-Catherine Robert-Hauglustaine, née Robert, directrice générale du Musée de l'air et de l'espace. Anne Saint-Laurent-Genta, née Rabiller, directrice générale d'un service interentreprises de prévention et de santé au travail, administratrice d'une association caritative. Aurélie Tristant, née Brasseur, présidente d'une société d'investissement immobilier, membre du directoire d'un établissement bancaire.

Premier ministre

Au grade de commandeur

Élisabeth Borne, ancienne première ministre. Bernadette Malgorn, conseillère maître honoraire à la Cour des comptes, ancienne préfète de région, conseillère municipale de Brest (Finistère).

Au grade d'officier

Dominique Attias, avocate, ancienne secrétaire générale d'une association dédiée à la défense des droits de l'enfant. Nathalie Collin, née Ribes, directrice générale adjointe d'un groupe multi-services. Marianne Laigneau, présidente du directoire d'une société spécialisée dans la distribution d'électricité. Luc Machard, président d'une section au sein d'une chambre à la Cour des comptes. Véronique Peaucelle-Delelis, née Delelis, inspectrice civile de la défense, ancienne directrice générale de l'Office national des combattants et des victimes de guerre. Jean-Louis Touraine, député honoraire du Rhône, professeur émérite de médecine, président national d'une association à vocation médicale. Herbert Traube, ancien combattant, ancien ingénieur de l'industrie aérospatiale. Michèle Vianès, née Lewinski, présidente d'une association de lutte contre les violences faites aux femmes.

Au grade de chevalier

Yonathan Arfi, président d'une association de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Christine Aubère, présidente-fondatrice d'une association sportive. Guillaume Bazin, directeur du contrôle et de l'évaluation de l'Assemblée nationale. Marie-Françoise Bocquet, née Chapron, présidente d'une association de protection de l'enfance et des familles. René Brunet, résistant, membre d'une association d'anciens combattants. François Corbin, administrateur référent au sein d'un groupe industriel. Elsa Cortijo, chercheuse en paléoclimatologie, directrice de l'agence de programmes du Centre national de la recherche scientifique. Christian Cusset, directeur général adjoint d'une entreprise spécialisée dans la fabrication de véhicules terrestres. Rebecca D'Antonio, directrice générale d'une association spécialisée dans le traitement de l'insuffisance rénale. Kokoè Dosseh, présidente de section près d'une chambre régionale des comptes. Virginie Efira, actrice. Frédéric Encel, géopolitologue, directeur de recherche et maître de conférences au sein d'une université. Catherine Faivre-Pierret, née Faivre, cheffe d'une exploitation agricole, vice-présidente d'un syndicat agricole. Stéphane Fauth, président d'entreprises spécialisées dans les équipements modulaires et de robotique industrielle. Gilles Finchelstein, secrétaire général d'une fondation politique. Anne-Sophie Gavriloff, présidente départementale d'une association d'aide aux victimes. David Gourion, psychiatre, auteur. Véronique Grivel, née Abrioux, directrice des achats et des finances à l'Assemblée nationale. Marthe His, née Rigault, ancienne agente de services hospitaliers. Christophe Honoré, réalisateur, scénariste, écrivain, dramaturge et metteur en scène. Achille Hourdé, maire de Jaignes (Seine-et-Marne), président d'une société dans le domaine médical. France Hourrière, née Pottier, présidente d'une association locale à vocation patrimoniale. Jean-Jacques Hyest, ancien sénateur et ancien député de Seine-et-Marne, président d'une communauté de communes, maire de La Madeleine-sur-Loing. Sophie Koch, artiste lyrique. Pierrette Lambert, peintre miniaturiste, portraitiste. Marie-Thérèse Leccia, professeure des universités-praticienne hospitalière, présidente de la commission médicale d'établissement d'un centre hospitalier universitaire. Aurélia Lecourtier, directrice financière d'une société de gestion. Sabine Lunel-Suzanne, née Lunel, directrice de projets d'une entreprise du secteur de l'énergie, vice-présidente d'une association nationale de promotion de l'insertion professionnelle des femmes. Gilles Lurton, ancien député d'Ille-et-Vilaine, maire de Saint-Malo, président d'une communauté d'agglomération. Anne Marcassus, coprésidente-fondatrice d'une société de production d'émissions, productrice et directrice artistique d'un concert caritatif. Valéry Molet, secrétaire général du Conseil économique, social et environnemental. Marie Niedergang, directrice générale de l'Institut de la gestion publique et du développement économique. Franck Papazian, président-fondateur d'une société œuvrant dans l'enseignement supérieur, coprésident d'un conseil de coordination représentant une communauté étrangère. Claire Peigné, née Brémond, conseillère régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes, maire de Morancé (Rhône), présidente départementale d'une association de maires. Florence Provendier, ancienne députée des Hauts-de-Seine, coordinatrice au ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Muriel Reus, présidente-fondatrice d'une association de défense des droits des femmes. Sandrine Rui, enseignante-chercheuse en sociologie, membre du comité de gouvernance de la convention citoyenne sur la fin de vie. Florence Sandis, présidente d'une association dédiée à l'égalité professionnelle. Bernadette Senga Dia Bayedila, ancienne médecin anesthésiste, responsable associative.



Bernard Esambert, président de fondations et d'associations, est élevé à la dignité de grand-croix.
DURAND FLORENCE/SIPA



Edwige Bonnevie, ancienne déléguée générale d'un établissement public national en faveur du développement technologique, est élevée à la dignité de grand officier.
L.GODART/CEA



Yannick Lallemand, ancien aumônier militaire, est élevé à la dignité de grand officier.
CAPTURE KTO

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Au grade d'officier

Marie Adeline-Peix, née Adeline, directrice exécutive au sein d'une banque publique d'investissement. Christophe Gruy, président d'une entreprise de conception de projets d'aménagements. Catherine Mayenobe, directrice au sein d'une institution financière publique. Robert Ophèle, président du collège d'un organisme de normalisation comptable. Olivier Roussat, directeur général d'un groupe de services diversifiés.

Au grade de chevalier

Aly Adham, président d'un groupe fournisseur de produits et solutions routières. Emmanuelle Assouan, directrice dans une institution bancaire. Hafid Baroudi, directeur des sites et territoires dans un établissement public à caractère industriel et commercial. Anne-Catherine Basset, née Péton, directrice des opérations de la manufacture, de l'ingénierie et de la qualité d'un constructeur automobile français. Sandrine Bayle-Gosse, directrice d'un centre de formation d'apprentis. Monique dite Monica Bragard, née Polonsky, directrice générale d'une société de vêtements professionnels. Patrice Bros, directeur industriel au sein d'une entreprise spécialisée dans la joaillerie. Marie-Christine Brun, directrice départementale des finances publiques. Abdelkarim dit Karim Chaiblaine, président-directeur général de la division automobile et ferroviaire d'un conglomérat industriel. Sylvie Cohen, directrice au sein d'un opérateur de services postaux. Laurence Comte-Arassus, née Comte, directrice générale au sein d'une entreprise du secteur médical. Thierry Dana, directeur général d'une entreprise d'assurances. Pascale Dennery, née Dufourcq, administratrice directrice générale d'une société bancaire. Églantine Dewitte, directrice générale d'une société coopérative dans le domaine du numérique. Paul du Saillant, né de Lasteyrie du Saillant de Comborn, directeur général délégué d'un groupe spécialisé dans les équipements ophtalmiques et optiques. Stéphanie Gaiffe, née Patault, directrice d'un établissement spécialisé en énergie et combustible nucléaire. Carole Georges, directrice d'une faïencerie. Michel Giannuzzi, président d'une structure productrice d'emballages en verre pour boissons et produits alimentaires. Isabelle Godard Devaujany, née Devaujany, directrice régionale des finances publiques. Didier Gouraud, président d'une chambre de métiers et de l'artisanat. Nicolas Guérin, secrétaire général d'une société française de télécommunications. Valérie Guérin, vigneronne, propriétaire d'un domaine viticole. Raphaëla le Gouvello, née le Gouvello du Timat, véliplanchiste, directrice d'une société de conseil en aquaculture. Marion-Anne Macé, sous-directrice du développement au sein d'une direction ministérielle. Clarisse Maillet, née Martins, directrice générale d'une entreprise spécialisée dans le recyclage et la valorisation des métaux stratégiques. Jean-Claude Marcellet, président d'une entreprise spécialisée en aéronautique. Patrick Martinez, directeur régional d'une structure publique d'investissement. Christèle Merter, née Lampin, présidente d'une plateforme collaborative. Georgette Michel-Brassart, née Michel, ancienne députée des Bouches-du-Rhône, consultante en commerce international. Nelly Nicoli, née Renoux, directrice générale d'une structure spécialisée dans le gaz naturel liquéfié. Paul Pairet, chef cuisinier, propriétaire de restaurants gastronomiques. Christian Pichevin, directeur départemental des finances publiques. Florence Ployart, née Tétrault, sous-directrice d'une direction ministérielle. Sylvie Plunian, directrice d'entreprises. Jocelyne Pluton-Hennard, née Pluton, cheffe d'un pôle à la direction régionale des douanes. Louis Privat, fondateur et directeur général d'un restaurant. François Provost, directeur du développement international et des partenariats au sein d'une entreprise spécialisée dans l'automobile. Karine Renouil-Tiberghien, née Tiberghien, coprésidente d'un groupe spécialisé dans l'industrie textile. Jean-François Rial, président-directeur général d'une entreprise spécialisée dans le voyage sur mesure. Nicole Ricaud, directrice financière d'une entreprise du secteur aéronautique. Charles Robinet-Duffo, président-directeur général d'un groupe de protection sociale collective. Frédéric Roux, commissaire divisionnaire de la police nationale. Patrick Seguin, président d'une chambre de commerce et d'industrie. Nathalie Seninck, née Antoine, présidente d'une entreprise spécialisée dans le traitement des surfaces. Joseph Sfeir, horloger-joaillier. Philippe Stohr, directeur des énergies dans un organisme public de recherche. Jean-Christophe Tortora, président d'un journal économique et financier. Michel Van Den Berghe, né Vanden Berghe, président d'un campus dans le domaine de la cybersécurité. Corinne Versini, directrice générale d'une société spécialisée dans les encres électroniques. Benoît Vuillemin, président d'une société de décoration d'intérieur, maire de Saône (Doubs), vice-président d'une communauté urbaine.



Élisabeth Borne, ancienne première ministre, est promue au grade de commandeur. SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO



Pascal Mailhos, préfet, est promu au grade de commandeur. ALAMY VIA REUTERS CONNECT



Catherine Colonna, ancienne ministre des Affaires étrangères, est promue au grade de commandeur. FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO



Ross McInnes, président du groupe Safran, est promu au grade de commandeur. T. PADILLA//MAXPPP

Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Au grade de commandeur

Pascal Mailhos, ancien préfet, coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme.

Au grade d'officier

Victor Anicet, plasticien céramiste (Martinique). Aude Bono-Vandorme, née Vandorme, ancienne députée de l'Aisne, directrice de l'action régionale du Conservatoire national des arts et métiers. Gilles Cantal, préfet honoraire, président d'un groupement de coopération médico-social. Anna Gourgue, née Peklidonoglos, présidente d'une association de défense et de protection des enfants. Gilles Grégoire, contrôleur général de sapeurs-pompiers. Louis Le Franc, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

Au grade de chevalier

Dominique Abbenanti, inspecteur général des services actifs de la police nationale. Benjamin Allouche, président d'une assemblée régionale des communautés juives. Marieder Arostéguy, maire de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), vice-présidente d'une communauté d'agglomération. Carole Auchart, adjointe d'un chef de division dans une direction du ministère. Paul Audan, maire de Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence), président d'une association d'élus. Jérôme Baloge, maire de Niort (Deux-Sèvres), président d'une communauté d'agglomération. Maurice Barate, préfet du Cher. Abdenour Bastianelli, président-fondateur d'une union régionale d'associations musulmanes, président d'une association cultuelle. Joseph Beco, maire de Loubressac (Lot), président d'un office de tourisme. Isabelle Bérard, née Naffrechoux, lieutenante-colonelle de sapeurs-pompiers professionnels. Stéphane Bijoux, ancien député européen. Géraldine Bodet-Allard, née Bodet, commandante divisionnaire fonctionnelle de police. Élise Bonnerre-Sirjacobs, née Sirjacobs, commissaire divisionnaire de police. Karim Bouamrane, maire de Saint-Ouen-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). Luc Bouard, conseiller départemental de la Vendée, maire de La Roche-sur-Yon, président d'une communauté d'agglomération. Odile Bureau, ancienne sous-préfète chargée de mission auprès du préfet de la Moselle. François-Xavier Bustillo, cardinal, évêque d'Ajaccio. Philippe Calleja, maire de Saverdun (Ariège). Serge Castel, préfet du Jura. Jean Cesto, président d'un groupement d'économie solidaire (Guyane). Patricia Chadrys, née Bobichon, commandante divisionnaire fonctionnelle de police. Bertrand Chamoulaud, directeur des services actifs de la police nationale. Adeline Champagnat, contrôleuse générale des services actifs de la police nationale. Amandine Charlot, née Matricon, commissaire divisionnaire de police. Stéphanie Chaubet, pharmacienne colonelle de sapeurs-pompiers professionnels. Laurence Chevreau-Fonteneau, née Fonteneau, médecin coordonnatrice d'une zone de défense et de sécurité. Philippe Chose-Bridenne, né Chose, directeur technique dans une direction du ministère. Pierre-Édouard Colliex, préfet de police des Bouches-du-Rhône. Daniel Coudreuse, maire de Brûlon (Sarthe), président d'une communauté de communes. Thierry Courtecuisse, contrôleur général des services actifs de la police nationale. Christiane Dalo, médecin généraliste, médecin lieutenante-colonelle de sapeurs-pompiers volontaires. Jean-Pierre Decool, ancien sénateur, ancien député, ancien maire de Brouckerque (Nord), président du conseil d'administration d'un établissement pour personnes âgées. Pascaline Delépine, commandante de police. Élisabeth Del Genini, née Heisser, vice-présidente du conseil régional du Grand Est, adjointe au maire d'Épinal (Vosges), présidente d'un office de tourisme. Véronique Deprez-Boudier, née Deprez, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès de la préfète du Val-de-Marne. Franck Desalme, président d'une entreprise agroalimentaire, président d'une organisation interprofessionnelle (Guadeloupe). Cécile Dindar, née Nabos, préfète de l'Aube. Frédéric Doidy, contrôleur général des services actifs de la police nationale. Nicole Etheve, née Sautron, représentante d'un syndicat de salariés, ancienne directrice au sein de la chambre de métiers et de l'artisanat de La Réunion. Françoise Férat, née Prou, ancienne sénatrice, ancienne maire de Cuchery (Marne). Claudie Ferchaud-Lhermitte, née Ferchaud, commissaire divisionnaire de police. Bruno Fradet, commandant divisionnaire fonctionnel de police. Richard Galy, maire de Mougins (Alpes-Maritimes), conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, médecin. Christian Ghirlanda, commissaire divisionnaire de police. Viviane Godebert, née Carrère, maire de Locmaria-Plouzané (Finistère), vice-présidente d'une communauté de communes. Philippe Gosselin, contrôleur général des services actifs de la police nationale. Christophe Guilloteau, ancien député, président du conseil départemental du Rhône. Bernard Hellal, maire de Margny-lès-Compiègne (Oise). Jean Hentz, vice-président du conseil synodal de l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine. Jean-Marc Huchet de La Bédoyère, maire de Raray (Oise). Christophe Imbert de Balorre, président du conseil départemental de l'Orne. Hervé Jonathan, préfet d'Eure-et-Loir. Marie Jugan, née Ozon, présidente d'une association d'aide aux personnes handicapées (Saint-Pierre-et-Miquelon). Chaynesse Khirouni, ancienne députée, présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Céline Kichtchenko, commissaire divisionnaire de police. Thierry Lang, pilote de Canadair. Bernard Lauret, maire de Saint-Émilion (Gironde), président d'une communauté de communes, président d'une association de maires. Michel Lavaud, inspecteur général des services actifs de la police nationale. Éric Lebon, colonel hors-classe de sapeurs-pompiers professionnels. Olivier Leborgne, évêque d'Arras. Chantal Le Goff, lieutenante-colonelle de sapeurs-pompiers professionnels. Brigitte Lèques, médecin, présidente d'une association de santé publique (Nouvelle-Calédonie). Armelle Leroy, commissaire divisionnaire de police. Laure Loriot, née Delaigue, commandante de sapeurs-pompiers professionnels. Frédérique Macarez, née Mulliez, conseillère régionale des Hauts-de-France, maire de Saint-Quentin (Aisne). Christian Mafré, pilote de Canadair. Lisette Malidor, actrice, comédienne, ancienne meneuse de revue (Martinique). Denis Mardesson, maire honoraire d'Argent-sur-Sauldre (Cher). Nicolas Marillet, colonel de sapeurs-pompiers professionnels, directeur d'un service départemental d'incendie et de secours. Gérard Martin, ancien maire de Névez (Finistère), vice-président d'une communauté d'agglomération. Valérie Maureille, inspectrice générale des services actifs de la police nationale. Natacha Merrien, née Vuillemot, commissaire générale de police. Agnès Mottet, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités. Émile Mouheb, adjoint au maire de Cernay (Haut-Rhin). Jean-Paul Nicolas, conseiller municipal d'Aurillac (Cantal), ancien vice-président d'une communauté d'agglomération. Yannick Nison, ancien maire d'Hasnon (Nord), ancien conseiller communautaire. Isabelle Nuti, directrice départementale des territoires de la Savoie. Claude Olive, maire d'Anglet, vice-président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, vice-président d'une communauté d'agglomération. Christian Pailler, chef de délégation régionale pour un programme d'une association humanitaire (La Réunion). Emmanuelle Pappini, conseillère technique de service social. François Pesneau, préfet de la Haute-Vienne. Frédéric Pizzini, contrôleur général des services actifs de la police nationale. Christian Pouget, préfet de l'Aude. Johanna Primevert, contrôleuse générale des services actifs de la police nationale. Delphine Rabary, commandante divisionnaire fonctionnelle de police. François Ravier, préfet de la Savoie. Dominique Regnier, présidente d'un syndicat d'eau. Agnès Reiner, directrice générale déléguée à l'appui opérationnel et stratégique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Vincent Roberti, préfet de Tarn-et-Garonne. Frédéric Rose, préfet des Yvelines. Sylvie Ruer, née Garnier, commissaire divisionnaire de police. Jean-Claude Sammut, inspecteur général de sapeurs-pompiers. Michel-Ange Santamaria, lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers professionnels. Anne Sibille-Menard, née Sibille, commandante divisionnaire de police. Raphaël Sodini, préfet du Territoire de Belfort. Patrick Sorieul, contrôleur général de sapeurs-pompiers professionnels, directeur d'un service départemental d'incendie et de secours. Françoise Terierooiterai, née Aubry, présidente de section dans une association sportive (Polynésie française). Frédéric Tisserant, commandant de sapeurs-pompiers professionnels. Delphine Tondeur, infirmière-cheffe de sapeurs-pompiers volontaires. Patricia Tordjman, vice-présidente de la Métropole du Grand Paris, ancienne maire de Gentilly (Val-de-Marne). Frédéric Tournay, colonel hors-classe de sapeurs-pompiers professionnels, directeur d'un service départemental d'incendie et de secours. Bernard Tourte, président d'une association de secours en spéléologie. Patrick Vailli, contrôleur général de sapeurs-pompiers, directeur d'un service départemental d'incendie et de secours. Joël Valmain, chargé de mission au bureau du recrutement et de formation des inspecteurs du permis de conduire et de la Sécurité routière. Hélène Vaucois, née Legin, pharmacienne hors classe de sapeurs-pompiers professionnels. Justin Vogel, maire de Truchtersheim (Bas-Rhin), président d'une communauté de communes. Mathieu Weill, directeur de la transformation numérique au ministère. Hélène Zacharie, née Wehrung, commandante divisionnaire fonctionnelle de police.



Claire Voisin, mathématicienne, est promue au grade de commandeur. CHRISTOPHE ARCHAMBAULT/AFP



Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités

Au grade de commandeur

Philippe Da Costa, président national d'une association d'aide humanitaire.

Au grade d'officier

Anne-Carole Bensadon, née Laloum, inspectrice générale des affaires sociales, présidente d'un comité des pairs à l'Inspection générale des affaires sociales. Pierre-Étienne Bindschedler, président-directeur général d'un groupe spécialisé dans l'étanchéité, l'isolation et la couverture. Georges-Fabrice Blum, ancien chirurgien gynécologue-obstétricien, vice-président national d'une association de médecins, ancien adjoint au maire de Rixheim (Haut-Rhin). Armelle Gentric, professeure des universités-praticienne hospitalière, cheffe du service de médecine interne gériatrique et du centre mémoire de ressources et de recherche d'un centre hospitalier universitaire. Marie-Paule Martin-Blachais, née Blachais, présidente d'une association départementale de protection des publics fragiles. Philippe Richert, ancien ministre, ancien sénateur du Bas-Rhin, président d'une association régionale spécialisée d'action sociale, d'éducation et d'animation.

Au grade de chevalier

Nadia Bakour, directrice générale d'une association dédiée à l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Emmanuel Barranger, directeur général d'un centre de lutte contre le cancer. Michèle Berthy, née Creissent, ancienne maire de Montmorency (Val-d'Oise), ancienne présidente d'un groupement d'intérêts public de protection de l'enfance. Sissako Bolanga, ancienne sportive de haut niveau, présidente d'une association d'aide aux malades. Fayroze Boudjemline, directrice d'un institut de formation professionnelle. Dominique Brémond-Gignac, née Brémond, professeure des universités-praticienne hospitalière, cheffe du service d'ophtalmologie d'un centre hospitalier universitaire, coordinatrice d'un centre de référence des maladies rares en ophtalmologie. Guillaume Bronsard, professeur des universités-praticien hospitalier, chef du service de pédopsychiatrie

d'un centre hospitalier universitaire. Sophie Brossier, née Broguet, médecin généraliste, responsable d'une maison de santé pluriprofessionnelle universitaire. Jacques Brouard, professeur des universités-praticien hospitalier, ancien chef du service de pédiatrie médicale d'un centre hospitalier universitaire, coordinateur médical d'un centre régional de dépistage néonatal. Pierre Champsaur, professeur de médecine, chef du service de radiologie d'un centre hospitalier universitaire. Hélène de Champs Léger, née de Champs de Saint Léger, praticienne hospitalière, coordinatrice de la permanence d'accès aux soins de santé d'un centre hospitalier. Michel Cymes, médecin oto-rhino-laryngologiste, animateur et chroniqueur de télévision. Patrice Dandreis, ancien directeur général d'une association en faveur de jeunes en situation de handicap. Vincent Darrouzet, professeur des universités émérite, praticien hospitalier oto-rhino-laryngologiste de centres hospitaliers. Jacky Decobert, ancien vice-président d'une association nationale en faveur de personnes en situation de handicap. Pierre Dejoux, président d'une association handisport. Michel Denis, praticien hospitalier, chef du service de soins palliatifs et douleurs chroniques d'un centre hospitalier. Pascale Desrumaux, professeure en psychologie du travail et des organisations. Marilyne Dieuze, née Salesses, codirectrice d'une association en faveur des enfants malades. Valérie Doussinault, directrice générale et cofondatrice d'une agence de conseil en communication. Frédéric Dubrana, professeur des universités-praticien hospitalier, chef de service du département de chirurgie orthopédique d'un centre hospitalier régional universitaire. Dominique Epiphane, sociologue de l'éducation, de l'emploi et du travail, ingénieure de recherche au Centre d'études et de recherches sur les qualifications. Caroline Fourest, née Guillemot, journaliste, essayiste, directrice éditoriale d'un hebdomadaire. Isabelle Frigière, née Leroy, directrice des ressources humaines d'un groupe de l'immobilier géré. Sylvie Gauthier-Lafay, née Jacquemin, ancienne directrice d'une association d'hébergement social. Hugo Gilardi, directeur général d'une agence régionale de santé. Jean Haïssaguerre, professeur des universités-praticien hospitalier, ancien chef du service de cardiologie-électrophysiologie et stimulation cardiaque d'un centre hospitalier universitaire. Christine Hamot, responsable de la mission handicap d'une compagnie de production et de fourniture d'énergies. Gérard Hermant, directeur général d'un institut supérieur de rééducation psychomotrice. Pierre Jaïs, professeur des universités-praticien hospitalier, cardiologue, directeur général d'un institut hospitalo-universitaire. Nathalie Jeker-Wasmer, née Jeker, directrice générale d'un institut pour personnes en situation de déficience sensorielle et dysphasiques. André Kahan, professeur des universités-praticien hospitalier, ancien chef du service de rhumatologie d'un centre hospitalier universitaire. Nathalie Lassau, professeure des universités-praticienne hospitalière en radiologie au département d'imagerie d'un institut de lutte contre le cancer. Brigitte Llanas, praticienne hospitalière en néphrologie pédiatrique, cheffe du pôle de pédiatrie d'un centre hospitalier universitaire. Clotilde Mallard, directrice générale d'une association en faveur des enfants hospitalisés. Annie Maudhuit, née Desbois, ancienne directrice adjointe d'un centre hospitalier universitaire. Laurence Melloul-Piou, née Melloul, directrice d'un institut médico-éducatif. Mickael Naassila, professeur des universités, directeur d'une unité de recherche d'un centre hospitalier universitaire, président d'une société savante. Laurence Nivet, directrice déléguée d'un groupement de centres hospitaliers universitaires. Sandrine Paquin, praticienne hospitalière anesthésiste-réanimatrice en gynécologie obstétrique d'un centre hospitalier. Anne-Catherine Rolland, professeure des universités-praticienne hospitalière, cheffe du service de psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent d'un centre hospitalier universitaire. Pauline Saint-Martin, professeure des universités-praticienne hospitalière, cheffe de service de l'institut médico-légal et de la maison des femmes d'un centre hospitalier régional universitaire. René-Paul Savary, ancien médecin généraliste, ancien sénateur de la Marne, ancien vice-président de la commission des affaires sociales du Sénat. Éric Senneville, professeur des universités-praticien hospitalier, chef du service universitaire des maladies infectieuses et du voyageur d'un centre hospitalier. Éric de Seynes, président du conseil de surveillance d'une société de construction de motocycles. Françoise Tenenbaum, née Lefebvre, présidente d'une union nationale de gérontopôles et d'un établissement public national d'accueil et d'accompagnement de personnes en situation de handicap. Alexandra Usclade, née Bousset, infirmière puéricultrice, coordinatrice paramédicale de la recherche à la direction de la recherche clinique et de l'innovation d'un centre hospitalier universitaire.



Marie-José Pérec, triple championne olympique d'athlétisme, est promue au grade de commandeur.
SHOOTPIX/ABACA

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Au grade de commandeur

Guy Bouissou, médiateur académique.

Au grade d'officier

Daniel Auverlot, ancien recteur d'académie, président du conseil d'évaluation de l'école. Martine Gustin-Fall, née Gustin, ancienne inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Au grade de chevalier

Anne Anglès, née Gicquel, professeure agrégée d'histoire-géographie. Éric Barbazo, professeur agrégé de mathématiques. Pierre Baylet, directeur d'école. Brigitte Garcia, professeure des universités, linguiste spécialisée en langue des signes. Bruno Garcia, professeur certifié de génie mécanique. Véronique Gardair, née Dreuilhe, professeure certifiée en documentation. Dominique Gratianette, secrétaire général d'académie. Houria Lafrance, née Salhi, professeure certifiée de mathématiques. Claude Lang, directeur adjoint de section d'enseignement général et professionnel adapté. Christèle Lomer-Bréhier, née Lomer, professeure certifiée de lettres modernes. Édith Maruéjouls, née Maruéjouls-Benoit, sociologue et géographe, spécialiste des politiques publiques axées sur l'égalité. Pascale Ricaux-Lefèvre, née Lefèvre, professeure agrégée d'histoire-géographie. Dominique Vidaud, directeur d'un établissement mémoriel, ancien professeur agrégé d'histoire-géographie. Christine Vigneau-Pélissier, née Vigneau, proviseure. Zahia Ziouani, cheffe d'orchestre, membre d'une fondation œuvrant pour l'inclusion des jeunes en situation de fragilité.

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Au grade de commandeur

Bertrand Hervieu, membre de la commission de déontologie du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux.

Au grade d'officier

Hervé Durand, membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Éric Frechon, chef cuisinier. Véronique Rivoire-Spahis, née Rivoire, dirigeante d'une entreprise fromagère, vice-présidente d'un comité interprofessionnel fromager.



Clotilde Mallard, directrice générale de l'association Le Rire médecin, est nommée chevalier.
GÉRALDINE ARESTEANU



Michel Cymes, médecin et animateur de télévision, est nommé chevalier.
FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO



Virginie Efira, actrice, est nommée chevalier. IPA/POOL PHOTO EVENTS /SIPA USA VIA REUTERS CONNECT

Au grade de chevalier

Christian Berthe, président-directeur général d'une entreprise et d'un marché de vente en gros de fruits et légumes. Philippe Brehon, gérant d'une entreprise agricole, président d'une association nationale de promotion des endives. Chantal Brèthes, exploitante agricole en production céréalière, avicole et bovine labellisée, présidente d'une association de promotion et de défense de produits du terroir. Jean-Hervé Caugant, exploitant agricole, président d'une chambre départementale d'agriculture. Pascal Delahaye, dirigeant d'une entreprise spécialisée en production végétale. Marie-Laure Empinet, directrice des relations extérieures d'une société agroalimentaire, présidente d'une union de syndicats d'industriels producteurs d'amidons et de produits dérivés. Maud Faipoux, née Petron, directrice générale de l'alimentation. Pierre Gay, directeur général d'un parc zoologique, président d'un fonds de dotation pour la protection des espèces. Sylvie Gonod, née Dequin, directrice de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Olivier Gourmelon, dirigeant d'une société d'événementiel spécialisée dans l'organisation de manifestations à caractère gastronomique. Véronique Luddeni, vétérinaire, vice-présidente d'une organisation professionnelle nationale. Marie-Andrée Luherne, née Le Cadre, présidente départementale d'une organisation professionnelle agricole, secrétaire générale d'une fédération nationale de producteurs laitiers. Jean-Paul Mancel, ancien exploitant agricole, président d'associations de promotion et de défense de produits du terroir. Gérard Napias, dirigeant d'une entreprise spécialisée dans l'entretien, le reboisement et la gestion des forêts, ancien président d'une fédération nationale d'entreprises spécialisées dans les travaux en milieu agricole. Pierre Piveteau, ancien dirigeant d'une entreprise spécialisée dans la coupe et la transformation du bois, ancien président de l'observatoire économique d'une organisation de promotion de la forêt et des usages du bois. Marie-France Théron, née Voituriez, viticultrice, maire honoraire de Portets (Gironde).

Ministère de la Culture

Au grade de commandeur

Michel Drucker, animateur et producteur de télévision. Jean Reno, né Moreno, acteur.

Au grade d'officier

Joseph Abitbol, médecin, chirurgien, enseignant. Isabelle Giordano, responsable mécénat d'un groupe bancaire, déléguée générale d'une fondation. Amine dit Amin Maalouf, écrivain, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Leïla Sebbar, écrivaine.

Au grade de chevalier

Alain Boublil, compositeur, parolier, librettiste. Sophie Cauchefer-Choplin, née Cauchefer, organiste. Anne-Marie Châtelet, architecte, professeure. Yannis Chebbi, dirigeant d'une société de production. Jean-Pierre Gagneux, directeur général délégué associé d'un groupe immobilier. Pascale Heurtel, née Thuillier, adjointe chargée du patrimoine, de l'information, de la culture scientifique et technique au Conservatoire national des arts et métiers. Alexia Laroche-Joubert, productrice, présidente-directrice générale d'un groupe de production et de distribution de contenus audiovisuels. Antoine Laurentin, galeriste. Bénédicte Lefeuvre, directrice régionale des affaires culturelles. Claire Levacher, cheffe d'orchestre, professeure. Alain Malraux, écrivain, dramaturge, traducteur. Marie-Jeanne Meyer, née Louis-Dreyfus, présidente d'un fonds de dotation, mécène. Benjamin Millepied, danseur, chorégraphe. Kenizé Mourad, née Hussain de Kotwara, écrivaine, journaliste. Francis Mulliez, fondateur et membre du comité de surveillance d'un groupe de location de matériel, propriétaire d'un domaine classé monument historique. Déborah Papiernik, née Banayan, vice-présidente chargée des nouvelles affaires et des alliances stratégiques d'une entreprise de jeux vidéo. Christine Phal, galeriste. Lionel Quillet, fondateur et président d'une entreprise patrimoniale, maire de Loix (Charente-Maritime). Marjan dite Marjane Satrapi, née Ebrahimi, auteure de bande dessinée, réalisatrice, scénariste, peintre, compositrice. Claude-Michel Schönberg, compositeur de musique, chanteur. Anne Seibel, cheffe décoratrice. Patricia Stibbe, présidente du conseil d'administration du Ballet de Lorraine, administratrice de l'Odéon-Théâtre de l'Europe. Chantal Thomas, écrivaine, essayiste, chercheuse, membre de l'Académie française. Laurence Tison-Vuillaume, née Vuillaume, cheffe du service de l'Inspection générale des affaires culturelles.

Ministère des Armées

Au grade de commandeur

Bruno Berthet, président d'une société d'aéronautique et de défense.

Au grade d'officier

Charles Deygas, président national d'une fondation d'anciens combattants, président départemental d'une association d'anciens combattants. Jérôme Pellistrandi, rédacteur en chef d'une revue de défense. Valérie Peneau, née Leprince, directrice, adjointe au secrétaire général pour l'administration, chargée d'une délégation du ministère. Pierre Pommellet, président-directeur général d'une société industrielle de défense.

Au grade de chevalier

Alexandre Baillot, chef d'une mission dans une délégation du ministère. Dominique Boueilh, président national d'une association mémorielle. Jeannette Bougrab, ancienne ministre, conseillère d'État, membre d'une commission de reconnaissance et de réparation. Walter Bruyère-Ostells, né Bruyère, professeur des universités, directeur de recherche d'un service du ministère. Marie-Laure Buisson, directrice d'une fondation. Suzette Champavier, née Reynier, résistante. Ghislaine Doucet, conseillère juridique d'une organisation internationale auprès du ministère. Françoise Dumas, présidente d'une commission de réparation, ancienne députée du Gard et présidente de la commission de la défense nationale et des forces armées. Ghislaine El Chafei, cheffe de bureau dans une direction du ministère. Jean-Paul Émorine, ancien sénateur et député de Saône-et-Loire, membre de la commission de la défense nationale et des forces armées, ancien maire de Sennecey-le-Grand. Élisabeth Grosdhomme, membre d'un haut comité du ministère. Pierre Hunault, président d'une société œuvrant au service des armées. Gérard Kiffer, président et porte-drapeau régional d'une association d'anciens combattants. Jean-Philippe Lampin, vice-président national et président départemental d'associations mémorielles. Valérie Lanney de Courten, cheffe d'un centre dans une direction du ministère. Sylvie Leluc, née Soria, cheffe d'un service dans un musée. Armelle Lequin, née Lefebvre, vice-présidente, directrice d'un centre de compétences dans un groupe industriel d'aéronautique et de défense. Jacques Longuet, président départemental d'une association mémorielle. Benjamin de Maillard, secrétaire général dans une direction du ministère. Chloé Mirau, directrice d'une direction du ministère. Laurent Moreau, délégué adjoint d'une association de promotion du lien armée-nation. Alexis Morel, vice-président en charge des opérations dans un groupe industriel d'aéronautique et de défense. Mohamed Nemiri, chef d'un département dans un établissement public du ministère. Ary Plagnol, directeur général des opérations industrielles d'une société aéronautique de défense. Benoit Plantier, directeur général dans un groupe industriel d'aéronautique et de défense. Valérie Plier, cheffe d'un laboratoire d'innovation et d'intelligence artificielle dans une délégation du ministère. Léon Roux, résistant. Jean-Pierre Sakoun, président-fondateur d'une association dédiée à la défense des valeurs républicaines. Philippe Sansy, directeur adjoint dans un établissement public œuvrant au service des armées. Philippe Sellier, sous-directeur des cabinets du ministère. Jean-Marc Todeschini, ancien ministre, ancien sénateur de la Moselle. Laurence Zélie, directrice d'un programme d'études et de développement dans une société industrielle de défense.

Ministère de la Justice

Au grade d'officier

Claude Serra, avocat au barreau de Paris. Annie Verrier, experte judiciaire près la cour d'appel d'Amiens, présidente d'honneur d'une association nationale représentative. Dominique Villemot, avocat au barreau de Paris.

Au grade de chevalier

Marc Bellanger, avocat au barreau de Paris. Éric Bienko Vel Bienek, président du tribunal judiciaire de Créteil. Laurence Boulenger, née Hardy, secrétaire générale adjointe de l'École nationale des greffes. Nicole Bouneau, née Darracq, conciliatrice de justice au tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan, vice-présidente régionale d'une association représentative. Christine Calvez, née Le Rhun, greffière en chef au tribunal administratif de Cergy-Pontoise. Éric Corbaux, procureur général près la cour d'appel de Poitiers. Jean-Marc Fedida, avocat au barreau de Paris. Catherine Hoze, née Boudon, adjointe à la sous-directrice des ressources humaines des greffes à la direction des services judiciaires du ministère. Michel Portos, chef cuisinier, consultant culinaire bénévole au centre pénitentiaire de Marseille-Baumettes. Valérie Rault, née Baudrillard, présidente du tribunal judiciaire du Havre. Stéphane Scotto, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris. Claire Soltner, née Gadat, présidente du tribunal judiciaire de Nîmes. Patrick Uzan, avocat au barreau de Dole.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères Personnel

Au grade de commandeur

Catherine Colonna, ambassadrice de France, ancienne ministre.

Au grade d'officier

Anne-Marie Descôtes, ambassadrice de France, secrétaire générale du ministère.

Au grade de chevalier

Sandrine Barbier, directrice adjointe des affaires juridiques au ministère. Martin Briens, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Italie. Valérie Lagriffoul, secrétaire du chef de poste à l'ambassade de France à Kiev (Ukraine).

Protocole

Au grade d'officier

Alain Ducasse, de nationalité monégasque, chef cuisinier, président-fondateur d'un groupe spécialisé dans les domaines de la cuisine et de l'art de vivre. Jean-Dominique Giuliani, président d'une fondation promouvant l'Europe. Philippe Papin, historien, épigraphiste, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, expert sur le Vietnam pour le ministère. Corinne Vigreux, entrepreneure, créatrice d'une fondation d'aide à la formation des jeunes aux technologies de l'information (Pays-Bas).

Au grade de chevalier

Martine Assouline, née Buchet, cofondatrice, directrice générale et éditrice en cheffe d'une maison d'édition. Philippe Avril, président d'un organisme local d'entraide et de solidarité pour les expatriés (Japon). Vincent Basquin, président d'une association humanitaire. Jean-Marie Beaupuy, ancien député européen, ancien vice-président du conseil général de la Marne, ancien adjoint au maire de Reims. Lorenzo Bini Smaghi, de nationalité italienne, président du conseil d'administration d'une banque. Liliane Blin, avocate, bénévole associative (Chili). Patricia Connell, née Martens, conseillère dans une instance consultative représentant les Français établis hors de France. Marie-Élizabeth Ducreux, directrice de recherche émérite de l'École des hautes études en sciences sociales (République tchèque). Nathalie Griesbeck, née Guépratte, ancienne députée européenne, ancienne vice-présidente du conseil général de la Moselle, ancienne adjointe au maire de Metz. Jean-Pierre Grzelczyk, entrepreneur dans le transport routier et la logistique portuaire (Laos). Safia Ibrahim-Otokore, née Ibrahim Mohamed, directrice de l'Agence française de développement de Kinshasa (République démocratique du Congo). Hélène Joffe, née Mindel, rescapée de la Shoah et passeuse de mémoire, ancienne enseignante, bénévole associative (Afrique du Sud). Sabine Klauke, de nationalité allemande, vice-présidente d'un groupe de construction aéronautique, directrice de l'ingénierie et de la technologie. Damien Leclerc, directeur général d'une coopérative viticole. Rémi Maillard, président-directeur général d'un groupe de construction aéronautique pour l'Asie du Sud (Inde). Sébastien Maillard, conseiller spécial et ancien directeur d'un institut de recherche européen. Aude Maio-Coliche, née Coliche, directrice dans une direction du service européen pour l'action extérieure. Étienne Mallet, producteur de cinéma, président d'une association culturelle. Olivier Marchal, président d'un cabinet international de conseil en stratégie et management. Catherine Marchi-Uhel, née Marchi, juge internationale (Suisse). Caroline Marcilhac, directrice d'un centre national des dramaturgies contemporaines. Daniel Markic, directeur d'une agence de sécurité et de renseignement (Croatie). Fabrice Morenon, directeur général d'une filiale spécialisée dans le développement et l'exploitation des gares et de plateformes de transport internationales. Christophe Nuttall, créateur d'une fondation pour le climat (Suisse). Jean-Marc Ollagnier, directeur général dans une entreprise de conseil, membre du comité exécutif mondial. Marija Pejcinovic Buric, née Pejcinovic, de nationalité croate, secrétaire générale du Conseil de l'Europe. Catherine Perez, vice-présidente d'un groupe de construction automobile (Japon). Claire Raulin, préfète du Lot, ancienne diplomate. Christian Roques, directeur général adjoint d'une direction de la Commission européenne. Pauline Rouch, ancienne directrice de cabinet de la commissaire européenne à l'innovation, la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse. José Sanchez-Gil, de nationalité espagnole, officier de liaison auprès d'une unité de la Direction générale de la sécurité intérieure. Florence Thune, directrice générale d'une association humanitaire. Marie Wattez, née Mosafer, présidente d'une chambre de commerce et d'industrie, vice-présidente d'un groupe informatique (Suisse). Nadine Zakhia-Rozis, née Zakhia, conseillère scientifique de la présidente-directrice générale d'un établissement public de recherche agronomique pour le développement.

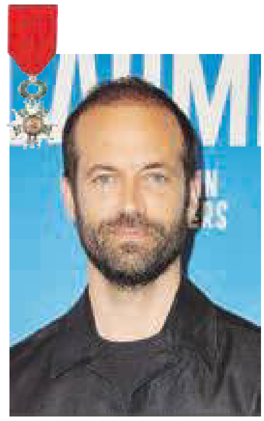
Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Au grade de commandeur

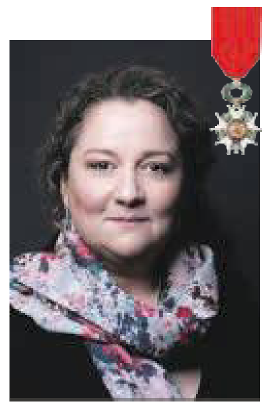
Ross McInnes, président du conseil d'administration d'un groupe industriel et technologique.

Au grade de chevalier

Cédric Bourillet, directeur général de la prévention des risques au ministère. Thierry Burlot, président d'un comité de bassin, président d'une association environnementale. Mireille Chiroleu-Assouline, née Chiroleu, professeure des universités en sciences économiques. Marie-Claire Daveu, née Colin, directrice du développement durable et des affaires institutionnelles d'un groupe de l'industrie du luxe. François Decoster, maire de Saint-Omer (Pas-de-Calais), vice-président du conseil régional des Hauts-de-France. Jackie Emon, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, ancien agent de conduite ferroviaire. Pascale Estecahandy, médecin, ancienne coordinatrice nationale d'un programme social. Anne Fraisse, directrice générale d'un opérateur immobilier spécialisé dans la construction bas carbone. Rodolphe Gintz, directeur général des infrastructures, des transports et des mobilités au ministère. Rosiane Godefroy, née Lesève, maire du Perrier (Vendée), vice-présidente d'une communauté de communes. Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher. Alain Grizaud, président d'une entreprise de travaux publics, président d'une fédération nationale de travaux publics. Sandrine Holler, née Jouvenceau, directrice des programmes d'un groupe industriel et technologique. Jérôme Josserand, directeur de l'environnement, de l'aménagement, du logement et de la mer. Valérie Lasek, directrice générale au sein d'un établissement public d'aménagement. Jean-Michel Lattes, adjoint au maire de Toulouse, vice-président de Toulouse Métropole (Haute-Garonne). Juliette Méadel, ancienne ministre, magistrate à la Cour des comptes, conseillère municipale de Montrouge (Hauts-de-Seine). Pascal Minault, président-directeur général d'un groupe de construction, président d'un groupe immobilier. Christophe Paris, directeur d'une association luttant contre les inégalités scolaires. Olivier Pécoux, vice-président d'un groupe financier. Marie-Luce Penchard, née Michaux, ancienne ministre, vice-présidente du conseil régional de Guadeloupe, présidente du conseil de surveillance d'un grand port maritime. Emmanuelle Pernes, présidente d'une agence de conseil pour l'amélioration de l'habitat. Barbara Pompili, ancienne ministre, ancienne députée de la Somme, conseillère au secrétariat général à la planification écologique. Nora Preziosi, née Remadnia, conseillère départementale des Bouches-du-Rhône, présidente d'un office public de l'habitat. Catherine Ritz, glaciologue, directrice de recherche émérite dans un organisme public de recherche scientifique. Thierry Schidler, ancien président d'une société de transport de voyageurs. Romain Troublé, navigateur, biologiste, directeur général d'une fondation pour la protection des océans. Emmanuelle Verger-Chabot, née Verger, présidente du conseil de surveillance d'un grand port maritime, directrice de l'énergie hydraulique dans un groupe de production et de fourniture d'électricité. Pierre Vollaire, maire des Orres (Hautes-Alpes), vice-président d'une association nationale d'élus.



Benjamin Millepied, chorégraphe, est nommé chevalier. JEROD HARRIS/GETTY IMAGES VIA AFP



Zahia Ziouani, cheffe d'orchestre, est nommée chevalier. JOEL SAGET/AFP



Yonathan Arfi, président du Crif, est nommé chevalier. PAUL DELORT/LE FIGARO

Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

Au grade de chevalier

Christophe Cassou, climatologue, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques

Au grade de commandeur

Marie-José Pérec, triple championne olympique d'athlétisme.

Au grade d'officier

Daniel Baal, dirigeant d'un groupe bancaire engagé dans la promotion du sport, administrateur d'un fonds de dotation dédié au sport propre. Marie-Thérèse Griselain, présidente d'honneur d'une association handisport. Christine Zanetta-Génin, née Génin, médecin, ancienne championne de voltige aérienne.

Au grade de chevalier

Éric Brèche, ancien athlète de haut niveau, président d'un syndicat national professionnel. Marion Clignet, ancienne sportive de haut niveau, présidente-cofondatrice d'une association de promotion du cyclisme féminin. Prosper Congré, ancien professeur d'éducation physique et sportive. Philippe Diallo, président d'une fédération sportive. Hervé Dubuisson, ancien basketteur professionnel. George Eddy, journaliste sportif. Paôliné dite Paoline Ekambi, née Ekambi Kingue, ancienne joueuse internationale de basket-ball, présidente-cofondatrice d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Roland Krzentowski, médecin du sport, président-cofondateur d'un centre d'expertise en santé, sport et performance. Émile Ntamack, né Ntamack-Muyenga, ancien joueur et entraîneur de rugby professionnel. Christelle Reille, présidente d'une ligue régionale de cyclisme. Claire Supiot, ancienne nageuse.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Au grade de commandeur

Claire Voisin, mathématicienne, directrice de recherche dans un organisme public de recherche scientifique, membre de l'Académie des sciences.

Au grade d'officier

Geneviève Almouzni, biologiste, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique, directrice honoraire d'un centre de recherche sur le cancer, membre de l'Académie des sciences. Marie-Paule Cani, professeure des universités en informatique dans un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, membre de l'Académie des sciences. Jean-Marie Tarascon, chimiste, professeur des universités, titulaire de la chaire chimie du solide au Collège de France, membre de l'Académie des sciences.

Au grade de chevalier

David Alis, professeur agrégé en sciences de gestion, président de l'université de Rennes. Laure Bally-Cuif, née Bally, neurogénéticienne, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique, directrice d'une unité de recherche, cheffe d'équipe au sein d'une fondation dédiée à la lutte contre les maladies infectieuses et le cancer, membre de l'Académie des sciences. Yasmine Belkaid, immunologiste, directrice générale d'une fondation dédiée à la lutte contre les maladies infectieuses et le cancer, directrice d'une unité de recherche. Christian Boitard, immunologiste clinique, professeur émérite des universités-praticien hospitalier à l'université Paris-Cité et à l'hôpital Hôtel Dieu-Cochin, secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine. Isabelle Brian, historienne, professeure des universités en histoire moderne à l'université de Lorraine, directrice adjointe du Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire. Mariane Domeizel, maîtresse de conférences en chimie de l'environnement, présidente d'une association d'enseignement supérieur dans le domaine du développement durable. Abderrazak El Albani, géologue, professeur des universités à l'université de Poitiers. Flore Gubert, économiste, directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement. Alice Guilhon, directrice générale, présidente exécutive d'une école de commerce. Estelle Iacona, ingénieure, professeure des universités, ancienne présidente de l'université Paris-Saclay. Jean-Marc Ogier, professeur des universités en informatique, président de La Rochelle université. Karin Tarte, professeure des universités-praticienne hospitalière à l'université de Rennes et au centre hospitalier universitaire de Rennes, chercheuse à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Jean-François Thibault, ancien directeur de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Béatrice Thomas-Tual, née Thomas, maîtresse de conférences en droit public, doyenne honoraire de la faculté de droit, économie, gestion administration, économique et sociale de l'université de Bretagne-Occidentale. Catherine Truffert, géologue, géophysicienne, présidente-directrice générale d'une société de fabrication d'instrumentation scientifique et technique. Charlotte Vaysse, professeure des universités-praticienne hospitalière en oncologie.



Florence Bergeaud-Blackler, anthropologue, est nommée chevalier. VILLETTE PIERRICK/ABACA

La tournée noire du XV de France en Argentine

Thomas Larroquette

Le voyage a tourné au fiasco après la vidéo raciste de Jaminet et les soupçons d'agression sexuelle contre Jégou et Auradou.

« Consternation », « effroi », « colère », les mots de la ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, au micro de RTL mardi matin sont plus que partagés par l'opinion publique. Le rugby dans sa globalité vit des heures sombres. Ses supposées « valeurs » ne sont plus qu'un leurre. À 11000 kilomètres de Paris, en Argentine, le XV de France vit une tournée noire. Partis en Amérique du Sud affronter deux fois l'Argentine sur ses terres et l'Uruguay à Montevideo, les Bleus, avec une équipe remaniée et de nombreux novices, s'étaient imposés face aux Pumas argentins samedi dernier (13-28). Des débuts en trombe pour un groupe inexpérimenté et de beaux motifs d'espoir. Mais dans la nuit de samedi à dimanche, tout s'est écroulé.

Sur les réseaux sociaux, une vidéo publiée sur le compte Instagram de l'arrière Melvyn Jaminet a circulé. Ce dernier, évoluant à Toulon, a affirmé : *« Le premier arabe que je croise, je lui mets un coup de casque. »* Rapidement supprimée, cette vidéo a fait l'effet d'une bombe. La Fédération française de rugby avait réagi sans délai, annonçant *« la mise à l'écart avec effet immédiat »* du joueur et *« condamnant avec la plus grande fermeté les propos tenus »*. *« Je suis profondément désolé et honteux de mes paroles. Je tiens à m'excuser auprès de tout le monde. Je comprends que cela ait pu blesser et offenser de nombreuses personnes. Je tiens à dire clairement que ces propos ne reflètent en aucun cas mes valeurs ou celles de l'équipe de France de rugby. Le racisme, sous toutes ses formes, est inacceptable et va à l'encontre de tout ce en quoi je crois »*, regrettait Melvyn Jaminet dimanche soir.



Jean-Marc Lhermet, le vice-président, et Florian Grill, le président de la Fédération française de rugby, lors de la conférence de presse donnée à Buenos Aires, le 9 juillet, après l'accusation pour agression sexuelle d'Hugo Auradou et d'Oscar Jégou. LUIS ROBAYO/AFP

Le rugby, à la dérive, doit réagir

Personne ne pouvait se douter que le pire était encore à venir. Dans la nuit de lundi, la presse locale argentine a annoncé les arrestations de deux jeunes internationaux français – Hugo Auradou (20 ans), fils de l'ancien international David Auradou (41 sélections de 1994 à 2004), et Oscar Jégou (21 ans), suspendu par l'Agence française de lutte contre le dopage après avoir consommé de la cocaïne fin 2023 –, juste avant leur départ pour Montevideo pour le deuxième match face à l'Uruguay. Un protocole d'urgence avait été déclenché face *« à la possibilité que les deux suspects fuient le pays »* avec un mandat d'arrêt national et international. Les deux champions du monde des moins de 20 ans en 2023 sont visés par une plainte pour agression sexuelle. Les faits se seraient produits dans la nuit de samedi à dimanche – soir de la victoire des Bleus – au Diplomatic Hotel de Mendoza où logeait la sélection tricolore. Des sources locales ont expliqué que des preuves ADN avaient été retrouvées sur le corps de la jeune femme présumée victime qui aurait subi des violences sexuelles et physiques, avec notamment des étranglements. Les intéressés, eux, nient les faits et ne reconnaissent qu'une relation consentie. L'entourage de Jégou aurait affirmé à RMC Sport qu'il est possible que les deux joueurs soient tombés dans une arnaque qui toucherait les personnalités en Argentine. Il n'en reste pas moins que le président de la FFR, Florian Grill, a rapidement pris la parole. *« Si les faits sont avérés, ils sont incroyablement graves. Il faut avoir une pensée pour la jeune femme. C'est à l'inverse de tout ce que le rugby est, de tout ce que le rugby fait, de tout ce que le rugby construit (…) mais il faut laisser l'enquête, qui est nécessaire, se dérouler »*, a-t-il ajouté. *« Le rugby est anecdotique, tout le reste est accessoire. L'enchaînement est dramatique. »*

Et le mal certainement plus profond. Les soirées ou « troisièmes mi-temps » sont, et depuis longtemps, devenus incontrôlables. L'alcool, bien sûr, mais la drogue aussi, qui circule désormais facilement. Plus personne n'est dupe. On se souvient notamment de l'affaire Bastareaud et de sa fameuse table de nuit en 2009 en Nouvelle-Zélande puis de la sortie très arrosée des joueurs du XV de France en 2018 après une défaite face à l'Écosse où des coups auraient été échangés avec des locaux. Une plainte pour agression sexuelle avait également été déposée et, le lendemain matin, l'avion des Bleus avait été bloqué sur le tarmac. Six joueurs avaient été débarqués. Finalement les autorités écossaises avaient estimé *« qu'aucun crime n'avait été commis »*. Plus tragique encore, le décès en 1990 à Nouméa du pilier de Dax et du XV de France Dominique Bouet au retour d'une tournée en Australie. Après avoir bu une grande quantité d'alcool, le joueur a perdu la vie en s'étouffant avec son vomi. Une chose est sûre, le rugby ne peut plus faire l'économie d'une sérieuse remise en cause. Rapport à l'alcool, à la drogue, aux femmes, reflet de la société, problème d'éducation dans les centres de formation… Le rugby, à la dérive, doit réagir. Reste maintenant à savoir si, pour marquer les esprits, il ne serait pas judicieux d'annuler les deux derniers matchs de cette tournée cauchemardesque. ■

EN BREF

Paris 2024 : 571 Français sélectionnés

289 hommes et 282 femmes défendront les couleurs de l'équipe de France dans 32 sports et 45 disciplines lors des Jeux de Paris. La benjamine de 14 ans, Louise-Aïna Taboulet, sera alignée en skate et le plus âgé, Karim Laghouag, disputera le concours complet en équitation à 48 ans.

Tennis : Medvedev en demi-finale à Wimbledon

Daniil Medvedev s'est qualifié pour sa deuxième demi-finale d'affilée à Wimbledon en surclassant Jannik Sinner, 6-7 (9/7), 6-4, 7-6 (7/4), 2-6, 6-2.

Tour de France : « Mon Cantal » par Romain Bardet

Armel Le Bescon Saint-Amand-Montrond

Premier porteur du maillot jaune sur cette Grande Boucle, qui sera sa dernière, le Français arrive dans son département de cœur. Il présente au « Figaro » cette 11e étape de montagne d'Évaux-les-Bains au Lioran. Là où tout a commencé…

Les régionaux d'étape ont longtemps alimenté journaux et télévision avec le traditionnel bon de sortie du peloton qui permettait au coureur local d'embrasser sa famille sur la route du Tour de France. La tradition s'est perdue et rares sont les moments aujourd'hui où le coureur pose pied à terre, comme Jean-François Bernard a pu le faire, de manière insolite, dans le contre-la-montre en Bourgogne pour retrouver les siens au milieu d'une foule enjouée. Pour son dernier Tour, Romain Bardet n'aura sans doute pas cette chance, trop occupé à essayer d'imprimer son nom sur des routes du Cantal qu'ils l'ont vu grandir. Son Cantal de cœur où sont nées ses sensations avec un vélo sur route et un vélo tout-terrain.

Le Français de l'équipe DSM-Firmenich prévoit une étape difficile entre les tourments de la Creuse et les premiers mamelons du Puy-de-Dôme avant de plonger en pays cantalou par le Falgoux, le col de Néronne, alors que la route s'ouvre au puy Mary, avant le Perthus et la montée finale en station au Lioran. Il roule les yeux fermés dans ce paysage de montagne où, enfant, il passait ses vacances chez une grand-mère aimante. Quand on lui demande quel adjectif colle le mieux à ce territoire majestueux en toutes saisons, il n'hésite pas une seconde : *« Préservé »* mais aussi *« authentique »* et rappelle que cette terre renferme autant de cols que de pièges qu'il a appris à contourner grâce à sa curiosité. *« Quand on voulait briller sur le Tour du Cantal à 15 ans, il fallait grimper et, même si on ne montait pas le puy Mary, on faisait des sorties très dures. On n'avait pas le choix avec ce qui nous était proposé ici. »*

« Ce serait une vraie déception de ne pas être devant »

Le Tour a souvent fait étape dans le Cantal, avec un premier passage triomphant en 1959 au pas de Peyrol de l'homme du pays, Lily Bergaud, surnommé « la Puce du Cantal », décédé en mai dernier. Dans cette nature belle et généreuse, Romain Bardet s'est épanoui dès son plus jeune âge avec un vélo en mouillant le maillot. Le Tour était un mirage. Comme ce jour du 14 juillet 2004 où, posté sur le bord de la route, un maillot à pois sur le dos, il assiste au spectacle. *« Je m'en souviens très bien. Richard Virenque était échappé avec Axel Merckx. »* Après 208 km d'échappée, le Varois avait coupé la ligne en vainqueur à Saint-Flour. Sa passion du vélo est née. Elle ne le quittera plus. Dans ce vaste territoire de 5726 km² où Saint-Flour et Mauriac s'affichent en sous-préfectures, pourrait-on encore dénicher quelques perles où un coureur doit se dresser sur les pédales ? *« Certainement, mais c'est important surtout de travailler dans l'iconique, car c'est aussi ce qui peut faire la notoriété d'un lieu. Il y a un vrai potentiel pour ça dans le département. »*

Christian Prudhomme, le directeur du Tour, avoue un *« faible »* pour cette 11e étape dans une Grande Boucle qui traverse 35 départements. *« Ça tourne à droite, ça tourne à gauche, ça monte, ça descend et ça n'arrête pas. Il y a 4350 m de dénivelé, essentiellement concentré dans les 50 derniers kilomètres. On est au cœur du Massif central, et c'est l'étape qui a le plus de rampes. Elle est impossible à contrôler même pour une équipe très forte. »* Romain Bardet acquiesce : *« C'est une très belle étape avec un gros condensé de difficultés sur les 50 derniers kilomètres. On entre progressivement dans le Cantal, mais plus on s'immisce dans le territoire, plus on est confronté à ses aspérités. »* Le grimpeur pratique ces routes cinq à dix fois par an. *« Ce sont de belles routes de montagne avec un enchaînement de montées et de descentes techniques. J'espère être devant. Ce serait une vraie déception de ne pas l'être. »*

L'enfant du pays est attendu par les Cantalous. Dans le col du Perthus, le virage des Doriens lui prépare un accueil bien bouillant. Chaque passage du Tour dans ce col est l'occasion d'une fête pour les Doriens, qui sont au Cantal ce que sont les Hollandais dans l'un des virages de l'Alpe d'Huez. Des couleurs orange et noir, du son à crever les tympans et ces effluves d'alcool qui enivrent le peloton, les rugbymen du petit club de Saint-Cernin attendent Bardet de pied ferme. *« Ce sera spécial évidemment pour moi. On est parfois un peu paralysé sur ce type d'étape parce qu'on imagine différentes choses. On peut même se laisser envahir, ce qui n'est pas bon non plus. C'est toujours grisant quand on est dans sa région »*, avoue le quadruple vainqueur d'étape du Tour et Maillot de meilleur grimpeur en 2019.

Dans le partage, Bardet a invité Remco Evenepoel à venir découvrir l'étape. *« On avait envisagé avec Remco que je l'accueille ici et qu'il fasse la reconnaissance avec moi. Il n'a pas eu le temps de venir, mais je crois que c'est une étape qui lui convient parfaitement. C'est un grand garçon, et son équipe fera ce qu'elle veut mais ils ont les moyens d'entreprendre quelque chose d'intéressant depuis Le Falgoux – village avant le col de Néronne. J'espère qu'on aura une étape nerveuse. »* Le grimpeur a tracé quatre boucles cyclotouristiques siglées « RBX » (Romain Bardet Expérience), des parcours où il pratique le plus depuis une trentaine d'années. La boucle volcan du Cantal emprunte en partie l'étape du jour. *« J'ai une sensibilité particulière à faire ces parcours, car j'y ai mes racines. J'ai aussi couru assez souvent ici soit sur le Critérium du Dauphiné ou sur le Tour, alors j'essaie de faire partager mes différentes expériences au plus grand nombre. »*

Bardet est désormais le meilleur ambassadeur du département et une voix sans doute demain pour conseiller Amaury Sport Organisation dans ces recherches de coins encore inexploités. *« Thierry Gouvenou a mon téléphone »*, sourit notre guide technique, qui prédit : *« L'enchaînement pas de Peyrol, col du Perthus est bien, mais le pied est dur et on arrivera en file indienne. Ensuite, ça reste accessible aux purs puncheurs même si on est bien sur une étape de montagne. Par contre, attention à la descente. En 2016, ça s'était bien passé, mais on était encore avec des freins à patins. Maintenant, les vélos sont montés de freins à disques, et les virages sont assez piégeux. Ils nécessitent de la maîtrise. »* Ultime effort avec le col de Font-de-Cère, Bardet, adepte de ski de fond quand la neige tapisse la montagne, parle *« d'un joli clin d'œil d'arriver dans le dernier kilomètre en passant au pied des pistes. On sort par des lacets à travers la forêt. Jusqu'au bout, c'est une expérience totale nature. »* Romain Bardet peut oublier ses data de cette matinée d'entraînement où il roulait à 26 km/h de moyenne. Il faut aller bien plus vite ce 10 juillet. *« Je sais que ce sera ma dernière occasion dans le Cantal. »* ■

La 10e étape Orléans-Saint-Amand-Montrond a été remportée au sprint par Jasper Philipsen.

Pourquoi les stages en altitude permettent d'améliorer les performances des sportifs

Elisa Doré Envoyée spéciale à Tignes (Savoie)

L'équipe de France de cyclisme sur piste est en stage à Tignes en prévision des épreuves d'endurance des JO de Paris.

Dernière ligne droite avant les JO. L'équipe de France de cyclisme sur piste n'a jamais été aussi préparée. À quelques jours des épreuves qui se dérouleront du 5 au 11 août au vélodrome national, à Saint-Quentin-en-Yvelines, pas question de relâcher les efforts. Pour mettre toutes les chances de leur côté, les coureurs français des épreuves d'endurance (poursuite individuelle et par équipe, omnium et course à l'américaine) se sont donné rendez-vous à Tignes, dans les Alpes françaises, à plus de 2000 m d'altitude. Objectif ? Gagner en forme et en puissance grâce à un stage d'entraînement de trois semaines en hypoxie. À cette altitude, les niveaux d'oxygène sont en effet considérablement réduits, ce qui signifie que les tissus et organes sont moins bien alimentés en oxygène qu'au niveau de la mer. Cet environnement extrême oblige ainsi le corps à s'adapter de manière drastique en augmentant la capacité d'oxygénation.

« Au niveau de la mer la saturation en oxygène du corps, c'est-à-dire le pourcentage d'oxygène fixé dans les globules rouges, est comprise entre 98 % et 100 %. En altitude, on tombe à des niveaux beaucoup plus bas, entre 88 % et 93 %, explique Bertrand Thoribe, médecin de l'équipe de France de cyclisme sur piste. *C'est pour compenser ce manque d'oxygène que l'organisme va produire des globules rouges supplémentaires »*, souligne le médecin. Ces derniers perdurent en moyenne un mois dans l'organisme. Une fois de retour en plaine, où la quantité d'oxygène dans l'air est plus élevée, ce stock de globules rouges fournit aux athlètes un véritable avantage : leur corps peut transporter plus d'oxygène vers les muscles. Ils peuvent ainsi pédaler plus vite et plus longtemps.



ELISA DORÉ/LE FIGARO

La coureuse cycliste Victoire Berteau lors d'un entraînement en hypoxie à 3 000 mètres d'altitude, le 5 juillet.

Stress hypoxique

L'augmentation de la masse de globules rouges n'est pas immédiate. Un entraînement intensif d'environ trois semaines est nécessaire. Ce vendredi 5 juillet, les coureurs qualifiés pour les JO sont déjà à leur deuxième semaine de préparation. C'est au point culminant de la station, à 3000 mètres d'altitude, qu'ils s'apprêtent à vivre l'une des plus difficiles séances de leur programme pour mieux les préparer à l'épreuve phare de la compétition : la poursuite par équipe. *« Cette épreuve est caractérisée par un effort de très haute intensité où l'accent est mis sur la capacité à produire un effort maximal suivi d'un maintien de puissance pendant les relais qu'ils ont à effectuer*, explique Steven Henry, entraîneur de l'équipe de France de cyclisme sur piste. *Concrètement, pour cet exercice, les coureurs réalisent trois séries de cinq répétitions, chaque série étant entrecoupée de pauses de huit minutes. »*

Parallèlement au stress hypoxique recherché, cet exercice vise à optimiser la capacité de l'organisme à recycler le lactate, un sous-produit de l'activité musculaire. *« Lorsque les cyclistes réalisent des efforts très intenses, ils utilisent la glycolyse afin de fournir de l'énergie aux muscles. Celle-ci entraîne la production de lactate et d'ions hydrogène H+ »*, explique Iris Sachet, référente scientifique de l'équipe de France de cyclisme sur piste. Plus un cycliste est puissant, plus il produit de lactate. Par ailleurs, le stress hypoxique contribue à augmenter de manière importante la glycolyse. *« Sur ce type d'exercice, la concentration en lactate des coureurs atteint des niveaux de 15 à 25 millimoles par litre de sang (mmol/L) contre moins de 1,5 mmol/L au repos »*, précise Iris Sachet. Or le lactate est un substrat énergétique qui peut être réutilisé par le muscle lui-même : en favorisant ainsi son recyclage, cela permet aux coureurs de retarder la fatigue musculaire et d'améliorer l'endurance.

Dès la deuxième série, les fronts sont en sueur et les visages crispés trahissent le coût d'une production accrue de lactate. L'accumulation d'ions H+ augmente en effet l'acidité du sang. *« Cela se traduit fréquemment par des troubles digestifs en plein effort tels que des nausées voire des vomissements »*, explique Iris Sachet. Plusieurs séances d'entraînement sont nécessaires pour tolérer l'augmentation de l'acidité sanguine. *« Les grimpeurs sur le Tour de France n'ont pas du tout les mêmes proportions de fibres musculaires dites rapides qui permettent de produire autant de puissance et donc de montrer à ces niveaux de lactate »*, rappelle Iris Sachet. *« Pour cela, nos endurants qualifiés aux JO ont déjà fait quatre stages en altitude depuis l'été dernier »*, ajoute pour sa part Steven Henry.

Risques de surentraînement

Mais l'entraînement en hypoxie expose aussi à des risques de surentraînement et de fatigue excessive. Même après plusieurs expositions à un stress hypoxique, il faut généralement huit à dix jours pour que le corps se réacclimate de nouveau à l'altitude et puisse supporter des exercices de forte intensité. C'est pourquoi la santé de chaque athlète doit être surveillée quotidiennement par une équipe de scientifiques et de médecins. Dans la nuit, un oxymètre porté par les athlètes permet de mesurer en temps réel la saturation en oxygène du corps, afin de surveiller si le corps s'adapte bien au manque d'oxygène. Au réveil, la densité urinaire permet d'évaluer le niveau d'hydratation. La fréquence cardiaque est mesurée en position assise puis debout pour estimer sa variabilité (appelée VFC). *« En altitude, lors des premiers jours d'acclimatation, la première réponse du corps va être d'augmenter considérablement la fréquence cardiaque. Il faut donc s'assurer qu'elle redevient normale après quelques jours »*, insiste le médecin Bertrand Thoribe. Toutes ces analyses sont déterminantes au quotidien car elles permettent d'ajuster les programmes d'entraînement en fonction de la capacité d'effort du jour.

Des méthodes qui font débat

En ce qui concerne le suivi nutritionnel, des ajustements personnalisés sont réalisés en fonction du poids, des entraînements et des éventuelles carences causées par le stage. Pour cela, tous les coureurs sont munis d'un capteur glycémique sous-cutané qui fournit le taux de sucres disponible pour les muscles. *« On est particulièrement vigilants sur les rations en glucides pour éviter une éventuelle sous ou suralimentation pouvant impacter la performance »*, explique Valentin Lacroix, nutritionniste référent de l'équipe de France de cyclisme sur piste. Lors des stages en stress hypoxique, une supplémentation en fer, un composant essentiel de l'hémoglobine sur laquelle se fixe l'oxygène, est systématique. *« Des carences en fer peuvent limiter la capacité d'augmentation de la masse de globules rouges, et in fine entraîner une anémie »*, souligne Valentin Lacroix.

Si les athlètes sont très encadrés, l'efficacité des méthodes d'entraînement en hypoxie reste débattue. Il existe une grande variabilité des réponses individuelles et les effets à long terme pour la santé sont mal connus. C'est entre autres la raison pour laquelle l'Agence nationale de la recherche a financé le projet de recherche Hypoxperf visant à étudier ses effets sur la performance des athlètes de haut niveau en vue des Jeux olympiques de Paris 2024. Les résultats préliminaires devraient paraître au terme de cette année olympique. ■

Un 13e mois consécutif de records des températures mondiales

Anne-Laure Frémont

Juin 2024 marque aussi le 12e mois d'affilée où le réchauffement dépasse le seuil de +1,5 °C, selon l'observatoire européen Copernicus.

Plus d'un millier de morts sous une chaleur accablante lors du pèlerinage à La Mecque en Arabie saoudite, hécatombe lors d'une canicule d'une durée sans précédent en Inde… Le mois de juin avec son cortège d'extrêmes *« a été globalement plus chaud que tous les mois de juin précédents »* depuis le début des relevés météo, avec une température moyenne globale de l'air à la surface du globe de 16,66 °C, annonce l'observatoire européen Copernicus, qui combine les données des modèles climatiques avec les observations du monde entier.

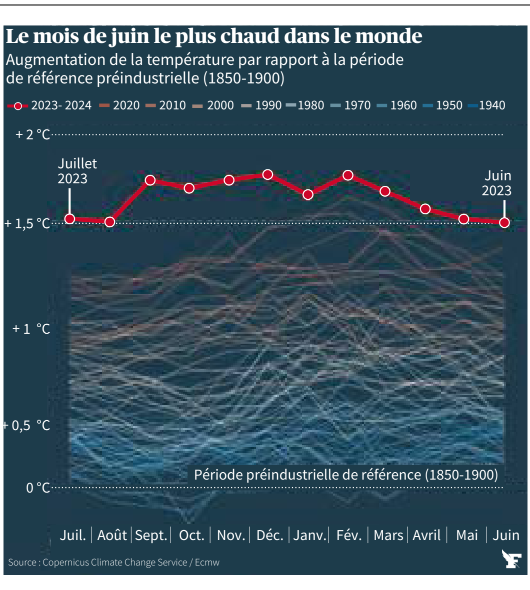
L'Europe de l'Ouest a certes été plus épargnée : si les températures ont été plus élevées que la moyenne dans les régions du sud-est et en Turquie, elles ont *« été proches ou inférieures à la moyenne en Europe occidentale, en Islande et dans le nord-ouest de la Russie »*. Ailleurs dans le monde, les températures ont flambé, notamment dans l'est du Canada, l'ouest des États-Unis, au Mexique, au Brésil, mais aussi en Inde, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans l'ouest de l'Antarctique.

L'observatoire européen note en outre que *« la température moyenne mondiale sur les 12 derniers mois (de juillet 2023 à juin 2024) est la plus élevée jamais enregistrée »*. Sur cette période, elle a été *« 1,64 °C au-dessus de la moyenne préindustrielle »* (calculé sur la période 1850-1900), autrement dit avant que la planète ne se réchauffe sous l'influence des gaz émis par la combustion du charbon, du pétrole et du gaz. Cela signifie-t-il pour autant que l'accord de Paris de 2015 - qui vise à contenir le réchauffement global à +1,5 °C - est définitivement enterré ? Pas encore, estiment les scientifiques du programme européen Copernicus sur le changement climatique (C3S). Selon eux, *« la planète sera considérée comme ayant dépassé 1,5 °C de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle lorsque la température moyenne sur vingt ou trente ans sera supérieure à ce niveau. Cet objectif peut sembler lointain à première vue, mais il pourrait être atteint dès le début ou le milieu des années 2030 »*.

Un changement climatique important et continu

La trajectoire actuelle n'est guère rassurante. *« Il ne s'agit pas seulement d'une bizarrerie statistique, mais d'un changement important et continu de notre climat »*, martèle Carlo Buontempo, directeur du C3S. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, appelle de son côté à une action urgente pour éviter *« l'enfer climatique »*.

L'année 2024 est-elle déjà en passe de battre le record de 2023 ? Probable, selon certains experts. Au Japon, dans les Balkans ou dans l'Ouest américain, les vagues de chaleur sévissent en ce moment (les services météorologiques américains prévoient des pics à 54 °C dans la Vallée de la mort cette semaine).



Depuis l'an dernier, le réchauffement global dû aux activités humaines est renforcé par le phénomène naturel El Niño, une anomalie chaude au niveau des eaux équatoriales du Pacifique qui tend à augmenter la température mondiale. Ses effets s'atténuent cependant depuis plusieurs semaines, et le monde devrait prochainement basculer dans des conditions a priori plus fraîches liées au phénomène climatique inverse, La Niña. Sur Twitter, Zeke Hausfather, chercheur au sein de l'assocation américaine Berkeley Earth, note que juillet pourrait être le premier mois depuis plus d'un an *« à ne pas établir de nouveau record mensuel de température globale »*.

« Quel sera le climat le plus chaud, 2024 ou 2023 ? Cela dépend si la tendance au refroidissement de La Niña en 2024 dépasse la tendance au réchauffement d'El Niño en 2023 », résume ainsi sur le réseau social le climatologue américain Michael Mann. Il appelle cependant à ne pas se *« concentrer sur les fluctuations annuelles, mais sur la tendance de long terme »*. ■

Olivier Delcroix

À 80 ans, le cinéaste réussit un film sensible à fleur de peau, avec le formidable duo Isabelle Huppert et Hafsia Herzi.



Lucie (Isabelle Huppert, *au centre*) intègre une famille de substitution (Hafsia Herzi, Romane Meunier et Nahuel Perez Biscayart, *de gauche à droite*). ROGER ARPAJOU

« Les gens d'à côté », Téchiné ou le cœur fracturé

Elle court tous les soirs en tenue de jogging dans les rues de son quartier de banlieue telle un petit lutin obstiné. L'image est là, forte et surprenante. Isabelle Huppert en survêtement gris à capuche arpente comme une acharnée les rues d'une résidence pavillonnaire dont le décor ordinaire baigne dans un quotidien loin d'être glamour… André Téchiné filme son héroïne sans fard, silhouette perdue au souffle court qui progresse pour ne pas sombrer, en petites foulées syncopées à la nuit tombée, dans son vingt-cinquième film, *Les Gens d'à côté*. Ces échappées jogging reviennent comme un leitmotiv tout au long du film. « *Cours Isabelle, cours !* », aurait pu dire Forrest Gump.

Huppert incarne Lucie, une simple fliquette de la police scientifique et technique. Dépressive, brisée par le suicide de son mari, Slimane, policier lui aussi, Lucie veut reprendre du service après une longue absence due à un séjour prolongé dans un hôpital psychiatrique. Alors que son supérieur doute de sa volonté de reconduire son activité professionnelle, Lucie lui affirme qu'elle va bien. En réalité, elle se persuade, elle s'aveugle parce qu'elle ne supporte plus de tourner en rond toute seule dans son petit pavillon avec jardin.

Sans oublier que feu Slimane réapparaît parfois la nuit, au piano, vêtu d'un tee-shirt Barack Obama. Ces touches oniriques injectées par le réalisateur des *Roseaux sauvages* montrent la solitude et la fragilité psychologique de son héroïne désemparée. Justement, une jeune famille s'installe dans la maison d'à-côté. La diversion est inespérée. « *Cela fait du bien d'avoir de nouveaux voisins* », explique Lucie à sa voisine, tandis qu'elle se transforme en James Stewart voyeur comme dans le *Fenêtre sur cour* de Hitchcock. Un soir, en rentrant du travail, elle repère la fillette du couple qui a fait une fugue. Elle la ramène à sa mère, incarnée par Hafsia Herzi.

Les deux femmes ne tardent pas à s'apprivoiser. Dans son couple, Herzi porte la culotte comme elle porte un blouson de moto noir à chaque fois qu'elle sort travailler. Mère courage préoccupée, accablée par sa charge mentale, Julia a renoncé à son agrégation pour rapporter un salaire de prof à la maison. Les deux femmes se rapprochent incidemment, perdues toutes deux dans le flot de leurs angoisses. Ces moments de complicité tacite, Téchiné les capte avec discrétion, sachant pertinemment qu'il filme deux actrices au sommet de leur art. Quant à Yann, le mari de Julia (Nahuel Perez Biscayart), il est un artiste peintre lunaire et fantasque, qui adore sa fille, mais cache une facette plus sombre de sa personnalité.

Sur le fil du rasoir

Téchiné aime filmer la famille. Dans un premier temps, comme dans *Ma saison préférée*, il suit les rapprochements entre Huppert et ce couple apparemment sans histoires. Du concours de patinage artistique de la petite Rose en tutu violet au vernissage d'une exposition du papa, en passant par une séance de bowling, aussi émouvante que joyeuse, Lucie intègre cette famille de substitution comme on danse au-dessus du volcan. Retrouver le sourire est parfois à ce prix.

Pourtant, Huppert ne peut s'empêcher de mener l'enquête. L'envers du décor se révèle moins idyllique que la carte postale d'un foyer aimant. Huppert découvre ainsi que derrière son air d'éternel Jean de la Lune, Yann fréquente des mouvements anti-flics, les fameux black blocs, et les aide à fabriquer des banderoles radicales dans son jardin à coups de bombes de peinture, de pochoirs et de masques de protection anti-gaz. Un dilemme se fait jour. Que faire ? Dénoncer son voisin ou l'aider ? Le personnage joué par Isabelle Huppert ne sait plus si elle doit jouer les agents de police ou les agents doubles.

Il pleut beaucoup dans le film de Téchiné. Cette pluie collante, grisâtre, déprimante, celle qui tombe d'un ciel bouché, celle qui plaque les cheveux sur le front et qui inonde les chemins de terre avec des flaques de boue aussi troublées que le choix cornélien qu'affronte l'héroïne. À 80 printemps, le cinéaste passé jadis comme Truffaut des *Cahiers du cinéma* à la réalisation n'a rien perdu de son acuité cinématographique.

Avec *Les Gens d'à côté*, il évolue à nouveau sur le fil du rasoir, entre fable sociale et thriller psychologique. Fin chroniqueur des mœurs contemporaines, son film radiographie de manière sensible et sans manichéisme, la fracture sociale d'une France dont chaque camp se regarde en chien de faïence: black blocs en furie contre flics en déprime.

Idéaliste malgré tout, Téchiné fait tout pour réconcilier les contraires. Le message fait du bien en ces temps incertains. ■

« Les Gens d'à côté »
Drame d'André Téchiné
Avec Isabelle Huppert, Hafsia Herzi, Nahuel Perez Biscayart
Durée : 1h25
Notre avis : ●●●○

« Moi, moche et méchant 4 » toujours aussi hilarant

Sept ans après le précédent volet, ce quatrième opus réussit à renouveler la franchise de Gru et ses minions.

Un bolide rutilant roule à tombeau ouvert dans les lacets d'une route de montagne sur fond de soleil couchant. Les mordus de pop culture auront immédiatement identifié une référence parodique à la séquence de course-poursuite de *Goldfinger*. Avant même de savoir qui conduit, on entend le vrombissement d'un moteur surgonflé. Les dérapages contrôlés s'enchaînent à deux doigts du crash. Les passages de vitesse sont assurés. Un gros plan montre enfin le regard de Gru, sourcils froncés dans le rétroviseur. Il est en mission. La preuve, il arbore son costume cintré ainsi que son écharpe grise à rayures noires. Après avoir garé son véhicule dans la cour du lycée Pas Bon, une école de vilains façon Poudlard qu'il a fréquentée jadis, il renoue avec un ancien camarade de classe, Maxime Le Mal, dont on découvre bientôt les desseins aussi noirs que son physique indestructible de cafard.

En une séquence virtuose et ludique, les deux réalisateurs Chris Renaud et Patrick Delage introduisent le quatrième volet de *Moi, moche et méchant* avec élégance et dynamisme. Les plus jeunes ne tarderont pas à comprendre l'intrigue de ce quatrième film, qui aura mis sept années avant d'arriver sur les écrans. Devenu super agent de l'Agence Vigilance de Lynx, Gru a arrêté son ancien condisciple Maxime Le Mal et sa petite amie, la fatale Valentina au look d'influenceuse fashionista XXL. Mais ce dernier s'évade et cherche à se venger. Sorti de sa retraite, l'impayable patron de l'AVL Silas de la Mollefesse, décide de relocaliser en catastrophe Gru et sa petite famille dans les quartiers résidentiels d'une petite ville, la pittoresque Mayflower. Sa femme, Lucy, leurs filles adoptives, Margo, Edith et Agnès, ainsi que leur nouveau-né Gru Junior (espiègle bébé déterminé à en faire voir de belles à son papa) se cachent sous de nouvelles identités. Mais passer inaperçu n'est pas toujours facile…

Une suite endiablée

Avec l'aide active de Mike White échappé de la série subversive *White Lotus*, le scénariste Ken Daurio, qui était déjà à l'œuvre dans les trois premiers films, assure une intrigue aux multiples rebondissements et à l'inventivité visuelle sans cesse renouvelée. On notera une hilarante scène de poursuite dans un supermarché évoquant *Terminator*, une somptueuse séquence de braquage nocturne dans un château façon Dracula, sans oublier la métamorphose burlesque à souhait de cinq Minions en super-héros « de chez Wish », manière tordante de parodier avec le sourire les productions Marvel. Loin de s'essouffler, ce quatrième film mené tambour battant aborde sans avoir l'air d'y toucher les difficultés de la relation père-fils, le déracinement faisant suite à un déménagement forcé, ainsi que l'intégration dans une nouvelle communauté.

Suite endiablée, indéniablement réussie, *Moi moche et méchant 4* sait renouveler la franchise tout en gardant l'esprit « poil à gratter » originel de la série. Le film bénéficie en outre d'une nouvelle composition de Pharrell Williams, *Double Life*, qui pourrait bien décrocher la lune. Qui dit mieux ? Comme diraient les Minions : « *Yakitori los Bananas !* » ■ **O. D.**

« Moi, moche et méchant 4 »
Animation de Patrick Delage et Chris Renaud
Durée : 1 h 34
Notre avis : ●●●○

« To the Moon », Apollo 11 version Aphrodite

Étienne Sorin

Greg Berlanti réalise une comédie romantique dans les coulisses de la fameuse mission spatiale.

« *Fly me to the mooooon.* » Impossible d'échapper à la chanson de Bart Howard, rendue célèbre par Franck Sinatra et associée aux missions Apollo, notamment au cinéma. *To the Moon*, la comédie de Greg Berlanti, est le énième avatar d'un genre hollywoodien : la conquête spatiale, avec ou sans la Lune en ligne de mire.

Un genre soluble dans tous les autres. Le film catastrophe : *Apollo 13*, de Ron Howard, avec Tom Hanks en astronaute spécialiste de la litote (*« Houston, nous avons un problème »*). Le drame intimiste : *First Man*, de Damien Chazelle, portrait de Neil Armstrong avec Ryan Gosling en père inconsolable après la mort de son enfant. Le film historique : *Les Figures de l'ombre*, qui met en lumière les mathématiciennes afro-américaines victimes de la ségrégation, sans qui la Nasa n'aurait jamais pu calculer les trajectoires du programme Mercury et de la mission Apollo 11 vers la Lune en 1969. Liste non exhaustive.

To the Moon met aussi en scène les coulisses de la mission Apollo 11 mais milite pour tout autre chose : l'amour. Et comme dans toute bonne comédie romantique, le film de Greg Berlanti fait se rencontrer deux personnages que tout oppose. D'un côté, Kelly Jones, grande prêtresse du marketing et de la publicité, « la tueuse de Manhattan ». La Nasa la recrute pour raviver la flamme du grand public et des sénateurs pour l'espace et trouver des sponsors pour financer le programme. Au pays du capitalisme, tout se vend, même et surtout le rêve américain. *« Je vais les rendre plus célèbres que les Beatles »*, dit la publicitaire à propos des astronautes Neil, Buzz et Mike. Elle n'hésite pas à recruter des acteurs, plus à l'aise face aux caméras que les ingénieurs, pour bidonner des interviews. En pleine guerre du Vietnam, Apollo 11 doit ressembler à un feuilleton télé optimiste et joyeux.

Thèse conspirationniste

Kelly Jones est jouée par Scarlett Johansson avec une fantaisie sexy et irrésistible. Face à elle, Channing Tatum est parfait en Cole Davis, directeur de lancement psychorigide, ex-pilote de l'armée de l'air, vétéran de la guerre de Corée encore traumatisé par la mort des astronautes d'Apollo 9, brûlés vifs lors d'un exercice au sol. Il répugne à « vendre » le programme d'alunissage comme une marque de céréales. Kelly, le feu, et Cole, la glace, font des étincelles.

Entre les deux se glissent Moe Burkus (Woody Harrelson), fonctionnaire cynique qui ne laisse rien au hasard. Il pousse Kelly à filmer un faux alunissage dans un hangar à l'abri des regards et dans le dos de Cole, en cas d'échec du vrai. Ce projet de fausse retransmission est une pure fiction. Il correspond aux fantasmes de certains complotistes. *« On aurait dû prendre Kubrick »*, dit d'ailleurs Kelly, aux prises avec un réalisateur capricieux. Une allusion à la thèse conspirationniste qui prétend que l'alunissage d'Apollo 11 diffusé en mondovision a été filmé en studio par le réalisateur de *2001, l'Odyssée de l'espace*. Une fake news. Au moment où Donald Trump, chantre des faits alternatifs, brigue un deuxième mandat à la Maison-Blanche, *To the Moon* réaffirme le souci de vérité nécessaire à toute démocratie.

Et en ces temps de relents de guerre froide, il rappelle aussi l'enjeu géopolitique et idéologique de la conquête spatiale. L'URSS a le goût du secret et de la manipulation ? *« Les États-Unis sont transparents, dans les défaites comme dans la victoire »*, argue Kelly. En l'occurrence, Apollo 11 est une sacrée victoire. Un petit pas pour l'homme, un bond de géant pour l'humanité. Neil Armstrong n'a retenu aucun des slogans lunaires préparés par Kelly. L'improvisation a parfois du bon. ■



Le tandem composé de la grande prêtresse du marketing et de la publicité (Scarlett Johansson) et du directeur de lancement psychorigide de la Nasa (Channing Tatum) fait des étincelles. DAN MCFADDEN/SONY PICTURES

« To the Moon »
Comédie de Greg Berlanti
Avec Scarlett Johansson, Channing Tatum, Woody Harrelson
Durée : 2 h 11
Notre avis : ●●◐○

« Sons », un cœur en prison

Éric Neuhoff

Après « The Guilty », le Danois Gustav Möller imagine un huis clos tendu entre une gardienne et un détenu.

Du calme. Respire. Voilà ce qu'a dû se dire Eva en voyant sortir ce nouveau venu du fourgon pénitentiaire. Cette gardienne de prison a besoin de tout son professionnalisme. Les séances de yoga qu'elle suit ne seront pas inutiles. Avec son crâne rasé, ce Mikkel est un détenu, disons, difficile. Pour certains, le terme « irrécupérable » serait plus approprié. On comprend assez vite que l'héroïne, avec son petit chignon, sa bonne bouille, cache un lourd secret. Il convient de ne pas le révéler ici. La dame en uniforme demande à être transférée au quartier de haute sécurité. Ses supérieurs exaucent son vœu sans poser trop de questions.

Il existe donc des fonctionnaires assez peu curieux. L'endroit a ses exigences. Il faut faire attention. Ôter ses boucles d'oreilles. Pas de collier non plus. Eva s'intéresse particulièrement à l'occupant de la cellule 017. Un sacré lascar, celui-là. Le corps couvert de tatouages qu'il exhibe comme des trophées, un tempérament pour le moins éruptif, une violence qu'on hésitera à qualifier de sous-jacente, quel animal sauvage. Il a écopé de seize ans pour avoir poignardé un codétenu.

À fleur de peau

Entre la surveillante et le prisonnier s'engage une sorte de duel qui n'est pas exactement à fleurets mouchetés. Les petites brimades se succèdent. Elle crache dans son plateau-repas, refuse de lui donner les cigarettes auxquelles il a droit… Il explose. La sanction ne se fait pas attendre : elle l'asperge au jet d'eau pour lui apprendre un peu et c'est comme si elle le visait avec une mitraillette. La haine est palpable, physique. Elle a presque une odeur, de sueur, de renfermé, de mauvaise nourriture.

Le jeune homme tient sa vengeance en balançant un seau d'excréments à la figure de sa garde-chiourme. Le mal qu'elle a, alors, à conserver son sang-froid. Les discussions avec le pasteur n'apportent pas de solution. Dans un univers de lourdes portes qu'on referme d'un coup, de cris étouffés, de grilles qu'on claque, l'affrontement intrigue, inquiète, même si le spectateur le moins futé aura deviné ce qu'il en est. Le suspense ne constitue pas l'essentiel. On assiste plutôt au combat de deux douleurs que les mœurs carcérales amplifient. Des solitudes se frottent comme deux silex. Cela produit des étincelles. Les caméras de surveillance ne captent pas ces sentiments à fleur de peau.

Le film tient beaucoup à la performance de ses interprètes, la toujours juste Sidse Babett Knudsen et l'inflammable Sebastian Bull Sarning. Après *The Guilty*, qui se déroulait entièrement dans le bureau d'un commissariat, Gustav Möller confirme son goût pour les huis clos. Seul moment d'évasion : une visite chez la mère de Mikkel qui tourne au vinaigre. N'empêche, Eva y croit. Elle veut y croire, malgré l'évidence. Elle continuera à donner des cours de mathématiques, peut-être dans l'espoir que les équations du second degré offriront une chance de rédemption. *« On ne peut pas tous les sauver »*, soupire un de ses collègues. La phrase résonne dans un silence de mort. ■

« Sons »
Drame de Gustav Möller
Avec Sidse Babett Knudsen, Sebastian Bull Sarning
Durée : 1 h 40
Notre avis : ●●◐○



Porsche 911, la soixantaine rugissante

ROSSEN GARGOLOV/PORSCHE

Sylvain Reisser

Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre, la référence des sportives s'offre une pincée d'électricité.

La Carrera S n'existe plus. À l'occasion d'une cure de jouvence, la huitième génération de la 911 lancée en 2019 fait le ménage dans sa gamme. Ne subsistent pour le moment que la Carrera de base et la Carrera GTS, déclinées dans toutes les carrosseries et en 2 ou 4 roues motrices. La GTS introduit, c'est une première pour la référence des voitures de sport, l'hybridation. Avec cette technologie baptisée T-Hybrid profitant largement de l'expérience acquise en endurance et avec la 911 GT3 R Hybrid, la 911 négocie un virage au moins aussi important que l'apparition d'une déclinaison à quatre roues motrices en 1988 ou que le passage au refroidissement à eau en 1998 et l'adoption de la suralimentation en 2015. Avouons toutefois que l'injection d'une pincée d'électricité pourra constituer une déception car les émissions de CO_2 ne baissent pas mais se stabilisent. Conséquence : avec des rejets de 239 g/km, la 911 n'échappe pas au supermalus de 60 000 euros. Deux raisons principales expliquent le choix d'une légère hybridation : l'architecture contrainte de la 911 et la volonté de contenir la prise de poids à moins de 50 kg.

Chez Porsche, la masse reste l'ennemi de la sportivité. C'est ainsi que la GTS ne roule jamais en électrique et sa batterie se recharge (très vite) uniquement en roulant. Il n'empêche : cette conversion a entraîné de profonds changements. Le premier concerne le développement d'un nouveau flat-six de 3,6 litres de cylindrée. Ultracompact, ce bloc de 485 ch se contente d'un seul turbo électrique d'une puissance de 11 kW (15 ch). Le système est complété d'une machine électrique synchrone à aimants permanents logée dans la boîte de vitesses PDK et délivrant 40 kW (54 ch) de puissance et 150 Nm de couple ainsi que d'une batterie de 1,9 kWh placée sous le coffre avant. Avec une puissance cumulée de 541 ch, la GTS se rapproche de la fameuse 911 Turbo (580 ch). De son côté, toujours fidèle au flat-six 3 litres biturbo, la Carrera voit sa puissance progresser de 9 ch à 394 ch.

Selon une tradition chère à la marque, le style évolue en douceur mais il sera impossible de confondre les deux modèles. La GTS se distingue par un bouclier avant doté de dix volets d'air verticaux et actifs fonctionnant avec des diffuseurs adaptatifs et un soubassement caréné, des projecteurs redessinés à quatre points lumineux et une poupe spécifique dotée d'un bandeau lumineux blanc et installant les deux sorties d'échappement au centre du bouclier.

Absence de sièges arrière

Le tour du propriétaire se poursuit à l'intérieur, de plus en plus proche des autres modèles de la gamme Porsche. La 911 se convertit à l'instrumentation entièrement numérique logée sur une dalle ultra-mince de 12,6 pouces. Sept options d'affichage sont disponibles, y compris le Classic avec les cinq cadrans traditionnels de la 911. L'aiguille du compte-tours tourne dans le même sens que celles d'une montre et, ce n'est pas du luxe sur circuit, le compte-tours est orienté comme celui d'une voiture de course avec l'aiguille qui démarre à 5 heures. Mais comme souvent, le diable se niche dans les détails. Le contacteur de démarrage est remplacé par un bouton-poussoir. Plus insolite, le coupé renonce à ses sièges arrière. Certes, ils restent disponibles en option gratuite mais on ne sait pas si leur suppression découle d'une volonté d'optimiser le poids ou d'une absence d'intérêt de la clientèle. Dans ce cas, l'espace généreux (373 litres) pourra être utilisé pour les bagages.



À l'intérieur, la 911 se convertit à l'instrumentation entièrement numérique logée sur une dalle ultra-mince de 12,6 pouces.

PORSCHE

Après avoir étrenné la Carrera, on mesure vraiment la différence avec la GTS. Au volant de la version de base, on retrouve les sensations de la 992. On change de registre avec la GTS. Le turbo électrique gomme quasiment le temps de réponse inhérent à ce type de technologie et la machine électrique fait l'effet d'une main géante qui pousse dans le dos. Les performances n'ont jamais été aussi proches de celles de la sensationnelle Turbo. Trois secondes suffisent pour atteindre le cap des 100 km/h ; 10,5 secondes pour celui des 200 km/h. Les reprises progressent aussi : 1,9 seconde pour passer de 80 à 120 km/h. Avec le six-cylindres à plat 3,6 litres, la sonorité a changé, sans pour autant retrouver celle de la génération 964, comme Porsche le suggère.

Les nostalgiques apprécieront la déflagration à la décélération, malgré la suppression de la soupape de décharge du turbo. Symbole de l'amélioration des performances : sur la boucle nord du circuit du Nürburgring, la GTS a gagné 8,7 secondes par rapport à l'ancien modèle. Cette démonstration de force s'appuie sur la présence de disques de freins surdimensionnés analogues à ceux de la Turbo. Privilégié par les adeptes des journées sur circuit, le dispositif en carbone-céramique est toujours proposé. En plus du mordant, il assure une parfaite résistance à l'échauffement. C'est d'ailleurs sur le circuit Ascari, à Ronda en Espagne, où Porsche nous a conviés que l'on peut approcher, sans retenue, l'écart séparant les deux modèles de 911. Alors la Carrera de base avoue un comportement vivant qui fait vite transpirer, la GTS semble rivée sur des rails. Une efficacité qu'elle doit à son châssis sport surbaissé de 10 mm, à sa suspension active PASM couplée au système de gestion du roulis aux quatre roues directrices de série. Malgré ces dernières, nous avons noté une inertie dans le train avant dans les virages serrés et une tendance nette au sous-virage. Enfin, sur une chaussée dégradée, l'amortissement nous est apparu plus ferme que par le passé. ■

NOTRE AVIS

Alors qu'elle a passé le cap de la soixantaine, la 911 n'a pas pris une ride. Mieux : Porsche semble à chaque fois trouver le petit plus pour la maintenir au goût du jour. Dans l'absolu, la version Carrera suffit amplement. Ses performances sont déjà d'un excellent niveau et elle offre tout ce qui fait l'esprit 911. La GTS fait passer dans un autre univers mais finalement peu exploitable chez nous, à moins d'affoler les compteurs sur circuit. Reste l'objet toujours inimitable, envoûtant et désormais (presque) sans concurrence. Ferry Porsche avait peut-être raison lorsqu'il soutenait que la dernière voiture construite serait une voiture de sport.

Sous le **capot**

Moteurs	
Type	6-cylindres à plat turbo 3,6 l
Puissance	485 ch + 1 moteur électrique (541 ch cumulés)
Couple	570 Nm (610 Nm cumulés)
Transmission	
Type	Propulsion
Boîte	Auto. double embrayage
Dimensions/poids	
L/l/h	4 553 × 1 852 × 1 306 mm
Coffre	135 litres (avant)
Poids	1 670 kg
Performances	
0-100 km/h	3 secondes
Vitesse	312 km/h
Consommation/Émissions	
Mixte UE	10,5 l/100 km
Émissions CO_2	239 g/km
PRIX	**174 900 €**

Plateau princier en Alsace

Jusqu'au 13 novembre prochain, un pan de l'histoire de la famille Rainier s'expose au musée de Mulhouse avec la présence d'une vingtaine de véhicules de la collection du prince de Monaco.

Voici deux bonnes raisons de visiter le Musée national de l'automobile de Mulhouse. En plus de (re)découvrir la richesse de cette collection constituée par les frères Schlumpf au cours des années 1950 et 1960 – on y trouve notamment le plus grand rassemblement de Bugatti au monde –, le musée alsacien accueille jusqu'au 13 novembre prochain une vingtaine de véhicules provenant de la collection privée du prince de Monaco. Certaines n'ont jamais été vues auparavant.

L'histoire de la principauté de Monaco est étroitement liée à l'automobile. Passionné par les techniques nouvelles, le prince Albert I[er] lance les premières compétitions motorisées au début du XX[e] siècle. En janvier 1911, Alexandre Noghès et Gabriel Vialon créent le premier Rallye automobile Monaco, qui va devenir le fameux Rallye automobile Monte-Carlo. Louis II se glisse dans les pas de son père Albert I[er]. Sous son impulsion, les voitures de grand prix commencent à rugir dans les rues de la principauté à partir de 1929. Le premier vainqueur est l'Anglais Williams, au volant d'une Bugatti 35. En 1950, la deuxième course du premier championnat du monde de F1 se tient sur les rives de la Méditerranée. Elle est le théâtre de la première victoire de l'Argentin Juan Manuel Fangio dans la discipline.

Portes échancrées et sièges en osier pour aller à la plage

Le Rallye Monte-Carlo et le Grand Prix de Monaco sont les deux épreuves sportives les plus réputées du calendrier annuel, celles que les pilotes rêvent d'accrocher à leur palmarès. L'exposition en fait largement l'écho à travers la présence d'affiches d'époque et d'objets. Mais le cœur de cette exhibition, ce sont les voitures provenant de la collection privée de la famille Rainier. C'est le prince Rainier III qui a commencé à collectionner les véhicules. En plus des modèles de la famille qu'il conserve, le garage s'enrichit d'achats coups de cœur.

Prestigieuses, sportives ou populaires : toutes les nations sont représentées. À partir de 1993, le prince Rainier III, qui a transmis le virus de l'automobile à ses enfants, présente sa collection au public. Depuis sa disparition, son fils, SAS Albert de Monaco, a pris la relève, prenant soin de la développer. À Mulhouse, les visiteurs peuvent ainsi découvrir que l'une de ses premières voitures fut une originale Lotus Seven IV. Pas étonnant que ce féru de sport qui a participé cinq fois aux Jeux olympiques d'hiver, entre 1988 et 2002, comme pilote du bobsleigh monégasque, ait choisi le petit roadster anglais pour ses premières armes de conducteur. Mais sa préférée reste la Renault Floride de 1959, qui lui renvoie des souvenirs d'une période heureuse. C'était la voiture de sa mère, la princesse Grace.

De la même époque que le cabriolet français, on trouve une exotique Fiat 600 Jolly. Cette voiture de plage avec ses portes échancrées et ses sièges en osier était utilisée pour se rendre à la plage. Ce modèle était très prisé de la jet-set et des grands de ce monde. Autre modèle exposé, la Lexus LC que le prince Albert a fait carrosser en landaulet pour son mariage, en juillet 2011, avec Charlene Wittstock. Ce modèle hybride, qui souligne l'engagement écologique du prince, côtoie d'autres véhicules d'apparat de la famille princière. Une Daimler pose ainsi à côté de berlines Mercedes des années 1950.



La famille princière à bord d'une Fiat Ghia rose, en 1959.

GEORGES LUKOMSKI - ARCHIVES DU PALAIS DE MONACO - IAM

Le véhicule le plus sensationnel n'est pas une automobile mais un deux-roues. Il s'agit d'une réplique de la motocyclette Beeston Humber qu'Albert I[er] conduisait en 1903. Au guidon de cette machine de 2,75 ch capable d'atteindre 40 km/h, le prince a sillonné la France incognito, réalisant des Monaco-Paris en passant par la Creuse ou le Jura. Cela lui valut quelques péripéties. Le 20 mai 1903, alors qu'il n'avait plus que 90 km à parcourir avant de rejoindre la capitale, il eut un accident. Sa machine heurta un chien. Blessé, il fut transporté sur la charrette d'un paysan chez un médecin de Provins ! ■

S. R.

MOTS FLÉCHÉS N° 3879

Définitions de la grille (dans l'ordre de lecture) :

FILLE D'AMÉRIQUE LATINE / FOCALISÉE – ALLIAGE SOLIDE / FILANT DANS L'EAU – PRÉCÉDENT LES AUTRES / UNE MÉTISSE – GAUCHE D'UN DES DEUX BRAS – BIENHEUREUX / COULE EN IRLANDE – ON LA CLAQUE PAR AFFECTION – C'EST INOUÏ ! / LIT DE SHAH – ALCOOL DE GENIÈVRE / LILLOISE – LAGUNE D'EAU TURQUOISE – RÉGION DE FOSSES D'EFFONDREMENT – MOULER LA TAILLE / SÉJOUR À L'HÔTEL – CYCLE DE LA LUNE / MARRON – FLEUVE DES LANDES DE GASCOGNE

TARTINE À AVALER / PARALYSER – TRISTE DISCOURS / INSTRUMENT À CORDES – CENTRE-VILLE PLEIN D'ARTÈRES – CHOISIR L'EXIL / TUBES DE LUMIÈRE – ASTRE MYSTÉRIEUX POUR TINTIN

ARQUER DU MÉTAL / INDICE COTÉ – NE PAS ABANDONNER / GRAND AXE

AUTHENTICITÉ DE PROPOS / PAR – EST TOUJOURS ACTIF AU JAPON – AVION SANS ÉQUIPAGE / GAÏA – PRÊT À PÊCHER / ORIFICE NATUREL

ANCIEN RITE EN INDE / SILLAGE – ÇA PREND À LA GORGE / MER DE GRÈCE – SAINT DU PAS-DE-CALAIS / ENCHÂSSÉ – GALETTE DE POMMES DE TERRE – UN VRAI SEMBLABLE

ÉPRISES / INTRODUIT DES DONNÉES – EXISTES / LIÉE AU NEZ – LICHEN FILAMENTEUX / AFFAMÉ BIBLIQUE – BON MORCEAU EN BOUCHÉE / M'AS-TU-VU

GAZ RARE / COMME UNE FONCTION EXCLUSIVE – BONNE MÈRE DISPARUE / APPARU – CAMP D'ÉTÉ / FLATTER

ALTRUISTE ET GÉNÉREUX – IL INTERDIT D'INTERDIRE / TEMPORAIRE – CORRECTION QUI LAISSE DES TRACES – AMATEURS DE SON / SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE – IL APPARTIENT À L'HISTOIRE RUSSE – OSSELETS / OVATIONS DE FOULE

PRÉFIXE DIVISEUR / ÉLU DES PYRÉNÉES – GUÈRE BRILLANT / DISTANCE AU LOIN – D'UNE MANIÈRE IMPARFAITE

LA MEILLEURE EST LA PLUS CHÈRE – CHÂTEAU DE DIANE / LAURIER TULIPIER – FRINGUÉE – CHIFFRE D'AFFAIRES ABRÉGÉ / FERMETÉ – LÂCHEMENT TIMIDE / PROFIT DISCUTABLE

INJECTE LENTEMENT / PASCAL – DISPOSE DE – COLLABORATION / RENDRE MOINS GRAS – QUI A L'INSTINCT ANIMAL – NULLE PART AILLEURS

DÉSINFECTE / LE JE DU PSY – ATTRAPÉ / APRÈS JE – BOUTS DE TERRAIN / DEMEURÉE SUR PLACE – OMISSION / MESURE DE RÈGLE

FAIT À PEINE SURFACE / RETIRENT – APPEL / CITÉ EN LORRAINE – SPÉCIALITÉ EN BRETAGNE – HOMME D'ÉGLISE / MAISON DE FOUS – PONT D'ARRÊT SUR L'AUTOROUTE

SUR LA BOUSSOLE / ÉTALÉE DEVANT TOUS – BLÉ DE NOS ANCÊTRES / VIEUX CARACTÈRE – ÇA SENT LE ROUSSI / SYMBOLE DU TOUR – VOILE DE BATEAU / MOUSSEUX DU PIÉMONT

ROMAINS OU GRECQUE – GROSSES MOUCHES / DIALECTE CHINOIS – LOUPE / ARTICLE ESPAGNOL – IL FAUT DONC REMETTRE LE SERVICE

COLIN / À TOI – MINUSCULE / ERBIUM AU LABO – SILO À GRAINS / ADRESSE DU PC – COUCHE DE LA LITHOSPHÈRE / UN DISQUE

ÉTAT MEMBRE DE L'UE – TRAVAIL DE TERRASSEMENT

CE N'EST PAS DE LA VEINE – INDIQUE LA FAÇON DE FAIRE – PAISIBLE ET FAMILIER – CANARD AU LONG COU

MOTS CROISÉS

Par Vincent Labbé

PROBLÈME N° 6653

HORIZONTALEMENT
1. Hérisse des pieux. – **2.** Donner au bidet de quoi se remplir d'eau. – **3.** Adjointe aux mères. – **4.** A tout quitté. Ne battent plus la campagne. – **5.** Feuilles de femmes. Godard l'a dirigée, entre autres. – **6.** Énergie venue d'Asie. Teintée d'émotion. – **7.** Pompe l'énergie. Note. – **8.** C'est la galère pour Sa Majesté. – **9.** Prénom d'origine slave signifiant « espérance ». – **10.** Tendre et puis ingrat. Autre nom du pair. – **11.** Fête moderne ou vieille guimbarde une fois doublée. Mal dit. – **12.** Appartient à une succession.

VERTICALEMENT
1. Professions modèles. – **2.** La roche fout le camp. A un long passé. – **3.** Fait beaucoup souffrir. Flambée des sens. – **4.** C'est la galère sans rames. Mayennaise liquide. Sort de la morgue. – **5.** De l'oseille dans les pleurotes. Agent de change. – **6.** Messagers sur les ondes. Certifié conforme. – **7.** Un saint auvergnat au parfum de noisette. Éloigne certains buveurs de rouge. – **8.** Obtenue par croisements. Peintre suisse au Bauhaus.

	1	2	3	4	5	6	7	8
1								
2								
3								
4				■				
5					■			
6			■					
7						■		
8		■						■
9							■	
10				■				
11					■			
12								

SOLUTION DU PROBLÈME N° 6652

HORIZONTALEMENT **1.** Chapelet. – **2.** Œillère. – **3.** Nudistes. – **4.** Tri. Acis. – **5.** Réel. Hn. – **6.** Zénith. – **7.** CM. Visée. – **8.** Tapie. SS. – **9.** Unités. – **10.** Riga. Tôt. – **11.** Éon. Saie. – **12.** Sceptres.
VERTICALEMENT **1.** Contractures. – **2.** Heure. Manioc. – **3.** Aidiez. Pigne. – **4.** Pli. Lévita. – **5.** Elsa. Niée. St. – **6.** Letchis. Star. – **7.** Éreintés. Oie. – **8.** Tess. Hésites.

SUDOKU

En partant des chiffres déjà placés, remplissez les grilles de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne, et chaque carré de 3 x 3 contienne une seule et unique fois tous les chiffres de 1 à 9.

GRILLE 4781 — FACILE

	9		6	2	4			3
	1	2		5		8	6	
						7		4
5	6		4			1	8	
8							3	6
1	2		9			4	7	
						3		7
	4	6		7		2	5	
	5		3	8	2			1

GRILLE 4782 — DIFFICILE

			7	4	3			
6								5
	4						3	
				8			5	
		8	1		6	9		
		2				1		
	1		8		9		2	
4								3
	3			1			8	

KEMARU N° 2

DIFFICILE

Complétez la grille, chaque zone entourée de gras contenant tous les chiffres entre 1 et sa taille (par exemple 1, 2 et 3 pour une zone de trois cases). Deux chiffres identiques ne peuvent se toucher horizontalement, verticalement ou en diagonale.

	3				4					4	1		1
													5
	5												
				4						1			

SOLUTIONS DES JEUX DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

Mots fléchés n°3878

■	T	■	E	■	E	■	M	■	D	■	E	■	S	■	E	■	A	■	O	■	R	■
P	R	O	V	E	N	C	E	■	C	O	M	M	U	N	S	■	S	A	S	S	A	S
■	A	R	I	S	T	O	C	R	A	T	E	■	R	E	P	A	S	S	E	U	S	E
I	N	E	N	T	A	M	E	E	■	T	R	A	V	E	R	S	I	E	R	■	S	R
■	S	E	C	■	M	A	N	G	E	O	I	R	E	■	I	T	E	R	A	T	I	F
M	I	S	E	R	E	■	A	R	U	M	■	I	N	S	T	I	T	■	I	S	E	O
■	S	■	R	A	R	E	T	E	■	A	C	O	U	P	S	■	T	A	■	U	■	U
O	T	E	■	B	■	P	■	T	A	N	I	S	E	R	■	R	E	L	A	N	C	E
■	O	R	F	R	A	I	E	■	P	E	S	O	■	I	P	E	■	E	C	A	R	T
G	R	E	L	O	N	■	T	A	R	S	E	■	E	N	O	U	E	R	■	M	E	T
■	■	S	A	U	T	E	U	S	E	■	L	A	I	T	O	N	■	T	R	I	P	E
W	C	■	S	E	E	■	D	E	S	C	E	N	D	■	L	I	S	E	U	S	E	■
■	E	U	H	■	R	A	I	L	■	O	R	N	E	R	■	O	U	S	T	■	R	A
K	I	R	■	P	I	P	E	L	E	T	■	O	R	I	E	N	T	■	I	R	■	B
■	N	A	T	I	O	N	■	E	C	R	A	N	S	■	T	■	R	A	L	E	U	R
A	T	T	O	■	R	E	R	■	U	I	■	C	■	S	A	P	A	■	A	N	N	E
■	■	E	N	L	I	E	■	A	M	A	R	E	Y	E	U	R	■	N	N	O	■	G
F	I	■	N	E	T	■	C	R	E	D	O	■	I	L	■	O	U	A	T	I	N	E
■	D	I	E	T	E	S	■	C	R	E	T	I	N	■	P	S	T	■	E	R	I	E

Kemaru n°1

1	4	1	5	4	1	4	2	3	1	3	5	3	2
3	2	3	2	3	2	3	1	5	2	4	2	1	4
5	4	1	4	5	1	4	2	4	3	1	3	5	2
1	2	3	2	3	2	3	5	1	5	4	2	1	3
3	4	1	4	1	4	1	4	2	3	1	5	4	2
1	2	5	3	2	3	2	3	1	5	4	2	1	3

Tous les programmes
dans TV Magazine et sur l'appli TV Mag

Jean Gabin, acteur de son siècle

Jacques Pessis

Sur Le Figaro TV Île-de-France, un beau documentaire brosse le portrait d'un homme humble devenu un géant du cinéma.

« Jean Gabin a été toujours le même, mais jamais pareil », a dit Jacques Prévert à propos de cet acteur dont l'histoire est un symbole de la France des années 1930 à 1970, celles des villes et des campagnes, des fermes et des usines. Ses jeunes années à Mériel lui ont donné le goût de la terre et des trains à vapeur. Il a rêvé d'en conduire, il est devenu une locomotive du septième art. *« Je ne suis entré dans ce métier que pour gagner ma croûte »*, confiait-il.

Les cachets de chanteur et de danseur aux Folies Bergère, puis au Moulin Rouge, avec Mistinguett, lui permettent à peine de payer le loyer du modeste logement qu'il partage alors avec Gaby Basset, sa première femme. Le contrat signé en 1930 pour tourner dans l'un des premiers films parlant et chantant, *Chacun sa chance*, a pour seul but d'arrondir des fins de mois difficiles. Il n'envisage alors absolument pas la carrière d'acteur.

Mauvais garçon au grand cœur

Entre 1931 et 1935, il va figurer au générique de dix-huit longs-métrages. Quelques-uns d'entre eux seulement sont dignes, selon ses dires, de figurer à son palmarès. Il est en revanche à l'affiche de dix classiques du cinéma français réalisés à la veille de la guerre, comme *La Belle Équipe*, *Pépé le Moko*, *La Grande Illusion*, *Gueule d'amour*, *Le Quai des brumes*, etc. *« On a dit que je jouais de l'intérieur, mais j'ai jamais bien compris ce que ça voulait dire »*, assurait-il. Avant d'ajouter : *« J'ai seulement assez vite réalisé qu'avec la tête que j'avais il fallait que j'en fasse le moins possible. »*

Ce documentaire, essentiellement composé d'archives, montre comment son emploi de mauvais garçon au grand cœur lui a permis de devenir l'acteur préféré des Français. Cette notoriété ne l'a pas empêché de connaître une longue traversée du désert, au lendemain d'une guerre où il s'est engagé dans la Résistance, sans hésiter, au péril de sa vie. Il en explique les raisons, sans langue de bois : *« Quand je suis parti, je jouais encore les jeunes premiers et, quand je suis revenu, j'avais les cheveux blancs. »* Quelques années plus tard, il a confié avoir souffert de ce qui est devenu pour lui un complexe s'ajoutant à un détail physique contre lequel il ne pouvait rien et qu'il ne supportait pas : un nez lui mangeant le visage. Cela n'a visiblement pas posé le moindre problème aux femmes tombées sous son charme, à commencer par Marlene Dietrich, avec qui il a vécu pendant sept ans une romance qui a fait le bonheur d'une presse que l'on n'appelait pas encore people.


KUIV PRODUCTIONS/INA 2016

« On a dit que je jouais de l'intérieur, mais j'ai jamais bien compris ce que ça voulait dire », assurait Jean Gabin.

La rencontre avec l'ex-mannequin Dominique Fournier lui a permis d'avoir des enfants. Il rêvait d'être père, même si les manifestations d'affection n'ont jamais été sa qualité première. Redoutant, s'il ne tournait plus, de ne pas avoir les moyens de subvenir aux besoins de ses proches, il a commencé à acheter de la terre, la seule valeur refuge à ses yeux. La dernière décennie de sa vie a été marquée par le conflit avec des agriculteurs refusant qu'un Parisien célèbre cultive leurs terres. Plusieurs centaines d'entre eux ont envahi sa propriété, La Pichonnière, qu'il a décidé de mettre en vente un mois avant sa mort. La fin de son rêve d'enfance. ■

« Un Français nommé Gabin »
À 20 h 30, sur Le Figaro TV Île-de-France
Notre avis : ●●●○

TF1

21.10
Joséphine s'arrondit
Film. Comédie

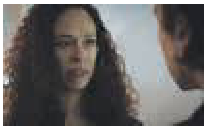


Fra. 2016. Réal. : Marilou Berry. 1h50. Avec Marilou Berry. Joséphine et Gilles vivent un bonheur sans nuage. Ils ont acheté un appartement, que la mère de Joséphine refuse de voir. Sa soeur Diane squatte leur appartement après un mariage avorté, Joséphine découvre qu'elle est enceinte.

23.00 New York Unité Spéciale. Série.

France 2

20.50
Un si grand soleil
Feuilleton

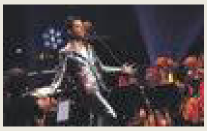


Fra. 2023. Avec Fabrice Deville, Soraya Hachoumi. 7 épisodes. Florent est accaparé par son travail et passe du temps à défendre Stéphanie, sa cliente, dont il est persuadé qu'elle est innocente. Pour lui, elle est victime d'une injustice et souhaite qu'elle et sa fille Noura soient protégées.

23.26 Justice en France. Doc.

France 3

21.12
Mika philharmonique aux Chorégies d'Orange



Concert

1h40. Inédit. Après un premier récital à l'Opéra royal de Versailles en 2020, puis des performances à la Philharmonie de Paris, en 2024, Mika découvre pour la première fois les Chorégies d'Orange. Il réinvente ses tubes en compagnie d'un orchestre.

22.52 Joseph à la folie. Documentaire.

À LA DEMANDE

Disney+

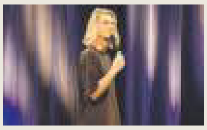
The Acolyte



« The Acolyte » marque l'achèvement de la mutation de l'univers « Star Wars » sous la direction de Disney. Plus d'un siècle avant les événements relatés dans l'Episode 1 de la franchise, nous y suivons un maître Jedi et sa padawan lors d'une enquête qui les conduira à découvrir une sombre conspiration contre la République galactique. Truffant la série de thèmes identitaires, Disney a complètement renversé le concept-clé de la franchise : la fameuse « Force ». Alors qu'il s'agissait dans les films originaux d'un principe actif universel accessible à quelques élus, comme Luke Skywalker, la Force est devenue un attribut identitaire propre à certaines personnes dans « The Acolyte ».

Canal+

21.07
Paul Mirabel : Zèbre
Spectacle



1h16. Première diffusion. Capté en mars 2023 au Théâtre Sébastopol de Lille. Paul Mirabel ne dénonce pas, ne revendique rien, mais relève avec génie les absurdités du quotidien sur lesquelles plus personne ne s'attarde.

22.23 Such Brave Girls. Série. 2 ép.
23.13 Spinners. Série. Action. 2 ép.

Arte

20.55
Moi, Tonya
Film. Biographie



EU/GB. 2017. Réal. : Craig Gillespie. 1h55. Avec Margot Robbie. Inédit. Le parcours d'une patineuse artistique accusée d'avoir fomenté l'agression de sa grande rivale peu de temps avant les Jeux olympiques de 1994.

22.50 Katarina Witt : Doubles axels et rebondissements. Documentaire.

M6

20.50
Football : Euro 2024
En direct



Demi-finale : Pays-Bas - Angleterre. Dans un duel alléchant et indécis à Dortmund face aux Pays-Bas de Cody Gakpo, l'Angleterre de Jude Bellingham et Harry Kane va tenter de se qualifier pour une deuxième finale européenne consécutive.

23.05 100% Euro. En direct.

C8

18.11 Touche pas à mon poste ! Div.

21.17 Le grand bazar
Film. Comédie. Fra. 1973. Réal. : Claude Zidi. 1h42. Avec Gérard Rinaldi. Les péripéties de quatre joyeux chômeurs, qui défendent l'épicier du coin contre la concurrence déloyale d'un supermarché fraîchement implanté.

22.59 Le jour de gloire. Film. Comédie. Avec Jean Lefebvre, Pierre Tornade.

W9

19.50 Les apprentis champions.

21.10 Les 20 chansons préférées des Français
Documentaire. Fra. 2018. 2h. Jérôme Anthony fait découvrir au public des anecdotes insolites sur la création des 20 chansons préférées des Français, selon un sondage Ifop.

23.10 Les 20 tubes des années 90 préférés des Français. Documentaire.

TMC

19.15 Quotidien. Divertissement.

21.25 Anne Roumanoff : Tout va presque bien, Bobino 2022
Spectacle. 2h10. Avec son regard tendre et lucide sur la société française de 2022, Anne Roumanoff réussit à faire rire de cette période compliquée.

23.35 Jarry au Dôme de Paris. Spectacle. Capté en 2022.

France 5

20.06 Le raton laveur, roi du survivalisme. Documentaire.

21.00 Les routes de l'impossible
Documentaire. Fra. 2022. Réal. : Guillaume Lhotellier. 1h42. 2 épisodes. En radeau ou en camion de marchandise, les Congolais doivent pallier le manque d'infrastructures du pays.

22.42 C dans l'air. Magazine.

RMC Découverte

20.00 Alaska : La ruée vers l'or.

21.10 100 jours avec les gendarmes du Médoc
Documentaire. Fra. 2022. Réal. : Marion Chauveau. 1h20. Cannabis, délit de fuite, et chauffards, pour la compagnie de Lesparre-Médoc, l'été rime avec dangers sur les routes.

22.30 100 jours avec les gendarmes du Médoc. Documentaire.

Histoire TV

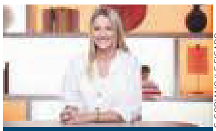
20.00 D-Day : au péril de leur vie.

20.50 Solidarnosc, la première brèche
Documentaire. Fra. 2020. Réal. : Barbara Necek. 0h50. Le premier syndicat libre du monde communiste a été un véritable séisme politique.

21.40 Comment le gaz russe a gagné l'Ouest : Les défis d'un chantier colossal. Documentaire.

Le Figaro TV Île-de-France

13.00 Points de vue.
18.30 Le Buzz TV. (Rediffusion). Bruce Toussaint. Interviewé par Sarah Lecœuvre et Damien Canivez.
19.00 Bienvenue en Île-de-France. Présenté par Victoire Sikora.

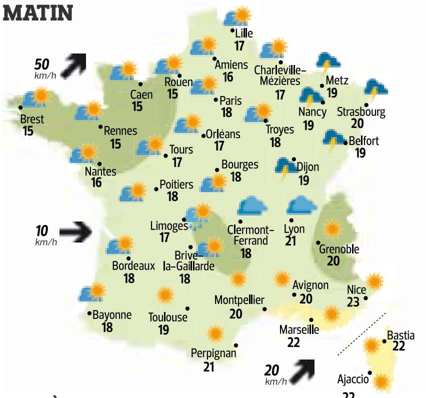

S. SORIANO/LE FIGARO

21.00
Un Français nommé Gabin
Documentaire. Le destin hors norme de Jean Alexis Gabin Moncorgé, humble jeune homme devenu un géant du cinéma français.
22.00 Le Figaro la nuit.
23.00 Les Rois de France : quinze siècles d'histoire. Série documentaire.

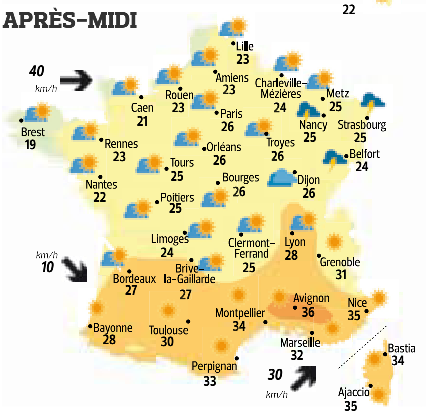
Pour regarder le Figaro TV ?
Canal 34 de la TNT en Île-de-France ou sur les box
SFR 468 | Orange 345
Free 904 | Bouygues 305

ÉPHÉMÉRIDE St-Ulrich
Soleil : Lever 05h59 - Coucher 21h53 - Premier croissant de Lune

MATIN



APRÈS-MIDI

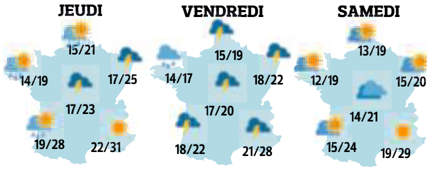


T (en °c) : <-10 à 0 | 0 à 10 | 10 à 20 | 20 à 30 | 30 à >40

LE TEMPS AILLEURS...

ALGER	24/29	AMSTERDAM	17/22	ATHÈNES	28/36
BARCELONE	22/29	BELGRADE	24/37	BERLIN	22/29
BERNE	19/25	BRUXELLES	17/23	BUDAPEST	24/38
COPENHAGUE	18/22	DUBLIN	12/18	LISBONNE	19/27
LONDRES	15/22	MADRID	19/33	PRAGUE	21/30
RABAT	18/25	ROME	22/36	TUNIS	22/33

JEUDI **VENDREDI** **SAMEDI**



deuils

Carbonne (Haute-Garonne).

On nous prie d'annoncer
le décès de

Mlle Anne-Marie ABBAL

le 7 juillet 2024, à Carbonne,
à l'âge de 101 ans.

Elle était la fille du sculpteur
André Abbal (1876-1953)
et de Mme André Abbal,
née Berthe Lecussan
(1893-1976).

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le jeudi 11 juillet, à 15 heures,
en l'église de Carbonne,
suivie de l'inhumation
au cimetière de Carbonne,
dans le caveau familial,
où elle rejoindra
ses grands-parents, ses parents
et son frère Jacques,
FFI mort pour la France
à la libération de Toulouse,
le 23 août 1944. Il avait 18 ans.

Selon les volontés
de la défunte, ni fleurs,
ni plaques, ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés
à l'association Tous pour
Jeanne, Jeanne pour tous.

Mlle Anne-Marie Abbal
tenait à remercier
toutes les personnes qui l'ont
assistée dans son quotidien
et celles qui l'ont soutenue
pour le rayonnement du musée
qu'elle avait créé avec sa mère
dans le jardin et l'atelier
de Carbonne
où travaillait son père.

Neuilly-sur-Seine
(Hauts-de-Seine).

Annie de Bergh,
son épouse,
Sophie et Raymond Le Stum,
sa fille, son gendre,
et leur fils Thibaud,
François, son fils,
Françoise, Catherine et Anne,
ses sœurs,
Alain, son frère,
Françoise, Brigitte et Isabelle,
ses belles-sœurs,
Raymond, son beau-frère,
ses neveux, ses nièces
et toute sa famille

ont la profonde tristesse
de faire part
du rappel à Dieu de

Philippe de BERGH

le 7 juillet 2024,
dans sa 86e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
en l'église Saint-Ferréol,
à Saint-Fargeau
(Seine-et-Marne),
le vendredi 12 juillet,
à 11 heures.

Eglé du Boucheron,
née Salvy, son épouse,

Marie-Aimée et Sixte
de Bernardy,
sa fille et son gendre,
Hermine, Gersende et Calixte,
ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse
de faire part
du rappel à Dieu de

Bernard du BOUCHERON
Ena 50-52,
promotion Jean-Giraudoux,
écrivain,
Grand prix du roman
de l'Académie française,

le 6 juillet 2024,
à Neuilly (Hauts-de-Seine),
à l'âge de 95 ans.

Il a rejoint ses parents,
Robert du Boucheron
et Elisabeth, née Babinet,
ainsi que ses sœurs,
Odile de Rincquesen,
Chantal du Boucheron,
Marie-Nicole Noat.

La cérémonie religieuse
aura lieu le jeudi 11 juillet 2024,
à 10 h 30, en l'église
Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.

La famille remercie
chaleureusement le personnel
de la résidence
Les Bords-de-Seine, à Neuilly,
pour sa compétence
et sa grande gentillesse.

37, rue de la Ferme,
92200 Neuilly.

Chantal Marty
et Monique Cottart,
ses filles, et leurs conjoints,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Me Marcel BRAZIER
avocat honoraire,
ancien membre
du Conseil de l'ordre,
ancien avoué,

survenu le 3 juillet 2024,
dans sa 104e année.

La cérémonie religieuse
aura lieu le jeudi 11 juillet,
à 10 h 30, en l'église
Saint-Germain-d'Auxerre
de Saclas (Essonne),
suivie de l'inhumation
au cimetière des Batignolles,
à Paris (17e).

Marie-Joseph Deriaz-Cuypers,
son épouse,

Anne-Laure et Pierre
Tran Nguyen,
sa fille et son gendre,
Luana et Estelle,
ses petites-filles,

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Claude DERIAZ

survenu le 5 juillet 2024,
à l'âge de 84 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le vendredi 12 juillet, à 10 h 30,
en l'église
Saint-François-de-Sales,
6, rue Brémontier, à Paris (17e),
suivie de l'inhumation
au cimetière des Bulvis,
à Rueil-Malmaison.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Aix-en-Provence.

Véronique Durel,
son épouse,
Michaël, Kévin,
Aymeric, Laura,
ses enfants,
Emmanuel, Timothé,
Constance, William, Kyna,
ses petits-enfants,

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Patrick DUREL

survenu le 7 juillet 2024,
à l'âge de 64 ans.

La cérémonie religieuse
aura lieu le jeudi 11 juillet,
à 10 h 30, en l'église
Saint-Jean-de-Malte,
à Aix-en-Provence,
suivie de l'inhumation
au cimetière Saint-Pierre
d'Aix-en-Provence.

Marie-José Fèvre,
son épouse,

Marie-Aurélie et Matthieu
Goillandeau,
Guillaume et Anne Fèvre,
Donatienne et Sébastien Piève,
Grégoire et Claire Fèvre,
ses enfants,

Augustin, Joseph, Jeanne, Éloi,
Adélaïde, Clémence, Amédée,
Antoine, Hugues, Louis,
Bernard, Côme, Maxime,
Gabriel (†), Céleste (†),
Arthur, Héloïse, Achille,
ses petits-enfants,

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

Benoît FÈVRE

le 8 juillet 2024,
dans sa 81e année, muni
des sacrements de l'Église.

La messe sera célébrée
en la cathédrale Notre-Dame,
à Senlis, le vendredi 12 juillet,
à 16 heures.

Gérard Idé,
son époux,
ses enfants,
ses petits-enfants

font part du rappel à Dieu de

Cécile IDÉ
née de Vaux.

La cérémonie religieuse
aura lieu
le vendredi 12 juillet 2024,
à 14 h 30, en l'église
de Saint-Germain-en-Laye.

Le vicomte Hubert
Gilart de Keranflec'h,

Anne et Jacques Ostan,
Hervé et Sylvie
Gilart de Keranflec'h,
François et Gwenola
Gilart de Keranflec'h,
Gilles et Caecilia
Gilart de Keranflec'h,

Louise,
Albane et Benjamin,
Brieuc, Côme, Ronan, Lucie,
Iflg et Cindy,
Nolwenn,
Maëlenn, Arthur, Madeg,
Guy et Sophie,
Soline et Thomas,
Jean, Flavie, Marc, Laetitia,
ses petits-enfants,

Maxence, Stanislas, Elwina,
Léopold, Philomène, Edmond,
ses arrière-petits-enfants,

le comte et la comtesse
Marc-Antoine de Saint Pol,
son frère et sa belle-sœur,

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de la

**vicomtesse Hubert
GILART de KERANFLEC'H**
née Guilhaisne de Saint Pol,

le 8 juillet 2024.

La cérémonie religieuse
aura lieu le lundi 15 juillet,
à 15 heures, en l'église
de Courgeoust (Orne).

M. et Mme Éric Mijonnet,
le vicomte et la vicomtesse
Étienne de Kermoysan,
ses enfants,

Blanche, Églantine, Marie,
Flore, Mathilde, Alma,
Iris et Marc,
ses petits-enfants,

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de la

**vicomtesse
Alain de KERMOYSAN**
née Geneviève Roisin,

le 6 juillet 2024,
à l'âge de 92 ans.

La messe d'À-Dieu
sera célébrée
le jeudi 11 juillet, à 10 heures,
en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc,
à Versailles,
suivie de l'inhumation
au cimetière Notre-Dame.

Dans la foi et l'espérance,

Mme Claude Lavaste,
née Marie-Madeleine
Touraille,
son épouse,
Didier, François et Rémi-Pierre,
ses fils,
Carole (†), Carla et Céline,
ses belles-filles,
Margaux, Félix, Victoria,
Guérin, Ernest, Aubert, Nils
et Marthe,
ses petits-enfants,
et toute sa famille

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

Claude LAVASTE
chirurgien-dentiste en chef
de la Marine (r.),
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
croix du Combattant,

le samedi 6 juillet 2024,
dans sa 91e année, réconforté
par le sacrement des malades.

La messe d'À-Dieu
sera célébrée en l'église
Notre-Dame de Versailles,
le samedi 13 juillet, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes,
des dons peuvent être faits
à l'Aide à l'Église en Détresse
(https://aed-france.org)

Cet avis tient lieu de faire-part.

SCILavaste@gmail.com

Paris.

Patrick et Élisabeth Moureu,
Brigitte et Bernard Damain,
ses enfants,
Virginie et Clément Pelletier,
Laure Moureu,
Thibault et Caroline Moureu,
Geoffroy et Camille Moureu,
ses petits-enfants,
Faustine, Juliette, Margaux,
Iris, Brune, Castille et Marin,
ses arrière-petits-enfants,
Couna, son amie dévouée,

ont la grande tristesse
de vous faire part
du décès accidentel de

Mme Michel MOUREU
née Jacqueline Rebeyrole,

survenu le 3 juillet 2024,
dans sa 96e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
Sainte-Marie-des-Batignolles,
à Paris (17e),
le vendredi 12 juillet, à 10 h 30.

Tourville-en-Auge (Calvados).
Paris.

Mme Jean-Louis Piffard,
née Frédérique Teillet-Laborie-
Guillemin-Tarayre,
son épouse,

Caroline et Damien Bernoux,
Alexandre et Delphine Piffard,
Sophie-Alix et Henry Bouchet,
ses enfants,

Madeleine, Constance,
Jacques, Augustin, Baudouin,
Henriette, Céleste, Clément,
Hugues, Romane, Margaux,
Maxence,
ses petit-enfants,

les familles Piffard et Dorfner

ont la tristesse
de faire part du décès de

Jean-Louis PIFFARD

endormi
dans la Paix du Seigneur,
le vendredi 5 juillet 2024.

La messe d'obsèques
sera célébrée
le vendredi 12 juillet, à 14 h 30,
en l'église Saint-Michel
de Pont-l'Évêque, suivie
de l'inhumation au cimetière
de Tourville-en-Auge.
Condoléances sur registres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

f.piffard.l@gmail.com

M. Olivier Nosten,
son époux,

Mme Laurence Nosten,
sa fille,
le baron
Werner de Gaiffier d'Hestroy,
son petit-fils,

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Mme Olivier NOSTEN
née Béatrice de Castellane,

survenu le 6 juillet 2024,
à l'âge de 80 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le jeudi 11 juillet, à 14 h 30,
en l'église Saint-Pierre
de Neuilly-sur-Seine.

M. et Mme Jean Simon,
Mme Jacqueline Seurret,
le docteur et Mme
Dominique Simon,
ses frères, sœur
et belles-sœurs,

François et Sylvie Simon,
Juliette Simon,
Marie et Frédéric Feyt,
Bertrand et Anne-Marie
Seurret,
Marc et Nelly Seurret,
Éric Simon,
Jean-Paul Simon,
Philippe Simon,
Charles Simon,
Odile Simon
et Vlad Bogdanas,
ses neveux et nièces,
leurs enfants et petits-enfants,

les familles Simon, Levallois,
Iung, Choisy et Renouf

ont la grande tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

Colette SIMON
collaboratrice du président
de l'Unaf (Union nationale
des associations familiales)
de 1976 à 1996,

le 8 juillet 2024, à Paris,
à l'âge de 86 ans.

La cérémonie religieuse
aura lieu
le lundi 15 juillet, à 10 h 30,
en l'église Notre-Dame
de Carentan (Manche),
suivie de l'inhumation
dans le caveau familial,
au cimetière de Carentan.

La famille remercie
le personnel
de la maison de retraite
des sœurs augustines,
à Paris (13e),
pour son accompagnement
pendant ses dernières années.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue de Villersexel,
75007 Paris.

Lavercantière (Lot).

Anne, France et Joëlle,
ses filles,

Jean-Christophe, Natasha,
Sara et Lucas,
ses petits-enfants,

Stan, Julie, Mathias et Amaury,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse
de faire part du décès de

Dorothy, Helen TRUFFAUT
née Robertson,
veuve de
Michel Truffaut

survenu le 5 juillet 2024,
dans sa 103e année,
à Lavercantière.

Colette Jardon,
Annick Willemain,
ses sœurs,

ses neveux et nièces,
ses petits-neveux
et petites-nièces
et toute sa famille

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

Bernadette WILLEMAIN

le samedi 6 juillet 2024, munie
des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le vendredi 12 juillet,
à 15 heures,
en l'église de Maubourguet
(Hautes-Pyrénées).

souvenirs

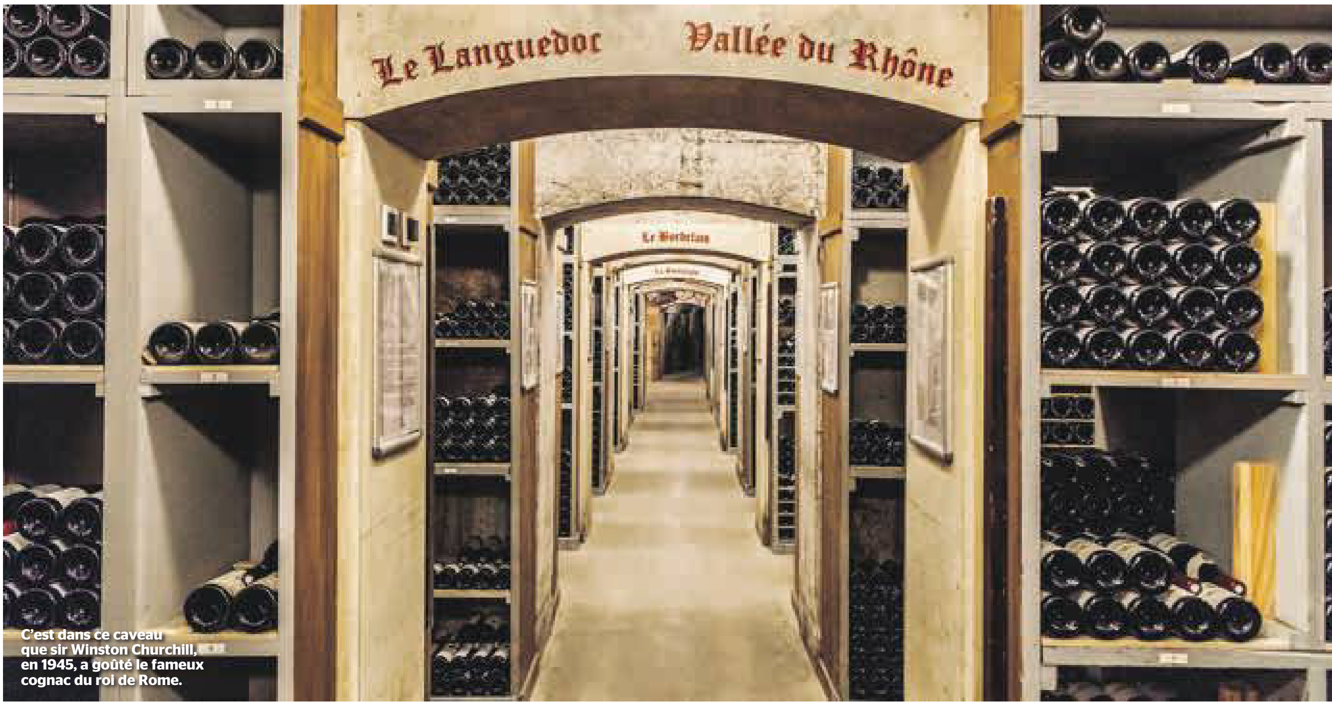
Le 10 juillet 2023,
Dieu rappelait à Lui

Vianney le BIHAN

en union de pensée pour lui,
et pour

Isabelle le BIHAN
(1948-2023).

De la part de
Jean-Yves le Bihan,
et sa famille,
Clotilde, Victoire, Pascal,
Marie-Claude, Michel,
Isabelle, Arnaud, Ana.



C'est dans ce caveau que sir Winston Churchill, en 1945, a goûté le fameux cognac du roi de Rome.

PHILIPPE FITTE/© MONTE-CARLO SOCIÉTÉ DES BAINS DE ME

À Monaco, dans la cave de l'Hôtel de Paris où dorment trésors, passions et Histoire



PAR **Vincent-Xavier Morvan**

Creusée dans le rocher en 1874, elle abrite quelque 300 000 flacons prestigieux, servis sur ses tables et dans les autres établissements de la Société des bains de mer. Un lieu d'exception qui abonde d'arômes et d'anecdotes.

Elle n'a pas d'étiquette, son flacon à la couleur sombre n'est plus rempli qu'aux deux tiers et son bouchon de liège est dans un état si précaire que les cavistes n'osent même plus la déplacer. Cette bouteille est pourtant l'un des joyaux de la cave de l'Hôtel de Paris, l'établissement emblématique de la Société des bains de mer, la SBM, la grande compagnie hôtelière qui est le premier employeur de la principauté monégasque avec une trentaine d'établissements et 4 000 salariés.

Il faut dire que cette bouteille de bordeaux, un Château Marquis d'Aligre, date de 1835. Au dos figure une simple inscription gravée dans le verre, *« Défendu d'en laisser »*. Mais l'injonction ne sera assurément pas suivie. Cette rareté fait partie de la « Réserve Marie Blanc », un petit musée composé de cuvées anciennes retirées du stock et conservées à titre patrimonial. Elle voisine avec un tokaj de Hongrie de 1955 ou encore une cuvée de Mouton-Rothschild 1945, celle de la victoire avec son « V » tricolore dessiné sur le col de sa bouteille. On découvre aussi quelques flacons d'une étonnante cuvée de cognac Grande Champagne de 1811, élaborée à l'époque par la maison Sazerac de Forge & Fils en l'honneur du roi de Rome, l'héritier de Napoléon 1er. Les sommeliers maison ne l'ont pas goûtée mais se fient au verdict de Winston Churchill qui l'avait, semble-t-il, fort appréciée lors d'une dégustation en 1945, alors que cet habitué des lieux était en villégiature sur le Rocher.

Ces caves, riches de quelque 300 000 bouteilles précieusement rangées par appellation, ne dessinent pas seulement une carte des vins les plus prestigieux des grandes régions françaises, Champagne, Bourgogne, Provence ou Bordelais. Elles racontent aussi l'Histoire, qui commence dans les années 1860 alors que la principauté monégasque se retrouve amputée de l'essentiel de son territoire et de ses ressources, lors de la naissance de l'Italie. Monaco fait alors les frais des accords passés par Napoléon III lors de l'unité italienne. Les communes de Menton et de Roquebrune, contrôlées jusque-là par la dynastie des Grimaldi, rejoignent la France après un référendum. Monaco est réduit comme une peau de chagrin, privé des taxes qui étaient perçues sur les habitants de ces communes. *« Réduite au seizième de sa surface, au septième de sa population, la principauté faisait, en 1861, figure d'une méchante bourgade de 1 200 habitants, à l'aspect médiéval et délabré, presque isolée du voisinage. Au pied du Rocher, à la Condamine, quelques vergers et cultures de violettes ; sur le plateau des Spélugues, rien, sinon quelques oliviers, des garrigues et des cailloux. Certains n'envisageaient d'autre issue à une telle misère que dans une réunion à la France »*, écrit Jean-Baptiste Robert dans *Histoire de Monaco*, parue en 1973 aux Presses universitaires de France.

Le salut du Rocher, reconnu aujourd'hui comme une destination phare dans le monde entier, va venir du tourisme, qui se développe alors sur toute la Riviera. Le souverain d'alors, Charles III, fait appel à l'homme d'affaires François Blanc pour développer cette activité avec la construction d'un casino, de villas, d'hôtels et d'un établissement pour la baignade. La Société des bains de mer, détenue encore aujourd'hui en majorité par la principauté elle-même, naît en 1863. Le 14 janvier 1864, après cinq ans de travaux, l'Hôtel de Paris est inauguré sur le plateau des Spélugues, rebaptisé alors « Monte-Carlo » en l'honneur du prince. Le premier repas est servi ce jour-là à cinquante clients pour la modique somme de 5 francs. Marie Blanc, l'épouse du propriétaire, s'est occupée de la décoration des lieux, embauchant aussi un sommelier et un cuisinier réputés. Mais l'architecte Godineau de la Bretonnerie, s'aperçoit-on bien vite, a tout simplement oublié les caves. Où stocker les 6 000 bouteilles de bordeaux et les 1 500 de bourgogne déjà commandées et qui, à l'époque, étaient acheminées par bateau depuis le port de Nice ? Il n'est plus possible de construire une cave en sous-sol, déjà occupé par les cuisines et les salles d'eau destinées aux clients. À la hâte, on en creuse une derrière l'hôtel, mais la solution n'est pas satisfaisante et ne permet pas de conserver dans de bonnes conditions ces cuvées d'exception. L'architecte du casino et des travaux de l'Hôtel de Paris, Jules Laurent Dutrou, est chargé d'en installer de nouvelles dans le jardin, à côté de la maison de Marie Blanc, sous l'actuelle aile Excelsior de l'hôtel Hermitage, autre fleuron de la SBM. Avec le sommelier de la maison, Dutrou part visiter les chais bordelais pour en étudier le système d'aménagement et de ventilation et établir les plans des futures caves monégasques. Une centaine de tailleurs de pierre italiens, de maçons et de menuisiers s'activent alors pendant dix-sept mois pour aménager dans la roche, sur 1 800 mètres carrés et à 12 mètres de profondeur, des caves qui sont aujourd'hui parmi les plus grandes au monde pour un établissement hôtelier.

Depuis la fin de 1875 et leur livraison, les lieux ont subi peu de changements. Sept employés de la SBM s'y activent aujourd'hui, assurant au quotidien la préparation des commandes passées par la trentaine d'établissements de luxe qui composent la SBM. La manutention se fait toujours avec de vieux chariots en bois dont la base date de la fin de la Seconde Guerre mondiale. *« Ce sont les stars de la cave. Il faut juste changer régulièrement le plateau à cause de l'usure »*, explique Patrice Frank, le chef sommelier exécutif du groupe SBM, qui fréquente les lieux depuis bientôt un quart de siècle. Il faut dire que, avec pas moins de 400 000 bouteilles achetées chaque année, les chariots sont mis à rude épreuve. Parmi les 6 000 références présentes ici, nombre de vins sont achetés en sortie de millésime, comme ces caisses de Clos du Clocher 2021 qui viennent juste de rentrer dans les caves et encombrent encore les couloirs longs d'un kilomètre et demi. Ces bouteilles ne seront pas servies avant 2030. Si toutes les grandes régions viticoles du monde, Californie, Chili et autres, sont représentées dans la sélection effectuée par les responsables des achats, les vins étrangers ne pèsent que 4 % à 5 % du total. *« Notre clientèle internationale a envie de goûter des vins français »*, justifie Patrice Frank.

Leur creusement dans le rocher assure aux caves une température à peu près constante, entre 12 °C et 13 °C toute l'année, gage d'une bonne conservation du vin. Une climatisation a toutefois été installée, surtout pour assurer un taux d'humidité de 80 %, indispensable à la sauvegarde des bouteilles. *« Sans ce degré d'hygrométrie, le bouchon sèche, ce qui peut entraîner sa rétractation et provoquer une oxydation du vin »*, souligne le sommelier. Autres concessions à la modernité, l'aménagement par un cabinet d'architectes, en cette année de 150e anniversaire, d'une nouvelle salle de réception, et le projet d'une salle immersive pour prolonger le musée, même si celui-ci n'a pas vocation à ouvrir au public, sa fréquentation restant limitée à des visites privées.

Combien de millions d'euros dorment ici sous ses voûtes ? *« On ne parle d'argent dans les caves »*, évacue Patrice Frank, préférant évoquer les millésimes, l'esprit du vin ou du terroir et guider le visiteur vers l'entrée d'un petit caveau, théâtre d'un épisode fameux remontant à la dernière guerre. Caviste en chef entre 1927 et 1976, Étienne Brigasco a l'idée, en 1940, d'y dissimuler les flacons les plus précieux derrière plusieurs centaines de bouteilles vides installées tête-bêche. Ce mur permettra ainsi de dissuader les occupants, les Italiens en 1942 puis les Allemands l'année suivante, d'aller y fourrer leur nez. Outre les Château d'Yquem ou les dames-jeannes d'armagnac, le caviste avisé y cache aussi l'argenterie de l'hôtel et même les valeurs d'un client russe. C'est dans ce caveau rouvert en octobre 1945 que sir Winston Churchill a goûté le fameux cognac du roi de Rome. C'est aussi dans cette salle, comme en attestent les photos accrochées au mur, que le prince Rainier III et la princesse Grace ont fêté, le 17 avril 1976, leur vingtième anniversaire de mariage.

Caviste en chef entre 1927 et 1976, Étienne Brigasco a l'idée, en 1940, d'y dissimuler les flacons les plus précieux derrière plusieurs centaines de bouteilles vides installées tête-bêche. Ce mur permettra ainsi de dissuader les occupants, les Italiens en 1942 puis les Allemands l'année suivante, d'aller y fourrer leur nez

Plus loin, voilà une petite alcôve. Fermée par une grille imposante, elle est réservée au domaine de la Romanée-Conti que les amateurs les plus fortunés s'arrachent, parfois à plus de 20 000 euros pour un seul exemplaire. La SBM bénéficie d'une allocation de quelques bouteilles par an, élevant ici une quinzaine de millésimes de ce cru de Bourgogne. *« Il nous faut parfois plusieurs années pour obtenir une telle allocation. Cela a été le cas par exemple pour Egon Müller, un grand vigneron de la vallée rhénane, et encore n'en avons-nous obtenu que de dix-huit bouteilles par an »*, raconte Patrick Frank. Avec les cinq autres chefs sommeliers de la SBM et le chef caviste Gennaro Iorio, une réunion a lieu chaque vendredi matin pour déguster les vins et décider des nouvelles acquisitions. Parfois, les nouveautés sont dénichées au fil des visites des sommeliers dans les vignobles. Les viticulteurs eux-mêmes sont invités à Monaco pour visiter les caves. *« C'est important car il y a aujourd'hui une grosse spéculation sur le vin. Ici, ils voient où sont leurs vins, comment ils sont conservés et, surtout, ils sont rassurés sur le fait qu'aucune vente autre que celles aux clients qui s'assoient dans nos restaurants n'a lieu »*, affirme Patrice Frank.

En mars, les propriétaires de Petrus ont ainsi été conviés pour un dîner dans les caves. Plus récemment, c'était au tour de ceux du domaine toscan Tenuta San Guido, qui produit le renommé Sassicaia, en présence du prince Albert II. La seule exception à la règle de réserver les acquisitions de la SBM aux clients de ses établissements est la fourniture des caves du palais princier, pour les besoins de la famille souveraine.

Petrus, Château d'Yquem, Romanée-Conti… À la tête de la petite équipe de sept manutentionnaires qui s'activent pour préparer les commandes destinées aux sommeliers du groupe, Gennaro Iorio, le chef caviste, ne se laisse pas enivrer à l'évocation de tous ces grands crus qui sommeillent ici. Après trente ans passés à ce poste, ce Napolitain caresse un autre rêve, celui de devenir vigneron. *« Je suis très heureux ici, c'est ma maison, c'est le plus bel outil de travail au monde, mais j'ai envie d'un retour aux sources et de pouvoir m'occuper du vin à 360° »*, confie-t-il. Peut-être qu'un jour son cru de Toscane se retrouvera lui aussi à la table de l'Hôtel de Paris… ■

« Ce n'est pas rien de voir que l'on s'est ligué pour empêcher la victoire du premier parti de France »

DOMINIQUE REYNIÉ

Le professeur à Sciences Po et directeur général de la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol) tire les leçons de ces élections législatives 2024. Un scrutin qui, selon lui, n'a fait qu'obscurcir le paysage politique et ne permet pas de dégager de « vainqueur clair ». Malgré le récit orchestré par la gauche, celle-ci n'a jamais été aussi minoritaire dans le pays, explique-t-il.



FABIEN CLAIREFOND

PROPOS RECUEILLIS PAR
Alexandre Devecchio

LE FIGARO. – **Le barrage contre le Rassemblement national a une nouvelle fois fonctionné et peut-être de manière plus efficace qu'attendu. Faut-il y voir une victoire ou une défaite de la démocratie ?**

DOMINIQUE REYNIÉ. – Il n'est pas possible de le dire aujourd'hui. Ce n'est pas la première fois que ce « barrage » est activé contre le Front national/Rassemblement national (FN/RN), mais il s'agissait cette fois de l'empêcher de remporter une victoire au niveau national. Cela n'avait jamais été le cas jusqu'à présent. Ce barrage a été mobilisé localement, dans telle ou telle élection municipale, législative ou régionale, mais au niveau national, la victoire du FN/RN n'avait jamais été sérieusement envisagée. Or, c'est ce qu'autorisaient à penser les résultats du premier tour des élections législatives qui viennent de s'achever. Pour les Français, ce n'est pas rien de voir que l'on s'est ligué pour empêcher la victoire du premier parti de France, de voir que l'un des principaux artisans de ce « barrage républicain » soit LFI, un parti habitué aux provocations, au tohu-bohu, à l'irrespect des règles, à la violence rhétorique, complaisant et complice avec l'islamisme et l'antisémitisme.

Ce que les commentaires ont nettement minoré est la forte progression du vote RN, non seulement par rapport aux législatives de 2022 mais aussi par rapport au premier tour du 30 juin 2024. En nombre d'électeurs comme en nombre de députés, le RN est le premier parti de France, ce que les élections européennes avaient établi.

La campagne de l'entre-deux-tours n'a pas eu d'autre objet, pas d'autre projet que de dissuader le vote RN. Tous les regards ont été focalisés sur le parti, observé à la loupe. Simultanément, il a été dit et répété que le Nouveau Front populaire (NFP) n'avait aucune chance de gagner. Finalement convaincus que l'extrême gauche n'avait aucune chance de gagner tandis que l'extrême droite pouvait devenir majoritaire, de nombreux électeurs ont pensé que le barrage allait sanctionner les deux extrêmes, faisant surgir une majorité centrale, forcément centriste.

Mais il demeure problématique de songer qu'entre le premier et le second tour, nous avons assisté à un refoulement forcé de l'expression démocratique. Si la plupart des Français ont le sentiment que la situation n'est pas satisfaisante en matière d'immigration et de sécurité, puisque ce sont les points forts prêtés au RN, il ne faudrait pas que le « barrage républicain » soit le nom donné par tous ceux qui ont échoué à régler ces deux problèmes majeurs pour bloquer l'accès au pouvoir de ceux qui proposent de faire mieux. Il est sans doute plus facile de bloquer l'ascension d'un parti dont le succès est ancré dans l'insatisfaction en matière de sécurité et d'immigration que de régler de tels problèmes, mais autant renoncer alors à la politique démocratique.

Cependant, le « barrage » n'explique qu'une partie de l'échec du RN. Ce parti a été confronté à ses propres erreurs et limites. Son programme n'est pas sérieux, ses candidats ne sont pas prêts ; ils n'ont pas été sélectionnés avec soin, ils n'ont pas été suffisamment formés, au point que de nombreuses invitations à débattre lancées par des médias ont été refusées par des candidats RN incapables de faire face ou craignant de ne pas y parvenir. C'est le prix d'un parti depuis toujours dans l'opposition ; c'est aussi la conséquence de sa sociologie, le RN est plus que jamais le parti des ouvriers et des employés, des moins diplômés, des plus modestes, etc. La dissolution aura eu le mérite de mettre en évidence son impréparation et la nécessaire mue qu'il lui faudra opérer s'il veut l'emporter et gouverner en 2027.

Le Nouveau Front populaire, dont on disait qu'il ne pouvait pas gagner, est arrivé en tête des élections législatives. Que révèle ce résultat ? Comment l'expliquez-vous ?

On ne peut établir un verdict de « victoire » pour personne. Gagner les élections législatives, dans notre République, suppose qu'une force politique, un parti ou une coalition, obtienne au moins 289 députés et, s'il s'agit d'une coalition, qu'elle soit capable de durer. À gauche, aujourd'hui, aucun parti, aucune coalition ne satisfait ces deux critères. On ne peut donc pas dire qu'il y a un vainqueur. C'est le résultat le plus marquant et le plus préoccupant de ce scrutin pourtant décidé pour faire émerger une nouvelle majorité. De ce point de vue, au contraire, la situation est plus dégradée au terme de la dissolution.

En réalité, la gauche a remporté, comme souvent, une victoire médiatique, celle de l'interprétation des résultats, mais électoralement, elle a subi un échec important. Si, au second tour, on additionne les scores des partis du NFP avec ceux de toutes les gauches, on obtient laborieusement 27,28 % des suffrages exprimés… soit 17 % des électeurs inscrits. Les gauches reculent même par rapport aux élections européennes du 9 juin, où ce total de toutes les gauches dépassait 33,7 % des suffrages exprimés.

> **« Le RN a été confronté à ses propres erreurs et limites. Son programme n'est pas sérieux, ses candidats ne sont pas prêts ; ils n'ont pas été sélectionnés avec soin, ils n'ont pas été suffisamment formés »**

Comment expliquer que LFI, malgré sa dérive communautariste et antisémite, fasse aujourd'hui moins peur, semble-t-il, que le RN ?

Le journalisme, l'université, les métiers de la communication, de la culture, le monde associatif, ont une appétence connue pour les idées de gauche, peut-être parce qu'ils dépendent beaucoup des mécanismes économiques de redistribution. Cela pèse lourd sur le fonctionnement de notre débat public. C'est ce monde social si particulier, métropolitain, diplômé, aux revenus supérieurs à la moyenne, souvent protégé par un statut dérogatoire, d'une manière ou d'une autre, qui détermine la norme morale. Mais ce monde social peut se montrer parfaitement insensible, y compris à propos de sujets fondamentaux. L'émergence d'une tolérance de gauche à l'antisémitisme constitue pour moi un événement historique et lourd de conséquences. Si un antisémitisme d'extrême droite demeure visible dans l'expression de préjugés, des propos, il est désormais surtout le fait d'une collusion cynique entre une partie de la gauche et l'islamisme, comme on peut l'observer depuis maintenant vingt-cinq ans environ, et d'autant plus aisément qu'il s'agit d'un antisémitisme d'agression qui va jusqu'à se montrer compréhensif avec le terrorisme antisémite, accueillant, répercutant et amplifiant la haine d'Israël comme on a pu le voir depuis le 7 octobre 2023. Même si Philippe Poutou a été battu, le NPA a bel et bien été membre du Nouveau Front populaire.

Lors de ces élections législatives, il y a bien au moins une douzaine d'élus de La France insoumise (LFI) qui n'auraient pas dû être investis ou qui auraient dû être écartés après avoir été investis. Ce ne fut pas le cas, à la différence du RN. On comprend ainsi l'un des usages politiques du « barrage républicain » ; il permet à cette gauche de se retrouver confrontée à un adversaire présenté comme le plus immoral, tous les électeurs étant invités à s'engager dans ce combat aux côtés de la gauche, ce qui l'innocente en partie.

Au nom du barrage républicain, la gauche modérée s'est unie dès le premier tour avec la gauche radicale tandis qu'au second tour, on a vu des centristes se désister pour LFI. Le président de la République voulait une clarification. A-t-il au contraire alimenté la confusion ?

Hélas, il n'y a pas de clarté au terme de cette séquence électorale provoquée par la dissolution. Le débat n'a jamais porté sur les programmes de gouvernement ou sur les défis que le pays doit relever. Le scrutin n'engendre aucune majorité et il ne peut y avoir une nouvelle dissolution avant un an, ce qui veut dire, en pratique que des élections législatives sont impossibles avant l'automne 2025, si l'on ne veut pas les organiser en juillet-août 2025.

À gauche, le NFP est un artifice électoral. Bricolé dans la hâte, il ne résistera pas. Électoralement plus faible que jamais, la gauche est en miettes tandis que ses idées économiques et sociales sont incompatibles avec la réalité de notre situation. Le centre est exposé à l'érosion programmée du macronisme, tandis que la droite reste tiraillée entre ce centre en déclin et le RN, en pleine ascension. Nos institutions, notre système représentatif et de gouvernement semblent désormais complètement déréglés.

Le pays, dont on dit souvent qu'il est plus à droite que jamais, bascule donc à gauche. Ce décalage va-t-il aggraver la fracture entre les élites et le peuple ? Au-delà de cette dissolution ratée, comment en est-on arrivé là ?

Le pays ne bascule pas à gauche. Depuis dimanche soir, le commentaire fait fausse route. Il s'est égaré en suivant le premier orateur de la soirée, Jean-Luc Mélenchon, occupé à semer le trouble dans les esprits sur l'interprétation du vote. Or, voyez plutôt : le total des suffrages exprimés en faveur des candidats du NFP au terme second tour n'est que de 25,7 % ; si nous ajoutons tous les votes de gauche, nous atteignons laborieusement 27,3 %, soit 17,1 % des électeurs inscrits… Il est impossible d'y voir une victoire. De l'autre côté, le RN et ses alliés réunissent 37 % des suffrages exprimés ; l'ensemble des suffrages de droite représentent 46,6 % des suffrages. Au soir du second tour, les votes de droite dépassent de 20 points les votes des gauches.

C'est dans ces conditions que la politique du « barrage » devient périlleuse et donc problématique. En effet, le RN a remporté ces élections législatives, certes sans parvenir au pouvoir. Mais il atteint des niveaux électoraux sans précédent dans son histoire. Le nombre de députés RN à l'Assemblée nationale va encore augmenter fortement (+ 58 %) après avoir été multiplié par 12 ou 13 entre juin 2017 et juin 2022. Le RN représente désormais près de 80 % des votes de droite. Autant dire que le RN, c'est la droite. Mais alors, le « barrage républicain » devient un « barrage » contre la droite, un barrage orchestré par une gauche qui n'a jamais été aussi faible sous la Vᵉ République.

Enfin, compte tenu de la sociologie du vote RN et compte tenu du nombre croissant de ses électeurs, le « barrage républicain » est non seulement en train de fabriquer une équivalence entre le RN et la droite, mais aussi entre le RN et le « peuple », le RN et le monde du travail ; puis entre le RN et les élites, le « barrage républicain » mobilisant plus fortement une France plus favorisée, plus instruite, mieux connectée ; pour finalement aboutir à l'ultime retournement d'une équivalence entre le RN et la démocratie.

La situation politique française est-elle spécifique ou s'inscrit-elle dans un processus de décomposition/recomposition qui touche toutes les démocraties occidentales ?

Ce que l'on peut observer et documenter à l'échelle de l'Union européenne est un phénomène de droitisation accompagné d'une poussée des droites populistes. Au terme des élections européennes des 6-9 juin 2024, pour la première fois dans l'histoire du Parlement européen, le nombre des élus de droite, toutes droites confondues, et sans compter les élus du centre (Renew), représente 52 % des eurodéputés. Le chiffre était de 45 % en 2019. De même, si l'on considère, par hypothèse, que tous les élus populistes de droite appartiennent à un même groupe, ils formeraient alors un groupe proche des 200 élus, soit un poids équivalent au PPE, le groupe de la droite modérée.

On notera que les trois groupes nécessaires depuis 2019 pour former une majorité au Parlement européen, associant la droite modérée (PPE), les sociaux-démocrates (S&D) et les centristes (Renew), tentent en ce moment même de contenir le nouveau glissement à droite provoqué par les dernières élections européennes. Il n'est pas certain que le PPE y résiste longtemps.

> **« Le NFP est un artifice électoral. Bricolé dans la hâte, il ne résistera pas. Électoralement plus faible que jamais, la gauche est en miettes tandis que ses idées économiques et sociales sont incompatibles avec la réalité »**

Que va-t-il se passer maintenant ? Un gouvernement stable peut-il sortir de ce chaos apparent ?

Malgré tout, il faut imaginer une réponse raisonnable à la situation qui est devenue la nôtre. Espérons que les députés auront à cœur de former un gouvernement de réparation, assumé comme tel, reposant sur une majorité modeste attachée à mettre provisoirement entre parenthèses les incessantes réformes qui ne s'imposent pas toujours et qui ne manquent pas d'engendrer des divisions et des confrontations. Les Français sont fatigués de cela. Cet effort sera difficile, car toute la classe politique se met en mouvement dans la perspective de la prochaine élection présidentielle, notre irrésistible poison qui nous détruit à petit feu.

« *La France est probablement le seul pays au monde où toute crise politique sérieuse pose le problème des institutions* », écrivait Georges Pompidou. La Vᵉ République est-elle menacée ? Peut-on parler de crise de régime ?

Parler de « crise de régime » est parfois l'une des formes que prend notre irresponsabilité collective. On n'échoue plus, lorsque l'on croit rencontrer des obstacles dont de meilleures institutions nous délivreraient. Nous tous, politiques et citoyens, nous restons les principaux responsables de la plupart de nos problèmes et à coup sûr des plus graves. ■

On a tout dissous, sauf la dette



CHRONIQUE
Bertille Bayart

Quel spectacle ! Le résultat des élections législatives dimanche soir a plongé la classe politique française et avec elle le pays tout entier dans un immense mouvement brownien, fébrile et éprouvant. Quel gouvernement sortira de cette agitation, avec quel premier ministre, appuyé sur quelle « majorité » – les guillemets sont de circonstance ! – et à quelle date ? Il n'existe à ce jour aucune réponse à chacune de ces questions. Et il n'en existera probablement aucune qui soit robuste.

La configuration de la nouvelle Assemblée nationale contraint à envisager des coalitions. Sur les plateaux, les nouveaux députés et les chefs de parti défilent pour tenir des propos lénifiants. Résumons-en l'esprit, à partir des mots déjà devenus creux après 48 heures de rabâchage : entre gens de bonne volonté capables de prendre leurs responsabilités, travaillons à nous rassembler dans le dialogue pour répondre aux attentes de nos concitoyens afin de changer leur vie concrète en commençant par le pouvoir d'achat pour le bien du pays. Fort bien. Mais comme il ne s'agit pas du Parlement des enfants, mais bien de l'Assemblée nationale, ces assauts de bonnes intentions risquent de ne pas suffire à bâtir une majorité de gouvernement.

Il ne s'agit pas seulement de cette culture du compromis dont on dit que la France manque. Il s'agit d'une réalité institutionnelle. Il s'agit d'une réalité tactique, avec, en ligne de mire de toutes les forces politiques, les prochaines législatives (date inconnue), les élections municipales de 2026, et la prochaine présidentielle (en 2027, sous réserve). Et il s'agit d'une réalité politique : quelle que soit la configuration d'une coalition impliquant la gauche (emmenée par La France insoumise, emmenée par un socialiste, ou emmenée par un centriste), il y a incompatibilité. Car le programme du Nouveau Front populaire, quand bien même il serait amendé, consiste essentiellement à défaire systématiquement tout ce que l'ex-majorité présidentielle a fait pendant sept ans (politique de l'offre, stabilité fiscale, réforme du marché du travail, réforme des retraites, etc.).

Cette réalité ne peut qu'apparaître au moment du vote du budget. C'est ce texte-là ainsi que la loi de financement de la Sécurité sociale qui constitueront la véritable épreuve de vérité politique de toute coalition ou de tout gouvernement technique. Préparez les plants de laitue. La France pourra bientôt jouer au même jeu que le tabloïd britannique qui avait lancé une course à la péremption entre une salade et la première ministre Liz Truss, poussée à la démission en six semaines en 2022 par le chaos financier provoqué par sa politique fiscale.

« Chaque jour de paralysie politique se mesure en dette supplémentaire qui s'accumule, et en charge d'intérêt qui s'alourdit. L'impératif d'assainissement des comptes publics devrait être le ciment de la formation d'un gouvernement d'union nationale »

Car il ne peut pas y avoir de consensus mou ou de coalition paresseuse sur la question budgétaire. La situation de la France, faut-il le rappeler, est précaire, avec un déficit budgétaire qui a atteint 5,5 % en 2023 et qui est prévu à 5,1 % en 2024. Si rien n'est fait, toutes choses égales par ailleurs, la dégradation sera terrible. La preuve par les chiffres avec les prévisions faites à politique constante par la Commission européenne d'une part et le FMI d'autre part, au printemps dernier. La première tablait sur un déficit à 5,3 % en 2024 et à 5 % en 2025. Le FMI nous voyait à 4,5 % de déficit encore en 2027. Surtout, Bruxelles pointait *« des risques élevés à moyen terme »* concernant la viabilité de la dette publique française, dont le ratio, *« selon la projection de référence sur 10 ans, augmenterait continuellement pour atteindre environ 139 % du PIB en 2034 »*, contre 110,6 % à fin 2023.

Pour conjurer ce destin, la France doit consentir un effort de rigueur massif. Pour seulement stabiliser la dette – autour de 110 % du PIB –, il faut revenir à un solde budgétaire primaire (hors paiement de la charge de la dette) positif. Cela suppose un effort d'économies de l'ordre d'un point de PIB par an, soit environ 100 milliards d'euros à horizon de quatre ou cinq ans.

Cet objectif est hors de portée d'un gouvernement minoritaire ou d'une coalition branlante. Les agences de notation le disent avec leurs euphémismes habituels. S&P s'inquiète d'une *« incertitude quant aux détails de la stratégie de politique économique et fiscale »* de la France et prédit un gouvernement qui *« aura du mal à mettre en œuvre des mesures politiques significatives »*. *« Voter des lois sera certainement difficile »*, confirme Moody's, qui considère *« peu probable un assainissement budgétaire (…) en 2025 »*.

Chaque jour de paralysie politique se mesure en dette supplémentaire qui s'accumule et en charge d'intérêt qui s'alourdit. L'impératif d'assainissement des comptes publics devrait être le ciment de la formation d'un gouvernement d'union nationale. Ou, plus exactement, cela aurait dû – et aurait probablement pu – être le fondement d'une alliance de la droite et du centre après la présidentielle de 2022, au moment où le pays devait tirer les conclusions de la fin de la crise du Covid et de la guerre déclarée par la Russie à l'Ukraine. Occasion manquée. Occasion gâchée. On pressent que les petites coalitions qui se négocient maintenant s'accorderont bien au contraire surtout sur de nouvelles dépenses. C'est le prix de la dissolution. Un nouveau refus d'obstacle de la part de la France, au pied du mur de sa dette. ■

Grandes coalitions et compromis : les limites du modèle allemand



ANALYSE
Pierre Avril

Depuis plusieurs jours, face au spectre d'une Assemblée nationale « ingouvernable » où aucun parti ne dispose d'une majorité absolue, les regards français se portent vers une démocratie parlementaire où cet état de fait constitue la norme depuis soixante-quinze ans : l'Allemagne. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1949, lorsque la CDU de Konrad Adenauer s'est alliée avec le FDP (libéraux) et l'éphémère Parti allemand (national-conservateur), aucun parti n'a dirigé seul la République fédérale à l'ouest. Une expérience, estiment certains, susceptible d'être prise en exemple par l'Hexagone.

Il est temps de s'inspirer des *« coalitions allemandes »* , estiment, à gauche comme à droite, les députés Philippe Brun (PS) et Philippe Juvin (LR). Ces dernières tirent leur nom de baptême des couleurs associées à chacune des formations. De fait, à Bonn puis à Berlin, l'exercice du compromis a été rodé pas moins de vingt-cinq fois.

À la sortie du nazisme, et sous la pression des Alliés, l'idée des pères de la Constitution était de rendre impossible à jamais la répétition d'un scénario où un parti et un homme concentreraient le pouvoir absolu. Loin de s'exercer exclusivement dans la capitale, ce pouvoir devait se démultiplier dans les Länder où cette même règle intangible des coalitions gouvernementales prévaut.

Au fil du temps, les régions sont devenues des laboratoires politiques destinés à expérimenter des combinaisons transpartisanes susceptibles d'être transposées à l'échelle fédérale. Ainsi, le gouvernement « rouge-vert » (SPD et écologistes) de Basse-Saxe, dirigé par Gerhard Schröder entre 1990 et 1994, a été transposé à Berlin sous la direction du futur chancelier social-démocrate (1998-2005).

Les négociations durent des mois jusqu'à aboutir à la signature d'un contrat de coalition dont les modalités, s'agissant du gouvernement Scholz, se déclinent sur pas moins de 144 pages. Les négociations les plus longues ont duré cinq mois et demi, après qu'Angela Merkel, lâchée par les libéraux, a dû se tourner vers le SPD pour répéter l'expérience de la grande coalition, étrennée la première fois en 1966 par Kurt Kiesinger.

Pour Jean-Luc Mélenchon ou Laurent Wauquiez, chez les Républicains, ces recettes ne sont pas transposables sur la rive droite. Elles sont basées sur des *« compromis »* que tous deux associent à des *« compromissions »*. Vénérés en Allemagne, les premiers sont le plus souvent méprisés en France. À Berlin, *« un dirigeant comme Jean-Luc Mélenchon, qui imposerait de faire place nette à son parti en refusant toute négociation, passerait aussitôt pour un homme dogmatique, et se disqualifierait sur la scène politique nationale »*, selon Yohan Vilain, professeur de droit constitutionnel à l'université berlinoise Humboldt.

« Aujourd'hui, après avoir exercé le pouvoir de manière verticale, Macron est devenu trop polarisant et ne peut plus prétendre jouer un rôle très actif dans ce processus »

Nils Schmid
Président (SPD) de la commission parlementaire franco-allemande au Bundestag

Pour ce spécialiste des questions internationales, la voie est toutefois mûre en France pour s'engager sur le chemin des coalitions, d'autant que pour la deuxième fois sous la V^e République, constate-t-il, les élections législatives ne débouchent sur aucune majorité absolue. *« Politiquement, ce sera difficile. Macron avait essayé en 2017 mais il n'a pas poursuivi dans cette voie de manière méthodique. Aujourd'hui, après avoir exercé le pouvoir de manière verticale, il est devenu trop polarisant et ne peut plus prétendre jouer un rôle très actif dans ce processus »*, tempère Nils Schmid, président (SPD) de la commission parlementaire franco-allemande au Bundestag.

Assimilée à une ancre de stabilité, la vie politique allemande n'échappe pas davantage à l'écueil de la polarisation. Construit après 1945 sous le bipartisme de la CDU et du SPD, le parti social-démocrate s'effrite et la CDU, après avoir tutoyé la barre des 50 % dans les années 1980, ne dépasse plus celle des 30 %. Ils sont aujourd'hui cinq partis à pouvoir prétendre gouverner, dont l'un est plongé dans une crise existentielle (le FDP) et l'autre (l'AfD), jugé infréquentable, ne trouve aucun partenaire disposé à s'associer avec lui.

La coalition tripartite actuelle, inédite, est justement née de cette situation d'émiettement. Certains termes du contrat ne sont plus respectés et sa survie dépend aujourd'hui d'un compromis budgétaire fragile qui cristallise les mécontentements. La situation de blocage pourrait émerger des élections régionales en Thuringe début septembre où l'AfD est donnée favorite. Et pour la première fois, l'Allemagne – en tout cas l'une de ses régions laboratoire – deviendrait tout aussi *« ingouvernable »* que sa voisine. ■

FIGAROVOX
INSTITUTIONS
« Pour sortir du bonapartisme d'atmosphère, pourquoi ne pas essayer la proportionnelle ? », une tribune de Rafaël Amselem, chargé d'études pour le think-tank libéral GénérationLibre

LE FIGARO

Dassault Médias (actionnaire à plus de 95 %) 23-25, rue de Provence 75009 Paris
Président-directeur général Charles Edelstenne
Administrateurs Thierry Dassault, Olivier Costa de Beauregard, Benoît Habert, Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS (société éditrice) 23-25, rue de Provence 75009 Paris
Président Charles Edelstenne
Directeur général, directeur de la publication Marc Feuillée

Directeur des rédactions Alexis Brézet
Directeur délégué de la rédaction Vincent Trémolet de Villers
Directeurs adjoints de la rédaction Gaëtan de Capèle (Économie), Laurence de Charette (pôle audiovisuel), Anne-Sophie von Claer (Style, Art de vivre, F), Philippe Gélie (International), Anne Huet-Wuillème (Édition, Photo, Révision, DA), Jacques-Olivier Martin (directeur de la rédaction du Figaro.fr), Étienne de Montety (Figaro Littéraire), Bertrand de Saint-Vincent (Culture, Télévision), Yves Thréard (Enquêtes, Opérations spéciales, Sports, Sciences).

Directeur artistique Pierre Bayle
Rédacteur en chef Frédéric Picard (Web)
Directeur délégué du pôle news Bertrand Gié
Éditeurs Robert Mergui, Anne Pican

FIGAROMEDIAS 23-25, rue de Provence, 75009 Paris Tél. : 01 56 52 20 00 Fax : 01 56 52 23 07
ARPP autorité de régulation professionnelle de la publicité
Président-directeur général Aurore Domont
Direction, administration, rédaction 23-25, rue de Provence 75009 Paris Tél. : 01 57 08 50 00 direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'Imprimerie, 79, rue de Roissy 93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0426 C 83022
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7 h à 18h ; sam. de 8 h à 13 h au 01 70 37 31 70. Fax : 01 55 56 70 11 .
Gérez votre abonnement, espace Client : www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an – France métropolitaine
Club Prestige : 599 €. Club : 529 €. Semaine : 415 €. Week-end Prestige : 429 €. Week-end : 359 €.

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier : Allemagne. **Taux de fibres recyclées :** 100%.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/011/001. **Eutrophisation :** Ptot 0.002 kg/tonne de papier.

Ce journal se compose de : Édition nationale
1er cahier 28 pages
Cahier 2 Économie 6 pages
Cahier 3 Evian Championship 8 pages

Chris Miller : « La Chine entend se libérer de sa dépendance aux puces occidentales »



PAR
Marie-Laetitia Bonavita

L'économiste souligne que l'Amérique reste une superpuissance grâce à sa maîtrise de la conception des semi-conducteurs. Toutefois, la Chine a lancé un vaste programme d'investissements dans ce secteur.



« Le flux de marchandises le plus important dans le commerce mondial est celui des puces électroniques en provenance de Taïwan, de Corée, du Japon (Sony) et des États-Unis (Intel) », déclare Chris Miller. GEORGE MARSHALL

Téléphones, voitures, avions... Les puces électroniques, appelées semi-conducteurs, ont non seulement envahi notre quotidien mais elles déterminent la structure de l'économie mondiale, la politique internationale et l'équilibre des rapports de force. C'est ce que raconte, avec pédagogie, Chris Miller, enseignant d'histoire internationale dans plusieurs universités américaines et collaborateur régulier au *New York Times* et au *Wall Street Journal*, dans son livre *La Guerre des semi-conducteurs. L'enjeu stratégique mondial* (L'Artilleur).

LE FIGARO. - De quoi est composée une puce électronique et en quoi est-elle à l'origine du monde moderne ?
CHRIS MILLER. - Les puces sont des morceaux de silicium dans lesquels sont gravés des millions ou des milliards de circuits minuscules. Ces circuits sont activés et désactivés par de petits dispositifs appelés transistors, dont la taille est inférieure à celle d'un coronavirus et qui sont gravés par milliards dans les puces de votre téléphone ou de votre ordinateur. Nous avons produit des trillions et des trillions de transistors l'année dernière, soit plus que pour tout autre dispositif dans toute l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, nous ne pouvons même pas imaginer une seule journée de notre vie sans puces. Les jouets et les tracteurs, les voitures et les cafetières, les lave-vaisselles et les drones, presque tout ce qui possède un interrupteur est équipé d'au moins une puce, et souvent de dizaines ou de centaines de puces.

Quelles sont aujourd'hui les entreprises de semi-conducteurs qui comptent dans le monde ?
Aucun autre secteur de l'économie ne dépend d'un aussi petit nombre d'entreprises. Les puces de Taïwan fournissent 37 % de la nouvelle puissance informatique mondiale chaque année. La société TSMC (Taïwan Semiconductor Manufacturing Company) produit, à elle seule, près de 90 % des puces de processeur les plus avancées - y compris les puces pour smartphones, les puces pour PC et les puces pour centres de données. Deux entreprises coréennes, Samsung et Micron, produisent 44 % des puces mémoire mondiales. La société néerlandaise ASML fabrique 100 % des machines de lithographie à ultraviolets du monde, sans lesquelles il est tout simplement impossible de fabriquer les puces de pointe. La part de 40 % de l'Opep dans la production mondiale de pétrole paraît peu impressionnante en comparaison. L'entreprise américaine Nvidia, susceptible de jouer un rôle fondamental dans l'avenir de certains secteurs comme l'intelligence artificielle, vient de devenir l'entreprise ayant la plus grosse capitalisation boursière, devant Microsoft, avec une valeur de 3 340 milliards de dollars.

Les interconnexions entre ces industries à travers la planète sont-elles une force ou une vulnérabilité ?
Si la concentration de la chaîne d'approvisionnement en puces a permis de réaliser des gains d'efficacité extraordinaires, elle est aussi une source de grave vulnérabilité. En imaginant que les capacités de fabrication de puces de Taïwan soient mises hors service, l'économie mondiale serait alors confrontée à une dépression cataclysmique. Il n'existe aucune autre source de production qui pourrait être rapidement mise en service. La production de tout, des automobiles aux appareils médicaux, connaîtrait des retards gigantesques et une inflation inimaginable.

Les semi-conducteurs façonnent la structure de l'économie mondiale...
Le flux de marchandises le plus important dans le commerce mondial est celui des puces électroniques en provenance de Taïwan, de Corée, du Japon (Sony) et des États-Unis (Intel), à destination de la Chine. Chaque année, la Chine dépense autant d'argent pour importer des puces que pour importer du pétrole. Aujourd'hui, aucun pays n'est aussi dépendant de l'extérieur que la Chine pour sa production globale. Imaginez que même les systèmes de surveillance qui traquaient les dissidents et les minorités ethniques en Chine reposaient sur des puces de firmes américaines comme Intel et Nvidia. Alors que l'industrie mondiale des puces consacre plus de 100 milliards de dollars par an d'investissements, Pékin dépense aujourd'hui des centaines de milliards de dollars en subventions gouvernementales pour se libérer de sa dépendance à l'égard des puces occidentales. Un plan intitulé « Fabriqué en Chine 2025 » vise à réduire la part des puces importées dans la production chinoise de 85 % en 2015 à 30 % en 2025.

L'Administration américaine a-t-elle eu raison d'entraver l'essor de Huawei ?
Oui, je pense que les gouvernements occidentaux ont eu raison de considérer Huawei comme une menace. Depuis l'invention du télégraphe, il n'y a jamais eu d'entreprise de communication qui n'ait pas été utilisée par son gouvernement à des fins d'espionnage et d'autres objectifs stratégiques. Bien entendu, aucun pays n'est totalement indépendant sur le plan technologique. La question est de savoir de qui l'on veut dépendre. Pour les équipements de télécommunications, il existe trois options principales : Ericson (Suède), Nokia (Finlande) ou Huawei, société contrôlée par une dictature qui considère l'Occident comme un rival stratégique et qui a des différends territoriaux ouverts et parfois violents avec la moitié des pays qui la bordent. Je préfère faire confiance aux Scandinaves.

Les semi-conducteurs déterminent également les rapports militaires...
Certaines des premières puces inventées ont été utilisées dans les ordinateurs de guidage des missiles nucléaires. Les puces ont joué un rôle central dans la création d'armes capables d'atteindre des cibles avec précision à des centaines de kilomètres de leur site de lancement. Aujourd'hui, les principales armées du monde investissent dans des drones capables de se diriger eux-mêmes et dans d'autres types de systèmes autonomes. Le Pentagone et l'Armée populaire de libération chinoise sont tous deux convaincus que l'intelligence artificielle sera déterminante pour l'avenir de la guerre. Les puces qui rendent l'IA possible sont un élément essentiel de ce calcul.

Revenons sur Taïwan, épicentre de la fabrication mondiale de semi-conducteurs. Son « bouclier de silicium », pour reprendre une expression de l'ancienne présidente, Tsai Ing-wen, constitue-t-il une protection contre une agression de la Chine ?
La menace de la Chine d'attaquer ou d'envahir Taïwan remonte bien avant l'invention des premières puces. La clé de la sécurité de Taïwan a été la dissuasion militaire, c'est-à-dire la capacité de repousser une invasion chinoise. Le risque actuel, c'est que la puissance militaire de la Chine s'est considérablement accrue alors que les États-Unis ont réduit leurs dépenses en matière de défense. L'industrie taïwanaise des puces électroniques peut jouer un rôle dissuasif, car la Chine sait qu'une attaque contre Taïwan lui coûterait très cher sur le plan économique. Mais les efforts déployés par la Chine pour créer une industrie des puces autosuffisante visent justement à lui donner la possibilité d'attaquer Taïwan sans perturber la base manufacturière de la Chine. En d'autres termes, même si le bouclier de silicium existe aujourd'hui, les efforts d'autosuffisance de la Chine le dégradent. Conclusion : nous devrons donc continuer à compter sur les capacités militaires pour dissuader la Chine de mettre ses menaces à exécution.

Dans la guerre électronique, et notamment sur le secteur de l'intelligence artificielle, auquel se livrent les grandes puissances, peut-on imaginer une indépendance technologique des États-Unis ?
Non. La chaîne d'approvisionnement des puces d'IA de pointe nécessite la collaboration des États-Unis, de l'Europe, du Japon, de Taïwan et de la Corée. Aujourd'hui, aucune des économies avancées n'est en mesure de fabriquer seule des puces de pointe. Face à la Chine qui entend rattraper son immense retard dans la production de puces d'IA, Washington tient absolument à ce que les capacités avancées en matière d'IA restent entre les mains des Occidentaux.

Quelle peut être la place de l'Europe dans ce contexte des technologies clés ?
En ce qui concerne les puces d'intelligence artificielle, l'Europe ne produit ni ne conçoit aucun des semi-conducteurs essentiels. Mais des entreprises européennes, comme la société néerlandaise ASML, fournissent des machines sans lesquelles il est impossible de fabriquer des puces de pointe. Même si les puces elles-mêmes sont fabriquées à Taïwan, l'Europe joue donc un rôle important. ■

LE FIGARO économie



Cyril Hanouna, présentateur de « Touche pas à mon poste ! », sur C8.

TÉLÉVISION
COMMENT C8 TENTE DE SAUVER SA FRÉQUENCE TNT AUPRÈS DU RÉGULATEUR PAGE 33

AGRICULTURE
LE SOUTIEN EUROPÉEN AUX PAYSANS FRANÇAIS LESTÉ PAR LE POIDS DES TAXES PAGE 32



L'alarmant programme économique de la gauche



MAT NINAT STUDIO; PASCAL ROSSIGNOL/REUTERS; MYRIAM TIRLER/HANS LUCAS VIA AFP; CAPTURE D'ÉCRAN/MAIRIE DE NEW YORK

Hausses des impôts, abrogation de la réforme des retraites, baisse du temps de travail, smic à 1600 euros… Le projet du NFP empile les mesures démagogiques et coûteuses. PAGES 30 ET 31

Dyson fait le ménage dans ses effectifs au Royaume-Uni

Il ne suffit pas d'être le roi des aspirateurs et des sèche-cheveux haut de gamme pour aller bien. Dyson a annoncé mardi *« des changements d'organisation, qui pourraient entraîner des licenciements »*, selon son directeur général, Hanno Kirner. Une source proche du dossier affirme à l'AFP qu'environ 1000 employés seraient sur la sellette, sur un total de 3500 personnes au Royaume-Uni. *« Dyson opère sur des marchés mondiaux de plus en plus féroces et compétitifs, dans lesquels le rythme de l'innovation et du changement ne fait que s'accélérer,* explique le dirigeant, aux commandes depuis janvier. *Nous savons que nous devons toujours être entreprenants et agiles. »* Dyson (8,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023) a fait de l'innovation permanente sa marque de fabrique. Pour rester à la pointe, le groupe britannique avait annoncé en 2020 investir plus de 3 milliards d'euros sur cinq ans dans les nouvelles technologies, comme les logiciels, l'intelligence artificielle, mais aussi une technologie de batterie électrique plus efficace, avec l'ouverture d'une nouvelle usine à Singapour. Il avait cependant abandonné un ambitieux projet de fabrication de voitures électriques en 2019, l'année même où il a déménagé du Royaume-Uni vers Singapour. C'est pour réduire ses coûts que Dyson s'est installé en Asie, son principal marché. Et c'est principalement à cause de la concurrence d'acteurs locaux s'inspirant de ses modèles qu'il doit réduire la voilure.

MATHILDE VISSEYRIAS

> FOCUS

FEU VERT À L'UTILISATION DES EAUX USÉES DANS L'ALIMENTAIRE

Ouf de soulagement chez les industriels de l'alimentaire. Alors que la dissolution a stoppé tous les textes législatifs en cours, ils se battaient pour que soit publié au plus tôt l'arrêté précisant les différents usages autorisés dans leurs usines pour les eaux usées recyclées, ainsi que les niveaux de qualité exigés pour chaque utilisation. C'est désormais chose faite après la publication ce mardi de cet arrêté en parallèle d'un décret.

Les deux textes donnent ainsi le feu vert à l'utilisation de certaines eaux recyclées comme *« ingrédient dans la composition de denrées alimentaires finales »*. Il permet aussi à ces eaux traitées (qu'elles viennent des matières premières ou des process de production), de *« circuler dans le même réseau que le réseau de distribution de l'eau destinée à la consommation humaine »*. Fin janvier, un premier décret avait déjà acté le principe d'accroître ce recyclage des eaux usées domestiques et industrielles (après traitement), notamment pour nettoyer les installations.

Avec la multiplication des épisodes de sécheresse, la question de l'eau est devenue majeure pour de nombreux industriels. Selon le ministère de l'Agriculture, cet assouplissement de l'utilisation des eaux usées (jusque-là limitées à 1% en France) permettra selon les filières alimentaires d'économiser 15% à 80% d'eau potable. Chez le géant Danone, une expérimentation menée en 2023 sur sa laiterie de Ferrières-en-Bray avait conclu à une économie potentielle de 30% de la consommation d'eau de l'usine.

OLIVIA DÉTROYAT

le PLUS du FIGARO ÉCO

ARGENTINE
Pour échapper à l'inflation, les Argentins se ruent au Chili PAGE 32

LA SÉANCE
DU MARDI 09 JUILLET 2024

Indice	Valeur	Variation
CAC 40	7508,66	-1,56%
DOW JONES	39300,67	-0,11%
ONCE D'OR	2365,00	(2365,00)
PÉTROLE (Brent)	85,040	(85,680)
EUROSTOXX 50	4898,34	-1,44%
FOOTSIE	8139,81	-0,66%
NASDAQ	20479,84	+0,20%
NIKKEI	41580,17	+1,96%

L'HISTOIRE

New York s'attelle à faire disparaître les montagnes de déchets de ses trottoirs

« New York vit dans le futur !!! », la ville *« utilisera désormais des poubelles au lieu de jeter ses déchets dans les rues comme des barbares »*. Sur les réseaux sociaux, Big Apple n'a pas échappé aux railleries. Pourtant, la présentation par Eric Adams, le maire démocrate de New York, de la poubelle noire en plastique qui fera bientôt son apparition sur les trottoirs de la ville *(photo)* annonce une nouvelle ère. *« Bienvenue dans notre révolution des déchets »*, a même clamé l'édile devant sa résidence officielle, lundi 8 juillet. Depuis son élection en janvier 2022, les autorités locales se sont mis en tête d'en finir avec l'accumulation de sacs-poubelles le long des trottoirs. Des montagnes de sacs noirs qui ont entraîné une explosion du nombre de rats.



Une première mesure a été mise en œuvre en début d'année. Depuis le mois de mars, plus de 200 000 restaurants et magasins alimentaires sont tenus de déposer dans des poubelles leurs trois milliards de tonnes de déchets annuelles. Cela va donc être bientôt au tour des particuliers de modifier leurs habitudes. À partir du 12 novembre prochain, tous les immeubles ayant un à neuf appartements devront donc s'équiper de la poubelle noire officielle de la ville, sous peine d'une amende de 50 dollars, qui pourra monter à 100 dollars à la première récidive, puis 200 dollars en cas de nouvelle infraction. Les immeubles qui utilisent déjà des conteneurs pour gérer leurs déchets devront s'adapter aux nouvelles règles au plus tard en janvier 2026. Avec ce plan, Eric Adams ambitionne de faire de New York *« la ville la plus propre du pays »*. ■

MAXENCE FONTAINE

Les taxis volants Volocity divisent le gouvernement et la mairie de Paris

À moins de deux semaines du début des Jeux olympiques, le gouvernement a autorisé, ce mardi, la création d'un « vertiport » à Paris-Austerlitz. Il s'agit d'une barge temporaire, installée sur la Seine, destinée à servir de site de décollage et d'atterrissage au Volocity, le taxi volant conçu par la start-up allemande Volocopter, dans le cadre d'un projet porté par Groupe ADP, le gestionnaire des aéroports parisiens. Projet qui prévoit de faire de Paris la première capitale au monde expérimentant ce mode de transport aérien urbain, avec un appareil électrique à décollage vertical.

Le taxi volant doit être mis en service sur trois liaisons : entre l'héliport d'Issy-les-Moulineaux et Paris-Austerlitz et avec l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École ainsi qu'entre l'aéroport du Bourget et celui de Roissy-CDG.

L'exploitation de la plateforme flottante prendra fin le *« 31 décembre 2024 au plus tard »*, précise l'arrêté gouvernemental. Les horaires d'exploitation seront limités *« entre 8 heures et 17 heures »* et le nombre de vols réduit *« à deux mouvements par heure et à 900 vols sur la totalité de l'expérimentation »*. À ce stade, le Volocity n'a pas été autorisé par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) et par la DGAC à voler avec un passager payant en plus du pilote. Ce feu vert est désormais attendu *« cet automne »*. Seuls des vols de démonstration pourront être organisés pendant les JO. La décision du gouvernement est critiquée par des élus parisiens qui dénoncent une *« aberration écologique »*. La mairie de Paris envisage un recours en justice contre l'arrêté. *« C'est une très bonne chose que cette expérimentation puisse avoir lieu,* réagit l'entourage de Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, qui soutient, au contraire, ce projet.

VÉRONIQUE GUILLERMARD



Impôts, retraites, smic… l'alarmant projet du Nouveau Front populaire

Julien Da Sois, Thomas Engrand, Marie-Cécile Renault, et **Julie Ruiz Perez**

Bien décidé à taxer les riches pour financer ses propositions, le bloc de gauche à l'Assemblée nationale veut mettre en œuvre tout son programme économique. Celui-ci pénaliserait à la fois les ménages et les entreprises.

« C'est un délire total, c'est 1981 puissance 10, c'est l'assurance du déclassement, du chômage de masse et de la sortie de l'Union européenne. » Bruno Le Maire, toujours ministre de l'Économie, ne mâche pas ses mots pour qualifier le programme économique du Nouveau Front populaire (NFP). Il n'est pas le seul à redouter un cocktail de mesures qui risque d'affaiblir une France déjà mal en point, avec un déficit de 5,5 % du PIB en 2023 et une dette de 3100 milliards d'euros. L'agence de notation Moody's a d'ailleurs prévenu, ce mardi, que toute baisse de la volonté gouvernementale de faire des économies pourrait avoir un impact négatif sur la notation de la France, même si elle a souligné les *« difficultés »* à venir dans le vote des lois. Dès lundi soir, l'agence S&P avait prévenu que la note de crédit de la France serait *« sous pression »* si le pays *« ne (parvenait) pas à réduire son important déficit public »*. Du côté des entreprises comme des ménages, l'anxiété est forte face à ce programme aux allures de véritable choc budgétaire. Il *« contient des chiffons rouges absolus pour les chefs d'entreprise. Il aboutirait à 200 milliards d'euros de dépenses publiques supplémentaires chaque année, financées par de l'impôt, ou par le déficit. Ça finira forcément mal »*, a indiqué Patrick Martin, président du Medef, au *Figaro*.

Passer de 5 à 14 tranches d'impôt sur le revenu, avec une taxation jusqu'à 90 %

Le mot d'ordre préféré des Insoumis, « taxer les riches ! », se traduit, entre autres, par une refonte de l'impôt sur le revenu en 14 tranches, contre 5 actuellement. Si la gauche n'a fait qu'esquisser les bornes de ces nouvelles tranches, son but est d'augmenter le rendement de l'impôt sur le revenu en proposant des taux d'imposition plus forts pour les ménages aisés. Pour les très hauts revenus – au-delà de 400 000 euros annuels –, la tranche marginale pourrait même atteindre 90 % de taxation. Un taux si élevé qu'il pourrait être jugé confiscatoire par le Conseil constitutionnel, selon les experts. Cette mesure ressemble à une des propositions de campagne de Jean-Luc Mélenchon en 2022. L'institut Montaigne avait alors estimé qu'elle ferait bondir les recettes de l'impôt sur le revenu d'environ 4,7 milliards d'euros. Mais quel serait le consentement à l'impôt, alors que la France affiche déjà l'un des taux de prélèvements obligatoires les plus élevés de l'OCDE ? *« Un accroissement des impôts toutes choses égales par ailleurs nuit mécaniquement à la croissance économique et à la création de richesse »*, rappelle l'institut Montaigne.

Rendre progressive la CSG

Alourdir l'impôt sur le revenu ne suffit pas. Le NFP veut aussi rendre la contribution sociale généralisée (CSG) progressive. La CSG est prélevée directement sur les salaires, les revenus du capital, les allocations chômage et les pensions de retraite pour financer la protection sociale. Pour les salariés, son taux, fixé à 9,2 %, est le même pour tous. Les retraités sont, eux, taxés selon quatre taux variables selon leurs ressources : un taux zéro pour les plus modestes (revenu inférieur à 12 200 euros annuels pour un célibataire), un taux réduit (3,8 %), un taux médian (6,6 %) ainsi qu'un taux plein (8,3 %) pour les plus aisés. Le NFP propose de rendre la CSG « progressive » pour tous, sans donner plus de détail sur la délimitation des nouvelles tranches. Mais comme pour l'impôt sur le revenu, il s'agit de taxer davantage les plus hauts revenus. Cela reviendrait à augmenter le taux de prélèvements obligatoires. Durant la campagne, Gabriel Attal avait souligné qu'une telle mesure réduirait le montant des pensions de certains retraités. Selon le simulateur mis en place par l'équipe du premier ministre, un retraité gagnant 1200 euros par mois perdrait près de 800 euros par an. Le chef de file socialiste Olivier Faure avait juré que cette mesure ne coûterait rien au *« petit retraité »*, mais reconnu que *« ceux qui ont plus »* paieraient plus.

Alourdir les droits de succession

La coalition de gauche veut instaurer un *« impôt sur les successions dorées »*, pour rendre *« l'impôt sur l'héritage plus progressif »* et cibler *« les plus hauts patrimoines »*. En outre, l'alliance reprend l'idée d'instaurer un héritage maximum, formulée par Jean-Luc Mélenchon pendant la présidentielle de 2022. *« Au-delà de 12 millions, je prends tout »*, avait avancé le *Lider Maximo* des Insoumis. Ces deux mesures fiscales devraient rapporter 17 milliards d'euros par an, selon les documents de campagne du NFP. *« On distingue dans le programme économique de la gauche une stratégie globale qui vise à faire reposer le financement de son projet sur une fiscalité forte sur les grandes entreprises et les grandes fortunes »*, analyse Lisa Thomas-Darbois, directrice adjointe des études France de l'Institut Montaigne. Une stratégie *« porteuse de beaucoup d'incertitudes »* pour les finances publiques, selon elle : *« On ne peut jamais maîtriser les comportements des contribuables qui peuvent s'adapter aux réformes et faire ainsi baisser l'assiette fiscale. Une stratégie budgétaire basée sur les recettes peut aussi être soumise aux aléas de conjoncture. »*

Rétablir l'ISF et le renforcer d'un volet climatique

Le NFP veut *« rétablir un impôt de solidarité sur la fortune (ISF) renforcé avec un volet climatique »*. En 2022, la Nupes défendait une proposition similaire, créant une taxe sur les patrimoines supérieurs à 2 millions d'euros, avec un bonus-malus selon l'impact des actifs financiers et immobiliers sur le climat. Selon les estimations du NFP, cette mesure devrait rapporter près de 15 milliards d'euros. *« Cela semble correspondre à des recettes très optimistes*, estime le chef économiste du cabinet Asterès, Sylvain Bersinger. *Par exemple, l'ISF, avant son remplacement en IFI par Emmanuel Macron, rapportait environ 6 milliards d'euros par an . L'ajout d'une composante climatique ajouterait 9 milliards d'euros de recettes, sans qu'aucune précision n'ait été apportée à ce chiffre. »* Sans compter que les plus aisés, qui constituent la base la plus « mobile » de l'assiette fiscale, pourraient développer des stratégies d'évitement (optimisation, exil fiscal…), rendant la mesure moins rentable pour les comptes publics.

Taxer les « superprofits » des entreprises

Les entreprises ne sont pas oubliées par le bloc de gauche. Le programme du NFP propose de taxer les superprofits au niveau européen. Cette mesure rejoint une proposition de loi portée par la Nupes en 2022, visant l'instauration d'une contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises au-delà d'un seuil. L'Institut des politiques publiques (IPP) a chiffré le rendement que pourrait générer cette taxe à 15 milliards d'euros minimum. *« Ce chiffrage, repris par le NFP, est néanmoins entouré de fortes incertitudes, comme l'illustre l'écart entre le chiffrage par l'IPP des deux contributions exceptionnelles sur les bénéfices des énergéticiens adoptées en France en 2023 et les recettes effectivement générées »*, note l'Institut Montaigne. En effet, en plus de la difficulté de faire passer une mesure qui, par définition, devra être approuvée par les Parlements français et européen, le rendement d'une telle taxe reste incertain. De la contribution sur la rente inframarginale de la production d'électricité (Crim) – une taxe sur les superprofits déjà mise en place –, le gouvernement Macron espérait environ 12 milliards d'euros en 2022. Elle n'a rapporté que 625 millions, selon les calculs de l'IPP. Selon les propos tenus pendant la campagne, le NFP envisagerait d'étendre cette taxe sur les superprofits, au-delà des énergies, aux secteurs de l'agro-industrie et de la grande distribution. Comme toute augmentation d'impôts sur les entreprises, cette mesure pourrait avoir des effets délétères sur l'investissement et la croissance.

Bloquer les prix des produits et services de première nécessité

Parmi les mesures « d'urgence » avancées par NFP, on retrouve en tête de liste le blocage des prix des biens de première nécessité dans l'alimentation, l'énergie et les carburants. La proposition figurait dans le programme de la Nupes en 2022. Si celle-ci vise à protéger le pouvoir d'achat des ménages à court terme, elle est loin de faire l'unanimité parmi les économistes. La principale critique porte sur le risque de pénuries qu'elle risquerait d'engendrer. *« L'État peut interdire à une entreprise d'augmenter ses prix, mais il ne peut pas l'obliger de travailler à perte, ce qui impliquerait une baisse de production et donc des pénuries »*, alerte le cabinet Asterès. *« Nous referons une politique de stocks et une politique de régulation des prix agricoles, qui permettront d'éviter les pénuries alimentaires »*, assure la députée Insoumise Aurélie Trouvé. Pour éviter l'écueil des pénuries, l'État pourrait être forcé de compenser les pertes des industriels, affirment des économistes. Dans ce cas, la facture risque d'être salée. Le blocage des prix coûterait près de 20 milliards d'euros, affirme le cabinet de Bruno Le Maire. Le bloc de gauche soutient, lui, que la mesure pèsera uniquement sur les entreprises, incitées à réduire leurs marges. Quoi qu'il en soit, cette mesure profiterait à tous les Français… et même davantage aux plus riches, selon d'Asterès.

Augmenter immédiatement le smic à 1600 euros net

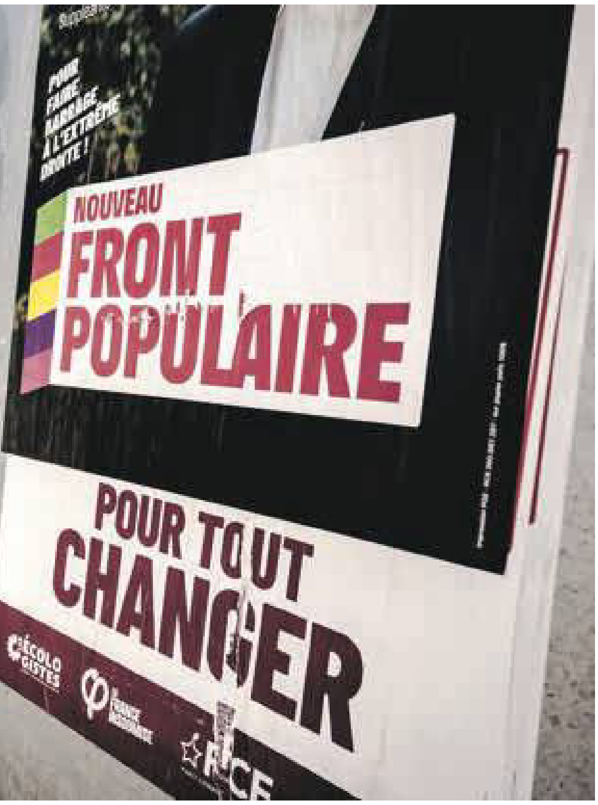
Pour tenter de rallier le vote des ouvriers et des employés, le NFP a annoncé le passage du smic à 2000 euros brut (1600 euros net) – soit un *« coup de pouce »* de 200 euros par rapport au niveau actuel. À peine annoncée, la mesure a provoqué une levée de boucliers. D'une part, son coût – 19 milliards par an selon l'Institut Montaigne – serait insupportable pour les finances publiques. D'autre part, cela mettrait des millions d'entreprises dans une situation économique intenable, particulièrement en cette période de ralentissement économique et de coût élevé du crédit. *« La hausse des salaires viendrait à creuser encore plus le déficit commercial tout en attisant l'inflation »*, ajoute Sylvain Bersinger, chef économiste chez Asterès. En outre, elle ne réglerait pas la question de la pauvreté chez les salariés. *« La quantité de travail et la situation familiale sont les facteurs premiers de la pauvreté laborieuse, avant le salaire horaire »*, explique Gilbert Cette, ancien président du groupe d'experts du smic, dans son livre *Travailleur (mais) pauvre*. Il rappelle que la France est le pays où le salaire minimum est le plus élevé proportionnellement au revenu médian. Pis, si elle était mise en place, cette hausse ne ferait que renforcer le tassement des grilles. Un phénomène à l'origine du sentiment de déclassement de millions d'employés. À cela s'ajoute la volonté de revaloriser de 10 % le point d'indice des fonctionnaires et l'indexation des rémunérations sur les prix, une mesure pourtant supprimée par la gauche en 1983.

Réduire le temps de travail à 35 heures effectives, voire 32

Le NFP promet le *« rétablissement de la durée effective hebdomadaire du travail à 35 heures »* et le *« passage aux 32 heures dans les métiers pénibles ou de nuit immédiatement »*. Un virage à 180 degrés par rapport à la politique menée par Emmanuel Macron. À peine arrivé à l'Élysée, il avait rétabli la défiscalisation et l'exonération de cotisations sociales pour les heures supplémentaires. Le chef de l'État se plaçait dans les pas de Nicolas Sarkozy, qui avait déjà fait un pas dans ce sens, avant que François Hollande (aujourd'hui rallié au NFP) ne revienne dessus. Alors que la plupart de nos voisins européens pratiquent plutôt la semaine de 39 heures, voire plus, le retour aux strictes 35 heures, voire aux 32 heures, serait un handicap supplémentaire pour la compétitivité des entreprises. *« Baisser le temps de travail aggraverait les difficultés de recrutement »*, souligne Sylvain Bersinger, chef économiste chez Asterès. *« L'instauration des 32 heures pour certains métiers relève de l'utopie la plus dangereuse car ne tenant aucun compte de la réalité »*, a réagi l'organisation patronale des petites et moyennes entreprises (CPME).

Abroger la réforme des retraites

Mesure emblématique de son projet de retour en arrière, le NFP prévoit d'abroger immédiatement les décrets d'application de la réforme d'Emmanuel Macron, qui a fait passer l'âge de la retraite à 64 ans. *« Une grande conférence avec les partenaires sociaux »* serait ensuite organisée pour déterminer *« des conditions du retour de l'âge légal à 60 ans et du nombre d'annuités associées »*. Pour la financer, le NFP veut instaurer *« une surcotisation sur les hauts salaires »* et *« mettre à contribution les revenus qui échappent à la cotisation comme les dividendes, les rachats d'action, l'intéressement ou la participation »*. Le NFP veut aussi revaloriser le minimum vieillesse. Pour les petites pensions, il souhaite augmenter le minimum contributif au niveau du smic pour des carrières complètes. Enfin, les années de RSA seraient comptabilisées pour la retraite comme des années cotisées. Au total, tous ces éléments représentent *« un coût annuel de l'ordre de 58 milliards d'euros par an à horizon 2027 »*, estime l'Institut Montaigne. ■



ALEXANDRA BONNEFOY/REA, SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

Le programme économique du Nouveau Front populaire risque d'affaiblir encore un peu plus une France déjà mal en point avec un déficit de 5,5 % du PIB en 2023 et une dette qui dépasse désormais les 3100 milliards d'euros.

Xavier Jaravel : « Un smic à 1600 euros détruirait de l'emploi dans l'industrie »

Propos recueillis par
Anne de Guigné

Professeur associé à la London School of Economics (LSE), titulaire du prix du meilleur jeune économiste de France en 2021, Xavier Jaravel décrypte le programme économique du Nouveau Front populaire (NFP) pour *Le Figaro*.

LE FIGARO. – Le NFP prévoit d'augmenter les impôts de 150 milliards d'euros. Quels seraient les effets d'un tel choc fiscal ?
XAVIER JARAVEL. – Le programme du Nouveau Front populaire propose des hausses d'impôts très importantes : même si les détails ne sont pas arrêtés, des tranches d'imposition marginale sur le revenu de 90 % sont évoquées. Or tous les économistes s'accordent pour expliquer que ce niveau de fiscalité dépasse le « taux de Laffer », c'est-à-dire qu'il réduit les recettes fiscales. Même les économistes qui défendent le programme du NFP comme Thomas Piketty, Emmanuel Saez ou Gabriel Zucman ont écrit noir sur blanc dans leurs ouvrages qu'un taux de 90 % réduirait les recettes fiscales. Un tel taux d'imposition inciterait les ménages à travailler moins, à ne pas rechercher de promotion professionnelle, voire à partir à l'étranger. Dans un pays aux finances publiques aussi dégradées que la France, il faut privilégier d'autres manières de réduire les inégalités, par exemple en transformant enfin notre système éducatif, qui est l'un des plus inégalitaires de l'OCDE.

Dans une lecture keynésienne, qui semble un peu simpliste, le programme explique que la hausse de la consommation des ménages financera une bonne partie des mesures. Qu'en pensez-vous ?
C'est un schéma auquel je ne souscris pas du tout. Aucun modèle macroéconomique, que ce soit ceux utilisés dans les ministères, les banques centrales ou les instituts de conjoncture, ne valide une telle interprétation. Dans certaines situations spécifiques de crise comme la pandémie de Covid-19, la relance de la demande peut relancer l'activité économique et l'emploi. Mais même dans ces situations, la relance coûte de l'argent et n'est pas autofinancée. Surtout, le contexte actuel n'est pas du tout propice à une relance de la demande : le marché du travail est tendu, et c'est bien plus du côté de l'offre que des blocages se font sentir. Dans une économie ouverte avec des pénuries de main-d'œuvre, la relance budgétaire se traduit par une dégradation de la balance extérieure et par de l'inflation.

Le blocage des prix est populaire, mais ne se paie-t-il pas cher en termes de pénuries ?
Honnêtement, cela m'étonnerait que cette mesure soit appliquée. Le programme ne donne aucune précision sur ce point et en période de baisse de l'inflation, mettre en place un tel dispositif n'aurait aucun sens. Pendant la crise, un blocage des prix a été pratiqué sur l'énergie, avec les tarifs réglementés de vente, mais cela ne pouvait durer qu'un temps limité. Nous n'avons aucun exemple de pays qui, sur le long terme, a augmenté le pouvoir d'achat de sa population en baissant artificiellement les prix. De telles mesures tendent surtout à créer des pénuries. À long terme, le pouvoir d'achat passe par la hausse de la productivité.

Quels seraient les effets d'un smic à 1600 euros ?
Les effets d'une hausse du salaire minimum dépendent beaucoup du contexte économique. Pour simplifier, la facture se répartit entre trois acteurs : les consommateurs, les entreprises et les salariés. Si les entreprises peuvent répercuter la hausse dans leurs prix, ce sont les consommateurs qui financent l'augmentation du smic. Si elles diminuent leurs marges, les profits fondent. Si l'entreprise est soumise à une forte concurrence internationale, la hausse du smic provoquera en revanche des destructions d'emplois. Dans le cas français, une hausse du smic pourrait probablement être absorbée dans le secteur des services, mais elle se paierait dans l'industrie par une destruction d'emplois. La meilleure étude dont nous disposons, signée par l'économiste Attila Lindner, analyse les effets d'une forte hausse du salaire minimum en Hongrie. Résultat : 10 % des salariés au salaire minimum ont perdu leur emploi, 80 % de la hausse du coût du travail a été payée par les consommateurs via la hausse des prix, et 20 % par les entreprises avec la baisse des profits.

Les finances publiques françaises sont déjà très dégradées. Pourraient-elles soutenir le choc d'un tel programme ?
Le programme du NFP n'est pas du tout soutenable pour les finances publiques. Toutes les analyses sérieuses, notamment une étude du Conseil d'analyse économique à paraître prochainement, montrent que la soutenabilité de notre dette suppose de suivre une trajectoire de désendettement avec 100 milliards d'économies sous 5 ans. A contrario, le NFP mise sur 100 milliards de nouvelles dépenses publiques non financées. Aujourd'hui, les marchés estiment que le programme du NFP ne pourra pas être appliqué, c'est pour cela que le service de la dette augmente peu. Si un gouvernement se met en place pour appliquer les mesures du NFP, les taux devraient fortement augmenter. C'est un point de vulnérabilité important : dans les dernières levées de dette, la France dépendait à 80 % des investisseurs étrangers. ■



Xavier Jaravel est professeur associé à la London School of Economics.

« Le programme du Nouveau Front populaire n'est pas du tout soutenable pour les finances publiques »



SÉBASTIEN SORIANO / LE FIGARO

« Le programme du NFP, c'est le programme de La France insoumise ! Sa mise en œuvre serait fatale pour l'économie française et précipiterait notre déclin »

Patrick Martin Président du Medef



F. BOUCHON / LE FIGARO

« De nombreux Français étaient insatisfaits de la réforme des retraites. Mais ils savent aussi qu'une réforme est nécessaire. Revenir sur cette réforme, déjà insuffisante deux ans après, est une folie »

Jean Tirole Prix Nobel d'Économie



FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

« Leur programme est un délire total, c'est 1981 puissance 10, c'est l'assurance du déclassement, du chômage de masse et de la sortie de l'UE »

Bruno Le Maire Ministre de l'Économie

Les Jeux olympiques, une planche de salut pour la croissance

Difficile exercice pour les équipes de l'Insee, qui publiaient mardi matin leur note de conjoncture d'été, censée donner un éclairage sur l'évolution annuelle de l'économie hexagonale. S'appuyant sur des enquêtes auprès des ménages comme des entreprises antérieures aux législatives, les économistes n'ont pas pu prendre en compte les conséquences du contexte politique inédit livré par le second tour des législatives. « *Habituellement, ces épisodes électoraux, comme la dissolution de 1997, débouchent plutôt sur une bulle d'optimisme, qui provoque une petite hausse de la confiance et de la consommation* », a avancé Dorian Roucher, chef du département de la conjoncture. Avant de préciser : « *On verra si le même phénomène se reproduit, mais il faut reconnaître que la situation actuelle est relativement différente des années passées.* »

« *Côté entreprises, les évolutions des indices financiers reflètent une hausse de l'incertitude susceptible de générer une forme d'attentisme, en particulier sur les décisions d'investissement. Son ampleur pourrait toutefois s'avérer plus forte que ce qui est retenu ici* », avance ainsi la note. Lors des rencontres du Cercle des économistes le week-end dernier, à Aix-en-Provence, plusieurs chefs d'entreprise racontaient ainsi avoir gelé des projets d'acquisition, dans l'attente que s'éclaircisse le paysage économique.

Depuis le printemps, les entreprises semblaient pourtant reprendre du poil de la bête après avoir subi de plein fouet le durcissement des conditions de financement, corollaire des hausses de taux décidées par les banques centrales. Ainsi, selon les enquêtes de conjoncture, en avril, les patrons étaient légèrement moins pessimistes sur leurs intentions d'achat qu'en janvier, en grande partie grâce aux perspectives solides du côté de la demande. « *Certes, les marges des entreprises sont restées un peu plus élevées qu'en 2019, mais ce constat est hétérogène car il provient notamment de l'industrie, plus particulièrement de l'énergie* », note toutefois l'Insee.

Du côté des ménages, selon les prévisions de l'Insee, la consommation, soutenue par un pouvoir d'achat relativement dynamique, accélérerait enfin (+ 0,5 % après + 0,1 %) au deuxième trimestre, en particulier, la consommation d'énergie serait très dynamique du fait d'un mois de mai plus frais. Les achats immobiliers, qui dévissaient depuis quelques mois, se stabiliseraient progressivement sous l'effet de la baisse des taux, après deux années de fort recul. Ainsi, pour Dorian Roucher, ces prochains mois, « *l'activité hésiterait entre une consommation allante et un investissement flageolant* ». Le coup de semonce politique pourrait briser ces fragiles ressorts.

Avant ce plongeon dans l'inconnu, l'activité aurait continué de croître au deuxième trimestre de + 0,3 %. Pour l'ensemble de l'année, l'Insee tablait sur une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 1,1 %, soit le même niveau qu'en 2023. « *Cette apparente stabilité masque en réalité un mouvement d'accélération, la réouverture des centrales nucléaires ayant comptablement contribué à hauteur d'un demi-point à la croissance en 2023* », précise toutefois l'Insee. Dans le détail, les économistes prévoyaient un net rebond au troisième trimestre sous l'effet des Jeux olympiques et paralympiques.

« Les JO de Londres avait apporté un surcroît de croissance à l'économie britannique entre 0,2 et 0,3 point. Nous estimons que, pour la France, l'effet serait comparable »

Clément Bortoli Insee

Ainsi, selon Clément Bortoli, chef de la division synthèse conjoncturelle, « *les Jeux olympiques de Londres avaient apporté un surcroît de croissance à l'économie britannique entre 0,2 et 0,3 point. Nous estimons que, pour la France, l'effet serait comparable. Nous identifions deux grands impacts : d'abord la vente des billets, qui va être enregistrée en comptabilité nationale au titre du troisième trimestre, et ensuite les ventes de droits de diffusions télévisuelles* ». Ces ventes auront un impact positif sur les exportations de services, tout comme les achats par les touristes étrangers de billets, comptabilisés.

Les ventes de billets aux ménages français et aux touristes étrangers et de droits audiovisuels aux groupes internationaux soutiendraient la croissance à hauteur de 0,25 point au troisième trimestre 2024. « *Les effets d'entraînement sur les autres secteurs touristiques (hébergement, restauration, transport) sont plus incertains, mais pourraient rehausser la croissance jusqu'à 0,05 point supplémentaire* », écrivent les économistes de l'Insee. L'impact lié à la construction des nouvelles infrastructures sportives a de son côté déjà été enregistré les trimestres précédents. Portée par les Jeux, la croissance progresserait alors de 0,5 % cet été. Cet effet étant ponctuel, l'activité marquerait le pas par contrecoup en fin d'année (– 0,1 %). Et cela, sans tenir compte des incertitudes politiques. ■

A DE G

Olivia Détroyat

Plus taxés que leurs voisins, ils ne captent que 14 % des subsides de l'UE net d'impôts alors qu'ils contribuent à hauteur de 18 % à la production européenne, révèle l'institut Molinari.



Conséquence de cette fiscalité de production très importante, les paysans tricolores ne reçoivent que 9 centimes par euro de production agricole, loin derrière leurs homologues finlandais (40 centimes), hongrois (23 centimes) ou encore allemands (14 centimes). PASCAL ROSSIGNOL/REUTERS

Le soutien européen aux agriculteurs français lesté par le poids des taxes

Quelques mois après que la colère paysanne française a embrasé la France, la question du revenu des agriculteurs reste plus que jamais d'actualité. Les aides qu'ils perçoivent au titre de la politique agricole commune (PAC) en constituent un élément central. Au fil du temps s'est imposée l'idée que les agriculteurs français étaient les plus aidés par l'Europe, voire étaient *« assistés »*. Une étude publiée par l'Institut économique Molinari (IEM), dévoilée par *Le Figaro*, bat toutefois en brèche cette idée. De fait, si la France est bien la première bénéficiaire de la politique agricole commune, avec plus de 9,3 milliards d'euros de subsides perçus par an (soit davantage que les Espagnols, les Allemands ou les Italiens), ce constat ne vaut qu'en valeur absolue, selon l'auteur de cette étude s'appuyant sur des données Eurostat.

De fait, en proportion de toutes les subventions et aides, la France ne capte que 15 % des subsides totaux de l'Union européenne (UE), révèle l'institut. Et ce, alors que l'Hexagone représente 18 % de la production agricole européenne. *« Surtout, si l'on déduit de ces aides brutes les impôts de production subis par les producteurs français, cette proportion tombe à 14 % »*, explique Nicolas Marques, directeur général de l'institut Molinari, et pilote du rapport. *« Cette distorsion n'est pas neutre par rapport au poids de la France dans l'agriculture de l'UE*, ajoute-t-il. *Si les agriculteurs français ont effectivement historiquement eu un traitement préférentiel dans la répartition des subsides européens, celui-ci a disparu au début des années 2010. Cela s'explique à la fois par une structure de la PAC qui aide moins directement les exploitants sur leur production brute, mais aussi par une fiscalité de production hors norme en France. »*

Ce constat se confirme sur de nombreux autres indicateurs, selon le rapporteur. Conséquence de cette fiscalité de production très importante, le niveau de soutien global net (européen et français) que perçoivent les paysans tricolores se limite à 9 centimes par euro de production agricole. C'est très loin derrière leurs homologues finlandais (40 centimes), hongrois (23 centimes) ou allemands (14 centimes). Quant au poids des aides dans leur revenu final, celui-ci atteint 34 %, toujours selon l'institut, contre 76 % pour les Estoniens, 43 % pour les Roumains ou 37 % pour les Allemands. C'est toutefois plus que les agriculteurs espagnols (24 %) ou hollandais (20 %). *« Les agriculteurs français se révèlent moins aidés que la plupart de leurs compétiteurs européens, car les pouvoirs publics français sont experts à récupérer ce qu'ils donnent »*, ajoute Cécile Philippe, présidente de l'IEM.

Connu pour son opposition aux taxes sur les outils de production (foncier, bâtiments, main-d'œuvre...), qui financent en partie les collectivités territoriales, l'institut libéral appelle à alléger le fardeau fiscal et réglementaire des agriculteurs. *« On connaît depuis longtemps les effets délétères de ces impôts de production qui, contrairement à la fiscalité sur les bénéfices, n'évoluent pas en fonction des résultats*, insiste Nicolas Marques. *C'est ce qui a laminé toute la petite industrie dans notre pays. Si l'on s'obstine, nous pourrions avoir les mêmes conséquences sur notre agriculture. Dans des campagnes et des exploitations de plus en plus exposées aux aléas climatiques, ce poids fiscal est un redoutable handicap additionnel pour les agriculteurs. Cela nécessite de remettre à plat le financement des collectivités locales, qu'il faudrait financer avec un partage de l'impôt sur les sociétés et la TVA. »*

Surtransposition des normes

Alors que le monde agricole estime que la dissolution a freiné d'un coup l'élan de promesses et de réformes promis par le gouvernement sortant pour améliorer le quotidien paysan, cette étude apportera de l'eau à leur moulin. De fait, les questions agricoles ont été absentes ou presque de la campagne express pour les législatives, et nombre de responsables de filières militent pour que la loi d'orientation agricole, censée favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs, stoppée net par l'annonce de la dissolution quelques jours avant son adoption, soit reprise par le nouvel exécutif. Tout comme le dossier de l'allégement du carcan des normes pour les producteurs. *« La question de la simplification réglementaire et fiscale des agriculteurs ne doit absolument pas être oubliée*, estime Dominique Chargé, le président de la Coopération agricole. *Alors que la série d'intempéries de l'automne a sérieusement compliqué nos conditions de production cette année, nous avons besoin que ces sujets soient remis tout en haut de la pile. »*

Dans l'entre-deux-tours, les chambres d'agriculture et la plupart des responsables de filières et syndicaux ont multiplié les rencontres avec les candidats à la députation pour rappeler les engagements pris ces dernières semaines par le gouvernement Attal. Parmi ceux-ci, les dispositifs aidant à l'installation des agriculteurs et l'inscription de l'agriculture dans la loi comme sujet « d'intérêt général majeur ». C'est aussi le cas de l'allègement des contraintes dans la gestion et l'entretien des haies ou du raccourcissement des délais de recours dans les projets de retenues d'eau. Enfin, le monde agricole plaide pour remettre à plat les autorisations et interdictions de produits phytosanitaires, pour en finir avec les cas de surtransposition des normes européennes en France.

« Il y a très peu de propositions dans les programmes sur ces sujets », se désolait juste avant le premier tour Sébastien Windsor, président des chambres d'agriculture. Seule source de satisfaction pour la profession, alors que le flou politique perdure en France : les récentes inflexions bruxelloises sur le « Green Deal » européen, qui laissent entrevoir une forme de pragmatisme sur ces sujets de souveraineté alimentaire. ■

Les Argentins se ruent au Chili pour échapper à l'inflation

Valentin Hamon-Beugin Santiago du Chili

Par la route ou en avion, ils viennent profiter de produits de consommation nettement moins chers.

Dans les allées du magasin Zara du Costanera Center, le plus grand centre commercial du Chili, Facundo et sa fiancée déambulent les bras chargés de vêtements, à l'affût des bonnes affaires. Originaires de Buenos Aires, ces deux trentenaires sont venus passer une semaine de vacances à Santiago, mais n'ont pas prévu de se cantonner aux traditionnelles visites touristiques. *« Nous en profitons pour faire du shopping car de multiples articles sont bien plus abordables ici »*, explique l'Argentin, qui donne en exemple les deux parfums qu'il a acquis pour 100 000 pesos chiliens (environ 100 euros), alors qu'ils lui auraient coûté quatre fois plus cher à Buenos Aires.

Facundo et sa compagne sont loin d'être les seuls ressortissants de leur pays à faire leurs courses de l'autre côté de la Cordillère. Si le couple est venu en avion, certains sont même prêts à parcourir plusieurs centaines de kilomètres, en bus ou en voiture, pour diminuer la facture de leurs emplettes. Selon le service national des douanes du Chili, 20109 véhicules argentins sont entrés en avril 2024 sur le territoire via le poste de frontière Los Libertadores, le plus proche de la capitale chilienne, contre 8617 en avril 2023. Un paradoxe quand on sait qu'il y a encore quelques mois, ce sont les Chiliens qui se rendaient massivement chez leurs voisins, attirés par les taux de change attractifs.

Dollar blue

Ce retournement de situation est en partie dû à la prise de pouvoir, en décembre dernier, de Javier Milei. Quelques jours seulement après être officiellement devenu président d'Argentine, l'économiste controversé avait en effet décidé de dévaluer la monnaie nationale de 54 %. Une mesure qui a permis de réduire d'un coup l'écart considérable entre le faible taux de change officiel pour troquer ses dollars contre des pesos et celui, beaucoup plus avantageux, proposé dans les multiples bureaux de change informels du pays, sous le nom de dollar blue. Censée sauver le pays de la crise économique qu'il traverse depuis plusieurs années, cette décision a d'abord aggravé l'envolée des prix. En mai, le taux d'inflation sur un an atteignait encore 276 %, affectant ainsi fortement le pouvoir d'achat des citoyens.

Parmi les produits les plus recherchés par les Argentins au Chili, on retrouve divers vêtements et accessoires, des articles automobiles (pneus, sièges auto) mais aussi certaines denrées alimentaires, à l'image des conserves de thon. Interviewée fin mars par le journal argentin *Clarín*, une cliente d'un supermarché confiait en avoir acheté 24 boîtes pour l'équivalent de 32 euros, contre 93 euros environ en Argentine. Croisé dans une boutique Samsung, Juan profite quant à lui de son voyage d'affaires pour ramener une tablette à sa fille. *« J'ai comparé les prix des sites internet des deux pays avant de venir et il n'y a pas photo »*, reconnaît le comptable.

Cette chasse aux petits prix n'est cependant pas à la portée de toutes les bourses. Les Argentins qui voyagent au Chili doivent prendre en compte le coût du trajet, mais aussi l'hébergement et la restauration, plus onéreuse que chez eux. *« Ces types de voyages sont réservés à la classe moyenne supérieure*, reconnaît Juan Ortiz, économiste à l'université Diego Portales. *On ne peut pas nier leur caractère inéquitable, car ils ne bénéficient pas aux Argentins les plus pauvres. »*

Désireux de partager leurs opportunités d'achats, certains n'hésitent pas à prendre commande auprès de leurs proches et à ramener le maximum autorisé par les douanes. Quitte à s'octroyer une petite commission au passage, afin de rentabiliser au maximum leur séjour. *« Nous voyons régulièrement des clients repartir avec une valise pleine de jeans »*, raconte Michael, vendeur chez Levi's, qui estime que les Argentins représentent aujourd'hui environ 60 % de la clientèle de sa boutique.

276 %
Taux d'inflation
sur un an en Argentine

L'important flux de voyageurs argentins constitue en tout cas une très bonne nouvelle pour le Chili. *« Le développement économique dépend avant tout de la consommation privée*, rappelle Juan Ortiz. *Ces Argentins participent ainsi directement à l'essor de l'économie locale, car ils consomment une multitude de services en plus des achats qu'ils ramènent chez eux. »* Les statistiques de Booking semblent lui donner raison. Selon la plateforme, les recherches de séjours au Chili depuis l'Argentine pour la deuxième quinzaine du mois de juin ont augmenté de 944 % par rapport à l'année dernière.

Cette situation ne devrait néanmoins pas durer éternellement. En mai, l'inflation argentine sur un mois est descendue à 4,2 %, un taux qui n'avait pas été aussi bas depuis janvier 2022. *« Par ailleurs, les salaires du privé ont en moyenne augmenté de 16 % en avril, soit la hausse mensuelle la plus conséquente depuis 2009 »*, indique Juan Ortiz. Peu à peu, le pouvoir d'achat des Argentins devrait regagner des couleurs, ce qui rendrait d'ici quelques mois les voyages de l'autre côté de la Cordillère moins intéressants. *« Il s'agira en réalité d'un bon thermomètre*, analyse l'économiste. *Lorsque le flux de voyageurs argentins vers le Chili commencera à diminuer, cela signifiera que l'économie argentine se remet progressivement. »* ■

Pour garder sa fréquence télé, C8 s'engage à priver Cyril Hanouna de direct

Caroline Sallé

La chaîne, régulièrement sanctionnée, était auditionnée mardi par le régulateur de l'audiovisuel.

Dans le Landerneau médiatique, la question revient en boucle. « *Pensez-vous que l'Arcom ôtera sa fréquence à C8 ou à CNews* » ? Depuis le début de la semaine, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) a entamé des auditions dans le cadre de la remise en jeu de 15 fréquences de la télévision nationale terrestre (TNT) dont les autorisations d'émettre arrivent à échéance en 2025. Et tous les projecteurs sont braqués sur les deux chaînes gratuites dans le giron du groupe Canal+.

Depuis des mois, les deux antennes, régulièrement sanctionnées, se retrouvent sous le feu nourri des critiques. Plusieurs politiques ont agité la menace d'un écran noir. Et, au printemps dernier, le rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur les fréquences TNT, Aurélien Saintoul (LFI), avait même écrit dans un bilan qu'il « *ne comprendrait pas que CNews et C8 puissent se voir en l'état renouveler leurs autorisations de diffusion* ». De son point de vue, les deux chaînes vivent en effet « *de l'abus* » et « *du contournement des règles* ».



Audition des dirigeants de C8 par l'Arcom, mardi à Paris. À partir de la rentrée, « Touche pas à mon poste » sera diffusé avec un différé allant jusqu'à 45 minutes. LIONEL GUERICOLAS / STARFACE

Autant dire que mardi matin, C8, qui passait son grand oral, était attendue au tournant. Pas seulement par l'Arcom. Une fréquence de perdue par C8 ferait les bonnes affaires des nouveaux postulants à l'instar d'Ouest France, de l'homme d'affaires tchèque Daniel Kretinsky, ou encore d'Alain Weil, le propriétaire de L'Express, tous venus tenter leur chance… Vingt-quatre candidats se sont manifestés pour seulement 15 fréquences. Les places seront chères, forcément…

Dans le viseur de l'Arcom, plus que de C8, il s'agit surtout de son émission phare, « Touche pas à mon poste », présentée par Cyril Hanouna. De l'aveu même de ses dirigeants, le programme concentre l'essentiel des manquements. En un an, a rappelé Hervé Godechot, l'un des membres de l'Arcom, 7 sanctions ont été adressées à la chaîne en matière de non-respect de la vie privée, de droit à l'image, de la dignité de la personne humaine, de la protection des mineurs… Ces dernières années, C8 a cumulé plus de 7,5 millions d'euros d'amendes en raison des polémiques provoquées par son animateur vedette, a souligné un autre.

Aucune personnalité du PAF n'aura été autant rappelée à l'ordre. Pas question toutefois pour la chaîne de se séparer de Cyril Hanouna. L'animateur multirécidiviste constitue son plus gros pourvoyeur d'audience et de recettes publicitaires. « *S'il n'est pas sur C8, il sera dès demain sur une autre chaîne ! Il a reçu il y a quelques mois encore des propositions* » a pointé Gérald-Brice Viret, le directeur général de Canal+ France. Pour convaincre l'Arcom de renouveler sa fréquence, en dépit de nombreux manquements, C8 s'est engagée « *à mettre en place un nouveau processus* » afin de garantir « *la maîtrise de son antenne* », a promis Gérald-Brice Viret. À partir de la rentrée, « Touche pas à mon poste » sera donc diffusé avec un différé allant jusqu'à 45 minutes. Le temps nécessaire pour « couper » au montage d'éventuels débordements avant la mise à l'antenne de TPMP.

Ce nouveau modus operandi représenterait un changement important pour la chaîne, dont l'un des critères de différenciation repose sur la diffusion en direct. C8 propose « *1000 heures de direct par an, une caractéristique plébiscitée par le public* », qui a « *contribué à en faire la première chaîne de la TNT* », a insisté Maxime Saada, le président du directoire du groupe Canal+. Abandonner le direct, « *ce sera à regret* », a-t-il concédé. « *Cyril Hanouna est le seul à pouvoir faire autant de direct dans une journée. Les autres n'en sont pas capables. C'est une force* », a-t-il jugé.

Le direct, tel que le conçoit Cyril Hanouna, c'est aussi la voiture-bélier qui a permis à l'animateur d'opérer un casse quotidien de l'audimat : multiplier les dérapages incontrôlés en plateau, en amplifier systématiquement le buzz sur les réseaux sociaux, et recommencer.

> **« Cyril Hanouna est le seul à pouvoir faire autant de direct dans une journée. Les autres n'en sont pas capables. C'est une force »**
>
> **Maxime Saada** Président du directoire du groupe Canal+

Preuve que le système fonctionne, TPMP a réalisé sa meilleure saison depuis dix ans, ont rappelé ses dirigeants durant l'audition. Alors même que les polémiques s'accumulaient…

La diffusion en différé de « Touche pas à mon poste » permettra d'effacer les dérapages. Mais sans séquences polémiques pour souffler sur les braises de l'audience, il pourrait être plus difficile de faire grimper l'audimat et, par contrecoup, les tarifs des spots publicitaires. Pour éviter l'écran noir et conserver sa fréquence, C8 assure être prête, en somme, à s'auto-administrer une potion amère. Reste à savoir si elle l'avalera effectivement. L'Arcom n'a pas manqué de s'interroger à ce sujet. « *Pourquoi croire que, ce que vous n'avez pas fait depuis toutes ces années, vous le ferez ? Pourquoi demain serait différent d'hier ?* » a insisté Benoît Loutrel, l'un des membres du collège. ■

La recette de Zara pour rester leader mondial du prêt-à-porter

Mathilde Visseyrias Envoyée spéciale à La Corogne

Le modèle d'Inditex, sa maison mère, qui a fait ses preuves dans un marché compliqué, est étudié dans les universités.

Malgré quelque 5700 magasins dans plus de 200 marchés, Inditex, leader mondial du prêt-à-porter, a toujours son fief à La Corogne, en Espagne. Cette ville portuaire, située en Galice, sur la côte nord-ouest de la péninsule ibérique, est un point d'étape des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Quand Madrid croule sous la chaleur, La Corogne vit à l'année sous des températures agréables. C'est là qu'Amancio Ortega a lancé l'aventure d'Inditex, en ouvrant un premier magasin Zara en 1975. C'est là que, devenu l'homme le plus riche d'Espagne, il est resté domicilié et qu'il a basé le siège social de son entreprise, désormais un cas d'école pour de nombreux étudiants en économie.

Avec sa marque phare Zara, mais aussi Pull and Bear, Massimo Dutti, Bershka et Stradivarius, Inditex a réalisé près de 36 milliards d'euros de chiffre d'affaires l'an passé. L'entreprise a beau être cotée à la Bourse de Madrid, son siège se situe précisément à Arteixo, à une dizaine de kilomètres de La Corogne. Baies vitrées, près de 5 mètres de hauteur sous plafond… 5000 personnes travaillent sur un campus géant de 800 000 m², avec salle de sport, studios photos et de création. Le site possède un centre de distribution, dédié aux collections de Zara Homme et aux parfums, et dix ateliers de fabrication, d'où sortent les pièces les plus travaillées.

Les prototypes de toutes les marques sont réalisés exclusivement à Arteixo, avant d'être envoyés à des fabricants partenaires. Une armée de designers, acheteurs, chefs de produits, mais aussi des informaticiens et des développeurs imaginent les collections de demain et travaillent à l'excellence opérationnelle du géant espagnol, dont les plateformes en ligne cumulent 18 millions de visites par jour. La stratégie de distribution est elle aussi passée au crible, avec des magasins factices mais grandeur nature, où sont testés l'agencement des collections ou le parcours client…

« Efficace, profitable et responsable »

Amancio Ortega (88 ans) veille au grain. Il est le premier actionnaire (avec 59 % du capital) et toujours membre du conseil d'administration, aujourd'hui présidé par sa fille Marta. Mais c'est Oscar Garcia Maceiras, PDG depuis novembre 2021 après avoir débuté sa carrière comme procureur de la République, qui pilote le fleuron espagnol. « *Nous avons innové en étant les premiers à démocratiser la mode, qui était réservée à une clientèle aisée lorsque nous avons ouvert un premier Zara en 1975*, lance-t-il. *Nous faisons toujours la différence avec des produits design, de qualité, à un prix accessible.* »

Devant les actionnaires réunis ce mardi en assemblée générale, il a rappelé qu'Inditex avait su être « *efficace, profitable et responsable* » en 2023 et encore en 2024 avec des résultats records au premier trimestre. Face à de nouveaux concurrents en pleine croissance - à commencer par le géant chinois de l'ultra-« fast fashion » Shein -, et d'autres au contraire moribonds (en France, la liste des plans sociaux, redressements judiciaires et faillites n'a jamais été aussi longue), le groupe gagne du terrain.

Dans un marché du prêt-à-porter extrêmement fragmenté, difficilement prévisible et sans barrières à l'entrée - dès qu'un acteur disparaît, un autre arrive pour prendre la place -, Inditex cultive méticuleusement sa différence. « *La pandémie a eu deux effets*, souligne un expert. *Elle réduit la part du gâteau dans de nombreux pays, au profit d'autres dépenses (sorties, abonnement Netflix…). Elle a aussi conduit les investisseurs comme les consommateurs à se polariser vers les meilleurs acteurs de leur catégorie.* »

Inditex en profite à plein quand H&M pour ne citer que lui est devenu un colosse fragile malmené sur le style et les prix. Et ce, malgré un chiffre d'affaires dépassant les 20 milliards d'euros en 2023. « *Notre modèle repose sur une grande flexibilité*, insiste Oscar Garcia Maceiras. *Nous sommes capables d'ajuster nos collections au cours de la saison, en fonction des tendances, ce qui nous permet d'avoir pratiquement aucun stock (1 % de la production).* »

Une partie de ces collections est imaginée huit à dix mois à l'avance. Mais 50 % de la production est réalisée à proximité des principaux marchés (Espagne, Portugal, Maroc et Turquie). À cela s'ajoutent des efforts hors norme dans la logistique. Une fois fabriqués, tous les vêtements transitent par l'Espagne dans des centres de distribution (il y en a dix dans le pays) pour être ensuite acheminés en boutique. « *Notre logistique nous permet de réapprovisionner nos magasins du monde entier deux fois par semaine* », confie Oscar Garcia Maceiras. Cette année, Inditex prévoit d'investir 900 millions, uniquement dans l'optique d'agrandir ses capacités logistiques. Et autant en 2025, principalement en Espagne. ■

LA SÉANCE DU MARDI 9 JUILLET

LE CAC

LE CAC	JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12
ACCOR	38,84	-0,33	38,98	38,38	0,191	+12,25
AIR LIQUIDE	160,8	-1,81	163,9	160,36	0,127	-8,7
AIRBUS	131,84	-2,83	135,6	131,84	0,165	-5,68
ARCELORMITTAL SA	20,74	-2,22	21,38	20,69	0,362	-19,22
AXA	31,63	-1,19	31,98	31,48	0,156	+7,26
BNP PARIBAS ACT.A	61,07	-2,35	62,33	60,54	0,337	-2,43
BOUYGUES	31,12	-1,89	31,76	30,96	0,194	-8,79
CAPGEMINI	185,05	-2,37	189	182,45	0,24	-1,96
CARREFOUR	14,03	-0,11	14,105	13,87	0,31	-15,3
CREDIT AGRICOLE	13,385	-1,29	13,65	13,19	0,208	+4,15
DANONE	57,82	-0,45	58,12	57,6	0,155	-1,47
DASSAULT SYSTEMES	33,69	-5,15	34,43	33,31	0,319	-23,84
EDENRED	40,04	-0,65	40,51	39,82	0,166	-26,04
ENGIE	14,105	-0,77	14,295	14,045	0,278	-11,39
ESSILORLUXOTTICA	197,2	-1,6	200,5	196,25	0,126	+8,59
EUROFINS SCIENT.	46,69	-0,13	47,51	46,09	0,253	-20,84
HERMES INTL	2061	-1,34	2100	2057	0,05	+7,41
KERING	321,9	-1,17	327	319,45	0,159	-19,32
L'OREAL	400,05	-1,33	408,2	398	0,066	-11,23
LEGRAND	92,34	-1,64	94,18	91,76	0,192	-1,87
LVMH	686,9	-1,26	698,3	685,6	0,094	-6,37
MICHELIN	34,87	-0,77	35,11	34,64	0,171	+7,42
ORANGE	9,83	+0,51	9,846	9,738	0,333	-4,6
PERNOD RICARD	126,9	-1,09	128,85	126,5	0,204	-20,56
PUBLICIS GROUPE SA	100,15	-0,45	100,9	99,4	0,147	+19,23
RENAULT	49,24	-1,34	49,68	48,38	0,302	+33,42
SAFRAN	202	-1,75	206,1	202	0,116	+26,68
SAINT GOBAIN	75,32	-3,09	77,46	74,9	0,181	+12,99
SANOFI	92,03	-0,08	92,92	91,59	0,125	+2,53
SCHNEIDER ELECTRIC	225,1	-1,62	228,3	223,8	0,122	+23,83
SOCIETE GENERALE	22,855	-2,22	23,345	22,665	0,412	-4,87
STELLANTIS NV	18,07	+0,3	18,204	17,81	0,07	-14,54
STMICROELECTRONICS	38,215	-2,15	39,38	38,095	0,141	-15,54
TELEPERFORMANCE	105,7	-2,31	108,75	105,15	0,294	-19,95
THALES	151,95	-1,23	154,75	151,45	0,094	+13,44
TOTALENERGIES	63,22	-2,26	64,21	62,92	0,149	+2,63
UNIBAIL-RODAMCO-WE	74,96	-1,21	76	74,24	0,289	+12,01
VEOLIA ENVIRON.	28,77	-1,07	29,16	28,52	0,278	+0,74
VINCI	103,1	-2,41	105,3	102,85	0,235	-9,32
VIVENDI SE	10	-0,89	10,1	9,98	0,245	+3,35

LES DEVISES

LES DEVISES	MONNAIE	1 EURO=	
AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6062	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1,4752	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8449	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	8,4477	HKD
JAPON	YEN	174,2	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,9712	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,0814	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,386	TND
MAROC	DIHRAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	35,5984	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	51,96	EGP
CHINE	YUAN	7,8639	CNY
INDE	ROUPIE	90,291	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	145,35	DZD

L'OR

L'OR	VEILLE	31/12
Lingot 1KG	70 018,1€	+16,47 %
Lingot 100g	7 013,81€	+16,44 %
Lingot 50g	3 512,41€	+16,41 %
Lingot ONCE (31,10g)	2 189,91€	+16,37 %
Lingot 10g	710,38€	+16,19 %
Lingot 2,5g	185,77€	+15,47 %
20Fr NAPOLÉON	436,91€	+16,48 %
20Fr SUISSE	431,03€	+16,48 %
SOUVERAIN	545,28€	+16,48 %
KRUGGERAND	2 329,99€	+16,48 %
50 PESOS	2 782,03€	+16,48 %
10 DOLLARS	1 138,59€	+16,48 %
20 DOLLARS	2 275,17€	+16,48 %

LE FIGARO plus Golf

BUNGERT-RIBOUD
«DEPUIS TRENTE ANS, LE TOURNOI DÉFEND L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES» PAGE 38



NELLY KORDA
LA NUMÉRO 1 MONDIALE VISE UNE PREMIÈRE VICTOIRE DANS LES ALPES PAGE 40



Céline Boutier lors du JM Eagle LA Championship, le 26 avril, à Los Angeles.

MEG OLIPHANT/GETTY IMAGES VIA AFP ; MARTIN ALEX/PRESSE SPORTS

THE AMUNDI EVIAN CHAMPIONSHIP

Céline Boutier
La dame de Haute-Savoie

Laurent Louët

Un an après sa fantastique victoire, la numéro 1 française défend son titre du jeudi 11 au dimanche 14 juillet.

C'est une évidence : il y aura désormais un avant et un après la victoire de Céline Boutier à Évian. Le 30 juillet 2023, le golf français a basculé dans une autre dimension grâce au succès de «Bouboute», née à Clamart puis formée au Paris Country Club avant de partir suivre ses études et s'installer aux États-Unis. Céline Boutier a offert au golf français l'une de ses plus belles victoires : un 4e tournoi majeur après ceux remportés par Arnaud Massy (Open britannique, 1907), Catherine Lacoste (US Open, 1967) et Patricia Meunier-Lebouc (Kraft Nabisco, devenu depuis ANA Inspiration puis Chevron Championship en 2003). Mais elle a surtout débloqué le compteur des victoires au plus haut niveau pour toute une génération de golfeurs et de golfeuses français.

Monstre de régularité lors des quatre tours du tournoi sur The Champions Course, où elle fut la seule à scorer à quatre reprises dans les soixante (66-69-67-68, par 71), celle qui vit à Dallas a démontré un savoir-faire et une maîtrise essentiels au moment de conclure : *«Quand j'ai remonté le fairway du 18 sous les applaudissements et la clameur du public,* racontait-elle l'an dernier, *je me suis dit que c'était maintenant possible.»* Un réel motif de satisfaction pour ceux qui aident les jeunes à jouer au golf et à progresser dans les meilleures conditions, quels que soient les moyens de leurs familles, en France. *«Céline Boutier prouve au monde du golf anglo-saxon qu'une Française peut gagner un Majeur. Cela me fait un immense plaisir qu'une Française gagne en France»*, répète depuis Franck Riboud, président du tournoi, qui œuvre depuis trente ans pour que la Galaxy Evian - avec ses tournois de jeunes de 8 à 18 ans - s'impose comme une plateforme à disposition. *«C'est un jour historique pour le golf français,* notait également Pascal Grizot, président de la FFGolf. *Grâce à Céline, nous validons notre politique fédérale : former les meilleurs amateurs pour voir naître des championnes et des champions chez les professionnels.»* L'été dernier, l'ancien directeur de la Ryder Cup 2018 en France n'imaginait alors pas que Matthieu Pavon allait se balader lui aussi sur les sommets de la planète golf. Au point de jouer en dernière partie de l'US Open masculin avec le phénomène Bryson DeChambeau moins d'un an plus tard. Depuis qu'il a remporté le Farmers Insurance Open sur le PGA Tour à Torrey Pines en janvier dernier, Pavon rappelle souvent l'importance du succès de Boutier à Evian, dans sa propre évolution. *«Bravo à Céline qui a été un déclencheur pour le golf français en remportant un Majeur.»* Ces deux-là ont d'ailleurs bien compris tout l'intérêt d'avancer en parallèle. Fin juillet, ils représenteront ensemble la France, en compagnie de Victor Perez et de Perrine Delacour, lors des épreuves olympiques de Paris 2024, avant d'allier leurs forces en fin d'année au Grant Thornton Invitational, tournoi en double du LPGA et du PGA Tour.

«J'espère bien que cette victoire en Majeur ne sera pas la dernière», prenait le soin de préciser Céline Boutier l'été dernier. On n'ose rêver d'un doublé inédit ce dimanche 14 Juillet sur le green du 18 de l'Evian Resort Golf Club... ■

> On n'ose rêver d'un doublé inédit ce dimanche sur le green du 18 de l'Evian Resort Golf Club.

Dossier coordonné **par Laurent Louët**



Le parcours de l'Evian Resort Golf Club, à Évian-les-Bains. MATTHIEU JOFFRES

The Amundi Evian Championship : le tournoi qui continue de grandir et invente l'avenir

Laurent Louët

Comme Céline Boutier, le Majeur célèbre son 30e anniversaire et poursuit son évolution.

À l'occasion de son trentième anniversaire, The Amundi Evian Championship réunit encore une fois les 132 meilleures golfeuses de la planète sur le parcours de l'Evian Resort Golf Club. Devenu tournoi majeur en 2013, le rendez-vous haut-savoyard est un incontournable du calendrier qui œuvre depuis sa création pour une plus grande égalité entre les femmes et les hommes. Dans cet ordre d'idée, le tournoi a encore élevé sa dotation en 2024, laquelle se situe désormais à hauteur de 8 millions de dollars, dont 1,2 million de dollars est réservé à la vainqueur. Depuis dix ans, le «prize money» a augmenté de plus de 146 %, grimpant de 3,5 millions de dollars depuis 2021. *«Cette édition des 30 ans s'inscrit dans un paysage sportif et golfique idéal,* note Amélie Bourdin, la directrice du tournoi. *Céline Boutier a gagné l'année dernière. Voir une championne triompher dans son pays a eu un retentissement considérable pour le tournoi en France et à l'international.»*

Cet été, Céline Boutier débarque dans les Alpes gonflée d'un statut de locomotive du golf français. Classée 3e joueuse mondiale dans la foulée de son exploit, lauréate d'une nouvelle Solheim Cup, désignée sportive des sportives par le quotidien *L'Équipe*, la Française installée à Dallas jouit d'une cote d'amour inégalée. *«Grâce à sa victoire majeure en France,* reprend Amélie Bourdin, *Céline est devenue de façon encore plus importante le modèle et le fer de lance de toute la nouvelle génération. »*

Si la Française figure au palmarès parmi des championnes inoubliables *(lire ci-dessous)* et a l'opportunité de réaliser un doublé inédit dans le golf français, les concurrentes sont nombreuses à vouloir graver elles aussi leurs noms sur le trophée. À commencer par la numéro 1 mondiale, Nelly Korda.

Championne hors norme

L'élégante Floridienne *(lire son portrait en page 40)* n'a jamais été très à l'aise sur la Champions Course de l'Evian Resort Golf Club. Toutefois, ses performances sont actuellement comparables à celle de… Scottie Scheffler, son homologue masculin, numéro 1 mondial, puisque tous deux ont remporté la bagatelle de six victoires lors de la saison 2024. Déjà vainqueur d'un Majeur cette année (Chevron Championship), Nelly Korda se verrait bien doubler la mise en Haute-Savoie. *«La saison de Nelly Korda interpelle,* relève Amélie Bourdin, *je suis admirative. C'est une championne hors norme. Elle possède un talent et un mental exceptionnels. On va la suivre d'encore plus près cette année. »*

S'il en est une autre que Céline Boutier connait bien et qu'elle devra surveiller de près, c'est la Japonaise Yuka Saso, qui gravite autour de la 10e place mondiale. La joueuse d'origine philippine a gagné pour la deuxième fois l'US Open le mois dernier, après un premier succès en 2021. Juste avant de disputer en double le Dow Championship associée à… Céline Boutier et de signer avec elle (en quatre balles) un fantastique 58, grâce à douze birdies ! Impossible de ne pas citer l'Américaine Amy Yang (5e mondiale) parmi les favorites, elle qui s'est imposée au PGA Championship 2024. Bien sûr, l'Américaine Lilia Vu, la Sud-Coréenne Jin Youg Ko ou encore l'Anglaise Charley Hull, toutes présentes dans le top 10 mondial, entendent s'illustrer. Tout comme la pépite Rose Zhang, qui n'était pas parvenue à passer le cut l'an dernier.

Le retour de Céline sur la terre de ses exploits permet à The Amundi Evian Championship de rappeler combien son action importe dans le golf français. Outre le tournoi majeur, la Galaxy produit des événements pour les jeunes : The AMundi Evian Kid's Cup pour les moins de 12 ans, The Amundi Evian Juniors Cup (créée en 2007) pour les moins de 14 ans, The Amundi Evian Showcase pour les moins de 18 ans… Tous ces événements permettent aux différentes générations d'avoir les moyens de jouer au golf et de grandir en devenant meilleures. *«Ces trente ans nous permettent d'avoir un regard sur ce que l'on a accompli, mais aussi et surtout de regarder vers l'avenir. Nous souhaitons continuer à développer notre Galaxy, tremplin pour les champions et les championnes de demain, qui est au coeur de la mission du tournoi»,* conclut Amélie Bourdin. ■

Pink Sunday : tous en rose le 14 juillet sur le parcours et sur Instagram !

Pour célébrer ses 30 ans, The Amundi Evian Championship voit la vie en rose. Le dimanche 14 juillet, tous les fans sont invités à adopter la couleur emblématique du tournoi majeur, en «total look» ou avec un accessoire. L'occasion de rendre hommage à toutes les championnes qui se sont illustrées lors de trois décennies de tournoi.
Au programme de ce «Pink Sunday» : des animations, des séances de maquillage rose sur le stand ELA, une distribution de goodies ou encore un concours photo… Pour participer et tenter de gagner une photo avec la vainqueur de l'édition 2024, chaque spectateur ou spectatrice est invité à se mettre en scène ce dimanche 14 juillet (avant 15 h 30) en postant la photo la plus insolite sur Instagram (tags @evianchamp et #evianchamp). Dans l'esprit, les clichés seront élégants, insolites, révélateurs de tendances et verront la vie en rose. Le concours est réservé aux plus de 18 ans qui disposent d'un compte Instagram public et qui seront présents sur le parcours entre 15 h 30 et 17 h 30 le dimanche. L. L.

Une génération de championnes sacrées sur les hauteurs du lac Léman

Dans les populations humaines, la durée d'une génération est généralement comprise entre vingt-deux et trente-deux ans par les historiens. L'Amundi Evian Championship, autrefois nommé Evian Masters, compte donc aujourd'hui une génération complète de golfeuses qui ont garni leur palmarès d'une ou plusieurs victoires sur la Champions Course de l'Evian Resort Golf Club.

Vainqueur de la première édition, la Suédoise Helen Alfredsson ne savait pas qu'elle serait, trente ans plus tard, la seule à avoir remporté le tournoi à trois reprises (1994, 1998 et 2008). Du milieu des années 1990 à celui des années 2000, deux autres championnes ont régné sur les greens haut-savoyards : l'Anglaise Laura Davies (1995, 1996) et l'immense Annika Sörenstam (2000, 2002), deux fois vainqueurs chacune, mais collectionnant aussi les places d'honneur.

La Suédoise possède aujourd'hui la double nationalité américaine et est devenue ambassadrice Rolex, partenaire majeur et global du golf mondial depuis 1967. Elle a donné son nom au Rolex Annika Major Award, qui récompense chaque année depuis 2014 la joueuse la plus performante lors des cinq tournois majeurs de la saison.

Lors de la décennie suivante, les golfeuses asiatiques se sont imposées en masse et ont posé leurs mains sur le trophée. La Japonaise Ai Miyazato est double vainqueur (2009, 2011) à Évian, après sa compatriote Hiromi Kobayashi (1997), tandis que les Sud-Coréennes Jiyai Chin (2010), Inbee Park (2012) et Kim Hyo-joo (2014) précédaient leurs compatriotes In-gee Chun (2016) et Jinyoung Ko (2019). Face à elles, les Américaines s'illustraient avec Paula Creamer (2005), Natalie Gulbis (2007) et Angela Stanford 2018). Grâce à la Norvégienne Suzann Pettersen (2013), à la Suédoise Anna Nordqvist (2017) mais aussi à la Française Céline Boutier (2023), les Européennes ont sauvé l'honneur.

Dans le palmarès, on retrouve également plusieurs golfeuses des antipodes, avec les Australiennes Rachel Teske (2001), Wendy Doolan (2004), Karrie Webb (2006) et Minje Lee (2021), mais aussi la chouchou du public, la Néo-Zélandaise Lydia Ko (2015), qui remporta le titre alors qu'elle n'était âgée que de 17 ans. Cette année-là, Ko devient la plus jeune joueuse à se classer numéro 1 mondiale, hommes et femmes confondus. Après sa victoire lors de The Amundi Evian Championship, le titre de Rolex Player of the Year lui est décerné.

Qui seront les lauréates lors des trente prochaines années ? Parmi les pépites de la jeune génération, l'Américaine Rose Zhang présente un profil idoine. Son palmarès est l'un des plus impressionnants du golf amateur. Elle a été classée numéro 1 mondiale pendant 141 semaines, un record, avant de devenir en 2023 la première joueuse depuis 1951 à gagner son premier tournoi en passant professionnelle. Présente en tant que pro pour la première fois dans le champ à Évian l'an dernier, Rose Zhang (21 ans) a déjà rejoint Annika Sörenstam, Lorena Ochoa, Lydia Ko, Brooke Henderson (vainqueur en 2022) et Anna Nordqvist parmi les championnes d'exception de la famille Rolex. ■ L. L.

30 ans

Créé en 1994, l'Evian Masters, rebaptisé Evian Championship en 2013, est devenu le cinquième tournoi majeur du circuit professionnel féminin

INFOS PRATIQUES

Y ALLER
Evian Resort Golf Club, route du Golf, Évian-les-Bains (74119).
En voiture : 580 km de Paris, 190 km de Lyon, 45 km de Genève.
Par train et bateau : TGV Lyria Paris-Lausanne-Genève (4 h 23) au départ de la gare de Lyon, puis liaison Lausanne-Évian par bateau, ou Genève-Évian en train (1 h 28) ou en bateau (Evian One, 35 min).
Par avion : vols réguliers quotidiens Paris-Genève sur Air France.

BILLETTERIE
Pass Live : 25 € par jour, 40 € (2 jours), 55 € (3 jrs) 65 € (4 jrs).
Entrée gratuite pour les moins de 18 ans.
Pass Premium : 120 € par jour (adulte), 60 € par jour (10-17 ans)
Billets en vente sur place et sur evianchampionship.com

À LA TÉLÉVISION
Jeudi 11 : 12 h-18 h sur Canal+ Sport ;
Vendredi 12 : 12 h-18 h sur Canal+ Sport ;
Samedi 13 : 10 h -13 h 45 sur Canal+ Sport ; 13 h - 16 h sur Canal+
Dimanche 14 : 10 h - 13 h sur Canal+ Sport ; 13 h - 16 h sur Canal+.


Amundi
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE
La confiance, ça se mérite
Pour vos investissements aussi, l’excellence est la clé du succès.
En tant que leader européen de l’investissement*, Amundi vise toujours l’excellence. En cherchant la performance et la précision tout en gérant les risques : c’est comme ça que nous méritons votre confiance.
Charlotte Liautier
membre de #AmundiTeam
2
1
3
©Matthieu Genre – W CONRAN DESIGN
amundi.com
THE Amundi evian CHAMPIONSHIP
INVESTIR IMPLIQUE UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Information promotionnelle non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une sollicitation d’achat ou de vente Amundi Asset Management, Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555€ - Société de gestion de portefeuille agréée par l’AMF n° GP04000036 - Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France - 437 574 452 RCS Paris. *Leader Européen de l’investissement selon le classement IPE Top 500 publié en juin 2023. Plus d’informations sur amundi.com



«Notre action est toujours très calme. Il y a une réelle humilité et le sentiment d'avoir des bases solides, d'être bien ancrés dans l'ambition, et des valeurs qui ont du sens pour nous», affirme Jacques Bungert (*ici à droite, aux cotés de Franck Riboud*).
MATTHIEU JOFFRES

« Les destins de Céline Boutier et de ce tournoi sont liés pour l'éternité »

Propos recueillis par **Laurent Louët**

Franck Riboud et Jacques Bungert, président et vice-président de l'Evian Championship, rêvent d'une nouvelle victoire de la Française le 14 Juillet.

Toujours aussi complice, le duo de dirigeants célèbre le 30e anniversaire du rendez-vous haut-savoyard en se projetant sur les trente prochaines années !

LE FIGARO. - The Amundi Evian Championship fête son 30e anniversaire, qu'est-ce que cela évoque pour vous et les équipes ?
FRANCK RIBOUD. - Je dis à tout le monde que trente ans, c'est court dans le golf. Les références temporelles s'élèvent souvent à cent ans, cent cinquante ans dans ce sport… En même temps, on est parti de zéro, on est toujours là et le tournoi est devenu Majeur. C'est donc une assez grande fierté.
JACQUES BUNGERT. - De la fierté, et même un peu de surprise. Franck avait commencé avec Valérie Pamard avant que je n'arrive, il y avait une énorme ambition, c'est certain, mais tout s'est construit année par année. C'est aujourd'hui que l'on prend conscience du chemin parcouru, avec ses anecdotes, ses coups de chance, ses moments forts, ses tensions… Qui pouvait en effet imaginer que notre tournoi deviendrait un Majeur de son sport en si peu de temps ! Un parcours inégalé dans l'histoire du sport.

Reconnaissez-vous l'un et l'autre le fait que vous êtes obsédés par l'innovation ?
F.R. - Ce n'est pas une obsession, c'est une méthodologie. C'est un peu différent. En préparant le tournoi, on se dit tous les ans qu'il y a des cibles à viser : les journalistes, les joueuses, les fédérations, les spectateurs, les partenaires… «Mais qu'est-ce qu'on pourrait apporter de plus ?» Lors de ce tournoi 2024, on va déjà regarder ce que l'on va faire évoluer en 2025. C'est un réflexe, une méthode, la volonté de toujours améliorer les choses. Nous sommes organisés autour de nos trois piliers : le sport féminin, la redistribution, la transition écologique. Et nous priorisons ce qui va se passer dans les années à venir. Cela peut être le «prize money», le passage à l'électrique, un nouveau tournoi de jeunes aux États-Unis…
J.B. - Comme l'évoque Franck, l'innovation n'est pas une fin en soi. Ce sont les enjeux de nos cibles qui déterminent notre action en matière de marketing, de communication et d'évolution du tournoi. On voit bien qu'il y a une évolution majeure autour des réseaux sociaux qui deviennent des canaux de communication à part entière à travers des influenceurs qui sont devenus des créateurs de contenus pour les grandes marques. Nous sommes une marque qui bénéficie de la caisse de résonance des grandes marques qui constituent notre Club des Sponsors. Tout ce qui concourt à donner de la puissance et de la visibilité au tournoi nous intéresse. Mais les sujets d'innovation digitale ne doivent pas être des gadgets. Autre sujet, la transition écologique. Il est évident que nous sommes attentifs aux innovations et à la recherche en matière d'agronomie et d'irrigation. Nous savons que c'est un enjeu majeur.

Il y a dix ans, dans ces pages, vous disiez tous deux d'une même voix : ***L'obtention du titre de tournoi Majeur dans l'univers très traditionnel du golf est le résultat d'une alchimie et d'une équation qui sont juste incompréhensibles pour des Français*». Est-ce plus clair aujourd'hui ?**
F.R. - Non, non, non… mais ce n'est pas tant parce que nous sommes Français que parce que cette équation a beaucoup d'inconnues et qu'elle n'est pas facile à résoudre. Au fil du temps, pour l'Evian Championship, nous avons résolu des points nécessaires, parfois par chance, beaucoup par détermination. Je pense que la vraie question, c'est : «*Est-ce qu'on en avait rêvé au départ ?*» La réponse est «*non*». Ce serait présomptueux de le dire. Toutefois, au fil des éditions, on a pris confiance en nous. Et on s'est dit : «*Cela ne sert à rien d'être franco-français, justement.*» Le golf appartient à un monde anglo-saxon et c'est à nous de nous adapter. Donc, on s'adapte. Et puis, il y a eu des rencontres. Mike Whan a certainement participé à cette décision. On vient de loin avec Jacques, parce que faire évoluer le tournoi signifiait lui permettre de devenir le cinquième Majeur du circuit féminin. C'était tout de même un crime de lèse-majesté, puisqu'il n'y a que quatre Majeurs chez les hommes… 2008 et la crise économique sont passés par là. Notre discours sur la vision du golf féminin, le caractère durable de ce tournoi qui reposait quasiment sur un contrat avec la ville d'Évian, ont parlé aux Américains. Ils avaient eux aussi des besoins et cela s'est bien goupillé, comme on dit… en France ! Je ne sais pas si nous y arriverions aujourd'hui, si notre proposition trouverait le même accueil. Cette histoire, c'est du structurel et du conjoncturel avec beaucoup de travail, de présence, de compréhension et d'engagement.

Votre ferveur et l'ambition qui vous portaient ont fait la différence ?
J.B. - Pourquoi parler au passé ? En réalité, notre action est toujours très calme et déterminée. Il y a une réelle humilité et le sentiment d'avoir des bases solides, d'être bien ancrés dans notre ambition, et des valeurs qui ont du sens pour nous. Chaque année, nous avançons. Franck répétait souvent : «*Nous, on ne recherche rien.*» Et c'était vrai. Rappelez-vous de notre démarche quand nous sommes allés chercher, d'abord en 2000, une présence dans le calendrier américain puis le «majorship».
F.R. - Il y a un mot qu'il faut ajouter, c'est le mot «liberté» ! On n'a pas de pression. On savait qu'on voulait permettre aux joueuses d'avoir la capacité de gagner leur vie dans un cocon, en prenant soin d'elles. C'est toujours notre priorité.
J.B. - La liberté dont parle Franck, c'est ce qui nous permet de rester calmes. La liberté vis-à-vis de nos partenaires, qui disent parfois qu'ils sont étonnés par le mix entre le professionnalisme et la convivialité du tournoi. Notre objectif reste toujours le même : «*Comment fait-on pour progresser ?*» Au fond, à trente ans, on se pose la question de savoir comment nous continuerons d'évoluer ces trente prochaines années. (*Rires.*)

> **« Nous avons invité Céline très tôt à Évian. Elle ne passait pas le cut, toute tremblante. Elle est passée par la Galaxy. L'an dernier, on s'est dit : "C'est dingue : elle va le faire !" »**
> **Franck Riboud** Président de l'Amundi Evian Championship

Pensez-vous que tous les observateurs ont conscience de la masse de travail que représente ce tournoi ?
F.R. - Nous avons visité beaucoup de tournois et j'ai l'orgueil de dire qu'Evian est unique.
J.B. - Les gens ne se rendent pas toujours compte de ce que de tels enjeux économiques sous-tendent. Une ambition déclarée ne suffit pas, évidemment. Derrière, cela suppose un éxco-système économique qu'il faut développer en permanence pour progresser car nous sommes seuls avec nos partenaires. Contrairement à l'USGA, la PGA et le Royal & Ancient qui ont la capacité de faire jouer des vases communicants entre leurs événements masculins - qui drainent des revenus importants - et féminins. Ce n'est pas notre cas.
F.R. - Il y a un vœu politique sur l'égalité hommes-femmes, puisque tout le monde est convaincu qu'il faut y arriver. Nous, les premiers mais pas à n'importe quel prix. Cela doit être construit sur des bases économiques saines. Nous le démontrons tous les ans depuis trente ans à Evian. Souvenons-nous que nous sommes partis d'un «prize money» de 1 million de francs… Le tournoi est passé à huit millions de dollars de dotation. C'est clair et cohérent. Mais nous ne sommes pas dans une course au «prize money». On travaille pour le sport féminin. Tout le monde est d'accord avec ça, à commencer par les médias, mais aucun ne veut payer des droits télés pour les femmes à hauteur de ce qu'ils payent pour les hommes. Il y a donc encore du chemin à faire.

Pensez-vous que le peu de visibilité dont dispose le golf masculin, compte tenu du flou des accords entre le PGA Tour et le LIV Golf, peut avoir un impact sur le golf féminin ?
F.R. - Non, parce que le golf féminin a son propre chantier. Et on a vraiment du pain sur la planche, indépendamment de ce qui se passe dans le golf masculin. Il y a quand même une très grosse pression sur cette égalité hommes-femmes. Moi, je le vois bien quand je vais voir des sponsors. Je lis toujours le rapport RSE avant d'entrer dans une discussion avec un potentiel sponsor, s'il est coté. Il y est décrit l'égalité hommes-femmes. Est-ce que tout le monde est à la hauteur de ses engagements ? Comme toujours, c'est plus ou moins, cela dépend des entreprises. Nous avons donc une carte à jouer pour les aider. Nous sommes crédibles parce que nous n'avons pas démarré le sport féminin la semaine dernière. C'était il y a trente ans. Et il n'y avait pas grand monde à l'époque.
J.B. -Sur ce que vit le golf masculin et les affres de son contexte politique et géopolitique liés à sa gouvernance, le golf féminin, lui est resté assez protégé. Néanmoins, les acteurs qui se sont opposés dans le golf masculin vont se retrouver dans le golf féminin. Notre rôle, c'est d'anticiper pour toujours maîtriser notre destin et notre système de valeurs, avec le même objectif de développement du sport féminin.

Comme l'Amundi Evian Championship qu'elle a remporté l'an dernier, Céline Boutier est trentenaire en 2024. Son destin est-il désormais lié pour l'éternité à celui du tournoi ?
F.R. - Ils sont liés pour l'éternité parce qu'elle est la première et la seule Française à avoir gagné un Majeur des temps modernes, aurais-je tendance à dire. A fortiori sur le sol français.
J.B. - À jamais la première ! (*Rires.*)
F.R. - Après, Evian n'est pas un tournoi français, c'est un rendez-vous Majeur. Le souvenir est très lié à l'émotion reçue. C'est clair, pour nous, cela a été un grand moment. On est un peu cocorico en disant cela parce qu'à l'international, Céline a été une gagnante comme une autre.

Quelle image vous reste-t-il de l'édition 2023 qui a eu un fort retentissement en France ?
F.R. - Ce n'est pas une image, mais un film. Céline, je la connais depuis qu'elle est toute petite. Mon fils Hugo était au Paris Country Club à ses débuts et j'ai vu Céline commencer, même si elle est plus âgée. Nous avons invité Céline très tôt à Évian. Elle est passée par la Galaxy. Quand on l'invitait, elle ne passait pas le cut, toute tremblante. Donc, l'an dernier, on l'a vue au premier tour, puis au deuxième, au troisième compter cinq coups d'avance. On s'est dit : «*Elle va le faire ! C'est dingue !*» C'est ça mon souvenir. Et mon inquiétude, c'est qu'il faut qu'elle gère cette année, surtout. La pression revient. Elle a gagné ici, ça c'est fait.
J.B. - Moi, j'ai quand même un petit moment qui me reste, c'est *La Marseillaise* sur le green du 18. Cela avait de la gueule. Je n'oublierai jamais l'émotion qui est née de ça, devant les Américains. Cette année, le dernier tour tombe un 14 Juillet, ce serait formidable qu'elle gagne de nouveau ! ■


Le trou 5, un par 4 à l'aveugle, est devenu un par 3 de 172 mètres depuis 2013, quand le tournoi est devenu Majeur.

MATTHIEU JOFFRES

Les nouveaux lacs majeurs de **l'Evian Resort Golf Club**

Romain Schneider

Les obstacles d'eau des trous 5 et 18 ont été agrandis. Pour corser le jeu, tout en s'inscrivant dans la transition écologique.

The Champions Course de l'Evian Resort Golf Club poursuit sa mue. Des gros travaux y ont été réalisés cet hiver. Les obstacles des trous 5 et 18 ont ainsi été remodelés et augmentés. *« La capacité globale des lacs est passée de 6 500 m³ à 17 000 m³ au total,* confirme Matthieu Camison, directeur général du site. *Le lac du 5* (par 3) *a été refait pour passer à 11 000 m³, s'ajoutant aux lacs que nous avions déjà. Le cœur du réacteur se situe au 6. L'obstacle d'eau, refait il y a un an, était relié à celui du 5, mais le 18, en revanche, était indépendant. Le lac du 18 a été agrandi considérablement et est désormais relié à notre système d'arrosage. Tous nos plans d'eau le sont. Et toutes les canalisations ont été refaites en 2022 pour éviter la moindre fuite ou perte. »*

Le trou 5, un par 4 à l'aveugle, est devenu un par 3 de 172 mètres depuis 2013, quand le tournoi est devenu Majeur. Il se jouait auparavant au-dessus de deux obstacles d'eau successifs, pour atteindre un grand green de 38 mètres de profondeur : *La cascade qui était entre les deux a été supprimée, mais on a désormais un magnifique plan d'eau, très large et très profond,* détaille Camison. *Le départ du 5 a été encore rehaussé de 80 à 90 cm par rapport à la route. C'est très visuel et très scénique, mais ça ne change rien pour les joueuses. Il va falloir quand même mettre la balle sur le green, sinon le risque est qu'elle redescende et atterrisse dans le plan d'eau. »*

Des modifications qui vont également avoir une influence sur le jeu, surtout sur le trou 18, où la refonte de l'obstacle d'eau pourrait contrarier les meilleures. Ce par 5, qui d'ordinaire permet de scorer et de faire tomber des eagles et des birdies, se complexifie : *« Avec l'agrandissement du plan d'eau sur la droite, la donne va changer, car le fairway sera plus étroit,* assure Camison. *Les joueuses devront être très précises quand elles attaqueront le green en deux, car l'eau sera en jeu. Elles adorent ce nouveau challenge. »*

« Le plus autonome possible »

Graminées moins gourmandes en eau, entretien, recyclage, l'Evian Resort Golf Club agit pour être le plus exemplaire possible en termes de respect de l'environnement. Outre la tolérance zéro en matière de produits phytosanitaires, à compter du 1er janvier 2025, les réductions d'utilisation de l'eau vont s'accentuer dans les prochaines années. Même si cette année 2024, particulièrement pluvieuse, est un contre-exemple…

« La transition écologique est un vrai pilier de nos priorités, notamment avec The Amundi Evian Championship. L'idée étant d'être le plus autonome possible et de pouvoir arroser avec de l'eau de récupération, poursuit Camison. *Avec tout ce qu'il est tombé cette année et les travaux qu'on a fait, on a pu capter un maximum d'eau de pluie et de ruissellement naturel. Sur une année normale, 50 % du parcours ainsi que les 6 trous du parcours du lac sont arrosés par de l'eau naturelle de ruissellement. Cette année, en raison du mauvais temps, nous sommes même pour le moment à 80 %. On a dû arroser les greens seulement trois fois. »* Et le directeur Golf du Resort de conclure : *« En cas de restriction d'eau et en n'arrosant que greens et départs, on peut désormais tenir une soixantaine de jours contre trente-cinq auparavant. »* ■

Amundi sponsor-titre du tournoi jusqu'en 2030

Laurent Louët

Investi depuis 2011 dans le golf, Amundi a franchi une nouvelle étape en 2021 en devenant partenaire-titre du Majeur de golf féminin à Évian, rebaptisé pour l'occasion The Amundi Evian Championship. Fidèle à ses convictions en matière de diversité et d'égalité des chances, la société française de gestion d'actifs très présente en Europe et en Asie avait choisi de s'engager durablement dans le sport féminin en signant un partenariat jusqu'en 2025. La semaine passée, ses dirigeants ont choisi de prolonger le contrat jusqu'en 2030.

« Amundi est désormais engagé pour cinq nouvelles années, jusqu'en 2030, explique Natacha Andermahr, directrice de la communication. *Nous en sommes ravis. Notre volonté est de continuer à permettre à l'Amundi Evian Championship de rayonner à l'international. »*

Une décision qui satisfait les deux parties tant ce sponsoring-titre semble s'être installé en totale harmonie depuis qu'il a été initié. *« Amundi est une marque encore assez jeune* (créée en 2010, NDLR), rappelle Natacha Andermahr, *et nous souhaitions utiliser le canal du sponsoring pour nous faire davantage connaître. Nous voulions un sport plutôt affinitaire avec notre type de clientèle. En résumé, une cible CSP+ autour de 45 ans avec une forte capacité d'épargne. Et le golf "matchait" bien. D'autant que les valeurs qu'il véhicule sont assez proches de notre métier : la précision, la performance et la constance dans le temps, comme quand vous gérez un portefeuille d'investissements. »*

En trois années, Amundi a pu apprécier l'intérêt d'être associé partout dans le monde au tournoi haut-savoyard. *« Le tournoi profite d'une renommée internationale très importante, puisqu'il est médiatisé et diffusé dans cent cinquante pays, en Europe et en Asie, notamment. Ce sont deux bassins où nous sommes très présents, puisque nous y apportons des solutions d'épargne et d'investissement à plus de 100 millions de clients »,* note la patronne de la com.

Depuis 2021, le partenariat a été mis régulièrement en valeur par la communication interne afin d'informer l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'entreprise de ses grands axes. Natacha Andermahr et ses équipes ont pu mesurer l'efficacité de la démarche.

« Nous avons axé cette communication pour que les gens comprennent l'aspect rationnel de ce partenariat, ses différents volets et les publics que cela nous permet de toucher. Tout le monde ne joue pas forcément au golf. Le lien n'est pas automatique. Il y avait un besoin de pédagogie. Ce sont des choses qui sont aujourd'hui mieux intégrées. Et puis, nous avons également procédé à des enquêtes auprès de nos clients pour voir comment leur perception pouvait évoluer. »

Outre le sponsoring-titre, Amundi va continuer à soutenir des jeunes golfeuses professionnelles au sein de l'équipe Amundi Women Talent Program. Parmi ses protégées, la Suisse Morgane Metraux, qui figure dans l'équipe européenne, est dans le champ à Évian cette semaine, suite à sa victoire au Jabra Ladies Open. *« Il s'agit de pérenniser les accompagnements individuels tout en créant un esprit d'équipe »,* rappelle Natacha Andermahr. En outre, Amundi veut poursuivre sa contribution à la redistribution des ressources aux jeunes via la galaxie de l'Evian Championship : 15 joueurs au lieu de 10 profiteront des aides pour jouer l'Evian Showcase, la Junior's Cup s'internationalisera avec l'arrivée de nouveaux pays d'Amérique du Sud, du Royaume-Uni et de Scandinavie. *« La parité entre les hommes et les femmes est un des éléments que nous prenons en compte lorsque nous votons aux assemblées générales des entreprises dans lesquelles nos fonds sont investis. De même, en matière de politique des ressources humaines, notre engagement dans l'Amundi Evian Championship fait écho. »*

> **« C'est un ensemble d'éléments qui nous ont fait dire : "Bien sûr, on continue !" »**
>
> **Natacha Andermahr** Directrice de la communication d'Amundi

Dès 2026, la mise en place d'une action solidaire complétera le dispositif avec une somme versée à une association à chaque birdie lors de l'Evian Championship. *« Nous sommes également engagés afin de réduire la différence qui existe dans le sport entre les hommes et les femmes,* conclut Natacha Andermahr. *On peut dire que ce sont des idées qui se concrétisent, puisque la dotation du tournoi, qui était de 4,5 millions de dollars en 2021, est passée à 6,5 millions de dollars en 2023 et s'élève cette année à 8 millions de dollars. Cette progression encourageante nous a décidés à poursuivre, tout comme la bonne entente entre les équipes d'Amundi et d'Evian. Les dirigeants et les opérationnels du tournoi sont à l'écoute de nos besoins de visibilité et de nos envies d'engagement. Ils nous aident à sélectionner les jeunes joueuses prometteuses. C'est un ensemble d'éléments qui nous ont fait dire : "Bien sûr, on continue !" »* ■

Nelly Korda la joue comme Scheffler

Romain Schneider

Jamais sacrée à Evian, la numéro 1 mondiale va être au centre de toutes les attentions.



Nelly Korda incarne l'élégance avec un grand jeu aussi fluide que technique.

Scottie Scheffler et Nelly Korda même combat. Et même hégémonie. Les deux numéros 1 mondiaux ont déjà remporté six titres cette saison. Un règne sans partage. La « Max Verstappen » du golf féminin a même, entre le 25 janvier et le 21 avril dernier, enchaîné cinq titres consécutifs. Seules deux joueuses avaient réussi pareil exploit avant elle : Nancy Lopez (1978) et Anika Sörenstam (2004, 2005). De l'enfer au paradis. Il y a deux ans, l'Américaine s'était fait enlever un caillot de sang à deux centimètres du cœur selon son entraîneur, Jamie Mulligan. Après deux années de galère, la Floridienne est au sommet, sans rivale, comme le Tiger Woods des années 2000. Et, contrairement à Scheffler, boss du circuit masculin au swing atypique, terriblement efficace, mais pas franchement esthétique, Nelly Korda incarne l'élégance avec son grand jeu aussi fluide que technique. Et une frappe de balle d'une pureté et d'une efficacité absolues. Mais, comme Scheffler, c'est sur son jeu de fer et son petit jeu qu'elle fait la différence. Si elle survole les débats, elle n'écrase pas la concurrence non plus, puisque lors de ses six victoires, elle ne l'a jamais remportée par plus de deux coups. Mais à la fin, c'est elle qui gagne presque toujours.

BIO EXPRESS

28 juillet 1998
Naissance à Bradenton (Floride).

28 juin 2021,
Elle remporte son premier majeur, le LPGA Championship, et devient numéro 1 mondiale pour la première fois.

7 août 2021
Elle est championne olympique à Tokyo.

20 mai 2024
Korda remporte le Mizuho Americas Open, son 6e titre de la saison.

Elle était amenée à régner sur le golf mondial. Son père Petr, né en ex-Tchécoslovaquie, a été un ancien deuxième mondial au tennis, notamment grâce à son sacre à l'Open d'Australie 1998. Sa mère, la tenniswoman Regina Rajchrtova, avait atteint la 26e place mondiale en 1991 et participé aux JO de Séoul en 1988. Sa sœur aînée Jessica a déjà six titres au compteur sur le LPGA Tour, mais s'est retirée (provisoirement) du circuit. Son frère cadet Sebastian, sur les traces de ses parents, est un solide tennisman, 28e au classement ATP. Passée pro en 2016, tout en sortant diplômée du lycée qu'elle suivait par correspondance, Nelly est restée proche de son père, joueur scratch : *« Il s'occupe encore aujourd'hui de mon calendrier de tournoi. Il est très impliqué. »*

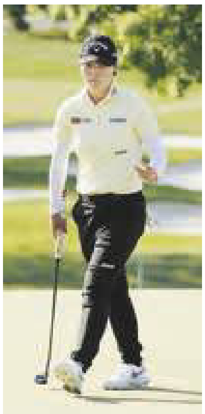
Professionnelle depuis 2017, elle compte déjà 14 titres, dont deux Majeurs. Après le KPMG Women's PGA Championship de 2021, elle a triomphé cette année au Chevron Championship, premier Majeur de la saison. Avec une approche de la compétition très particulière. Contrairement à beaucoup de ses concurrentes qui s'entraînent sur les parcours avant les grands tournois, Nelly Korda a une méthodologie différente. *« Trop de préparation peut parfois me faire trop réfléchir et me mettre une pression inutile. »* Un fonctionnement très personnel qui porte ses fruits…

Intouchable ou presque

Très charismatique, la championne de 25 ans apparaît plus « bankable » que Scheffler. Naturellement réservée et méfiante face aux médias, la Floridienne, qui compte presque 1 million d'abonnés sur Instagram, a été nommée dans la liste des 30 personnalités les plus influentes des moins de 30 ans du magazine *Forbes*. Elle a notamment participé au Met Gala, l'événement de mode glamour organisé à New York. Et elle fait partie des athlètes féminines les mieux payées au monde (11e), avec des revenus estimés en 2023 à 8,2 millions de dollars (7,6 millions d'euros).

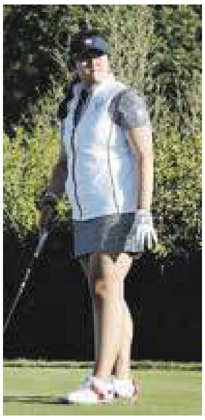
Intouchable ou presque. Humaine avant tout. Comme le prouvent ses récents craquages dans les deux derniers Majeurs. À l'US Open, elle a coulé à pic dès son troisième trou du premier tour avec un terrible +7 sur le par 3 et notamment trois balles dans l'obstacle d'eau. Rédhibitoire pour passer le cut, son premier manqué en dix-sept départs. Elle a ensuite connu une sortie de route au deuxième tour du KPMG Women's PGA Championship en manquant le cut, plombée par sa deuxième carte de 81 (+9).

Dernièrement, c'est une morsure de… chien qui l'a empêchée de défendre son titre début juillet dans un tournoi en Angleterre. Pleine d'orgueil et de ressources, même sans jouer son meilleur golf, la patronne sait rebondir. Après son échec du PGA Championship, elle s'est adjugée dans la foulée le Mizuho Americas Open, son sixième titre de la saison, avec ce qu'elle a appelé, parfois, son jeu C et D. En favorite naturelle et avec l'essentiel de ses moyens bien sûr, elle visera une première victoire à Evian, où elle n'a jamais fait mieux qu'une 8e place en 2022, avant de défendre son titre olympique de 2021 à Paris, où elle tentera de conforter son statut de reine absolue du golf mondial. ■



YUKA SASO
(JAPON)

■ Lauréate de l'US Women's Open en juin 2021, Yuka Saso était devenue la première Philippine à s'imposer dans un Majeur. À 19 ans, 11 mois et 17 jours, elle rejoignait dans l'histoire la Sud-Coréenne Inbee Park, vainqueur au même âge en 2008. Trois ans après son premier sacre pour les Philippines, la 10e mondiale a remporté en juin son deuxième US Women's Open, sous le drapeau japonais. La joueuse de 23 ans ayant finalement choisi de conserver uniquement la nationalité de son père. Sur le podium l'an dernier en Haute-Savoie, Saso fait clairement partie des prétendantes les plus sérieuses.



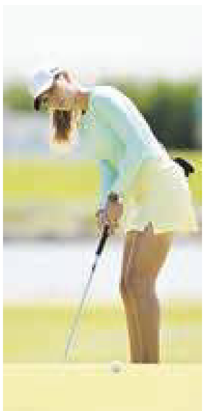
LILIA VU
(ÉTATS-UNIS)

■ La Californienne a remporté en 2023 le titre de Rolex Player of the Year, juste devant… Céline Boutier. Avec notamment deux titres en Majeurs (Chevron Championship, le Women's British Open), Vu avait terminé numéro 1 mondiale. Son corps l'a trahie en début d'année, mais la confiance est toujours là. Gênée par une blessure au dos, l'Américaine de 26 ans a fait une pause de trois mois, avant de revenir très fort, avec un titre et une 2e place au PGA Championship. Et, si, en deux participations à Evian, elle n'a pas fait mieux qu'une 42e place, elle pourrait jouer les premiers rôles.



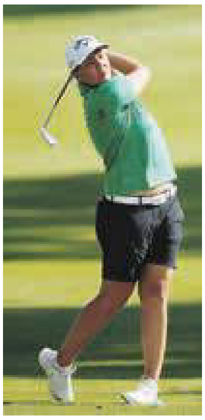
LYDIA KO
(NOUVELLE-ZÉLANDE)

■ La Néo-Zélandaise d'origine coréenne, reste la plus jeune lauréate de l'histoire du tournoi haut-savoyard à 18 ans, 4 mois et 20 jours en 2015. Souvent très à l'aise à Evian, Ko avait terminé à la 3e place ex aequo il y a deux ans. Après une saison 2023 décevante, l'actuelle numéro 19 mondiale a retrouvé le chemin de la victoire en Floride, au Hilton Grand Vacations Tournament of Champions en janvier. Le vingtième succès en carrière de la golfeuse âgée de 27 ans, chouchou du public haut-savoyard et lauréate d'un Majeur supplémentaire (ANA Inspiration 2016).



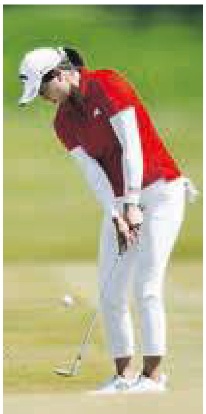
MORGANE MÉTRAUX
(SUISSE)

■ En remportant le Jabra Ladies Open, la Suissesse de 27 ans a validé son ticket pour l'Amundi Evian Championship et glané un second tournoi sur le Ladies European Tour après l'Italian Open en 2022. Résidente de Lausanne, donc voisine d'Évian, Métraux, membre du LPGA Tour depuis 2022, avait déjà brillé l'an dernier sur les fairways haut-savoyards avec une solide 16e place. Elle pourrait jouer les trouble-fêtes, avant de représenter la Suisse aux JO de Paris aux côtés d'Albane Valenzuela. Il y a trois ans, à Tokyo, sa sœur Kim avait eu l'honneur de la sélection.



PERRINE DELACOUR
(FRANCE)

■ Dans le top 15 après trois tours il y a deux ans, la Picarde avait craqué le dimanche avec un terrible 79 (+8), qui la reléguait au 54e rang, Un épilogue cruel. La native de Laon, pensionnaire du LPGA Tour, a su rebondir en décrochant cette année en Suède sa première victoire sur le Ladies European Tour (LET). Qualifiée pour les Jeux olympiques de Paris, la golfeuse entraînée par Grégory Buisson, et dont le meilleur résultat dans un Majeur est une 11e place au PGA Championship 2023, veut de nouveau se rapprocher des sommets lors du tournoi d'Évian.



ROSE ZHANG
(ÉTATS-UNIS)

■ En 2023, au moment où elle a mis fin à sa carrière d'amateur, l'Américaine avait établi, avec 141 semaines consécutives, un record en tête du classement mondial amateur. Moins d'un an après son triomphe au Mizuho Americas Open, quelques jours après son passage chez les pros, la pépite du golf féminin (21 ans) confirme qu'elle n'est pas une étoile filante. En remportant la Cognizant Founders Cup, début mai, Rose Zhang a stoppé la phénoménale série de cinq titres de Nelly Korda. L'an passé, pour sa 3e participation à l'Amundi Evian Championship, la jeune prodige avait terminé à la 9e place. Elle peut rêver encore plus haut cette année.

MIKE LANGISH/AP ; KYODO VIA REUTERS CONNECT ; ALEX TODD/SPORTPIX/SIPA USA VIA REUTERS CONNECT ; ROMEO GUZMAN/CAL SPORT MEDIA/SIPA USA VIA REUTERS CONNECT ; DREW HALLOWELL/GETTY IMAGES VIA AFP ; ALEX SLITZ/GETTY IMAGES VIA AFP ; JOHN JONES/USA TODAY SPORTS VIA REUTERS CONNECT

Céline Boutier : « Un rêve absolu et un pur bonheur »

Propos recueillis par **Romain Schneider**

La numéro 6 mondiale revient défendre son titre en Haute-Savoie avec envie et une confiance nouvelle.

Le 30 juillet dernier, à 29 ans, la Francilienne marquait les esprits lors de The Amundi Evian Championship, en devenant la première Française depuis Patricia Meunier Lebouc en 2003 à remporter un Majeur. Et la première à s'imposer à domicile dans le grand rendez-vous estival du golf féminin. La Texane d'adoption avait triomphé avec six coups d'avance sur ses poursuivantes, la plus grande marge pour une lauréate depuis que le tournoi est devenu Majeur en 2013. Le couronnement d'une saison quasi parfaite qui l'avait vue s'adjuger quatre de ses six titres sur le LPGA Tour et gagner pour la troisième fois de suite en Solheim Cup, l'équivalent de la Ryder Cup chez les femmes. Après cette saison de rêve, la native de Clamart a moins brillé depuis le début de l'année. Hormis une deuxième place en Thaïlande, elle ne compte aucun top 10 cette année. Mais son été pourrait être encore fructueux. Installée aux États-Unis depuis plus de dix ans, la leader du golf français revient toujours avec plaisir dans son pays natal. Rencontrée à l'occasion d'une journée médias au Golf National consacrée aux Jeux olympiques de Paris en présence des trois autres représentants tricolores (Delacour, Pavon, Perez), l'actuelle numéro 6 mondiale a confié au *Figaro* son envie de retrouver les sommets à Évian, avant l'autre grand objectif de son été : les JO à domicile du 7 au 10 août.

BIO EXPRESS

10 novembre 1993
Naissance à Clamart.

12 septembre 2014
À 21 ans, encore amateur, elle dispute son premier Majeur à Évian.

10 février 2019
La Française s'adjuge à 25 ans son premier titre sur le circuit LPGA en remportant le Vic Open en Australie.

30 juillet 2023
Elle remporte à l'Evian Resort Golf Club, son premier tournoi majeur.

3 mars 2024
Deuxième à Singapour, elle rate pour un coup seulement la place de numéro 1 mondiale.

LE FIGARO. - Quelle image vous revient en premier lieu lorsque vous pensez à votre sacre de l'an dernier ?
CÉLINE BOUTIER. - C'était un rêve absolu de réussir à Évian, et de gagner ce tournoi que j'ai toujours espéré remporter. Un pur bonheur. C'était encore plus émouvant d'avoir mes amis et ma famille à mes côtés pour me soutenir. Et la passion des supporteurs m'a portée et motivée, ce qui a créé une superbe ambiance. Je suis ravie d'y retourner pour les 30 ans du tournoi, d'autant que pour la première fois de ma carrière, je débuterai un Majeur en tant que tenante du titre. Ça va être un challenge et une bonne préparation pour les Jeux olympiques. Je n'ai pas eu souvent l'occasion d'évoluer à domicile. Il faut profiter de ces moments.

> **« Ça va être un challenge et une bonne préparation pour les Jeux olympiques. Je n'ai pas eu souvent l'occasion d'évoluer à domicile. Il faut profiter de ces moments »**

Quel était votre état d'esprit lorsque vous remontiez le fairway du 18e trou ?
Je me souviens que j'ai su rester calme quand j'étais en tête, malgré le stress qui était là. Depuis le début de la semaine, je me sentais bien. Je ne me mettais pas trop de pression. Il y a certains coups qui sont tombés de mon côté. C'est le golf. Ça se joue souvent à rien. Tout s'est bien goupillé.

Vous avez déclaré que c'était le tournoi le plus difficile à gagner. Pourquoi ?
J'avais pris la 29e place pour ma première en tant qu'amateur (en 2014). J'avais pu bénéficier d'une invitation de la part du tournoi. Je ne connaissais pas le parcours, qui avait été refait l'année d'avant. J'avais les yeux grands ouverts. Il y avait un peu d'anxiété, mais je ne sentais pas de pression. Puis, ces dernières années, je n'avais pas joué mon meilleur golf. C'est un parcours très exigeant qui peut être intimidant. Et le fait que ce soit en France, c'est un challenge supplémentaire. Il y a plus d'attentes du public, des médias et de moi-même. Ça n'a pas non plus toujours été simple à gérer. J'ai appris à mieux jouer sur ce parcours une année après l'autre. L'année dernière, je me suis plus focalisée sur le jeu que sur l'environnement extérieur. Ça m'a aidée à performer. Il y a eu beaucoup de choses qui ont fait que c'est arrivé cette année-là.

Ce succès a ouvert des portes au golf français. C'est ce que répète souvent le numéro 1 masculin Matthieu Pavon…
C'est très gentil et très flatteur de sa part. *(Sourires.)* Ça va dans les deux sens. Les performances de Matthieu nous motivent aussi à aller toujours plus loin pour gagner des grands tournois.

Il y a deux ans, vous nous confiez que même si vous étiez numéro 1mondiale, vous pourriez toujours marcher tranquille dans les rues de Paris. Est-ce toujours vrai ?
Je ne reviens pas souvent en France. Quand je rentre, je vois toujours ma famille et mes amis. Mais oui, je peux toujours me balader tranquille dans les rues *(rires)*, ça ne change pas à ce niveau-là. Même si à l'Open de France *(à Deauville en septembre, NDLR)*, j'ai senti qu'il y avait encore plus de monde derrière moi. Si je suis un peu plus reconnue désormais, ma vie n'a pas complètement changé pour autant.

Vous avez été à portée de drive de la place de numéro un mondiale en début de saison. La suite a été plus compliquée (un seul top 10 cette année). Vous attendiez-vous à connaître autant de difficultés ?
C'était difficile de faire encore mieux que l'année dernière. Il y avait beaucoup de probabilités que je ne gagne pas autant de tournois. Mais je n'étais pas non plus dans l'optique de connaître une mauvaise année. J'ai essayé de poursuivre sur la même lancée en me mettant en position de gagner. Il y a des fois où ça ne se passe pas aussi bien que prévu. Cela fait partie d'une carrière de golfeuse de haut niveau. Pour l'heure, je suis en dessous de mes attentes mais j'essaie de ne pas trop y accorder d'importance. Je me focalise sur mon golf, sur les aspects de mon jeu à améliorer d'une semaine à l'autre. Ça va sûrement payer si je garde le même état d'esprit.

Ressentez-vous un complexe d'infériorité face aux meilleures dont vous faites partie, désormais ?
C'est difficile de ne pas être impressionnée par les performances exceptionnelles de Nelly Korda, la numéro 1 mondiale, cette année. J'ai eu la chance d'évoluer dans des parties avec elle cette année. Je ne peux qu'être admirative.

Vous n'aimez pas trop la lumière… Vous sentez-vous plus armée pour gérer la pression de la défense d'un titre, puis dans la foulée de disputer des JO à domicile ?
Totalement. La victoire à Évian va m'aider à me donner plus confiance dans ma capacité à gérer ces situations. Je vais aborder les Jeux avec la même attitude. Décrocher une médaille, c'est un objectif depuis ma participation aux JO de Tokyo *(34e place en 2021)*. C'est un tournoi unique. En tant que golfeuse française, c'est très important pour moi.

Vous jouerez le tournoi olympique sur l'Albatros au Golf National, un parcours que vous connaissez bien…
Il a pas mal évolué depuis les années où j'avais intégré le pôle France *(à 17 ans, lors de son année de terminale)*. On s'entraînait dessus quasiment tous les jours. J'ai des bons souvenirs sur ce parcours puisque j'y ai gagné les championnats de France. Il est encore monté en gamme avec des nouveaux bunkers qui se sont ajoutés. Les fairways sont encore plus étroits. C'est très exigeant et il sera préparé de manière difficile pour les JO. Les roughs seront hauts et les greens de plus en plus fermes et rapides. Ça faisait plus d'un an que je n'y avais pas joué, et j'ai pris du plaisir. J'ai hâte d'y être. ■



La golfeuse française Céline Boutier, enveloppée d'un drapeau tricolore, pose avec le trophée de l'Amundi Evian Championship, après sa victoire dans le tournoi, le 30 juillet 2023. FABRICE COFFRINI/AFP

Un rôle d'ambassadrice qui coule de source

Partenaire de nombreux athlètes et événements sportifs dans le monde, la marque evian a annoncé l'arrivée de Céline Boutier parmi ses ambassadrices, en avril dernier. Un rapprochement intervenu quelques mois après la première victoire de la golfeuse française dans le tournoi majeur qui se déroule chaque été dans les Alpes. *« Evian est une marque française emblématique, c'est donc un honneur pour moi d'être partenaire d'une marque qui partage mes racines françaises »*, note aujourd'hui Céline Boutier, avant d'ajouter : *« Evian a un héritage de longue date en matière de soutien aux sportifs internationaux et d'événements mondiaux, je me sens donc vraiment privilégiée d'avoir leur soutien tout au long de l'année et surtout lors de mes compétitions. Evian a toujours fait partie de ma routine de remise en forme et de mon quotidien, mais maintenant que je suis ambassadrice, je comprends encore mieux à quel point l'hydratation est vitale pour m'aider à me sentir mieux. »*

En associant son nom à l'eau minérale qui puise sa source en Haute-Savoie, la golfeuse a fêté ses 30 ans en intégrant l'univers d'une marque qui célèbre un certain état d'esprit et invite à révéler la jeunesse intérieure de chacun, quel que soit son âge. *« Dans le cadre de ma routine bien-être, sur et en dehors du parcours, je reste hydratée afin de maintenir ma condition physique et mentale optimale en buvant au moins 2 litres d'eau minérale naturelle evian par jour. »*

Égérie de la nouvelle campagne de publicité en compagnie du tennisman Arthur Fils, lui aussi recruté par la marque en début d'année 2024, Céline Boutier n'en revient toujours pas de se découvrir sur les affiches qui s'adressent au grand public.

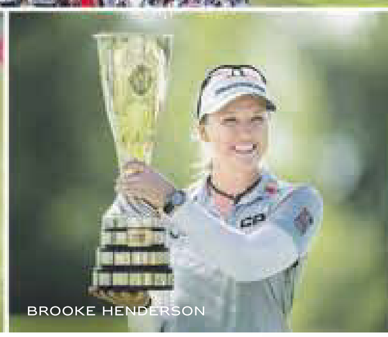
« Un élément clé de mon entraînement »

« C'est quand même surréaliste ! C'était tellement amusant de participer à cette nouvelle campagne Mountain of Youth d'evian. J'ai pris beaucoup de plaisir à y participer avec les autres ambassadeurs mondiaux qui m'inspirent ; Emma Raducanu, Stan Wawrinka, Frances Tiafoe. Ensemble, on a pu célébrer cet état d'esprit qu'evian appelle Live Young. » Et Céline Boutier de conclure : *« Une hydratation saine est un élément clé de mon entraînement et de mon style de vie, je suis donc ravie de travailler avec cette marque iconique pour promouvoir les bienfaits de l'eau minérale naturelle d'evian non seulement sur le corps, mais aussi sur l'état d'esprit de chacun. »* ■

L.L.




ANNA NORDQVIST


BROOKE HENDERSON


LYDIA KO

